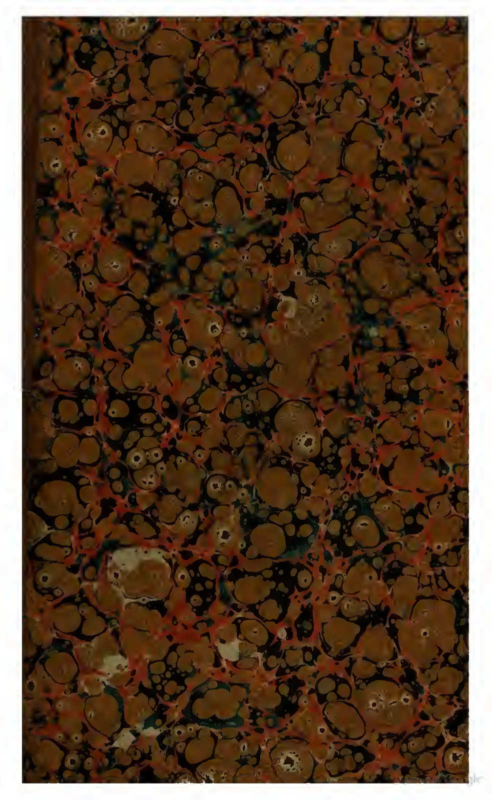


ÉLEMENS

D'HISTOIRE

GÉNÉRALE.

TOME PREMIER.

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,
de l'Académie Françoise.

QUATRIEME EDITION.

TOME PREMIER.





A PARIS,
Chez DURAND pere & fils, Libraires, rue Galande, Hôtel Lesseville, n°. 74.

M. DCC. LXXXIX.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

Le plan de cet Ouvrage eſt expoſé dans la préface & l'introduction de l'hiſtoire ancienne. Ce que je dois ajouter ici regarde ſur-tout l'hiſtoire moderne, beaucoup plus difficile à traiter ſous un point de vue général.

J'ai travaillé, non pour des enfans encore incapables de réflexions ſuivies, mais pour la jeuneſſe déja inſtruite par les premières études, & pour les perſonnes du monde qui veulent, ou acquérir les principales notions hiſtoriques, ou ſe les retracer avec fruit ſans une trop longue étude. Je me ſuis propoſé néanmoins d'être utile aux enfans même : on peut aiſément leur choiſir les morceaux les plus convenables, leur éclaircir les difficultés qu'ils y trouveront, & ſuppléer le peu de connoiſſances préliminaires que demande cette lecture.

En matière de ſciences exactes, des élémens doivent tout définir, tout démontrer, faire naître immédiatement toutes les idées les unes des autres, enchaîner les principes & les conſéquences dans un ordre également précis & lumineux. Encore eſt-il rare que les eſprits médiocrement exercés les apprennent ſans ſecours.

L'hiſtoire, ſur-tout l'hiſtoire générale, ſe refuſe à cette méthode. C'eſt un nombre infini de faits, la plupart iſolés, confondus dans l'abîme des ſiècles & dans l'immenſité de l'univers ; plus ou moins intéreſſans à notre égard, ſelon nos goûts & nos rapports perſonnels ; tels enfin, que chaque nation (pour ne pas dire, chaque cité ou chaque province) fournit aux bibliothèques une collection énorme de faits qui lui ſont particuliers. Comment tirer de ce chaos, comment arranger avec ordre, préciſion, clarté,

justesse, élégance, la matière d'un ouvrage propre à donner les connoissances essentielles, & à rendre l'étude moins pénible qu'agréable?

Si j'ai approché du but, c'est tout le succès que je pouvois espérer de ce long travail, dont les défauts diminueront peut-être dans la suite. Le titre d'*Élémens* n'est point susceptible ici du sens rigoureux qu'on y attache en d'autres genres. Je l'ai préféré comme le plus conforme à mon objet, sans m'assujettir aux entraves d'une contrainte inutilement scrupuleuse. La briéveté m'a paru sur-tout nécessaire; & souvent il suffit d'indiquer les faits, pour former la liaison des idées. En un mot, je ne devois écrire ni une sèche chronologie hérissée de noms & de dates, ni une froide compilation de notices triviales & ennuyeuses : je devois ébaucher le grand tableau des choses humaines, &

n'y préſenter que ce qu'il falloit abſolument de détails, pour fixer l'attention ſur les faits les plus importans à retenir. C'eſt ici le germe des connoiſſances que développeront les hiſtoires particulières.

Dans les ouvrages de cette nature, une bonne narration n'eſt pas facile; mais une bonne méthode l'eſt encore moins. La meilleure, autant que j'en puis juger, ſeroit celle qui, en excitant davantage la curioſité de l'eſprit, dirigeroit le mieux les opérations de la mémoire. Mais, de quelque manière qu'on procède, le point capital eſt de rapprocher les objets analogues, de marquer l'enchaînement des cauſes & des effets, d'obſerver le principe des diverſes révolutions, de ſuivre la marche de l'intelligence humaine, & de diſtribuer les matières dans certaines bornes, où elles puiſſent être apperçues diſtinctement. Les époques, telles qu'on les emploie

pour l'ordinaire, me paroiſſent fort inſuffiſantes. Malgré mes ſoins à en perfectionner l'uſage, je ne me flatte pas de l'avoir porté au point d'utilité dont il paroît ſuſceptible.

Raiſonnons ſur l'hiſtoire, pour en tirer des idées juſtes & des conſéquences pratiques ſur tout ce qui intéreſſe la ſociété. Voilà ſans doute l'eſſentiel dans une carrière d'inſtruction, où l'on ſe propoſe de ne point ſéparer les lumières & les ſentimens. Tout doit conduire à des réflexions ou à des maximes; tout doit former le jugement ou les mœurs.

La ſageſſe ſeroit naturelle aux hommes, & n'exigeroit preſque ni étude ni efforts, ſi elle avoit communément régné parmi eux. Telle eſt au contraire la foibleſſe ou la dépravation humaine, que l'hiſtoire des peuples offre continuellement un ſpectacle de folies & de déſordres, & qu'elle nous inſtruit par les égaremens

& les malheurs de nos ancêtres, beaucoup plus que par des exemples dignes de notre imitation.

Auſſi les vices des anciens gouvernemens ſont-ils devenus une des meilleures leçons de politique; de même que les écarts de l'ancien clergé, une des meilleures leçons de diſcipline & de morale.

Je ne diſſimulerai donc aucun des excès qui ont eu des ſuites pernicieuſes; pas même ceux qu'on reproche ſi durement au pontificat, au ſacerdoce, & aux religieux. Je ſuis obligé de faire voir que, dans les ſiècles d'ignorance & de ſuperſtition, ces excès ont été la ſource d'une grande partie des maux de l'humanité. Les livres ſaints ne peignent-ils pas de pareils déſordres avec les plus vives couleurs? La loi divine ne condamne-t-elle pas juſqu'aux imperfections de ſes miniſtres? Un des

triomphes de l'églife eft d'avoir fubfifté au milieu des abus & des fcandales. En vain l'impie ofe les imputer à la religion même : le chrétien y trouve un motif de plus d'adorer la providence.

D'ailleurs, fi l'abus du miniftère facerdotal a fouvent produit de grands maux, que de biens n'ont pas produits en même temps fa vigilance fur les mœurs, fes exhortations à la vertu, l'horreur qu'il infpiroit pour le crime, les confolations & les fecours qu'il donnoit aux malheureux ! Le mal eft connu par des effets éclatans ; le bien eft obfcur par une continuité uniforme. Le premier occupe malheureufement l'hiftoire ; le fecond fuit le cours habituel de la fociété.

Enfin ce mal eft venu de l'erreur, encore plus que des paffions. Il peut tourner en quelque forte aujourd'hui à la gloire des miniftres de l'autel ; puifque

les uns le confeſſent avec candeur, que les autres l'évitent avec ſoin, & que la plupart, connoiſſant mieux les devoirs de la ſociété civile & chrétienne, ſe montrent plus dignes de la confiance ou de l'eſtime publique.

La perfection eſt une belle chimère ici-bas. Mais tout gouvernement devoit ſe rectifier, & ſe rectifiera toujours davantage, par un examen réfléchi des anciennes fautes. Dans les fonctions de toute eſpèce, eccléſiaſtiques, politiques & civiles, les chutes d'autrui enſeignent l'art de ſe conduire ſagement.

Ceux qui altèrent ou affectent de déguiſer les faits hiſtoriques à cet égard, ſeront toujours ſoupçonnés d'un orgueil & d'un eſprit d'intérêt, d'autant plus mal entendus, que la vérité perce depuis long-temps les nuages, & que rien ne lui donne tant d'éclat que les vains manèges de l'imprudence pour

l'obſcurcir. Eſſentiellement amie de la religion, des lois, du bon ordre, elle ne tend qu'à inſpirer les vertus & les devoirs. On ne peut, ſans la dénaturer, la rendre favorable à la licence. Quiconque s'écarte, en écrivant, des principes fondamentaux du chrétien & du citoyen, eſt aveugle ou menteur ; & l'hiſtoire dépoſera contre lui.

Puiſſe-t-elle former par-tout des paſteurs dignes d'être cités pour modèles ; des magiſtrats, vrais organes de la juſtice ; des guerriers, généreux défenſeurs de l'état ; des ſujets fidèles à leur prince & zélés pour leur patrie ; des princes attentifs à mériter l'amour & le zèle de leurs ſujets ; des écrivains capables d'éclairer les nations ; des hommes enfin, dans chaque condition particulière, heureux par la ſageſſe, & utiles à la ſociété par le travail !

Si cet ouvrage excite ou entretient

dans quelques lecteurs le goût de la vérité & de la vertu, le ſuccès aura couronné mes efforts. S'il fournit à qui que ce ſoit un juſte motif de plainte, rien n'aura été plus contraire à mes intentions. Je me reprocherois la ſatire, autant que je rougirois de la flatterie.



TABLE
CHRONOLOGIQUE

De quelques faits principaux de l'Hiſtoire moderne, juſques au quinzième ſiècle.

Cette Table m'a paru néceſſaire, 1°. parce qu'ayant continué l'hiſtoire de l'empire romain juſqu'aux conquêtes des Arabes, j'ai rapporté d'avance pluſieurs faits conſidérables, poſtérieurs à l'époque de Clovis; 2°. parce que les premiers ſiècles de l'hiſtoire moderne offrent un mélange ſi confus, qu'il eſt impoſſible d'obſerver dans la narration un certain ordre, où le rapport des temps ſoit ſuffiſamment marqué. Je me borne aux choſes les plus eſſentielles.

Clovis défait les Romains près de Soiſſons, & s'empare de ce qui leur reſtoit dans la Gaule. C'eſt alors proprement que commence la monarchie françoiſe. Les Francs étoient déja établis à Tournai & aux environs; mais on ne ſait preſque rien de leurs premiers rois. Le nouveau conquérant ſe fit chrétien, en 486.



496, après la bataille de TOLBIAC ſur les Allemands.

507. ALARIC, roi des VISIGOTHS, vaincu à Vouillé par Clovis. Le vainqueur ſe rend maître de ce royaume, dont Toulouſe étoit la capitale; mais Théodoric, roi des Oſtrogoths, lui en reprend une partie par ſes généraux.

511. Mort de CLOVIS. La monarchie partagée entre ſes quatre fils. Ces partages furent longtemps funeſtes. Les guerres civiles ſe ſuccédèrent preſque ſans interruption.

526. Mort de THÉODORIC le Grand. Il avoit gouverné l'Italie en grand roi, tandis que les empereurs Romains ſe rendoient mépriſables. L'empereur JUSTIN mourut l'année ſuivante, & eut pour ſucceſſeur le célèbre JUSTINIEN, dont la réputation a ſurpaſſé le mérite.

533. Conquête de l'Afrique ſur les VANDALES, par BÉLISAIRE. Ce général de JUSTINIEN auroit pu relever l'empire, ſi les fondemens en avoient été moins ruineux. Il ne ſervoit qu'une cour dépravée & ingrate.

534. Fin du royaume des BOURGUIGNONS. Les rois

rois François partagèrent cette conquête, qui augmenta considérablement la monarchie.

Expédition de BÉLISAIRE en Italie. Il força dans Ravenne VITIGÈS, roi des Ostrogoths, & parut avoir rendu l'Italie à l'empire, en 540 ; mais l'empire ne pouvoit la garder long-temps. TOTILA, marchant sur les traces de THÉODORIC, obligea bientôt les Romains à se retirer. 537.

L'eunuque NARSÈS, envoyé par Justinien avec une bonne armée, défait TOTILA. L'Italie est enlevée aux Goths, que d'autres barbares remplaceront peu d'années après. 553.

Sous JUSTIN II, successeur de Justinien, ALBOIN établit en Italie le royaume des LOMBARDS. L'empire n'y conserve que l'EXARCHAT de Ravenne, & des places maritimes au midi. 568.

Commencement des guerres civiles excitées en France par les reines FRÉDÉGONDE & BRUNEHAUT. Jamais on ne vit plus d'horreurs. C'étoit moins le fruit de l'ambition de ces deux femmes, que de l'atrocité des mœurs 575.

générales, & des idées ſuperſtitieuſes qui corrompoient l'influence de la religion.

590. Saint GRÉGOIRE, ſurnommé le Grand. Ce pontificat eſt célèbre, ſoit par les vertus du pontiſe, ſoit parce qu'il eut beaucoup de crédit dans les cours. Il envoya les premiers miſſionnaires dans la Grande-Bretagne, que les Saxons & les Anglois avoient ſubjuguée depuis environ un ſiècle.

602. PHOCAS détrône l'empereur MAURICE. Révolution remarquable par des circonſtances affreuſes. HÉRACLIUS, qui détrôna Phocas en 610, vainquit les Perſes; mais il augmenta les maux de l'empire par un mauvais gouvernement, & par de nouvelles diſſentions théologiques.

622. L'HÉGIRE des Mahométans, ou fuite de MAHOMET. Ce redoutable impoſteur, obligé de s'enfuir de la Mecque, ne laiſſa pas de ſoumettre bientôt à ſa religion & à ſa puiſſance les Arabes ou Saraſins, dont il fit un peuple également fanatique & conquérant. Les CALIFES, ſes ſucceſſeurs, rois pontifes, ſubjuguèrent en très-peu de temps la Syrie, la Perſe & l'Afrique.

CONSTANTINOPLE assiégée par les SARASINS. On voit la capitale de l'empire déja menacée. Le feu grégeois, inventé par l'ingénieur Callinique, la sauva; mais les provinces succomboient de toutes parts. 672.

WAMBA, roi d'Espagne, détrôné par un concile de Tolède, sous prétexte de pénitence. Les évêques dominoient en Espagne; ils faisoient les lois : ils donnèrent l'exemple d'une entreprise inouie contre le souverain. 681.

Conquête de l'ESPAGNE par les SARASINS d'Afrique, appelés MAURES. Un héros du sang royal des Visigoths, PÉLAGE, se retira dans les montagnes des ASTURIES, & y fonda un petit royaume chrétien, d'où sortiront de redoutables ennemis des conquérans. 711.

Mort de PEPIN-HÉRISTEL. Il avoit régné glorieusement en France, avec le titre de maire du palais; car les rois FAINÉANS étoient sans pouvoir, & les maires avoient toute l'autorité. CHARLES-MARTEL, qui succéda à Pepin, son père, le surpassa encore par ses exploits. 714.

L'empereur LÉON L'ISAURIEN veut détruire le 725.

culte des images. Cette nouvelle héréſie des ICONOCLASTES excita les troubles les plus funeſtes : elle ſouleva les papes & les peuples contre l'empire.

732. CHARLES-MARTEL défait près de Tours les SARASINS. De l'Eſpagne, ils s'étoient jetés ſur la France. Ils l'auroient peut-être ſoumiſe à l'alcoran, ſi le héros François ne les eût taillés en pièces. Leurs guerres civiles contribuèrent enſuite au ſalut des états chrétiens.

752. PEPIN, fils de Charles-Martel, détrône la race de Clovis ou les MÉROVINGIENS. Ce fut en partie l'effet de la politique du pape ZACHARIE. Les papes vouloient ſe ſouſtraire à l'empire de Conſtantinople, & ſe délivrer de l'inquiétude que leur cauſoient les rois Lombards : ils comptoient ſur la France. Pepin paſſa deux fois en Italie, & força AÏSTULF ou ASTOLFE, roi des Lombards, à céder des places au ſaint-ſiège.

768. Mort de Pepin, qui laiſſe la couronne à ſes deux fils, CHARLEMAGNE & CARLOMAN. Le premier régna ſeul en 771. Ses expéditions,

ſes lois, ſon gouvernement, forment une époque des plus mémorables de l'hiſtoire.

Fin du royaume des LOMBARDS. Le pape ADRIEN avoit appelé Charlemagne contre le roi DIDIER, qui fut pris dans Pavie, ſa capitale. Ce royaume fut incorporé à la monarchie françoiſe. 774.

ABDÉRAME ou ALMANZOR, prince Arabe, enlève l'Eſpagne aux Califes, & la gouverne glorieuſement en qualité de roi. 778.

CONCILE DE FRANCFORT, célèbre par la condamnation du ſecond concile de Nicée, où le culte des images avoit été rétabli, en 787, ſous l'impératrice Irène. Charlemagne fit mal-à-propos le théologien dans cette affaire, où l'on ne comprit pas même le ſens du décret de Nicée. 794.

Le pape Léon III couronne Charlemagne EMPEREUR. On crut rétablir l'empire d'occident; il n'en reſtoit aucun veſtige. La puiſſance temporelle des papes, dont Pepin avoit jeté les fondemens, ſe trouva plus ſolidement établie. NICÉPHORE ayant détrôné Irène, s'accom- 800.

moda avec Charlemagne. Les limites des deux empires furent réglées.

807. HAROUN-AL-RASCHID, calife qui cultivoit & faisoit fleurir les sciences, cède Jérusalem à Charlemagne, par estime pour lui. Une des révolutions les plus remarquables dans l'esprit humain, c'est l'ignorance profonde où tombe l'Europe, tandis que les Arabes s'éclairent.

814. Mort de CHARLEMAGNE. Son empire embrassoit la France, l'Allemagne, l'Italie, la Catalogne, &c. Son fils, LOUIS LE DÉBONNAIRE, fut le jouet des factions, & n'y opposa qu'une dévotion pusillanime.

820. Premières incursions des NORMANDS ou DANOIS. Ces pirates, sortis des bords de la mer Baltique devoient être long-temps un des fléaux de l'Europe, & y produire de grandes révolutions.

827. EGBERT, roi de Wessex, qui s'étoit formé à la cour de Charlemagne, réunit sous sa domination en Angleterre, les sept petits royaumes Anglo-Saxons, qu'on appelle l'HEPTARCHIE.

L'empereur Louis, détrôné par ses fils rebelles, ou plutôt par des évêques qui le soumirent à la pénitence publique pour lui ôter la couronne. Il fut rétabli, mais n'apprit point à régner. 830.

Après la mort de Louis, ses trois fils, Lothaire, Louis le Germanique & Charles le Chauve partagent la monarchie. Nouvelle source de guerres civiles. 840.

Les Normands pénètrent jusqu'auprès de Paris. Leurs incursions devinrent sans cesse plus terribles. Le roi Charles le Chauve les renvoyoit avec de l'argent ; c'est-à-dire, leur donnoit envie de revenir, & étoit incapable de leur résister. L'Angleterre étoit dévastée comme la France. 845.

Divorce de Lothaire, roi de Lorraine. Ce fut le sujet de sa fameuse dispute avec le pape Nicolas I, qui donna l'exemple des plus violentes mesures contre les têtes couronnées. Les querelles avec Rome deviendront plus fréquentes de jour en jour ; & les papes l'emporteront sur les rois. Nicolas excommunia le patriarche Photius. Origine du schisme des Grecs. 860.

871. Règne du grand ALFRED en Angleterre. C'eſt le prodige de ſon ſiècle avec CHARLEMAGNE.

877. Mort de CHARLES LE CHAUVE, devenu empereur. On peut regarder ſon règne comme l'époque du GOUVERNEMENT FÉODAL, qui perpétua long-temps l'anarchie & les violences.

885. Siège de Paris par les NORMANDS. La ville ſe défendit deux ans. CHARLES LE GROS fit une paix honteuſe avec les barbares. CHARLES LE SIMPLE fut contraint de leur céder, en 912, le pays qu'on appelle de leur nom la Normandie. ROLLON, leur chef, y régna glorieuſement avec le titre de duc.

910. Réforme de CLUNI. C'eſt alors que les moines, avec des mœurs reſpectables devinrent très-puiſſans, parce que le clergé étoit très-corrompu, & les peuples très-ſtupides.

912. CONRAD, duc de Franconie, élu roi par les Allemands. Ainſi la maiſon de France perd l'Allemagne. Charles le Simple, à qui cette couronne devoit revenir, n'étoit qu'un fantôme de roi. Les ſeigneurs François le dé-

pouilloient ſans peine : il mourut en priſon. (929).

RAMIRE II, roi de Léon & des Aſturies, défait les Maures à Simencas; bataille fameuſe. 938.
Les Maures d'Eſpagne étoient diviſés par des guerres civiles, dont les chrétiens profitèrent, quoique peu unis entre eux. Les progrès de ces derniers étoient lents; mais leur courage ſe fortifioit avec l'eſpérance.

OTTON LE GRAND, couronné roi d'Italie, & 961.
empereur l'année ſuivante. Il étoit fils de HENRI L'OISELEUR, duc de Saxe, qu'on avoit élu roi d'Allemagne. JEAN XII appela Otton en Italie contre Bérenger, qui tyranniſoit ce pays. L'empire fut donné aux Allemands, à-peu-près de la même façon qu'il avoit été donné aux François. Mais bientôt le pape révolta Rome; l'empereur la ſubjugua. Sous les Ottons le clergé devint très-puiſſant en Allemagne, & l'hérédité des fiefs s'y établit.

Depuis quelque temps, les pontifes participoient à la dépravation des mœurs, & l'augmentoient par leur exemple. L'ignorance, la ſuperſtition, les ſcandales & les

crimes étoient à leur comble. C'eſt néanmoins dans ce ſiècle que le chriſtianiſme s'établit en Danemarck, en Suède, en Pologne, en Ruſſie, en Hongrie, &c.

987. HUGUES CAPET parvient à la couronne de France, & la race des CARLOVINGIENS eſt détrônée. Cette race, comme la première, étoit tombée dans le mépris par la foibleſſe des princes. La maiſon régnante aujourd'hui deſcend de Hugues Capet, dont l'aïeul & le grand-oncle avoient déja eu le titre de rois. Robert le Fort, duc de France ſous Charles le Chauve, eſt la tige de cette auguſte maiſon.

998. ROBERT, fils de Hugues Capet, excommunié par Grégoire V. Cette excommunication le força de quitter ſa femme.

1017. Les DANOIS, ſous CANUTE, roi de Danemarck, ſubjuguent l'Angleterre. Canute y régna en grand prince. Son père SWEYN, avoit commencé la révolution.

1029. Des aventuriers de Normandie fondent en Italie la ville d'Averſe. Ces gentilshommes NOR-

MANDS, animés de l'ancien esprit de leur nation, sont les fondateurs du royaume des DEUX-SICILES, fruit de leur ambition & de leur courage.

PAIX DE DIEU, publiée par les évêques sous 1033. Henri I, roi de France. Cette institution bisarre prouve l'excès des désordres & des calamités, & l'impuissance d'y mettre remède.

Mort de SANCHE, roi de Navarre, surnommé 1035. le Grand, parce qu'il avoit fait des conquêtes sur les Maures. Il partagea ses états entre ses quatre fils. Voilà quatre petits royaumes chrétiens en Espagne : LÉON, NAVARRE, CASTILLE, ARAGON. Source de guerres civiles.

SCHISME DES GRECS, consommé par le pa- 1054. triarche CÉRULARIUS, que le pape LÉON IX ne ménagea point. La cour de Constantinople étoit un théâtre de crimes. La fameuse impératrice ZOÉ vivoit alors.

Les GENTILSHOMMES de Normandie établis en 1058. Italie enlèvent la SICILE aux Sarasins. Cette famille de héros ne cessoit de s'agrandir.

Conquête de l'ANGLETERRE par GUILLAUME, 1066.

duc de Normandie. Il ſubjugua entièrement la nation par une cruelle politique.

1073. HILDEBRAND, pape, ſous le nom de GRÉGOIRE VII. Nul pontificat n'eſt plus célèbre par les entrepriſes contre les couronnes. On voit un ſyſtème de monarchie univerſelle formé par ce pontife, qui travailla moins efficacement à réformer les mœurs du clergé, qu'à ébranler la conſtitution des états.

1076. L'empereur HENRI IV (de la maiſon de Franconie) excommunié & dépoſé par Grégoire VII. Alors commence la guerre du ſacerdoce avec l'empire, dont les circonſtances font horreur. Le pape étoit ſoutenu par les Normands, devenus vaſſaux du faint-ſiège, & par la fameuſe Comteſſe MATHILDE, qui lui fit donation de ſes états. Il mourut en 1085. Ses ſucceſſeurs ſuivirent ſes traces.

1085. LE CID prend Tolède ſur les Maures. Les chrétiens d'Eſpagne faiſoient toujours du progrès. Le royaume de PORTUGAL commença en 1132.

1095. CROISADE prêchée par URBAIN II, au concile

de Clermont, où il excommunia le roi de France, Philippe I. Les croisades font connoître parfaitement l'esprit qui régnoit alors. Celle-ci se termina par la prise de Jérusalem, en 1099; conquête très-peu solide.

HENRI IV, détrôné par son fils HENRI V, que PASCAL II avoit poussé à la révolte. C'étoit la suite de la querelle de Grégoire VII. Le nouvel empereur la continua cependant. Pascal rompit en 1112 un accord qu'il avoit fait pour les investitures; & la guerre se ralluma. 1105.

Guerre de LOUIS LE GROS, roi de France avec HENRI I, roi d'Angleterre & duc de Normandie. C'est le commencement des guerres si longues entre ces deux couronnes. Elles étoient inévitables, dès que le roi d'Angleterre possédoit un grand fief en France. 1115.

Fin de la guerre des INVESTITURES, par un accommodement singulier entre Calixte II & Henri V. Mais la coutume de soulever les sujets par l'excommunication des souverains, troublera long-temps l'Europe. 1122.

Schisme d'ANACLET, qui disputoit la papauté 1130.

à INNOCENT II. Le célèbre ſaint BERNARD fit reconnoître Innocent. Il y eut des guerres à ce ſujet. Innocent, priſonnier de ROGER, roi de SICILE, lui confirma ce titre de roi, qu'Anaclet lui avoit donné.

1140. ABÉLARD, condamné à Sens. BÉRENGER l'avoit été en France & à Rome, vers le milieu du ſiècle précédent. Nous le remarquons, comme l'époque de la fauſſe DIALECTIQUE, d'où ſont nées tant d'erreurs & tant de diſputes funeſtes. Les études ſe ranimoient; & l'on n'en connoiſſoit pas de meilleures. ARNAUD DE BRESCIA dogmatiſoit par fanatiſme. Adrien IV le pourſuivit : il fut brûlé en 1155. Ainſi recommencent les héréſies, qui deviendront plus dangereuſes à meſure que les diſputes s'enflammeront.

1146. Seconde CROISADE, prêchée par ſaint Bernard. LOUIS LE JEUNE & CONRAD III, premier empereur de la maiſon de Souabe, paſſèrent en Aſie avec de grandes armées. Défaits par les Turcs, l'un après l'autre, ils revinrent en 1149.

1156. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, empereur. Il s'ef-

força plusieurs fois en vain de dompter l'esprit de liberté & de révolte, qui se répandoit dans la Lombardie. En 1176, les Milanois défirent l'empereur. C'est le temps où le peuple sortoit par-tout de la servitude, en achetant des AFFRANCHISSEMENS. Le gouvernement MUNICIPAL s'établissoit dans les villes; les bourgeois acquéroient du sentiment & de l'industrie. VENISE, déja puissante par le commerce, soutint Adrien IV contre l'empereur Frédéric.

Commencement de la querelle de HENRI II, roi d'Angleterre, avec THOMAS BECKET, (Saint Thomas de Cantorbéry) au sujet des immunités ecclésiastiques. Henri étoit le roi le plus puissant de l'Europe; il possédoit plusieurs provinces de France : cette querelle le rendit malheureux. 1164.

Troisième CROISADE contre SALADIN, qui venoit de prendre Jérusalem. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE mourut dans cette expédition. PHILIPPE-AUGUSTE & RICHARD, roi d'Angleterre, y eurent peu de succès. Tout se réduisit à la prise d'ACRE. Richard, à son retour, en 1192, fut retenu prisonnier par l'empe- 1188.

reur Henri VI. Philippe-Auguſte, qui l'avoit devancé, profita de ſon abſence pour lui faire tout le mal qu'il put.

1196. L'empereur HENRI VI, maître de la SICILE, dont il avoit épouſé l'héritière. C'eſt la principale ſource de la haine des papes pour la maiſon de Souabe, qu'ils ne vouloient pas ſouffrir en Italie.

1198. Commencement du pontificat d'INNOCENT III, qui, à certains égards, ſurpaſſa Grégoire VII. Il débuta par mettre la France en interdit, pour un divorce du roi.

1202. PHILIPPE-AUGUSTE confiſque les provinces que JEAN, roi d'Angleterre, poſſédoit en France. Cette confiſcation fut exécutée par les armes. Jean étoit auſſi lâche que violent.

1204. CONSTANTINOPLE priſe dans la quatrième CROISADE. Baudouin, comte de Flandre, en étoit le chef, & fut empereur de Conſtantinople. Les croiſés avoient toujours eu des vues ſur cette ville, en paroiſſant ne s'armer que contre les infidèles. VENISE eut beaucoup de part à cette expédition ; elle y gagna la Morée & Candie.

Croiſade

Croiſade contre les ALBIGEOIS. Le comte de Toulouſe, Raimond, fut la victime de cette atrocité. L'INQUISITION prit alors naiſſance, pour mettre le comble aux barbaries. 1208.

Innocent III, brouillé avec JEAN, roi d'ANGLETERRE, donne ce royaume à Philippe-Auguſte. Jean ſe fit vaſſal du pape, qui changea alors de diſpoſitions. Les ſeigneurs Anglois, révoltés, obligent leur roi, en 1215, à ſigner la GRANDE-CHARTE. 1212.

Commencement des ORDRES MENDIANS. Cet établiſſement d'Innocent III influa beaucoup dans les affaires de l'égliſe. Les UNIVERSITÉS s'établiſſoient. On défendoit de lire la métaphyſique d'ARISTOTE. L'étude du DROIT ROMAIN préparoit une révolution politique. 1215.

Mort de PHILIPPE-AUGUSTE. Sa politique avoit augmenté le pouvoir de ſa couronne. 1223.

GRÉGOIRE IX excommunie FRÉDÉRIC II. Cet empereur fut ſans ceſſe expoſé aux entrepriſes de la cour de Rome, qui vouloit la ruine de la maiſon de Souabe. Il acquit Jéruſalem par 1227.

un traité avec le ſultan d'Égypte, & fut cependant excommunié de nouveau.

GENGHIZ-KAN, qui venoit de mourir, avoit établi en Aſie, & dans une grande partie de la Chine, la domination des Tartares MOGOLS.

1236. Saint FERDINAND, roi de Caſtille, enlève Cordoue aux Maures. Il leur prit enſuite Séville. JACQUES I, roi d'Aragon, leur enleva auſſi Valence. Ces deux princes furent légiſlateurs. Le règne d'ALPHONSE LE SAGE, roi de Caſtille, en 1252, n'eſt pas moins célèbre. Les ſciences commencèrent à naître en Eſpagne. — Le royaume de Navarre avoit paſſé, en 1234, au comte de Champagne.

1245. Concile général de Lyon, où FRÉDÉRIC eſt dépoſé par INNOCENT IV. Grégoire IX, quelques années auparavant, avoit offert l'empire à ſaint LOUIS pour ſon frère; & le vertueux roi l'avoit refuſé. L'empereur ſe ſoutint par ſon courage: il mourut en 1250. Les querelles avec Rome, depuis Henri IV, anéantiſſoient la dignité impériale.

1248. Croiſade de ſaint LOUIS. Malgré ſa vertu hé-

roïque, il fut prisonnier en Égypte, & il ne put rien faire en Palestine.

Fin du CALIFAT. Depuis long-temps les Califes n'avoient presque plus qu'un grand titre sans pouvoir. Un petit fils de Genghiz-Kan s'empara de leur capitale. 1258.

Les Latins perdent CONSTANTINOPLE, que MICHEL PALÉOLOGUE leur enlève. Cet empire se réduisoit presque à la ville seule. 1261.

HENRI III, roi d'Angleterre, dépouillé par les seigneurs. Saint Louis avoit été choisi pour arbitre entre ce roi & les rebelles; mais le comte de Leicester éluda sa sentence. On trouve ici l'époque de la chambre des COMMUNES. 1264.

CHARLES D'ANJOU détrône CONRADIN, roi de NAPLES & de SICILE. Conradin étoit petit-fils de Frédéric II; & Clément IV avoit donné son royaume au prince François, qui le fit décapiter. 1266.

Mort de saint LOUIS en Afrique, où la dévotion des croisades l'avoit entraîné. 1270.

1273. RODOLPHE DE HABSBOURG, empereur. C'eſt l'origine de la grandeur de la maiſon d'AUTRICHE. Il dépouilla le roi de Bohême, Ottocar, & donna l'Autriche à un de ſes fils.

1282. VÊPRES SICILIENNES. Tous les François furent maſſacrés en Sicile. PIERRE III, roi d'ARAGON, s'empara de ce royaume, qui fut ſéparé de celui de NAPLES.

1293. ÉDOUARD I, roi d'Angleterre, reçoit l'hommage de l'ÉCOSSE. Ce fut l'effet de la violence jointe à une politique ambitieuſe. PHILIPPE LE BEL confiſqua & prit la Guienne ſur ce prince.

1294. Pontificat de BONIFACE VIII. Ce fut un émule d'Innocent III. Ses diſputes avec PHILIPPE LE BEL font époque.

1300. OTHMAN établit l'empire des TURCS, qui s'accrut rapidement ſous ſes ſucceſſeurs. La maiſon OTHOMANE deſcend de lui.

1302. ÉTATS GÉNÉRAUX en France, où les COMMUNES ſont pour la première fois convoquées. L'aſſemblée nationale ſe déclara contre les

prétentions énormes du pape, qui avoit excommunié le roi & vouloit le dépofer.

ROBERT BRUCE délivre l'ÉCOSSE du joug de l'Angleterre. 1306.

Commencement de la république des SUISSES. La maifon d'Autriche les opprimoit. Trois cantons donnèrent l'exemple d'une liberté, qui a été le prix d'une valeur héroïque. 1308.

CLÉMENT V transfère le faint-fiège à AVIGNON, où régnèrent fept papes François. 1309.

Mort de PHILIPPE LE BEL. Il affermit le trône; mais il commit beaucoup d'injuftices. Le PARLEMENT fut fixé à Paris fous ce règne. 1314.

LE DANTE meurt. Après lui PÉTRARQUE & BOCACE perfectionnèrent la langue italienne. Les autres peuples n'avoient point de goût. 1321.

L'empereur LOUIS DE BAVIÈRE, excommunié par JEAN XXII. Cette grande querelle renouvela les anciens fcandales. 1323.

ÉDOUARD II détrôné en Angleterre. Le fameux ÉDOUARD III, fon fils, lui fuccède. 1326.

1328. PHILIPPE DE VALOIS, roi de France. Édouard III étoit plus proche parent du dernier roi, mais par les femmes. La loi SALIQUE triompha heureusement. Les deux compétiteurs bientôt furent en guerre. L'Anglois gagna la bataille navale de l'ÉCLUSE, en 1340, la bataille de CRÉCI, en 1346; il prit ensuite Calais.

1356. Bataille de POITIERS, où Jean, roi de France, est prisonnier des Anglois. La France, & Paris sur-tout, devinrent un théâtre d'affreux désordres.

La même année, l'empereur CHARLES IV établit sept ÉLECTEURS par sa *bulle d'or*.

1368. PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, détrôné par Henri de TRANSTAMARE, son frère naturel.

1370. CHARLES V (le Sage) chasse de France les Anglois, par le moyen de ses généraux, surtout de DU GUESCLIN. Ce siècle est l'époque la plus brillante de la CHEVALERIE.

1379. Grand SCHISME D'OCCIDENT, après la mort de Grégoire XI. Ce furent quarante années

de maux publics pour la religion & pour les peuples.

JEANNE, reine de NAPLES, dépoſée par Urbain VI. Elle donna ſon royaume au duc d'Anjou, qui ne put s'y établir. Durazzo s'en étoit emparé. 1380.

La même année, mourut CHARLES V, un des plus grands rois qu'ait eu la France. Jamais elle ne fut auſſi malheureuſe que ſous le long règne de CHARLES VI, ſon fils.

JAGELLON ou ULADISLAS V, roi de POLOGNE. 1386.
Il unit à cette couronne le grand duché de Lithuanie, & d'autres états qui lui appartenoient.

BAJAZET I, fils d'Amurath, ſultan des Turcs, 1390.
aſſiège CONSTANTINOPLE. On traita, & il ſe retira. Mais ce terrible ennemi des chrétiens auroit enſuite anéanti l'empire grec, ſi on ne lui avoit ſuſcité un rival tel que TAMERLAN, qui le vainquit en 1402.

Bataille de NICOPOLIS, où SIGISMOND, roi de 1396.
Hongrie, eſt défait par les Turcs. C'eſt le

même Sigiſmond qui fut empereur en 1410, & qui fit aſſembler le fameux concile de Conſtance, où finit le grand ſchiſme.

1399. RICHARD II, détrôné en Angleterre par HENRI IV, dont le fils, Henri V, devint ſi redoutable à la France, par les guerres qu'il lui ſuſcita.

Fin de la Table chronologique.

COMME les principales puiſſances qui figurent dans l'hiſtoire générale des premiers ſiècles, & qui forment preſque tout le ſyſtême politique de l'Europe, ſont les papes, les rois de France, les empereurs d'Allemagne & les rois d'Angleterre, les tables chronologiques ſuivantes peuvent avoir une utilité particulière.

Les chiffres marquent l'année de lamort.

PAPES

LES PLUS CÉLÈBRES

Depuis GRÉGOIRE II, juſques au grand ſchiſme.

GRÉGOIRE II appela en Italie Charles-Martel. 731

GRÉGOIRE III ſuivit le même plan de politique. 741

ZACHARIE décida que Pepin devoit être roi. 752

ÉTIENNE III, obtint de Pepin la donation de l'Exarchat. 757

PAUL I, brouillé avec Didier, roi des Lombards. 767

ÉTIENNE IV appela Charlemagne contre les Lombards. 772

ADRIEN I reçut pompeuſement ce prince à Rome, le ménagea toujours, & fut comblé de ſes bienfaits. 795

LÉON III le couronna empereur. 816

ÉTIENNE V n'attendit point que Louis le Débonnaire confirmât ſon élection. 817

PASCHAL I imita cette entrepriſe. Tous deux firent des excuſes. 824

. . . .

GRÉGOIRE IV ſe joignit aux enfans rebelles de Louis. 844

SERGIUS II brava l'empereur Lothaire. 847

LÉON IV défendit Rome contre les Saraſins. 855

BENOÎT III, élu malgré l'empereur. 858

NICOLAS I, très-entreprenant. Il s'érigea en juge du roi Lothaire, & de tous les évêques; il excommunia Photius, patriarche de Conftantinople. 865

ADRIEN II prit parti contre Charlesle Chauve. 872

JEAN VIII prétendit donner l'empire à ce prince: il contribua à faire Bofon roi de Provence. 882

ÉTIENNE VI couronna empereur le duc de Spolète. 891

. . . .

SERGIUS III déshonora le faint-fiège, & eut malheureufement quelques imitateurs. 912

. . . .

JEAN X couronna empereur Bérenger. 928

. . . .

JEAN XII, pape à dix-huit ans. Il appela en Italie Otton le Grand, & le couronna empereur; il fe révolta enfuite. 963

aux Normands, de ce qu'ils pourroient conquérir. 1061

Alexandre II, élu par le moyen d'Hildebrand, ſans l'aveu de la cour impériale. Il favoriſa Guillaume le Conquérant dans ſon entrepriſe contre l'Angleterre. 1073

Grégoire VII, (Hildebrand) zélé pour la réformation du clergé; ennemi déclaré des couronnes. 1085

Victor III ſuivit la querelle des inveſtitures. 1087

Urbain II prêcha la croiſade en France, après avoir excommunié le roi Philippe I. 1099

Paschal II acheva la ruine de l'empereur Henri IV, en excitant ſon fils à la révolte. 1118

Gélase II. L'empereur Henri V lui oppoſa l'antipape Bourdin. 1119

Calixte II excommunia de nouveau l'empereur. 1124

Honorius II excommunia Conrad, compétiteur de Lothaire pour l'empire. 1130

INNOCENT III, terrible aux puiſſances; auteur de la croiſade des Albigeois & de l'inquiſition; plus maître à Rome qu'aucun pape. 1216

HONORIUS III exigea de Frédéric II, que le royaume des deux-Siciles ne pût être uni à l'empire. 1227

GRÉGOIRE IX perſécuta Frédéric, & offrit l'empire à ſaint Louis. 1241

INNOCENT IV, ennemi mortel de Frédéric, qu'il dépoſa dans le concile de Lyon. Il fit prêcher enſuite une croiſade contre l'empereur Conrad IV. 1254

ALEXANDRE IV, en guerre avec Mainfroi, pour le royaume de Naples. 1261

URBAIN IV donna ce royaume. 1264

CLÉMENT IV, auteur de la révolution qui fit périr Conradin, roi de Naples. 1268

GRÉGOIRE X confirma l'élection de Rodolphe de Habſbourg à l'empire, & l'excommunia enſuite. 1276

. . . .

Nicolas III, un des auteurs du complot contre Charles d'Anjou, roi de Naples. 1280

Martin IV, favorable à Charles d'Anjou, donna le royaume du roi d'Aragon, Pierre III. 1285

. . . .

Célestin V, dont le ſucceſſeur, Caïétan, l'engagea à ſe démettre, en 1294, & le fit mourir en priſon.

Boniface VIII (Caïétan). Il voulut détrôner Philippe le Bel, & impoſer la loi aux couronnes. 1303

Benoît XI leva l'excommunication de Philippe. 1304

Clément V, dévoué à Philippe le Bel; deſtructeur des Templiers; fixé à Avignon. 1314

Jean XXII, célèbre par ſes exactions, & par ſa querelle avec l'empereur Louis de Bavière. Il acquit Bologne & trompa les Bolonois. 1334

Benoît XII pourſuivit la querelle avec Louis de Bavière. 1342

Clément VI ordonna d'élire un autre empereur. Il profita des malheurs de Jeanne, reine de Naples, pour acheter Avignon. 1352

Innocent VI. L'Angleterre, révoltée des taxes de la cour pontificale, lui refusa le tribut auquel s'étoit soumis le roi Jean. 1362

Urbain V, alla à Rome, & revint à Avignon. 1370

Grégoire XI s'établit à Rome, & s'en repentit. 1378

Grand schisme d'Occident.



ROIS DE FRANCE,

Depuis PEPIN, *jusqu'à* CHARLES *VI.*

Je commence cette liste à la seconde race, parce que dans la première, après Clovis, on ne voit que partages & confusion.

PEPIN LE BREF, grand Prince. 768

CHARLEMAGNE, empereur; le prodige de son siècle. 814

LOUIS I (le Débonnaire), empereur, foible & malheureux. 840

CHARLES II (le Chauve), empereur, ambitieux sans mérite. 877

LOUIS II (le Bégue), dépouillé en partie par les seigneurs. 879

LOUIS III & CARLOMAN, dépouillés de même. 884

CHARLES le Gros, empereur, incapable de régner. 888

EUDES (grand-oncle de Hugues Capet), préféré à Charles le Simple. 898

CHARLES III (le Simple), ſans pouvoir, détrôné en 922.

RAOUL, par élection; il prodigua les fiefs. 936

LOUIS IV (d'Outremer), battu par ſes vaſſaux. 954

LOTHAIRE, preſque ſans domaine. 986

LOUIS V (le Fainéant). 987

Fin de la ſeconde race.

RACE

DES CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET, prince habile. 996

ROBERT, bon & foible. 1031

HENRI I, auſſi foible. 1060

PHILIPPE I, mépriſé, parce qu'il n'eut aucune part aux grands événemens de ſon règne. 1108

LOUIS VI (le Gros), acquit de l'autorité. 1137



EMPEREURS D'ALLEMAGNE,

Jusqu'à WENCESLAS.

LA maison de France perdit l'empire & le royaume d'Allemagne, à la mort de l'empereur Louis IV, en 912. Les Allemands élurent roi CONRAD, duc de Franconie, qui eut pour successeurs

HENRI I, (l'Oiseleur), duc de SAXE. 936

OTTON I (le Grand), fils de Henri, couronné par Jean XII; imitateur de Charlemagne. 973

OTTON II, fils d'Otton I. 983

OTTON III, fils du précédent. 1001

HENRI II, de la même maison. 1024

CONRAD II, de FRANCONIE. 1039

HENRI III, fils du précédent. 1056

HENRI IV, fils de Henri III. 1106

HENRI V, fils de Henri IV. 1125

LOTHAIRE, de Suplenbourg. 1137

CONRAD III, de SOUABE. 1152

ROIS D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Normands, jufqu'à Henri V.

GUILLAUME I (le Conquérant). 1087

GUILLAUME II (le Roux), méchant roi. 1110

HENRI I, ufurpateur habile. 1135

ÉTIENNE, autre ufurpateur, moins heureux. 1154

HENRI II (Plantagenet), très-puiffant, mais malheureux par la difpute fur les immunités eccléfiaftiques. 1189

RICHARD I, guerrier fans prudence. 1199

JEAN (Sans-terre), dépouillé par Philippe-Augufte; affujetti par les feigneurs; vaffal volontaire du pape. 1216

HENRI III, dévot foible, jouet des feigneurs. 1272

ÉDOUARD I, politique & entreprenant, vainqueur de l'Écoffe. 1307

ÉDOUARD II, esclave de ses favoris ; détrôné par sa femme & par son fils. 1327

ÉDOUARD III. Règne glorieux, funeste à la France. 1377

RICHARD II, déposé & assassiné. 1399

HENRI IV, usurpateur, avec du mérite, père de Henri V, qui se fit couronner roi de France. 1413

Fin des Tables chronologiques.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Sur l'établissement des Barbares dans l'empire romain.

PARMI tant de révolutions sanglantes qui ont changé la face du monde, il n'en est aucune plus digne de fixer les regards de la politique, & même de la philosophie, que celle qui a renversé l'empire romain, & élevé sur ses ruines les monarchies de l'Europe. La gloire, la grandeur, les forces, les lumières de cet empire fameux, tout périt en peu de temps. Des barbares inconnus ou méprisés détruisent l'ouvrage des siècles, l'ouvrage d'une infinité de héros & de génies immortels. Ils triomphent de Rome, s'emparent de ses provinces, en font des états indépendans, y établissent leurs lois & leurs préjugés avec leur puissance. Les causes & les effets d'un événement si mémorable fourniroient matière à plusieurs volumes : je vais les réunir en un seul tableau, me bornant à quelques réflexions utiles, & ne cherchant dans l'histoire que ce qui peut éclairer la raison & inspirer la sagesse.

La ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions.

Cette révolution s'explique par les causes morales.

Le nom romain nous en impose. Peu s'en faut que nous ne gémissions sur les ruines de l'empire, que nous n'abhorrions ses destructeurs comme des monstres également vils & détestables. Mais le colosse qui écrasoit les nations & qui s'étoit formé de leurs débris, doit-il donc nous intéresser davantage que les peuples dont le sang coule dans nos veines? Les Honorius, les Arcadius, & les héritiers de leur lâcheté & de leur stupide imprudence, sont-ils plus dignes de notre vénération que les Alaric, les Ataulfe, les Clovis, les Odoacre, les Théodoric, les Totila, les Alboin, les Autharic, &c? Le joug des empereurs valoit-il mieux que celui des nouveaux fondateurs de monarchies? Enfin ne doit-on pas regarder les victoires & l'établissement fixe des barbares, comme une suite des causes morales, dont l'influence produit tôt ou tard l'élévation & la chute des empires? Nous en jugerons par l'histoire. Retournons un moment sur nos pas; rappelons-nous quelques idées importantes, éparses dans la première partie de cet ouvrage: elles sont le germe des conséquences qui nous restent à développer.

Comment les Romains avoient acquis leur empire.

C'est à ses mœurs, autant qu'à sa politique & à ses armes, que Rome étoit redevable de sa fortune. La noblesse des sentimens, l'amour de

la liberté & de la patrie, la passion de la gloire, la constance invincible dans les travaux, le mépris des dangers & de la mort, l'obéissance aux lois, & sur-tout la discipline militaire, avoient étendu & cimenté ses conquêtes. Ses injustices même étoient revêtues d'une certaine majesté brillante, & le *peuple roi* faisoit respecter sa tyrannie.

Comment & à quel point ils se corrompirent.

Les richesses produisirent à Rome ce qu'elles ont produit par-tout : le luxe corrompit les mœurs, & l'ambition des grands acheta les suffrages de la multitude; la liberté s'éteignit dans le sang des citoyens; les guerres civiles ne se calmèrent que par la domination d'un maître; l'intérêt fit des courtisans, & la force des esclaves; les légions devinrent les instrumens du despotisme, & se crurent en droit de disposer de la souveraineté; les prétoriens, toujours vendus au plus offrant, se jouèrent de la vie des princes comme des lois de la république; en un mot, sous la forme de l'ancien gouvernement, on vit régner le crime & les abus les plus monstrueux. Un sénat avili, des magistrats sans autorité ou sans honneur, des troupes sans frein, un peuple lâche, opprimé & insolent, s'abandonnèrent à tous les désordres. L'air de la cour auroit suffi pour infecter la nation : la

débauche, la ſcélérateſſe, & preſque tous les vices, étoient ordinairement ſur le trône.

Quelques grands empereurs ne remédièrent au mal qu'en paſſant.

Quelques grands hommes, parvenus au rang ſuprême, retracèrent l'image des vertus antiques. Rome ſembla renaître : mais telle que ces malades qu'on a tirés des bords du tombeau, ſans extirper le principe de mort attaché à leur ſubſtance, ſa rechute fut affreuſe dès que les ſources de la corruption ſe rouvrirent.

Licence affreuſe des ſoldats.

Les armées, qui créoient des princes pour en extorquer d'immenſes largeſſes, & qui les maſſacroient pour extorquer les mêmes ſommes de leurs ſucceſſeurs, en vinrent à ce point de licence, où le nom de diſcipline eſt un ſignal de révolte. Ce n'étoient plus les ſoldats, c'étoient les oppreſſeurs de la patrie; ce n'étoient plus des citoyens armés pour la défenſe commune, c'étoient des brigands effrénés & inſatiables de rapines. Encore avoit-on enrôlé parmi eux un grand nombre de ces barbares, dont les compatriotes & les frères venoient fondre ſur les provinces. Les ennemis trouvoient juſques dans les légions, des hommes empreſſés à les recevoir.

Vices & misère du peuple.

Tandis qu'une milice dangereuſe gardoit ou ruinoit les frontières, le peuple dans les capitales, loin de la guerre qu'il ne connoiſſoit plus,

ignoroit presque également le travail, si nécessaire au maintien des mœurs. Indigent & oisif, il vivoit des distributions, des prodigalités, qu'une mauvaise politique avoit établies pour capter sa bienveillance. Il exigeoit *du pain & des jeux*, non comme le salaire ou le soulagement de ses sueurs, mais plutôt comme le fruit & l'aliment de ses vices; prêt à se révolter quand les besoins de l'état empêchoient de lui payer ce tribut. L'italie, changée en jardin par un faste asiatique, refusoit de nourrir ses habitans. Qu'un malheur fît manquer les flottes d'Afrique & de Sicile, malheur fréquent au milieu des troubles & des guerres: le peuple ne respiroit que séditions. Qu'un ennemi parût aux portes de la ville: le peuple ne savoit ni obéir ni combattre. Rome n'avoit plus de Romains.

Quand Constantin eut fondé sa nouvelle capitale, & que, par un orgueil imprudent, il y eut attiré presque toutes les richesses de l'état, l'occident épuisé tomba dans une espèce d'anéantissement. On assure néanmoins qu'au temps de la prise de Rome par Alaric, le revenu de plusieurs familles montoit au-delà de quatre millions de notre monnoie, & que les familles du second ordre avoient au moins un

Etat déplorable de l'occident, après la fondation de Constantinople.

million de rente. En rabattant même beaucoup de ce calcul, c'eſt une preuve évidente que le petit nombre dévoroit la ſubſtance de la nation; qu'un luxe abominable multiplioit ſans ceſſe les crimes, aggravoit ſans ceſſe la miſère; & que les provinces étoient la proie des courtiſans, des magiſtrats & des financiers.

Brigandages publics.

En effet, l'hiſtoire ne préſente qu'un tableau de concuſſions & de brigandages. Le fameux impôt du *chryſargire*, établi ſur les choſes les moins ſuſceptibles de taxe, ſur la mendicité même en quelque ſorte, flétrit la mémoire de Conſtantin. Pluſieurs lois, en particulier celles des imbécilles enfans de Théodoſe, parurent mettre un frein à l'injuſtice. Mais les lois n'étoient plus que des paroles mépriſées : jamais l'injuſtice ne fut plus criante ni plus impunie. Les miniſtres, les femmes, les eunuques, les valets de cour, ſacrifioient tout à leurs paſſions, ſous le nom ſacré de la puiſſance impériale : ce nom n'annonçoit que tyrannie.

Révolutions continuelles.

Qu'on réfléchiſſe ſeulement ſur deux points d'hiſtoire inconteſtables. Dans un eſpace de cinquante ans, après Alexandre Sévère, plus de cinquante céſars ou auguſtes ſont proclamés, ſont égorgés par les gens de guerre, auſſi prompts à la révolte & au meurtre qu'in-

différens pour la gloire & pour l'état. D'un autre côté, l'infâme trahiſon devient une des principales reſſources du gouvernement. On envoie des aſſaſſins contre les princes étrangers dont on craint les armes : on les attire même dans le piège par les dehors de l'amitié, & l'hoſpitalité eſt homicide; l'hoſpitalité, autrefois ſi ſainte parmi les Romains! l'hoſpitalité, que les barbares exerçoient avec une franchiſe généreuſe! Le règne de Valens fournit deux exemples de rois ainſi maſſacrés au ſortir de table. Étrange manière d'arrêter les entrepriſes de ces peuples conquérans, tandis qu'on n'avoit pas honte de leur payer des tributs, & d'acheter la paix en leur faiſant déſirer la guerre!

Trahiſons employées contre les barbares.

Faut-il donc s'étonner que la vertu & l'honneur diſparoiſſant à la cour, dans les armées, dans les emplois, un peuple malheureux & avili ne conſervât que le nom ſeul de Romain; que ce nom, devenu commun à tous les ſujets de l'empire, ne réveillât dans aucun les ſentimens de l'ancienne Rome; que les eſprits, autrefois ſi ardens pour les intérêts publics, ne s'enflammaſſent que pour des factions de cochers & pour des querelles de théologie; enfin, que les haines de religion, achevant d'éteindre le patriotiſme, devinſſent une des

Plus de vertu ni d'honneur.

principales causes de la ruine qui se préparoit?

Haines de religion, après l'établissement du christianisme.

Le christianisme étoit heureusement monté sur le trône. Par lui la vérité devoit bannir les erreurs, & la vertu triompher des passions; par lui une charité universelle devoit unir les hommes en dieu, dont la bonté même & la miséricorde sans bornes leur étoient proposées pour modèle. Mais cette religion ne les rendoit point impeccables. Ils pouvoient, en s'éloignant de ses maximes, la faire servir de prétexte aux excès les plus pernicieux. Si les chrétiens devenoient persécuteurs, après avoir signalé leur foi sous le glaive des persécutions, une guerre intestine alloit déchirer le corps politique, & ouvrir de toutes parts les brèches par où les ennemis du dehors pénétreroient dans son sein. C'est ce qui arriva.

Violences contre les païens.

Constantin n'avoit point entrepris de forcer les consciences des idolâtres, quelque penchant qu'il eût au despotisme. Comment auroit-il imaginé que les Romains fléchiroient le genou devant la croix, à moins que la persuasion ne leur en fît adorer intérieurement le mystère? C'étoit beaucoup que le vrai dieu eût des autels, & que l'évangile fût prêché dans le Capitole. Quelques empereurs suivirent ce systême

ſyſtême de modération. Mais le zèle impatient, auquel la paſſion peut ſe mêler avec tant d'adreſſe, ſe prévalut enfin de la faveur. On inſulta publiquement les dieux de Rome, on briſa leurs ſtatues, on vexa leurs partiſans. Des lois pénales foudroyèrent bientôt l'ancien culte; la peine de mort fut prononcée contre des ſacrifices auparavant preſcrits par les lois; le ſénat vit abattre l'autel de la Victoire, cet autel ſi cher à la nation; & quoique le nombre des païens fût encore très-conſidérable, quoique l'empire n'eût point aſſez de force contre un déluge d'ennemis, le gouvernement exclut des emplois & de la milice quiconque ne ſuivoit pas la religion du prince, c'eſt-à-dire, coupa, en quelque ſorte, les têtes & les bras dont il falloit tirer du ſecours.

De-là les discordes & le fanatiſme.

De-là les reproches, les injures, les haines mutuelles, ſi propres à exciter le fanatiſme. De-là les factions pour ou contre les nouveaux auguſtes, ſelon qu'on ſe les figuroit ou favorables ou contraires au parti dont on étoit zélateur. De-là ce mécontentement des païens porté à un tel excès, que l'invaſion de Radagaiſe en Italie, à la tête de deux cents mille Goths (l'an 405), fut pour eux un ſujet de joie éclatante, comme ſi les dieux étoient venus

en perſonne venger leurs autels. En un mot, les païens accuſoient le chriſtianiſme de tous les déſaſtres de l'empire; les chrétiens aſſuroient que les reſtes du paganiſme attiroient les fléaux du ciel; les uns & les autres, moins occupés du ſalut commun que de leurs querelles religieuſes.

Les chrétiens eux-mêmes diviſés entre eux.

Pour comble d'infortune, des haines encore plus funeſtes diviſoient cruellement les diſciples de Jéſus-Chriſt. Cet eſprit contentieux que ſaint Paul avoit réprouvé, devint preſque l'eſprit général. Les ſectes pullulèrent, ſe combattirent. Chacune vanta ſes apôtres; chacune donna ſes ſophiſmes pour des oracles divins; chacune ſe prétendit dépoſitaire de la foi, & s'efforça d'entraîner la multitude ſous ſes drapeaux. La diſcorde régna dans l'égliſe. Les évêques anathématisèrent les évêques; les violences accompagnèrent les argumens, & la folie des princes attiſa un feu qui cauſoit tant de ravages.

Empereurs théologiens & perſécuteurs.

Ils firent les théologiens; ils voulurent commander aux opinions, ils punirent ceux qu'ils ne pouvoient pas convaincre. Les lois contre les idolâtres enveloppèrent bientôt les hérétiques. Mais ce qu'un empereur proſcrivoit comme héréſie, étoit dogme pour un autre empereur: ainſi la perſécution irritoit tour-à-tour les divers

partis, ſans jamais produire de bien ; puiſque même en pourſuivant l'héréſie, elle rendoit la catholicité moins triomphante qu'odieuſe.

Qu'arriva-t-il? le clergé déja puiſſant à la cour, & encore plus parmi le peuple, commença dès-lors à perdre le reſpect que la religion inſpire pour l'autorité ſouveraine. J'en ſupprime les exemples trop connus. Nous appellerions aujourd'hui libelles ſéditieux quelques écrits de perſonnages illuſtres, dont les fanatiques citent les noms avec audace, en ſe déchaînant contre les puiſſances; mais dont ils oublient les vertus, pour s'autoriſer de leurs fautes. L'animoſité d'un grand nombre de paſteurs embrâſant la fougue populaire, on méconnut & prince & patrie, & lois & devoirs; on fut arien, donatiſte, priſcillianiſte, neſtorien, eutychien, monothélite, &c. On ceſſa d'être citoyen ; ou plutôt on fut l'ennemi mortel des citoyens, dont on condamnoit les opinions. Au lieu que les anciens Romains terminoient toutes leurs diſputes ſur les droits les plus précieux, dès qu'un ſignal de guerre leur annonçoit les dangers de la république; cette rage inouie de s'acharner les uns contre les autres, ſur des matières où il falloit s'en rapporter au jugement de l'égliſe, ne ſe rallentit jamais au milieu des

Le clergé prenant trop d'empire.

Acharnement des ſectes.

plus terribles désastres. Autant de sectes, autant de partis dans l'état, dont les haines réciproques conspiroient à en sapper les fondemens. C'est probablement ce qui avoit inspiré à Julien la fureur d'abolir le christianisme. Aveugle sur un objet si essentiel, il ne pensoit qu'à l'abus qu'on faisoit du dogme, sans voir que la morale chrétienne condamnoit expressément cet abus, & que les meilleurs citoyens devoient se former à l'école de l'évangile, puisqu'on y apprenoit la pratique de tous les devoirs.

Mauvaises lois de Théodose & de ses fils.

Les vices du gouvernement fortifièrent de jour en jour ces principes de destruction. Théodose lui-même manqua de sagesse. Il permit les voies de fait aux catholiques, contre les hétérodoxes qui s'assembleroient dans des maisons particulières. Il déclara les manichéens dignes de mort : on se crut en droit de les tuer comme des proscrits; & l'empereur enfin fut obligé de défendre, sous peine de mort, les meurtres occasionnés par sa loi. Ses deux fils Arcadius & Honorius hâtèrent par leur superstition, par la méchanceté de leurs favoris, les ravages du torrent qui menaçoit depuis long-temps l'empire ébranlé.

Les barbares, bien supérieurs aux

Sans doute, ils méritoient le nom de barbares, ces peuples du nord armés contre les Romains.

Ne respirant que combats & rapines, ils cherchoient un climat plus doux, des terres plus fertiles que leurs forêts & leurs montagnes; le droit de l'épée faisoit leur titre, & ils l'exerçoient sans remords comme le droit de la nature. Mais que ces barbares, dont je suis bien éloigné de vouloir faire le panégyrique, étoient redoutables & supérieurs aux nations policées qu'ils attaquoient! Avec des mœurs simples & dures, ils ignoroient jusqu'au nom de la mollesse; tout suffisoit à leur extrême frugalité; leurs corps endurcis par les travaux, sembloient inaccessibles à la douleur; la guerre étoit, pour ainsi dire, leur élément: ils se faisoient un jeu des périls, & affrontoient la mort avec les signes de l'allégresse; libres & ennemis de la contrainte, ils n'en étoient pas moins attachés à leurs chefs, parce qu'ils choisissoient les plus dignes de leur commander. Une valeur féroce, quoi qu'on en dise, n'étoit point leur unique vertu. Nous avons la peinture des mœurs germaniques tracée par un historien philosophe: nous y voyons la sainteté du mariage, une généreuse hospitalité, la haine des vices corrupteurs, plusieurs traits respectables de sagesse, auxquels il ne manque, pour faire un peuple solidement vertueux, que

Romains de ce temps-là.

la culture de la raiſon qui conduit aux vrais principes de la vie ſociale *. L'hiſtoire ne dépoſe-t-elle pas que les Huns mêmes, ces brigands ſauvages, gardoient inviolablement leur parole? Ajoutons que les Francs, les Goths, & pluſieurs autres barbares, tantôt en combattant les Romains, tantôt en leur vendant leurs ſervices, avoient acquis des idées & des connoiſſances; & que leur mépris pour un peuple dont ils exigeoient des tributs, démontre aſſez qu'ils avoient ſur lui les avantages qui aſſurent les conquêtes. Leurs princes conquérans furent de grands hommes; ces grands hommes, avec des forces terribles, attaquèrent de foibles ennemis : le courage & la politique des vainqueurs, les vices & les fautes des vaincus, expliquent la révolution.

* » Tacite loue les mœurs des Germains, dit Voltaire, mais comme Horace chantoit celles des barbares nommés Gètes : l'un & l'autre ignoroient ce qu'ils louoient, & vouloient ſeulement faire la ſatire de Rome ». (*Eſſai ſur les mœurs, &c. avant-propos*). Quel qu'ait été le but de Tacite, les guerres continuelles de Germanie avoient aſſez fait connoître les Germains; & je ne vois pas qu'il mérite plus le reproche de fiction, que les hiſtoriens de l'Amérique Septentrionale, lorſqu'ils obſervent dans les mœurs des Sauvages du Canada quelques traits dignes d'éloges.

On frémit à la lecture des barbaries que commirent dans la Gaule, & ensuite au-delà des Pyrénées, les Vandales, les Alains & les Suéves, premiers conquérans de l'Espagne. Cependant, à peine maîtres du pays, on les voit adoucir leur férocité, cultiver la terre, dissiper les alarmes des habitans, & ramener, par leur réputation de justice & de clémence, ceux que la terreur avoit mis en fuite. Quelques années après, on voit Genséric, roi des Vandales, préférant à l'Espagne une conquête plus utile, enlever l'Afrique aux Romains autant par sa prudence que par sa valeur; créer tout d'un coup une marine formidable, lui qui n'avoit pas un vaisseau; se maintenir en grand politique, négocier & combattre avec le même succès; en un mot, triompher de l'empire jusqu'à la mort, par les moyens que Rome employa si heureusement dans les premiers siècles. Les Vandales sous Genséric.

Alaric, roi des Visigoths, se montre encore plus admirable en Italie. Les perfidies multipliées de la cour d'Honorius l'irritent, sans pouvoir le rendre ni perfide ni cruel. Il réclame la foi des traités; il se venge en héros conduit par l'honneur. Deux fois il a épargné Rome: forcé enfin de la prendre (en 410), il n'oublie rien pour diminuer les horreurs de la Alaric & les Visigoths.

vengeance ; il ordonne de reſpecter les femmes, les égliſes, de ménager le ſang des vaincus; il ſauve la vie à une foule de Romains. Après ſa mort, Ataulfe, ſon ſucceſſeur, héritier de ſes nobles ſentimens, ami de la paix, va s'établir au-delà des Alpes vers les Pyrénées, & mérite la main de Placidie par ſes vertus. La modération ſeule d'Ataulfe étoit un gage de la puiſſance des Viſigoths.

Attila, grand homme à pluſieurs égards.

Ce fier Attila, qui pénètre enſuite au cœur de l'empire d'occident, après avoir fait trembler Théodoſe II dans Conſtantinople; Attila, dont ce prince avoit voulu ſe défaire par un meurtre, & qui lui avoit pardonné, en lui reprochant d'être un eſclave perfide; Attila, qui, enrichi de dépouilles, avoit reçu les ambaſſadeurs romains avec une fière ſimplicité, prenant un repas frugal ſur de la vaiſſelle de bois, & les faiſant ſervir en vaiſſelle d'or; Attila, qui ſe laiſſa fléchir par un ſaint pontife au moment de ſaccager Rome; également habile, brave & puiſſant, devenu la terreur du fameux Aétius, par lequel il avoit été une fois vaincu; Attila, dis-je, auroit détrôné ſans peine Valentinien III, s'il n'eût mieux aimé l'avoir, comme Théodoſe, pour ſon tributaire.

Odoacre &

La conquête de l'Italie étoit réſervée au chef

des Hérules, Odoacre ; digne d'y fonder un royaume, puiſqu'il y ramena la paix, la ſécurité, le bonheur, inconnus depuis long-temps ſous les empereurs romains. Un nouveau conquérant vient le dépouiller ; mais heureuſement pour les peuples, c'eſt Théodoric, prince au-deſſus de tout éloge par la ſageſſe du gouvernement, par l'amour du bien public, par les vues d'une prudence conſommée, par le choix de ſes miniſtres, de ſes généraux, par tout ce qui rend un ſouverain cher à ſes ſujets, & reſpectable à ſes ennemis. Les Trajan, les Antonins, devoient donc renaître dans un Oſtrogoth, tandis que leurs ſucceſſeurs étoient l'opprobre de l'empire, & le jouet des barbares ! La nation gothique devoit donc effacer la gloire du nom romain, après avoir cent fois ravagé les provinces de l'empire ! Ainſi les peuples ſe forment, s'élèvent, fleuriſſent, dégénèrent, tombent, diſparoiſſent ſucceſſivement ; & toutes ces viciſſitudes ont leurs cauſes, que l'étude réfléchie de l'hiſtoire peut découvrir.

Théodoric, conquérant de l'Italie.

Un ſeul trait peint quelquefois les hommes. Odoacre & Théodoric, ariens, protégèrent équitablement les catholiques. *Nous n'avons*, diſoit le dernier, *aucun empire ſur la religion, parce qu'on ne peut forcer la croyance.* L'empe-

Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Juſtin.

reur Juſtin, au contraire, fulminoit de nouveaux édits contre les hétérodoxes, ſans voir qu'en affoibliſſant beaucoup l'empire, il fourniſſoit au roi d'Italie une raiſon de traiter les catholiques avec la même rigueur. Théodoric indigné l'en menaça, & peu s'en fallut que les Italiens ne perdiſſent un des plus grands avantages que la ſageſſe de ce prince leur procuroit. Tant il importe au bien de la religion de ne pas irriter ſes adverſaires !

Clovis & les Francs. Les Francs, moins éclairés que les Goths, étoient, ſans doute, plus barbares. Mais Clovis réuniſſoit dans ſa perſonne toutes les qualités propres à étendre & à cimenter les conquêtes. Héros politique, il ſut faire ſervir à ſes deſſeins la religion ainſi que les armes. Et pourquoi la Gaule embraſſa-t-elle ſon joug avec ardeur, ſinon parce qu'il le rendit auſſi deſirable que celui des Romains étoit odieux ? Des barbares deſirés, reçus comme les vengeurs des nations ſoumiſes par leurs armes ! Rien ne prouve mieux l'horreur qu'inſpire la tyrannie.

Révolution paſſagère ſous Juſtinien. L'empire ſe relève en apparence ſous Juſtinien. Les Vandales, amollis & corrompus au ſein du luxe, ſuccombent & ſont chaſſés d'Afrique ; les Goths, quoiqu'ils aient pour prince un autre Théodoric dans Totila, ſont vaincus &

chaſſés d'Italie. Cette révolution paſſagère fut uniquement l'ouvrage de deux grands hommes, qui eurent beſoin, on peut le dire, de triompher des vices du gouvernement, avant de triompher des barbares. Béliſaire, ſans troupes, ſans argent, étoit même réduit à errer en fugitif devant Totila. Et ſi Narsès eût été moins courtiſan, s'il n'eût profité de ſa faveur pour ſe ménager tous les moyens de réuſſir, Totila n'auroit point eu de vainqueur.

Quand on voit Juſtinien payer des penſions immenſes aux Perſes, aux Huns, aux Turcs, aux Abares, &c.; s'épuiſer par un nombre prodigieux de vains édifices; ruiner ſes provinces par des impôts accablans; employer Béliſaire dans les beſoins, ſans lui donner de ſecours, & le diſgracier après les plus grands ſervices; ſe déclarer partiſan d'une des factions du cirque, & armer par cette honteuſe imprudence la rage ſanguinaire des factions; s'ériger en docteur de l'égliſe, ou plutôt en juge de la foi, au milieu des calamités de la guerre; dépeupler des pays entiers en perſécutant les hétérodoxes, & tomber enſuite dans l'héréſie pour perſécuter les catholiques; entaſſer dans le code & le digeſte une infinité de lois, qui lui ſurvécurent à peine; & changer lui-même

Fautes énormes de cet empereur.

perpétuellement ces lois par des *novelles* minutieuſes & vénales ; quand on examine, dis-je, ſes actions & ſes monumens, on ſe défie, avec juſtice, des éloges que lui ont prodigués les juriſconſultes ; on prévoit avec certitude que ſon règne ſera ſuivi de fatales révolutions.

Les Lombards établis en Italie.

Elles commencent déja ſous Juſtin II, ſon ſucceſſeur. Les Italiens, qui, par zèle de la catholicité, s'étoient détachés des rois oſtrogoths, dont les lois équitables reſpectoient leurs dogmes & leurs fortunes, s'en étoient repentis d'abord ſous le poids d'un gouvernement plus dur. Les intrigues de la cour de Conſtantinople contre Narsès leur procurèrent le changement qu'ils deſiroient. Alboin parut à la tête des Lombards, s'empara aiſément de preſque toute l'Italie, y fit aimer ſa domination pleine de bonté & de juſtice. Il eut de ſages ſucceſſeurs qui régnèrent par les lois. Cette belle contrée gagna toujours, en paſſant de l'empire des auguſtes ſous celui des barbares, ſi témérairement mépriſés.

Héraclius ſe conduit mal en orient.

Il ne reſte qu'à jeter un coup-d'œil ſur l'orient, pour être pleinement convaincu du principe des révolutions inévitables que j'examine. Tandis que l'empereur Héraclius flétrit l'éclat de ſes victoires ſur les Perſes, en

ſe livrant à un ſtupide repos, dont il ſe réveille ſeulement pour les rêveries du monothéliſme ; tandis que par ſon *ecthèſe* il prétend régler le dogme, & provoque les théologiens à de nouvelles diſputes ; Mahomet réunit les Arabes ſous ſes lois, en fait un peuple de héros, & manie ſi adroitement les reſſorts du fanatiſme, que ſes ſujets, humblement ſoumis à l'abſurdité de ſes oracles, ſont des guerriers invincibles contre leurs voiſins. Avec une poignée de muſulmans, il porte le premier coup à l'empire, il écraſe une armée nombreuſe d'Héraclius. Abubéker & Omar, ſes deux premiers ſucceſſeurs, pauvres, vertueux, prudens, intrépides, volent de conquêtes en conquêtes. La Méſopotamie, la Syrie, la Paleſtine, l'Égypte, l'Afrique, outre le grand royaume des Perſes, ſubiſſent en peu d'années la loi des Arabes. Exemple unique, où la ſupériorité de conduite n'éclate pas moins que la ſupériorité de valeur.

Mahomet & les Arabes.

Ces guerriers, quelquefois repréſentés comme des monſtres inſatiables de ſang, offroient toujours l'alternative, ou de leur payer tribut, ou d'embraſſer leur religion. En prenant le ſecond parti, on étoit ſûr de partager leurs avantages ; en prenant le premier, on étoit ſûr d'un traitement modéré. Qu'eſt-ce que la

Leur conduite par rapport aux chrétiens.

politique lâche & cruelle des empereurs pouvoit oppoſer à de pareils moyens d'agrandiſſement, ſoutenus par tout ce qui donne la victoire? Si les muſulmans n'avoient pas éprouvé à leur tour le poiſon des richeſſes & de la grandeur, & la manie de l'eſprit de ſecte, le monde connu auroit été totalement englouti, peut-être, dans leur empire.

Tous les barbares devoient vaincre les Romains.

Corruption & foibleſſe, d'une part; de l'autre, bravoure, vigueur, activité & politique : ce ſont les cauſes les plus ſenſibles de l'établiſſement des barbares ſur les ruines des Romains. Les détails en ce genre ne finiroient point. Les fautes des princes, les crimes de la cour, les trahiſons des généraux, les ſéditions du peuple, les traits de noirceur, de lâcheté & de baſſeſſe, ſont innombrables. Sans doute, les barbares étoient moins indignes de régner ; puiſque depuis le Tage juſqu'à l'Euphrate, tous les peuples reſpirèrent, quand la puiſſance romaine ceſſa de les accabler de ſon poids.

Triſtes effets de la révolution.

Mais quelque néceſſaire que fût cette révolution, on doit regarder comme un malheur qu'elle ait été faite par des barbares. Obſervons-en les effets relativement aux lois, au gouvernement, aux mœurs, à l'eſprit humain & à la religion. Nous trouverons de quoi gémir

ſur l'humanité, qui rarement ſort d'un abîme ſans retomber dans un autre.

Les lois romaines quoique mélangées d'abus, ſur-tout depuis Conſtantin, étoient en général les meilleures que la raiſon eût produites. Le grand Théodoric les adopta; & ſon génie, ſecondé par Caſſiodore, ſaiſit ce moyen de rendre ſa domination plus douce & plus reſpectable en Italie. Mais ſon exemple fut très-peu ſuivi. Chindaſuinthe, l'un des rois viſigoths d'Eſpagne, proſcrivit ces lois comme trop hériſſées de difficultés, comme trop ſubtiles pour la prompte déciſion des affaires. Les autres peuples jugèrent vraiſemblablement de même en les rejetant; & il faut avouer que la ſimplicité des lois germaniques convenoit mieux à des hommes ſimples, ignorans, à des guerriers également incapables d'application & de contrainte. Les lois romaines tombent.

Les lois barbares régnèrent donc preſque partout; les déſordres régnèrent avec elles. Douces en apparence, puiſqu'elles épargnoient la vie des malfaiteurs, elles manquoient le but de la légiſlation en ne réprimant point aſſez le crime. Permettre de racheter le meurtre à prix d'argent; n'eſt-ce pas dire au riche qu'il peut impunément ſe ſouiller de meurtres? La preuve du Abus des lois barbares.

duel, établie pour décider les procès, ne réduifoit-elle pas tout au droit du plus fort? Les abfurdes épreuves du fer, de l'eau, de la croix, ne changeoient-elles pas la juftice en tours de force & d'adreffe? On trouve ces énormes abus jufques dans les lois lombardes, fi pleines d'ailleurs d'équité & de fageffe, qu'elles fe maintinrent en Italie après l'expulfion du peuple qui les y avoit apportées. Tel eft l'empire de la coutume fur la raifon même.

Mélange dangereux de ces deux efpèces de lois.

Si les conquérans n'adoptèrent pas les lois des vaincus, ils eurent affez de prudence pour leur en laiffer l'ufage. Le Romain en Italie, en Gaule, en Efpagne, fut d'abord jugé par les lois romaines. Mais, outre qu'il devoit avec le temps devenir Lombard, François, Vifigoth, par le mélange des peuples, ce contrafte de lois occafionna néceffairement de nouveaux défordres, dès que l'autorité perdit de vue les premiers principes. La légiflation, loin de fe perfectionner, fe montra de jour en jour plus mauvaife & plus ténébreufe. Ce qui doit faire le bonheur de la fociété contribua donc auffi à fon malheur.

Gouvernement des barbares, beau en apparence.

Il faut convenir néanmoins que la forme du gouvernement des barbares intéreffe le cœur humain. Au lieu de ce defpotifme qu'exerçoient les

les empereurs, on voit ici la liberté assise à l'ombre du trône. Les assemblées nationales balancent avec le prince les droits de la nation. Les loix auxquelles tous doivent se soumettre, sont l'ouvrage de tous, ou paroissent munies du consentement de tous. Jamais les barbares ne regardèrent les rois que comme des généraux, ou comme les chefs du gouvernement. Aussi la couronne, parmi eux, ne fut-elle jamais tellement héréditaire, qu'un père pût la transmettre de droit à un fils incapable de la porter.

Inconvéniens qui en résultent.

Ne nous laissons point éblouir par des apparences trompeuses. Cette forme de gouvernement qui paroît la plus digne de la nature, qui seroit excellente chez un peuple sage, devint une source de convulsions & d'anarchie. Je supprime les exemples nombreux de grands rois assassinés, de méchans rois élevés par la brigue ou la violence : je m'attache au fond des choses. Le peuple, même chez les Lombards, dont on vante la sagesse, étoit compté pour rien dans les assemblées générales. Toute l'histoire ne prouve que trop à quel point d'avilissement fut réduite cette partie de la société, qui nourrit l'autre par son travail, qui met des bornes si étroites à ses desirs ; & qui, malgré la politesse

Avilissement du peuple.

de nos mœurs, eſt encore ſi miſérable dans preſque toute l'Europe. C'étoit aux grands, aux magiſtrats guerriers, qu'appartenoit effectivement, ſinon le droit, du moins le pouvoir de régler avec le prince les affaires de l'état. Leur dureté naturelle, leur mépris pour l'agriculture, pour le commerce & les arts, tout leur faiſoit négliger & fouler des hommes qu'ils diſtinguoient à peine de leurs eſclaves.

Indépendance des grands.

Et combien ces grands, ces membres du conſeil public étoient-ils jaloux de leur pouvoir, empreſſés à ſaiſir les occaſions de l'étendre ! Partageant la légiſlation, diſpoſant quelquefois de la couronne, quels moyens n'avoient-ils pas de parvenir au but où tendent les ames ambitieuſes ? Les rois leur conféroient des bénéfices, connus depuis ſous le nom de fiefs. Ces terres détachées du domaine royal, pour y rentrer au gré du ſouverain, étoient comme la ſolde du ſervice militaire, & en impoſoient l'obligation. Mais par la nature même de la choſe, ne devoit-il pas arriver que l'uſufruitier voulût devenir poſſeſſeur ; qu'il s'accoutumât à regarder d'un œil de propriété la terre dont il aimoit la jouiſſance ; qu'il tâchât d'en faire l'héritage de ſa famille, & qu'ayant la force en main, il pût ſe flatter d'y réuſſir ?

Les fiefs.

Ainsi le germe du gouvernement féodal étoit enveloppé dans la constitution des nouvelles monarchies. Il se développa insensiblement, & jeta sous terre beaucoup de racines inconnues, avant de produire ce mélange monstrueux de royauté sans pouvoir, & de vasselage sans soumission, mélange d'où sont sortis les plus grands maux de l'Europe. Gouvernement féodal.

Quoique la jurisprudence des fiefs tire son origine des Lombards, Giannoné observe avec raison qu'on connoissoit avant eux les fiefs, même en Italie. Les peuples germaniques en établirent par-tout l'usage, lié à leur systême de gouvernement. Par-tout on auroit eu besoin de génies supérieurs pour en prévenir les abus; par-tout la foiblesse & l'impéritie des princes suscitèrent une foule innombrable d'usurpateurs, qui furent les tyrans & des sujets & des princes. Le gouvernement féodal devint un fléau universel, digne des mœurs qui caractérisoient les destructeurs de l'empire. Anarchie féodale.

Si les Romains, avec tant de goût & tant de luxe, conservèrent toujours une rouille de barbarie: témoin leur passion pour des spectacles sanguinaires, & la fureur dont les factions du cirque étoient animées; si les mœurs s'endurcirent davantage, lorsqu'on eut admis des bar- Mœurs barbares.

bares dans la milice & les emplois, dans le corps des citoyens; la domination des barbares eux-mêmes ne pouvoit manquer de rendre la barbarie générale & permanente. Théodoric & quelques grands hommes en fuspendirent les effets, fans pouvoir en détruire le principe. L'Italie en fut moins infectée d'abord, parce que les peuples y étoient mieux policés: mais le caractère des conquérans s'imprima enfin fur toutes les conquêtes; & ce qu'ils empruntèrent de bon des vaincus, augmenta peut-être le mal en dégénérant.

Pourquoi l'ancienne Rome avoit été vertueufe.

Dans l'ancienne Rome, la vertu républicaine, trop vantée fans doute, puifqu'elle s'allioit avec l'ambition & l'injuftice, fubfifta long-temps, foit par une pauvreté honorable, foit par les travaux innocens de l'agriculture, foit par l'influence des lois empruntées de la Grèce, qui produifirent un double bien, culture des mœurs & réforme des abus.

Tout devoit empirer chez les nouveaux peuples.

Chez les nouveaux peuples, tout fomenta au contraire la barbarie; elle tenoit à leurs lois, à leur gouvernement, à leurs coutumes. Comme ils méprifoient les arts, & n'attachoient de mérite qu'aux armes, en acquérant tout-à-coup de vaftes domaines, ils contractèrent des vices, fans dépouiller la férocité de leur nature. Ils

faisoient trop peu de cas des Romains, pour se former à leur exemple ; & ce qu'on appeloit Romains n'étoit guère alors dans les provinces qu'un ramas d'hommes abrutis, peu dignes de leur servir de modèles. Les combats, les violences, les brigandages se perpétuèrent. L'épée fut la mesure de l'honneur, la règle du juste & de l'injuste. Moins le gouvernement étoit capable de réprimer la licence, qu'il autorisa souvent par ses excès, plus elle donna l'essor à la fougue du génie national. Les François, qu'Agathias peint comme très-doux & très-policés pour des barbares, quelles atrocités ne souillent pas leur histoire? Que d'horreurs après Clovis, sans parler de celles de son règne? Et ne suffit-il pas de nommer Frédégonde & Brunehaut, ces deux furies qui s'abreuvèrent du sang des peuples, pour assouvir leur ambition & leur vengeance? Des femmes si sanguinaires ne faisoient que suivre le torrent des mœurs, avec le penchant des passions. Charlemagne, le prodige de son siècle, entreprit une réforme dont le projet seul mérite l'immortalité. Mais à quoi servirent ses efforts? A laisser des monumens d'un zèle admirable & impuissant. Ce grand prince, comme le czar Pierre auroit créé une nouvelle nation, si, comme lui, il

Leurs excès.

Charlemagne tenta en vain de les réformer.

en avoit trouvé le modèle. Ne trouvant que barbarie par-tout, il laiſſa l'Europe barbare.

L'ignorance fomenta la barbarie.

Comment les peuples ſeroient-ils devenus humains, juſtes, ſociables, au milieu des ténèbres profondes où étoit enſevelie la raiſon ? Depuis long-temps l'ignorance, répandue ſur l'empire d'occident, ayant éteint preſque toutes les lumières de Rome, y avoit ſubſtitué des erreurs funeſtes ou ridicules. Le mauvais goût, indice ordinaire de l'eſprit faux, dominoit dans les ouvrages. Les lettres n'étoient plus cultivées avec ſoin: car les périls & les calamités publiques abſorboient l'ame. L'éloquence conſiſtoit en futiles déclamations; la philoſophie s'étoit perdue dans les abîmes d'une théologie ſophiſtique; la guerre déclarée, ſoit entre les deux religions, ſoit entre les orthodoxes & les ſectaires, avoit détourné les eſprits des vérités naturelles, dont l'oubli eſt toujours pernicieux à la religion même; les principes de la politique & de la morale s'étoient prodigieuſement altérés : on en trouve la preuve juſques dans les lois.

Cette ignorance devoit augmenter.

Mais l'ignorance des barbares, en comparaiſon de celle des Romains, eſt la nuit comparée au crépuſcule. Avec eux devoit donc s'établir le règne de l'ignorance, comme celui de la

barbarie. Le peu de lumières qui reſtoit aux vaincus, ne pouvoit éclairer des ennemis du ſavoir & de la réflexion : les vaincus ne pouvoient que ſe plier aux préjugés des vainqueurs.

Ce n'étoit pas comme à la Chine, où les Tartares ſe ſont éclairés.

On a vu cependant les Tartares, après leur conquête de la Chine, ſubjugués en quelque manière par la raiſon & par les principes des Chinois. Cette différence étonne, mais elle peut s'expliquer. L'empire Chinois ayant pour baſe des maximes uniformes, conſacrées immuablement, enracinées dans les cœurs d'un peuple innombrable; l'autorité ſouveraine tirant ſa force de ces maximes, & les lettrés étant les dépoſitaires des lois, les ſoutiens de l'opinion, les mobiles du gouvernement; les Tartares ſe trouvoient forcés, ou à changer un ſi beau pays en déſert par le maſſacre, & à perdre les fruits de leur conquête; ou à devenir Chinois pour poſſéder tranquillement la Chine. Au contraire, les provinces, démembrées ſucceſſivement de l'empire romain, reçurent ſans peine le joug des barbares : elles n'avoient pas même alors une ſupériorité de raiſon, qui pût en impoſer à leur eſprit. Tout étoit déja plus ou moins barbare; tout devoit le devenir davantage de jour en jour.

Funeſtes effets de l'ignorance.

Je ne m'arrête point à dépeindre l'ignorance

affreuſe où l'Europe fut enſevelie. Nous en rougiſſons pour nos ancêtres, nous déplorons l'abrutiſſement de l'eſprit humain. S'il eſt encore des hommes injuſtes qui oſent calomnier la ſcience, parce qu'on en abuſe quelquefois ; qu'ils comparent du moins à cet abus les maux infinis de l'antique barbarie : tant de préjugés deſtructeurs de l'ordre civil, du droit des gens, de l'humanité, de la décence, de la vertu ; tant d'erreurs honteuſement établies comme des vérités certaines, & tant de vérités tyranniquement proſcrites comme des erreurs ; tant de combats opiniâtres pour de frivoles opinions ; tant de citoyens ſacrifiés, tant d'états bouleverſés par l'influence de faux principes. S'ils diſſimulent ces maux, ils ſont coupables d'impoſture ; s'ils les méconnoiſſent, l'hiſtoire parle & la vérité triomphe.

Superſtition aveugle.

Le plus grand de tous fut, ſans doute, d'altérer une religion divine, qui mieux connue auroit prévenu & corrigé tous les déſordres. En examinant la conduite des barbares, malgré tout leur zèle pour le chriſtianiſme, on cherche parmi eux des chrétiens. Leur dévotion, également aveugle & cruelle, voit ſans ceſſe des miracles de ſaints, & rarement les caractères diſtinctifs de la ſainteté ; elle ſe nourrit de fables,

ſans connoître les préceptes de l'évangile ; elle ſe permet la débauche, les rapines, le meurtre, croyant acheter le ciel par des pratiques bizarres, ou par de ſomptueuſes fondations ; au nom de dieu, pour ſa gloire & par ſes ordres prétendus, elle fait en conſcience tout le mal que peut inſpirer le fanatiſme, & viole toutes les vertus bienfaiſantes qu'ordonne la religion. De pareils chrétiens ont été quelquefois préconiſés par des faiſeurs de chroniques, ignorans comme eux : c'eſt que les largeſſes prodiguées aux égliſes & aux monaſtères rachetoient tous les crimes, à la faveur de l'opinion commune.

Pouvoir exceſſif du clergé.

Une ſuite de cette démence, & l'un des principaux effets de l'établiſſement des barbares, ce fut l'énorme pouvoir qui rendit bientôt le clergé maître des peuples & des ſouverains. Les empereurs, en l'appelant à la cour, & en mêlant la théologie aux affaires politiques, avoient excité par leur imprudence les entrepriſes d'un corps ſi reſpectable, ſi utile, ſi ſaint dans les premiers ſiècles ; mais que l'abus de ſon auguſte miniſtère pouvoit rendre un jour dangereux. Le mal s'accrut avec une rapidité ſans exemple.

En Eſpagne, les évêques diſpoſent de la couronne.

Moins les barbares avoient de lumières, plus ils étoient ſuperſtitieux, plus auſſi ils ſe livrèrent

aveuglément aux pasteurs des ames, trop peu éclairés eux-mêmes pour discerner le véritable esprit du christianisme & trop sujets aux foiblesses de l'humanité pour se tenir dans les bornes de leurs fonctions. Dès le commencement de la monarchie espagnole des Visigoths, les évêques partagent avec les seigneurs le droit d'élire à la couronne, ils sont absolus dans leurs diocèses, ils règlent dans les conciles les affaires du gouvernement; chargés de la commission essentielle de refondre & de rédiger les lois, ils la remplissent au gré de leur intérêt & de leurs préjugés. » Nous devons au code des Visigoths, » dit le célèbre Montesquieu, toutes les » maximes, tous les principes & toutes les » vues de l'inquisition d'aujourd'hui; & les » moines n'ont fait que copier contre les Juifs » des lois faites autrefois par des évêques ». (*Esprit des lois*, *l. 28*, *c. 1*.)

En France, ils font aussi la loi.

Clovis, redevable en partie aux prélats de la soumission des peuples, fut prodigue à leur égard de tout ce qui pouvoit les rendre puissans. Ses successeurs le furent encore davantage, parce qu'ils étoient moins politiques. Sous la première race des rois de France, le clergé parvint à un point de grandeur, où il ne lui manquoit plus que l'occasion pour détrôner &

pour créer les monarques, comme un concile de Tolède l'avoit fait à la fin du septième siècle, sous le règne de l'infortuné Vamba. Pepin éprouva combien la faveur des évêques étoit utile à l'ambition. Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, & d'autres princes, éprouvèrent combien leur inimitié étoit redoutable à la couronne.

Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles.

Les assemblées mixtes, si fréquentes sous Charlemagne, tantôt appelées conciles, tantôt parlemens, quelque éloge qu'elles méritent d'ailleurs, étoient propres à augmenter un abus déja commun sous les empereurs romains. En mêlant les lois ecclésiastiques avec les lois civiles, elles confondirent des choses trop disparates, & préparèrent la confusion entière des deux puissances. Si un prince, tel que Charlemagne, pouvoit sans risque admettre le clergé aux soins de la législation; n'étoit-il pas à craindre pour des rois foibles & ignorans, que le clergé ne voulût être effectivement législateur? Il le devint, puisque plusieurs de ses ordonnances, sur des objets concernant l'ordre civil, eurent souvent plus de force que les lois même de l'état. Soyons justes; nous l'imputerons plutôt à l'ignorance des laïques qu'à l'ambition des prêtres.

Autres abus. Tout s'abîme enfin pour un temps dans le plus horrible chaos. Les évêques & les abbés, métamorphofés en feigneurs, prennent les armes avec les mœurs militaires; tiennent des conciles, après avoir commandé des troupes; & portent dans l'exercice de la puiffance fpirituelle le génie de la domination temporelle. Les cenfures eccléfiaftiques, deftinées à convertir les pécheurs, deviennent un inftrument formidable pour défendre des terres, pour foutenir des privilèges & quelquefois d'injuftes prétentions. Les clercs, confervant feuls une teinture groffière des lettres, qui fe borne prefque à favoir lire & écrire, s'érigent par ce moyen un tribunal fuprême, où ils jugent les affaires fur des maximes inconnues à l'antiquité. Les mariages, les teftamens, les contrats, les intérêts de famille, les intérêts de cour, l'état des vivans, l'état des morts, tout fert à leur crédit & à leur fortune. Reprocher à la religion ces abus, eft une impiété abfurde; car la religion, dégagée enfin de fes entraves, a fourni des preuves pour les condamner, & des moyens pour les réformer. J'ajoute une remarque certaine: les miniftres de l'autel, malgré leurs vices & leurs ufurpations, exerçoient encore une autorité falutaire, fans laquelle il n'y auroit eu proba-

blement aucune eſpèce de frein pour le crime.

Doit-on s'étonner maintenant que les papes, devenus princes par les bienfaits des rois de France, aient bientôt confondu les droits ſacrés de leur ſiège avec les chimères de l'ambition ? qu'ils ſe ſoient comportés ſouvent, moins en ſouverains pontifes, qu'en ſouverains maîtres des états chrétiens? & que les évêques, les peuples & les monarques aient tant de fois ſuccombé ſous le deſpotiſme de la nouvelle cour romaine? Dans un temps où, pour être admis au ſacerdoce, il ſuffiſoit en pluſieurs pays, d'entendre l'oraiſon dominicale, on n'alloit pas lire dans l'évangile que le royaume de Jéſus-Chriſt n'eſt point de ce monde ; on n'auroit pas ſu en conclure que les ſucceſſeurs de ſaint Pierre n'avoient point hérité de lui l'empire du monde ; on ſe gardoit bien de chercher dans les monumens eccléſiaſtiques les anciennes règles, dont on ne ſoupçonnoit pas même l'exiſtence ; on croyoit les papes au-deſſus de l'humanité; on en faiſoit preſque des dieux : malheureuſement ils étoient hommes.

Entrepriſes des papes.

Telles furent les ſuites les plus remarquables de la révolution qui détruiſit l'empire romain. Elles vinrent ſans doute en partie de l'aviliſſement où cet empire languiſſoit avant ſa chute.

Comment l'Europe ſortira enfin de la barbarie.

Mais les mœurs & l'ignorance des barbares firent autant de mal que la ſuperſtition & les vices des peuples ſubjugués. Il eſt donc dans l'ordre inconcevable des choſes humaines, que la barbarie & la politeſſe, la folie & la raiſon, la ſtupidité & la ſcience, les maux & les biens, circulent d'une contrée à l'autre, & ſe remplacent mutuellement dans une même contrée ? Auroit-on pu croire que les premiers rayons de lumière, dont l'Europe ſeroit éclairée au ſein d'une ignorance univerſelle, lui viendroient de ces Arabes, qui avoient brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, parce que toutes les vérités, ſelon eux, étoient contenues dans l'alcoran ? Auroit-on pu croire que l'Italie, déchirée en lambeaux, accablée de chaînes, enſeigneroit la première aux Européens l'art d'écrire & de penſer ? Auroit-on pu croire que la France & l'Angleterre, après des ſiècles d'abrutiſſement, ſurpaſſeroient les écoles d'Athènes, non-ſeulement en matière ſcientifique, mais quelquefois en matière de goût ? Auroit-on pu croire que l'Allemagne, la Suiſſe, les pays glacés du nord, produiroient tout-à-coup des phénomènes de littérature & de ſcience ? que des corps littéraires, avec la ſeule autorité de la raiſon; que des particuliers concentrés dans leur

cabinet, ferviroient de légiflateurs à l'efprit humain? qu'ils éclaireroient les gouvernemens, les peuples même? & qu'une infinité d'erreurs, devenues le fléau de la fociété, fe diffiperoient comme une vapeur légère devant le foleil? Révolutions auffi étonnantes que toutes les autres.

Ce tableau nous difpenfe de plufieurs détails qui chargeroient trop un livre élémentaire. Les triftes objets qu'il préfente font déplorer le fort des peuples. L'Europe, fi malheureufe fous l'empire romain, le fera long-tems fous la domination des barbares. Il faudra plufieurs fiècles pour que la raifon ramène l'ordre & l'humanité. Mais enfin les ténèbres fe diffiperont; la culture des talens polira les mœurs, produira les vertus fociales; &, malgré les vices de la nature & ceux des gouvernemens, les peuples parviendront à un état de lumière, où l'on puiffe efpérer que tout fe perfectionnant, les maux diminuant avec le nombre des crimes, le bien général & le bien particulier augmentant par une influence réciproque, les lois & les mœurs fe prêtant un fecours mutuel, l'Europe, gouvernée avec fageffe, jouira de tous les avantages qui doivent adoucir les peines inféparables de la vie.

Auparavant elle éprouvera tous les malheurs.

Il est important de bien connoître les mœurs & les principes des barbares, qui ont fondé tant de monarchies modernes. A la fin de nos premières époques, on trouvera plusieurs observations sur cet objet; mais le morceau que j'ajoute ici, m'a paru très-propre à instruire les lecteurs, dont l'attention se porte aux idées générales: il peut servir de modèle, ainsi que l'introduction de l'Histoire de Charles-quint, par Robertson, *pour former un excellent résultat des faits particuliers. J'ai traduit ce morceau d'un ouvrage anglois, intitulé:* Essai sur l'histoire de la société civile, par *M. Ferguson*, professeur de philosophie morale en l'université d'Edinbourg. *L. 2, c. 3.*

Des Nations grossières, sous l'influence de la propriété & de l'intérêt.

...... A L'OCCIDENT de l'Europe; en Amérique, du midi au nord, avec peu d'exceptions; sous la zone torride, &, en général, dans les pays les plus chauds, le genre humain s'est adonné à quelque espèce d'agriculture, & a eu de l'inclination pour quelque établissement. A l'orient & au nord de l'Asie, il a dépendu entièrement de ses troupeaux, & sans

ſans ceſſe changé de lieu pour avoir des pâturages. Les arts, qui ſuppoſent l'établiſſement, ont été pratiqués & cultivés en différentes manières par les habitans de l'Europe : ceux qui conviennent à des migrations perpétuelles, ont ſubſiſté preſque toujours les mêmes, parmi les Scythes & les Tartares. La tente dreſſée ſur un chariot, le cheval employé à tout objet de travail & de guerre, pour la laiterie & pour la boucherie, ont toujours fait les richeſſes & l'équipage de ce peuple errant.

Mais de quelque façon que ſubſiſtent les nations groſſières, il y a certains points en quoi elles ſe reſſemblent beaucoup, ſous les premières impreſſions de la propriété. Homère a vécu avec un peuple qui étoit encore dans cet état, ou s'eſt trouvé engagé à peindre ſon caractère. Tacite a expoſé le même ſujet dans un traité particulier. Et ſi le genre humain mérite d'être conſidéré ſous ce point de vue, nous avons certainement un grand avantage pour raſſembler les traits du tableau. Les plus habiles mains l'ont déja tracé : leurs ouvrages nous préſentent réuni, ce qui n'eſt que parſemé dans les relations des hiſtoriens, ou ce que l'on peut obſerver ſur les mœurs actuelles des hommes, encore exiſtans dans le même état.

En paſſant de l'état de ſauvage à celui-ci, le genre humain conſerve en grande partie ſon caractère primitif. Il hait toujours le travail, ſe livre à la guerre, admire la bravoure; &, ſelon les termes de Tacite, il eſt plus prodigue de ſon ſang que de ſes ſueurs. Il recherche des ornemens bizarres dans ſa parure; il tâche de remplir par des divertiſſemens périlleux & des jeux de haſard, les intervalles de loiſir d'une vie dévouée à la violence. Toute occupation ſervile eſt deſtinée aux femmes & aux eſclaves. Mais l'individu ayant déja ſon intérêt particulier, les liens de la ſociété doivent devenir moins forts, & les déſordres domeſtiques, plus fréquens. Dès que les membres de chaque communauté ſont diſtingués par une propriété inégale, il exiſte un principe de ſubordination palpable & permanente..... Les particuliers s'engagent dans les querelles de la rivalité & de la vengeance. Ils s'uniſſent ſous des chefs, que diſtinguent leur fortune & l'éclat de leur origine. Ils joignent le deſir du butin à la paſſion de la gloire; & s'imaginant que tout ce qui s'acquiert par la force appartient légitimement au vainqueur, ils deviennent chaſſeurs d'hommes, & décident toutes les conteſtations avec l'épée......

Dans toutes les nations barbares de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, le même eſprit a régné ſans exception. Les antiquités de la Grèce & de l'Italie, les fables de tous les anciens poëtes, contiennent des exemples de ſon empire. Cet eſprit pouſſa d'abord nos ancêtres à fondre ſur les provinces romaines ; & enſuite, peut-être plus que leur vénération pour la croix, les entraîna au Levant, pour partager avec les Tartares les dépouilles des Saraſins.

A en juger par notre dernier chapitre, (ſur les ſauvages), on croiroit que le genre humain, dans ſon état le plus ſimple, eſt à la veille d'établir des républiques. L'amour de l'égalité, la coutume de s'aſſembler en conſeils publics, le zèle pour la tribu dont on eſt membre, ſont des qualités qui le rendent propre à cette eſpèce de gouvernement, & il ſemble n'avoir que peu de pas à faire pour y parvenir. Il ne reſte qu'à déterminer le nombre des membres du conſeil, & qu'à régler la forme de ſes aſſemblées : il ne reſte qu'à donner une autorité permanente pour réprimer les déſordres, & qu'à faire un petit nombre de réglemens en faveur de cette juſtice, déja connue, déja ſi bien obſervée par inclination.

Mais ces pas ſont beaucoup plus difficiles,

qu'on ne le penſe au premier coup-d'œil. La réſolution de choiſir entre ſes égaux un magiſtrat, & de ſoumettre ſes actions au jugement d'autrui, eſt bien loin de la penſée des hommes ſimples. Nulle éloquence peut-être n'auroit la force de les engager à cette démarche, ni de leur en faire ſentir l'utilité.

Avant d'admettre ce changement eſſentiel, il faut que les hommes ſoient accoutumés à une diſtinction de rangs ; avant de ſentir que la ſubordination eſt une matière de choix, il faut que le ſort les conduiſe à une inégalité de conditions. En deſirant la propriété, ils ne veulent qu'aſſurer leur ſubſiſtance; mais les braves qui les mènent à la guerre, ont une plus grande part aux dépouilles. Les plus éminens ſouhaitent de rendre leurs honneurs héréditaires; & la multitude qui admire le père, eſt diſpoſée à étendre ſon reſpect ſur le fils.

Les poſſeſſions deſcendent : le luſtre d'une famille s'accroît avec les années. Hercule, après avoir été peut-être un grand guerrier, devint un dieu pour la poſtérité, & le pouvoir ſuprême, la royauté fut le partage de ſa race. Quand les diſtinctions de la fortune ſont unies à celles de la naiſſance, le chef de la tribu a une prééminence dans les fêtes, comme dans les

expéditions. Ses partifans ont des places fubordonnées; & au lieu de fe regarder comme partie de la tribu, ils fe rangent comme compagnons du chef, & empruntent leurs titres de fon nom. Ils trouvent un nouvel objet d'affection publique, en défendant fa perfonne & foutenant fa dignité; ils prennent fur leur fubfiftance, pou lui former un état; & ils briguent', comme l'honneur le plus diftingué, d'être admis au feftin dont ils ont fait eux-mêmes les frais.

De même que le premier état de l'humanité paroît tendre à la démocratie, celui-ci paroît renfermer les principes du gouvernement monarchique. Mais il n'approche point encore de cet établiffement appelé depuis *monarchie*. La diftinction entre le chef & fa fuite, entre le prince & le fujet, n'eft qu'imparfaitement marquée: leurs vues & leurs occupations ne font pas différentes; leurs efprits n'ont pas une culture inégale; ils mangent du même plat; ils dorment enfemble fur la terre; les enfans du roi, ainfi que ceux du fujet, gardent les troupeaux: un berger de porcs étoit le premier confeiller à la cour d'Ulyffe.

Le chef, affez diftingué dans fa tribu pour exciter l'admiration, s'attire le refpect, & non

l'envie ; on le regarde comme le nœud commun de l'union, & non comme un maître commun. Il eſt le plus expoſé aux périls ; il a le plus de part aux inquiétudes. Sa gloire conſiſte dans le nombre de ſes compagnons ; dans la ſupériorité de ſon courage & de ſa grandeur d'ame : la gloire de ſes compagnons, dans leur zèle à répandre leur ſang pour ſon ſervice.

La pratique fréquente de la guerre tend à reſſerrer les liens de l'union ; & la pratique même du brigandage porte les hommes à des épreuves de courage & d'attachement mutuel. Ce qui menaçoit de détruire toute bonne diſpoſition dans le cœur humain, ce qui ſembloit bannir la juſtice des ſociétés humaines, eſt réellement propre à unir l'eſpèce en tribus & en aſſociations, ennemies, à la vérité, & formidables les unes pour les autres, mais fidèles, déſintéreſſées & généreuſes dans leur ſociété domeſtique. Les dangers qui mettent ſouvent à l'épreuve la fidélité & la valeur, excitent l'amour de ces vertus, en font un objet d'admiration, & rendent chers ceux qui les poſſèdent.

Animé par de grandes paſſions, l'amour de la gloire & le deſir de la victoire ; aiguillonné par les menaces d'un ennemi, ou par la ven-

geance ; ſuſpendu entre la ruine & la conquête ; le barbare conſacre à la pareſſe tous les momens de relâche. Il ne peut s'abaiſſer aux pourſuites de l'induſtrie & au travail mécanique. De même que l'animal de proie eſt dormeur, le guerrier ou le chaſſeur dort, tandis que les femmes & les eſclaves travaillent pour ſon repas. Mais montrez-lui une proie dans le lointain ; il eſt hardi, impétueux, adroit & rapace. Nulle barrière ne peut arrêter ſa violence, nulle fatigue, amortir ſon activité.

Même dans cet état, le genre humain eſt hoſpitalier & généreux pour les étrangers...... On pourſuit des tribus, des peuples : on laiſſe paſſer tranquillement, ou l'on traite avec magnificence le voyageur ſolitaire, qui ne peut fournir matière qu'à la réputation de générosité.

Quoique diſtingués en petits cantons ſous différens chefs, & ſéparés preſque tous par la haine & la jalouſie, ces peuples s'uniſſent en grands corps, quand il faut ſoutenir des guerres, & repouſſer des ennemis puiſſans. Comme les Grecs dans leur expédition de Troie, ils ſuivent quelque chef illuſtre, & compoſent de pluſieurs tribus iſolées une eſpèce de royaume. Mais ces unions ne ſont qu'occaſionnelles, &, tant qu'elles durent, reſſemblent même à une

république plutôt qu'à une monarchie. Les chefs inférieurs maintiennent leur importance. Ils s'introduisent, avec un air d'égalité, dans le conseil de leur commandant, comme le peuple de leur tribu s'introduit communément dans le leur. Et par quel motif, des hommes qui vivent ensemble avec la plus grande familiarité, & parmi lesquels il n'y a que des distinctions de rang si obscures, pourroient-ils renoncer à leurs sentimens personnels, & avoir une obéissance implicite pour un chef hors d'état de les effrayer & de les corrompre ?

Il a fallu se servir de la force militaire pour extorquer, ou des moyens bas de corruption, pour acheter l'engagement que le Tartare contracte avec son prince, en promettant « d'aller » où il lui ordonnera, de venir quand il l'appellera, de tuer quiconque il lui désignera, » & de considérer à l'avenir la voix du prince » comme une épée ».

Tels sont les termes où le cœur indocile d'un barbare a été réduit, en conséquence d'un despotisme établi par lui-même. Les hommes, dans cet état de grossièreté, ont éprouvé l'esclavage politique en Europe, ainsi qu'en Asie. Dès que l'intérêt domine dans toutes les ames, le souverain, avec ses partisans, ne peut en

éviter l'infection : la force qu'on a mise entre ses mains, il l'emploie à se faire une propriété de son peuple. « Les Suinons, dit Tacite, » sont cas des richesses ; aussi sont-ils désarmés » & dans l'esclavage...... ».

Lorsque les peuples grossiers échappent à ce fléau, ils ont besoin de guerres étrangères pour maintenir la paix domestique : s'il ne paroît aucun ennemi au-dehors, ils occupent leur loisir de querelles particulières : ils emploient dans leurs dissentions le courage qui, en temps de guerre, est employé à la défense de la patrie.

» Il y a, dit César, des divisions parmi » les Gaulois, non-seulement dans chaque na- » tion, & chaque district ou village, mais » presque dans chaque maison : chacun doit » recourir à un patron pour le protéger ». En pareilles circonstances, non-seulement les querelles des tribus, mais celles des familles, & même les différends & les prétentions des individus sont décidés par la force. Si la superstition n'aide pas le souverain, il tâche inutilement d'exercer sa juridiction incertaine, & de soumettre les hommes à l'autorité des lois. Un peuple accoutumé à ne posséder que par violence, & méprisant la fortune sans la réputation de

courage, ne reçoit d'autre arbitre que l'épée. Scipion offrant son arbitrage pour terminer le différend de deux Espagnols, au sujet d'une succession qu'ils disputoient : » Nous avons » déja refusé, dirent-ils, une offre semblable de » nos proches; nous ne soumettons point nos » affaires au jugement des hommes; & même » parmi les dieux, nous n'en appelons qu'à » Mars ».

On sait que les nations d'Europe ont porté cet usage jusqu'à un excès de formalité, inconnu dans tout le reste du monde. Le Juge civil ou criminel ne faisoit, dans plusieurs cas, qu'assigner le champ clos, & laissoit les parties décider leur cause par le duel. On croyoit que le vainqueur avoit pour lui une sentence du ciel; & si quelquefois on ne suivoit pas cette forme étrange de procédure, on y substituoit d'autres appels au sort, beaucoup plus bizarres, avec la persuasion que les dieux y déclaroient aussi leur jugement.

Ces peuples féroces aimoient le combat, même comme un exercice & un jeu. Faute de véritable querelle, les amis se défioient mutuellement à des essais de leur dextérité, où souvent l'un des deux perdoit la vie. Quand Scipion célébra les funérailles de son père & de son

oncle, les Eſpagnols vinrent ſe battre deux à deux, pour augmenter la ſolennité par le ſpectacle de leurs duels.

Dans cet état de barbarie ſans lois, où les effets de la vraie religion auroient été ſi deſirables & ſi ſalutaires, il n'eſt point rare que la ſuperſtition diſpute l'aſcendant, même au reſpect pour la valeur; & une claſſe d'hommes, tels que les druides parmi les anciens Gaulois & Bretons, trouvent dans la confiance que l'on a en leurs ſortilèges, un moyen de s'aſſurer le pouvoir. Leur baguette magique entre en concurrence avec l'épée. Elle donne à quelques peuples, comme les druides, les premiers élémens du gouvernement civil ou, comme le Lama parmi les Tartares, elle fait goûter à d'autres les premiers eſſais du deſpotiſme & de la ſervitude.

Nous concevons difficilement, en général, comment le genre humain peut ſubſiſter ſous des coutumes & des mœurs, ſi différentes des nôtres; & nous exagérons volontiers la miſère des temps barbares, en imaginant ce que nous ſouffririons nous-mêmes, dans un état auquel nous ne ſommes point accoutumés. Mais chaque ſiècle a ſes conſolations, ainſi que ſes maux. Dans l'intervalle des offenſes paſſagères, le commerce amical des hommes, au milieu de la groſſièreté même, eſt

plein d'affection & de douceurs. La perſonne & la propriété des individus, en ces temps barbares, ſont en ſûreté, parce que chacun a ſon ami, comme ſon ennemi; parce que ſi l'un eſt diſpoſé à nuire, l'autre l'eſt à défendre; & que l'admiration de la bravoure, qui tend quelquefois à conſacrer la violence, inſpire auſſi certaines maximes d'honneur & de générosité, qui tendent à prévenir les injures.

Les hommes ſupportent les défauts de leur politique, auſſi bien que les incommodités & les peines dans leur manière de vivre. Les alarmes, les fatigues de la guerre, deviennent un amuſement néceſſaire à ceux qui en ont l'habitude, & dont les paſſions fortes ne ſeroient point émues par des objets moins frappans. Parmi les courtiſans d'Attila, les vieillards pleuroient au récit des actions héroïques, dont ils n'étoient plus capables eux-mêmes; & parmi les Celtes, quand l'âge mettoit un guerrier hors d'état de continuer ſes travaux, c'étoit la coutume, pour abréger les langueurs d'une vie inutile & oiſeuſe, qu'il priât ſes amis de le tuer.

Avec cette férocité, les nations groſſières de l'occident furent ſubjuguées par la politique & par la ſcience militaire des Romains. Le

point d'honneur, que les barbares d'Europe adoptèrent comme individus, les exposoit à un désavantage particulier, en leur inspirant de l'aversion, même dans leurs guerres nationales, pour les attaques de surprise & pour les fruits du stratagême. D'ailleurs, quoique braves & intrépides séparément, s'ils se trouvoient rassemblés en grands corps, ils étoient, comme les autres peuples grossiers, voués à la superstition, & sujets aux terreurs paniques..... Considérant volontiers chaque événement comme un jugement des dieux, ils n'avoient jamais un systême uniforme de prudence, pour tirer le meilleur parti de leurs forces, pour réparer leurs désastres, & pour augmenter leurs avantages *.

Gouvernés par l'affection & la passion, ces divers barbares étoient généreux, fidèles, lorsqu'ils avoient formé un engagement; implacables, méchans, cruels, quand ils avoient conçu de la haine. Livrés à la débauche, & à l'excès des boissons spiritueuses, ils délibéroient, au sein de l'ivresse, sur les affaires d'état; & dans ces momens dangereux, ils projetoient une entreprise militaire, ou termi-

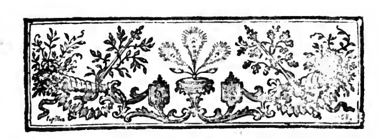
* M. Ferguson parle des barbares vaincus par les Romains. La politique se forma avec les établissemens.

noient leurs diſſentions domeſtiques avec le poignard & l'épée.

Dans la guerre, ils préféroient la mort à la captivité. Les Romains victorieux, prenant une ville d'aſſaut, ou forçant un camp, ont trouvé des mères qui tuoient leurs enfans pour les garantir de l'eſclavage, & des pères, qui, après avoir poignardé leur famille, alloient ſe percer du même poignard.

Toutes ces particularités montrent une vigueur d'ame, propre à faire reſpecter juſqu'au déſordre, & à mettre les hommes en état, ſi leur ſituation eſt heureuſe, de jeter les fondemens de la liberté domeſtique, ainſi que de défendre contre les ennemis étrangers leur liberté & leur indépendance nationales.





ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

Deſſein de cette partie de l'hiſtoire générale.

L'HISTOIRE de l'Europe remplira preſque tout cet ouvrage, & nous n'y ferons entrer que ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir pour ſe diriger ſoi-même dans l'étude particulière des nations. Quelques coups d'œil, jetés de temps en temps ſur les autres parties du monde, donneront les idées générales qui doivent fixer le jugement ſur l'état de l'univers. Parcourons rapidement les premiers ſiècles ; car il ſuffit

presque d'observer l'origine des choses dans les ténèbres de la barbarie. Saisissons le fil des principaux événemens, sans nous asservir à l'ordre chronologique, d'où naîtroit la confusion plutôt que la clarté. Il importe de connoître, non la date précise des faits, mais leur rapport avec le genre humain, avec le bonheur ou le malheur de la société. L'ordre des choses est préférable sans doute à celui des temps ; & dans l'immensité des choses, il faut se borner à celles dont nous pouvons tirer des lumières. Vérité, utilité, c'est où se dirige notre étude.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons suivi l'histoire de l'empire romain, jusqu'au temps de Mahomet ; nous avons vu les conquêtes, les premiers établissemens des barbares, sur-tout des Ostrogoths en Italie, & les révolutions qu'ils essuyèrent sous Justinien. Ces objets ont un rapport particulier avec l'ancienne Rome. Nous remonterons ici au-delà du terme où nous étions parvenus, mais sans répétition, uniquement parce que l'ordre des matières semble l'exiger.



PREMIÈRE

PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE.

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

Espace d'environ trois siècles, à commencer à l'an 486.

CHAPITRE PREMIER.

Monarchie françoise, jusqu'au temps où les maires du palais dominent.

CETTE multitude de peuples barbares, sortis de la Germanie, & établis sur les ruines de l'empire d'occident, avoit apporté par-tout le même fond de caractère, la même barbarie & à-peu-près les mêmes coutumes. Ils ignoroient les arts pacifiques, ils ne respiroient que la guerre, ils n'avoient que des lois pleines d'abus. Leurs rois n'étoient proprement que des généraux; leurs magistrats, que des guerriers ignorans; leurs assemblées nationales,

Idée générale des barbares qui avoient détruit l'empire.

qu'un corps de soldats avides & fougueux. A moins d'être gouvernés par de grands hommes, toujours rares même chez les nations policées, ils devoient donc, après leur conquête, demeurer d'autant plus long-temps injustes & féroces, que dans les provinces conquises ils trouvoient moins d'exemples d'humanité, de justice, moins de principes & moins de mœurs. Si les Romains n'eussent pas étrangement dégénéré, ou ils auroient vaincu, ou ils auroient civilisé leurs vainqueurs.

Leurs établissemens dans la Gaule.

Les Visigoths s'étoient emparés de l'Espagne & d'une grande partie de la Gaule. Les Bourguignons occupoient de vastes provinces entre la Saône, le Rhône & les Alpes; les Francs ou François, déja maîtres de Tournai & des rives de l'Escaut, s'étoient étendus jusqu'à la Somme qui arrose la Picardie; les Armoriques, entre la Seine, la Loire & l'Océan, formoient une espèce de république indépendante. Il ne restoit aux Romains qu'une partie de la Gaule belgique, où leur général Siagrius affectoit la royauté; lorsque Clovis, fils du roi Childéric, âgé de dix-neuf ans, défit Siagrius près de Soissons, chassa les Romains, & affermit par cette victoire les fondemens de la monarchie françoise.

An. de J. C. 486.

Clovis, vainqueur des Romains.

Son ambition, égale à ſa valeur, lui inſpira bientôt le deſſein de s'agrandir de tous de côtés : la politique le ſervit autant que les armes. Les Gaulois déteſtoient la domination romaine, & étoient fort attachés au chriſtianiſme : il les gagna en les ménageant, en reſpectant leur religion, en favoriſant leurs évêques. Son mariage avec Clotilde, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, leur fit eſpérer qu'il abjureroit l'idolâtrie pour la foi chrétienne. Les exhortations de cette pieuſe princeſſe l'y diſposèrent peu-à-peu. Il n'alléguoit plus que l'attachement des François à leur culte. Mais ayant vaincu les Allemands à Tolbiac, près de Cologne, & attribuant ſa victoire au dieu de Clotilde, qu'il avoit invoqué dans ce combat périlleux, il ſe fit baptiſer par ſaint Remi, évêque de Reims. La plupart ſuivirent ſon exemple. Un chef heureux & prudent perſuadoit ſans peine ces eſprits groſſiers. Il montra dès-lors beaucoup de zèle pour la vraie religion, qui devint fort utile à ſes projets. Les Armoriques ſe ſoumirent volontairement à ſa couronne. La qualité de catholique le rendit cher au reſte des Gaulois, parce que les Bourguignons & les Viſigoths étoient ariens. Du reſte, on peut juger du chriſtianiſme & de la catholicité des

Sa politique pour gagner les Gaulois.

Il épouſe Clotilde.

496.
Il ſe fait chrétien après la bataille de Tolbiac.

Francs par leur profonde ignorance. Tout se réduisoit presque ou à des mots sans idées, ou à des superstitions sans vertus. Nous n'en verrons que trop de preuves.

Guerre inutile contre Gondebaud, roi de Bourgogne.

Gondebaud, meurtrier de ses frères, (dont l'un étoit le père de Clotilde), usurpateur de leurs états, fournissoit des prétextes de guerre à l'ambitieux conquérant. Clovis entreprend de le détrôner, & s'unit pour cette entreprise avec le grand Théodoric, roi d'Italie, son beau-frère. Sans attendre les Ostrogoths, il dépouille en effet le roi bourguignon. Il cède une partie de la conquête à Théodoric, suivant les conventions faites entre eux. Mais se repentant d'avoir ainsi augmenté la puissance d'un voisin plus dangereux que Gondebaud, il le détermine à remettre ce dernier en possession de son royaume. Tout fut rendu. Une politique plus prévoyante n'auroit pas entrepris la guerre pour n'en tirer aucun fruit.

Clovis attaque, sous prétexte de religion, le roi des Visigoths.

Résolu d'envahir l'état d'Alaric, roi des Visigoths, qui possédoit les provinces entre le Rhône & la Loire, Clovis sut donner des couleurs de religion au dessein que l'ambition lui inspiroit. A l'entendre, c'étoit une chose affreuse que des ariens régnassent dans la Gaule. Les évêques du pays le favorisèrent, quoiqu'Alaric ne fût point

persécuteur ; & l'on peut observer déja que chez les peuples barbares, comme à Rome & à Constantinople, le clergé eut grande part aux révolutions politiques. On fit usage du merveilleux dans cette expédition. Disposés à tout croire & à tout oser, les Francs jurèrent de ne se faire la barbe qu'après la victoire. La bataille de Vouillé près de Poitiers, en 507, couronna les vœux des partisans de Clovis. Il tua le roi Visigoth, il s'empara de plusieurs provinces.

Gondebaud, son allié dans cette expédition, assiégeoit la ville d'Arles. Une armée de Théodoric vint au secours ; car ce grand prince ne pouvoit s'endormir sur les périls dont sa nation étoit menacée. Clovis & Gondebaud réunis furent vaincus ; Théodoric resta maître de la Provence, de la province narbonnoise & d'une partie de l'Aquitaine. L'Europe n'avoit point de roi aussi puissant & aussi sage. Je l'ai fait connoître ailleurs ; je ne dois pas me répéter. (*Voyez l'Hist. Rom.*)

Théodoric sauve une partie de ce royaume.

On voit Clovis déshonorer la fin de son règne, par des perfidies & des cruautés atroces envers ses propres parens ; il les trompe, les dépouille de leurs états, les fait assassiner, ou les assassine de sa propre main. On le voit fonder en même temps des églises & des monastères ; persuadé,

Cruautés & fin de Clovis en 511.

ſans doute, que les lois divines, comme celles des barbares, remettoient à prix d'argent tous les crimes. Il mourut en 511, après un Concile d'Orléans, où il avoit envoyé lui-même les articles ſur leſquels on devoit régler la diſcipline.

Réglement ſur l'admiſſion des clercs.

Un des principaux réglemens fut, qu'aucun laïc, excepté les deſcendans des clercs, n'entreroit dans le clergé ſans l'ordre du roi ou la permiſſion du juge. Conſtantin avoit pris de même des précautions, pour que le clergé ne ſe remplît pas d'hommes néceſſaires au ſervice de l'état. Les priviléges de la cléricature en attiroient un trop grand nombre : la loi fut mal obſervée.

Quatre fils de Clovis partagent ſa ſucceſſion.

Quatre fils de Clovis, Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire, partagent entre eux ſa ſucceſſion ; & la monarchie ſe diviſe malheureuſement en quatre royaumes : royaumes d'Auſtraſie ou de Metz, d'Orléans, de Paris & de Soiſſons. Des guerres civiles devoient être infailliblement le fruit de ce partage. Les frères devinrent ennemis, quand ils eurent des intérêts différens. Les barbaries les plus affreuſes ſont alors des événemens communs. Sigiſmond, fils de Gondebaud, eſt maſſacré, avec ſa femme & ſes enfans, par ordre de Clodomir ; & c'eſt

ainſi que finit une guerre entre ces deux princes, guerre qu'on attribue ſur-tout à Clotilde, dont la piété n'avoit pas éteint la vengeance. Après la mort de Clodomir, deux de ſes fils ſont poignardés par leur oncle Clotaire, uni avec Childebert pour ravir leur héritage. L'hiſtoire de ces temps-là, pleine d'atrocités & de perfidies, ou de fables ridicules, n'intéreſſe qu'autant qu'elle offre le tableau des anciennes mœurs.

Barbaries qu'ils commettent.

Théodebert, fils & ſucceſſeur de Thierri, roi d'Auſtraſie, ſe diſtingue par de grandes qualités & de vaſtes entrepriſes. Il ſe rend reſpectable à ſes oncles, dont l'ambition auroit voulu le dépouiller. Il ſe joint enſuite à eux, dans la vue de conquérir le royaume de Bourgogne, fondé depuis environ cent ans. Cette importante conquête fut ſuivie d'une ambaſſade de l'empereur Juſtinien, qui invitoit les rois de France à une ligue contre les Oſtrogoths. Amalaſonte, digne fille de Théodoric, les avoit ſagement gouvernés, ſous le nom d'Athalaric, ſon fils. Théodat, ſucceſſeur de ce dernier, avoit été détrôné, comme un lâche, pendant l'expédition de Béliſaire en Italie. (Les barbares ôtoient la couronne, ainſi qu'ils la donnoient, & vouloient ſur-tout des rois vaillans). Vitigès, élu à la

Théodebert, célèbre roi d'Auſtraſie.

Conquête du royaume de Bourgogne, en 534.

Les François, alliés perfides des Romains & des Ostrogoths.

place de Théodat, négocie avec les François, déja alliés de l'empereur. Ils acceptent sans scrupule & ses offres & son argent. Théodebert conduit une grande armée au-delà des Alpes; attaque tour-à-tour les Ostrogoths & les Romains; il les taille en pièces, & revient dans ses états. Telle étoit la bonne foi de ces guerriers, avides de brigandages, & se croyant tout permis, pourvu que le succès couronnât leurs injustices.

Autre expédition en Italie.

Plusieurs années après, une armée de Théodebert conquit la Vénétie & une partie de la Ligurie, tandis que Totila, en 547, relevoit la puissance des Ostrogoths. Cette conquête fut inutile; le prince françois mourut, sans avoir le temps de la cimenter. Sous des rois tels que lui, la monarchie de Clovis auroit pu engloutir les états voisins.

562. Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre.

L'expérience n'instruit point des hommes qui ne savent pas réfléchir. Tant de malheurs qu'avoit occasionnés le partage du royaume, se renouvelèrent par un semblable partage, après la mort de Clotaire, successeur unique de ses frères & de ses neveux. Observons, comme une preuve frappante de la dépravation des mœurs, qu'il avoit eu six femmes, dont l'une étoit veuve de son frère Clodomir, une autre, veuve de

ſon petit-neveu Théodebalde, & deux autres étoient ſœurs. Caribert, Gontran, Sigebert & Chilpéric, ſes fils, tirèrent au ſort les quatre états. Quoique le royaume de Paris fût échu à Caribert, on convint que tous auroient des droits ſur cette ville, dont Clovis avoit fait ſa capitale; mais qu'aucun ne pourroit y entrer ſans le conſentement des trois autres. Un traité ſi bizarre étoit une ſemence de guerres civiles. Tout concourut au malheur de la nation.

Brunehaut & Frédégonde, rivales furieuſes.

Deux femmes, plus dignes du nom de furies que du nom de reines, Brunehaut & Frédégonde, déchirèrent la France par leur ambition ſanguinaire. Brunehaut, princeſſe d'Eſpagne, avoit épouſé Sigebert, roi d'Auſtraſie. Frédégonde, d'abord concubine de Chilpéric, roi de Soiſſons, lui avoit fait répudier Audouère, & avoit enſuite pris la place de Galſuinde, ſœur de Brunehaut, ſa ſeconde femme, dont une mort violente délivra & le mari & la concubine. La haine mutuelle de ces deux princeſſes, l'empire qu'elles exerçoient ſur leurs maris, produiſirent une infinité de crimes, auſſi funeſtes aux peuples qu'à la famille royale. Sigebert, aſſiégeant Chilpéric dans Tournai, eſt aſſaſſiné par les ſatellites de Frédégonde. Cruelle marâtre, elle immole les enfans du premier lit de ſon époux.

Elle est soupçonnée de l'avoir fait périr lui-même par les mains de Landri son amant. Mais après la mort de Chilpéric, elle se montre à la tête d'une armée pour sauver son fils, & signale son courage autant que sa méchanceté. Brunehaut de son côté, respire la vengeance, arme les princes, souffle le feu des guerres civiles, même entre ses petits-fils. Elle tombe enfin entre les mains de Clotaire, fils de Frédégonde, qui la condamne à d'affreux supplices, comme coupable de la mort de dix rois ou enfans de rois. Son âge, d'environ quatre-vingt ans, ne put adoucir les fureurs de la vengeance. Saint Grégoire, pape, donne des éloges à Brunehaut: elle se montroit zélée & libérale pour l'église.

Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du temps.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, (mort en 593,) avoit passé d'un parti à l'autre, au gré du caprice & des conjonctures: prince pieux sans lumières, prodigue en fondations, soumis aveuglément aux évêques; doux avec foiblesse quand il falloit de la fermeté; violent & cruel quand il falloit de la douceur; trop célébré dans nos anciennes annales, parce que les écrivains jugeoient de tout, même de la vertu, suivant les préjugés de leur siècle. Ce prince si doux avoit juré de faire mourir ses médecins, s'ils ne guérissoient pas la reine, dan-

gereuſement malade. La reine mourut : les médecins furent mis à mort. On cite pluſieurs autres exemples de cette nature ; mais la dévotion de Gontran couvroit tout.

613. Clotaire II règne ſeul.

Clotaire II, fils de Chilpéric &de Fr édégonde, régna ſeul après le maſſacre d'une multitude de princes. Il rétablit la tranquillité ; il gagna le cœur de ſes ſujets ; il s'attacha les grands, dont il augmentoit le pouvoir ; il laiſſa le gouvernement de l'Auſtraſie & de la Bourgogne aux maires du palais, ſemblables dès lors à des vicerois qui, acquérant tous les jours de l'autorité, ſe frayoient de loin une route au trône. Ces officiers, juges dans le palais, devenus miniſtres des princes & arbitres du gouvernement, devoient bientôt agir en ſouverains, dès que des rois foibles & imbécilles ſeroient incapables de les réduire au devoir. Élus par les grands, ou tranſmettant leur dignité à leurs héritiers, ils en vinrent à ne plus dépendre de la couronne.

Maires du palais.

Leur puiſſance s'accroît ſous Dagobert & ſes ſucceſſeurs.

Les vices de Dagobert, fils de Clotaire ; les impôts dont il accabla ſon peuple, ſoit pour fournir à ſes débauches, ſoit pour les expier, ſelon la coutume, par de pieuſes profuſions, affoiblirent la puiſſance royale en l'aviliſſant. Il avoit eu cependant pour inſtituteurs des hom-

mes très-respectables, ancêtres des rois de la seconde race, Saint-Arnoul, évêque de Metz (auparavant marié) & Pepin le Vieux; leurs leçons, bientôt oubliées, le rendirent plus odieux. Ses deux fils, Sigebert II & Clovis II, ne surent que fonder de nouveaux couvens, &

656. s'occuper de minuties. Les maires firent tout. Après la mort de ces princes, Grimoald, maire d'Austrasie, osa mettre son propre fils sur le trône. L'usurpateur fut chassé, mais l'exemple de l'usurpation annonçoit de nouvelles entreprises. Et quelles barrières pouvoit y opposer un nom de roi, qui n'étoit qu'un nom?

L'Austrasie tyrannisée par le maire Ebroin, ne veut plus de roi.

Sans consulter les seigneurs, le maire Ebroin avoit mis sur le trône d'Austrasie Thierri III, un des fils de Clovis II. Les Austrasiens rasèrent ce prince & le confinèrent dans un cloître. On le rétablit après la mort de son frère Childéric, assassiné. Cependant l'Austrasie, qu'Ebroin tyrannisoit, se révolta & voulut avoir des ducs ou gouverneurs indépendans. Pepin d'Héristal, digne de la confiance publique, y exerça le pouvoir suprême. Thierri, qui régnoit seul en France, l'ayant irrité, tomba entre ses mains victorieuses. Maître de tout le royaume, sous le titre de maire, Pepin gouverna vingt-sept ans, avec autant de prudence que de courage. Les

Le duc Pepin la gouverne, & devient maître de la monarchie.

rois n'étoient plus que des fantômes décorés, qu'on montroit quelquefois au peuple. Le surnom de *fainéans* exprime leur foiblesse & leur stupide inertie. En rétablissant les anciennes assemblées de la nation, dont le despotisme des maires avoit interrompu l'usage; sur-tout en tournant la vivacité fougueuse des François contre des ennemis étrangers, qu'il battit toujours, Pepin jouit tranquillement d'un pouvoir, jusqu'alors inoui dans la monarchie.

714. Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

Après la mort de ce grand homme, l'autorité passa entre les mains de sa veuve Plectrude, dont le petit-fils, encore enfant, étoit maire; car il avoit voulu rendre héréditaire pour sa famille une charge qui tenoit lieu de la royauté. Charles-Martel, fils de Pepin & d'Alpaïde, sa concubine ou plutôt sa seconde femme, car il avoit répudié Plectrude, fut arrêté, comme suspect au nouveau gouvernement. La nation se lassa bientôt d'obéir à une femme : on élut un maire nommé Rainfroi. Charles s'étoit évadé; les Austrasiens l'avoient reçu comme un libérateur. Rainfroi, voulant soumettre l'Austrasie, éprouva plusieurs fois avec le roi Chilpéric II, l'invincible supériorité de ce héros. A l'exemple de son père, Charles-Martel s'empara de toute l'autorité; & il en étoit digne. Un gouvernement sage &

vigoureux, des victoires continuelles, en un mot, la gloire & la prospérité de l'état, furent ses titres les plus respectables. Sans lui la France auroit été asservie aux musulmans, déja maîtres de l'Espagne.



CHAPITRE II.

L'Espagne envahie par les Sarasins. — Charles-Martel les défait en France.

L'HISTOIRE d'Espagne attire ici notre attention. Depuis que les Visigoths avoient fondé leur monarchie dans cette province romaine, déja conquise par les Vandales; le clergé y étoit en général plus absolu que les princes, qui par conséquent méritent peu d'être nommés. Presque toutes les causes passoient au tribunal des évêques: ils décidoient souvent dans leurs conciles les grandes affaires de l'état. Avec les seigneurs, parmi lesquels ils tenoient le premier rang, ils disposoient même de la couronne, plutôt élective qu'héréditaire. Ce royaume étoit un théâtre de révolutions & de crimes. Le nombre des rois assassinés fait horreur. Les barbares, après leur établissement, contractoient de nouveaux vices, & leur férocité en devenoit plus meurtrière. Quels crimes l'intérêt seul ne devoit-il pas leur inspirer? Indiquons seulement les principaux règnes, où se trouvent quelques faits mémorables.

État du royaume des Visigoths en Espagne.

Le clergé y domine.

Révolutions fréquentes.

Principaux règnes.

Leovigilde, mort en 585, est célèbre, soit par

Léovigilde.

des victoires sur les Suèves, dont il conquit les états ; soit par ses violences contre son fils Herménégilde, qu'il poursuivit jusqu'à la mort, parce qu'il avoit embrassé la religion catholique.
Recared. Recared, son autre fils & son successeur, abjura cependant l'arianisme, & les ariens furent persécutés à leur tour. Cet esprit de persécution
Sisebut. régna en Espagne plus qu'ailleurs. Sisebut, en 612, obligea les Juifs, sous peine de mort, à recevoir le baptême : prince sage à d'autres égards, dont la valeur enleva aux empereurs d'orient ce qu'ils possédoient encore sur les
Chintila. côtes de la méditerranée. Chintila bannit tous les Juifs en 637, & un concile déclara qu'aucun prince ne pourroit monter sur le trône, sans avoir juré l'observation des lois faites contre ce peuple malheureux. L'inquisition semble déja naître.
Récésuinthe. Sous Récésuinthe, l'élection des rois est réservée par le huitième concile de Tolède en 653, aux évêques & aux palatins : ces palatins étoient les principaux officiers de la couronne : ils assistèrent au concile ; ils contribuèrent à faire perdre au corps de la nation un de ses droits les
Vamba. plus précieux. Vamba, vainqueur des Sarasins, qui venoient attaquer l'Espagne, empoisonné par l'ambitieux Ervige, est exclu du trône en 681 ; parce que, dans la foiblesse où le réduisit

réduisit une maladie, on l'avoit revêtu d'un habit de pénitent. Le douzième concile de Tolède, pour assurer le trône à Ervige, défend de relever du vœu de pénitence, sous quelque prétexte que ce puisse être, ceux qui, malades & ayant les sens égarés, ont reçu l'habit de pénitent. Cette entreprise odieuse fut la première qui annonçoit de loin la domination du clergé. Un autre concile, tenu sous Ervige, défendit aux rois d'épouser la veuve d'un roi, comme un crime digne de l'enfer. Tant il y avoit peu de sens & de justice dans la législation. Les cruautés, les désordres de Witiza, qui, pour mettre le comble au scandale de ses mœurs, permit aux clercs de se marier, & aux laïques d'entretenir autant de concubines qu'ils voudroient, excitoient une guerre civile en 710. Rodéric ou Rodrigue détrôna ce prince, & fut bientôt détrôné par un peuple auquel rien ne résistoit, & qui menaçoit le monde entier.

Ervige.

Witiza.

Rodéric.

Nous avons parlé, à la fin de l'histoire romaine, de l'établissement du mahométisme, religion qui excitoit aux conquêtes par le fanatisme, & fortifioit le fanatisme par les conquêtes. Mahomet, son fondateur, étoit mort en 633. Bientôt après, l'empire des Arabes ou Sarasins embrassoit déja des contrées immenses, soit

Progrès du mahométisme.

en Asie, soit en Afrique. L'alcoran soutenu de leurs armes, sembloit devoir subjuguer tous les peuples.

Les Sarasins ou Maures envahissent l'Espagne.

Le comte Julien, furieux de ce que Rodéric avoit déshonoré sa fille, les invita lui-même à envahir le royaume d'Espagne. Quoique d'anciens monumens ne confirment point ce fait, il paroît établi par des preuves suffisantes; & ce n'est d'ailleurs qu'un exemple de plus des révolutions occasionnées par les vices des princes. Les Sarasins, alors maîtres de la Mauritanie, (d'où ils ont tiré le nom de Maures,) fondirent sur l'Espagne. Ils gagnèrent en 712 la

Bataille de Xérès en 712.

bataille décisive de Xérès, dans l'Andalousie, après laquelle disparut pour toujours le roi visigoth. Muza, qui commandoit en Afrique, comme vice-roi du calife Valid, vint aussi-tôt finir la conquête. Selon la prudente politique de sa secte, il offrit aux habitans de leur laisser leur religion & leurs lois, se contentant du même tribut qu'ils payoient à leurs souverains. La plupart des villes le reçurent sans résistance:

Trahison d'Oppas.

il brûla & saccagea les autres. Oppas, archevêque de Séville, oncle des enfans de Witiza, ne rougit point de combattre pour les musulmans, & de sacrifier la patrie, la religion, à

Pélage réfu-

sa haine pour Rodéric. Mais Pélage, héros du

ſang royal, s'étant retiré dans les montagnes des Aſturies & de Burgos, ſuivi d'une foule de chrétiens, y fonda un petit royaume, où il ſe maintint par ſa valeur. Alfonſe, ſon gendre, monta enſuite ſur le trône; & profita, pour reculer les frontières, des guerres civiles qui ne tardèrent point à diviſer les conquérans.

gié dans les Aſturies.

Cependant leur ambition ne pouvoit ſe contenir dans les bornes des Pyrénées. Ils attaquèrent, d'abord ſans ſuccès, Eudes, duc d'Aquitaine, iſſu de la famille de Clovis. Abdérame, nouvel émir ou gouverneur d'Eſpagne, fit une ſeconde irruption avec des forces ſupérieures, & pénétra juſqu'à Sens. Repouſſé par l'évêque Ebbon, il fondit ſur l'Aquitaine, battit le duc, s'avança vers le centre du royaume. Charles-Martel devoit arrêter ce torrent. Une ſanglante bataille, qu'il livra entre Poitiers & Tours, fit le ſalut de la France. Abdérame fut tué. On fait monter la perte des Saraſins à plus de trois cents mille hommes, exagération digne des anciennes chroniques. Les ennemis, malgré leur défaite, demeurèrent quelques années en Languedoc & en Provence, d'où le héros françois les chaſſa enfin.

732. Charles-Martel défait les Maures, qui vouloient conquérir la France.

Sous la domination des Maures, l'Eſpagne fut malheureuſe au commencement. Les émirs,

L'Eſpagne fut d'abord malheureuſe

sous leur empire. dépendant des vice-rois d'Afrique, qui les laissoient peu de temps en place, s'empressoient à épuiser les provinces, plutôt qu'à y faire fleurir la justice & le bon ordre. Les guerres civiles s'allumèrent. Non-seulement les califes, dont la cour étoit à Damas, ne pouvoient de si loin appaiser les troubles; mais les discordes qu'excitoit le califat même, devenoient favorables aux entreprises des factieux. Cette grande dignité, royale & sacerdotale tout à la fois, passa en 750, de la famille des Ommiades dans celle des Abassides. La révolution fut sanglante; & en produisit une autre vraiment avantageuse à l'Espagne, qu'elle délivra de ses oppresseurs.

Révolution du califat.

Royaume des Maures en Espagne, fondé par Abdérame ou Almanzor.

Le prince Abdérame, qu'on nomme aussi Almanzor, échappé au massacre des Ommiades, vint fonder dans ce pays un royaume indépendant. Proclamé roi après une victoire, il soumit toutes les provinces, excepté ce que Pélage & Alfonse avoient conquis ou conservé. Il établit sa résidence à Cordoue, & en fit le séjour des arts, de la magnificence & des plaisirs. Sans persécuter les chrétiens, il fut malheureusement presque anéantir le christianisme: soit en les privant d'évêques, soit en réservant les graces & les dignités pour les sectateurs de Mahomet, soit en unissant par des mariages les uns avec

Ce prince règne glorieusement.

les autres. Nul prince en Europe ne l'égaloit par la politique, comme nul peuple n'égaloit les Arabes dans ce qui honore l'esprit humain. Autrefois ennemis de la raison & des sciences, ils avoient appris à les cultiver; ils réussissoient en plusieurs genres, tandis qu'une ignorance barbare dégradoit les autres peuples.

Nous avons un peu anticipé sur l'ordre des temps, pour ne pas confondre les matières : toute autre méthode brouilleroit les idées & accableroit la mémoire.

Charles-Martel ne remplit pas le trône vacant.

Après la défaite des Sarasins, Charles-Martel, aussi habile dans le gouvernement qu'invincible à la tête des armées, plus roi avec le simple titre de maire qu'aucun souverain de l'Europe; ne cessa point d'augmenter la gloire du nom françois. Le trône ayant vaqué en 737 par la mort de Thierri IV, il régna en qualité de duc, sans daigner faire un roi, & sans affecter un titre qui n'eût rien ajouté à sa puissance. Il avoit rendu l'Aquitaine à Harald, fils d'Eudes, en se réservant à lui-même & à ses enfans les droits de souveraineté. Il se préparoit à passer en Italie, où le pape Grégoire III l'appeloit par des vues politiques, & offroit de le reconnoître consul de Rome. Mais il mourut, en 741, avant l'exécution de ce projet. Il avoit désigné

Il meurt en 741, après avoir partagé

la monarchie à ses deux fils.

pour son successeur dans l'Austrasie Carloman; l'un de ses fils; & son autre fils, Pepin le bref, dans la Neustrie ou la France occidentale & dans la Bourgogne. La mémoire de Charles fut flétrie par des auteurs ecclésiastiques, qui ne purent pardonner à ce grand homme d'avoir accordé aux seigneurs l'usufruit de plusieurs terres de l'église, pour les mettre en état de remplir les obligations du service militaire. Comment oublioient-ils que ses armes avoient préservé du joug mahométan & l'église & le royaume? Nous examinerons bientôt le motif de leur animosité.

Sa mémoire flétrie par les ecclésiastiques.

Carloman se fait moine, & laisse tout à son frère Pepin.

Carloman se fit moine, après avoir signalé son courage en Germanie: sa retraite rendit son frère tout puissant. Pepin aspiroit à la couronne, quoiqu'il eût fait proclamer un Childéric II, qui n'est pas même nommé dans les annales du temps. Le pape, ayant besoin de lui contre l'empereur grec, & contre les Lombards, servit adroitement son ambition. Voici le moment de jeter un coup-d'œil sur l'Italie, Rome, Constantinople. Leur situation actuelle est l'origine des plus grands événemens.

CHAPITRE III.

État du royaume des Lombards, & de l'empire de Constantinople. — Intrigues des papes. — Pepin détrône la race de Clovis.

ON a vu Alboin, sous Justin II, fonder le royaume des Lombards en Italie, peu de temps après que les généraux de Justinien y eurent détruit la domination gothique. Cette nouvelle puissance s'agrandit par les armes, & s'affermit par la sagesse de plusieurs princes. Autharic, troisième roi, fit le bonheur de ses peuples, que dix années d'anarchie avoient cruellement agités. Les insinuations de sa femme Théodelinde, princesse bavaroise, le convertirent au christianisme. Il fut arien, comme presque tous les barbares convertis; les Lombards le furent de même; mais les catholiques jouissoient d'une entière liberté: le grand Théodoric sembloit gouverner encore. Il est surprenant que le pape saint Grégoire dise néanmoins que dieu a fait mourir le scélérat Autharic (*nefandissimus*), en punition de ce qu'il avoit défendu de baptiser dans la religion catholique les enfans lombards.

État du royaume des Lombards, depuis Alboin.

Autharic se fait chrétien, & gouverne sagement.

N'auroit-on pas pu, au contraire, le louer de ce qu'il laiſſoit les catholiques ſuivre paiſiblement leur religion ? Mais le zèle, ſur-tout dans les ſiècles d'ignorance, donne à certains objets une couleur que l'impartialité n'y trouve point.

Agilulf veut conquérir Rome. Agilulf, ſucceſſeur d'Autharic, prince courageux, entreprit la conquête de Rome. Les négociations & les préſens de Grégoire ſauvèrent la ville. Théodelinde avoit épouſé Agilulf. Elle étoit en liaiſon avec le pape. Elle

Sa femme le rend catholique. inſpira au roi ſes ſentimens de catholicité, qu'elle n'avoit pu inſpirer à ſon premier époux. Dans preſque toute l'Europe, on voit des reines changer la religion dominante, & ſervir d'apôtres dans les cours. Leur ſexe les rendoit plus ſuſceptibles des vives impreſſions de la foi chrétienne, & plus propres à la communiquer par le ſentiment.

Rothar, légiſlateur de ſon royaume. Rothar ſurpaſſa la gloire de ſes prédéceſſeurs, en donnant aux Lombards des lois écrites, faites dans une aſſemblée générale en 643. Il profeſſoit l'arianiſme; mais avec tant de modération, que la plupart des villes eurent deux évêques, l'un arien, l'autre catholique. On ne voyoit point ailleurs de pareille tolérance.

Luitprand. Sous Luitprand, dont le règne commença

en 712, la nation étoit soumise aux dogmes de l'église romaine. La sagesse de ce prince paroît sur-tout dans une de ses lois, où il blâme la *ridicule coutume des duels, par lesquels, au gré du caprice des hommes, on veut forcer Dieu de manifester la vérité;* mais il en tolère l'abus, *parce que les Lombards y sont trop attachés.* Le duel décidoit presque toutes les causes parmi les barbares.

Sa loi sur le duel.

Actif, prudent & courageux, Luitprand vouloit s'agrandir, en travaillant au bonheur de ses sujets. La foiblesse de l'empire de Constantinople, & les funestes démarches de la cour, lui en fournissoient l'occasion. Les idées superstitieuses des Grecs influoient toujours dans les affaires publiques. Constantinople avoit été plusieurs fois assiégée par les Sarasins. Leurs flottes ayant été consumées par le feu grégeois, qui brûloit dans l'eau, (invention de l'ingénieur Callinique:) ils s'étoient vus réduits, sous le règne de Constantin-Pogonat, à conclure une trève de trente ans, pendant laquelle ils devoient payer un tribut. Le sixième concile général, tenu en 680, sembloit devoir éteindre les querelles de religion, en condamnant le monothélisme. Double avantage pour les Grecs, s'ils avoient su en profiter. Mais rien ne guérissoit

L'empire grec s'affoiblissoit tous les jours, quoique les Sarasins se fussent soumis au tribut.

La superstition aveugloit les princes & les peuples.

la nation de ſes préjugés & de ſon entêtement. Un parti voulut couronner les deux frères de Conſtantin-Pogonat, parce qu'*il falloit trois empereurs, comme il y avoit trois perſonnes dans la Trinité.* On raiſonnoit, on agiſſoit d'une manière inconcevable. Ce ridicule eſprit domina ſous Juſtinien II, qui eut l'imprudence de rompre la trève avec les Saraſins; ſous Philippe-Bardane, qui ranima le monothéliſme, & condamna le ſixième concile; ſous Anaſtaſe II & Théodoſe III, qui ſe firent moines l'un & l'autre; enfin, ſous Léon l'Iſaurien, qui par une héréſie nouvelle, alluma de nouvelles diſſentions, plus funeſtes à l'empire que les précédentes.

Héréſie des iconoclaſtes, ſous Léon l'Iſaurien.

Léon, en 727, proſcrivit le culte des images, culte ſaint & utile en ſoi, dont néanmoins l'aveugle crédulité du peuple abuſoit groſſièrement, & que cette crédulité même ne pouvoit manquer de défendre avec enthouſiaſme. Au lieu d'éclairer le peuple ſur les abus, on lui enleva les objets de ſa vénération, de ſa confiance. On effaça les peintures, on briſa les ſtatues, après avoir défendu inutilement de les honorer. Il y eut par-tout des ſéditions & des révoltes. Le vulgaire attachoit la religion à ces objets ſenſibles, en leur ſuppoſant toujours quelque vertu

Elle excite des ſéditions.

miraculeuse. La plupart des prêtres, sur-tout les moines, intéressés à leur conservation, se livroient à un zèle aussi violent que contagieux. Constantin Copronyme, fils de Léon, surpassa les excès de son père, & trouva une résistance invincible, que la persécution changea en fureur. Les iconoclastes (*brise-images*) furent un objet d'horreur pour la multitude. Les ariens, en attaquant la divinité de Jésus-Christ, n'avoient pas été plus odieux aux catholiques.

Les moines excitoient à la révolte.

» Ce qui rendoit la querelle sur les images » si vive, dit Montesquieu, c'est qu'elle étoit » liée à des choses bien tendres: il étoit ques- » tion de la puissance; & les moines l'ayant usur- » pée, ils ne pouvoient l'augmenter ou la » soutenir qu'en ajoutant sans cesse au culte » extérieur, dont ils faisoient eux-mêmes partie. » Voilà pourquoi les guerres contre les images » furent toujours des guerres contre eux, & » que quand ils eurent gagné ce point, leur » pouvoir n'eut plus de bornes. » (*Grand. & décad. des Romains, chap. 22.*) Il est vrai que les moines d'orient, séditieux & fanatiques en général, soufflèrent le feu de la rébellion: il est évident que leur faux zèle étoit excité par l'intérêt plus que par tout autre motif; mais par quelle démence les empereurs fournis-

soient-ils toujours des matières pour l'incendie ?

En Italie, la fermentation étoit aussi grande.

Les Italiens ne furent pas les moins ardens à défendre les images : ils se revoltèrent ouvertement contre les édits. Rome, Naples & les autres villes qui dépendoient de l'empire, commencèrent à ne voir dans leur souverain que la qualité d'hérétique abominable. Ravenne, capitale de l'exarcat, devint un théâtre de troubles, de soulèvemens. Luitprand sut profiter des conjonctures. Il assiégea cette ville ; il s'en rendit maître en 728 : il prit beaucoup d'autres places, & fut sur le point de subjuguer le reste de l'Italie. Les anathêmes dont on frappoit les iconoclastes, disposoient le peuple à secouer le joug de Constantinople. La Pentapole, voisine de Ravenne, dans laquelle étoient comprises les villes de Pésaro, Rimini, Fano, Ancone & Uniéna, avoit déclaré que la cause du pape étoit celle de la province, que l'exarque & ses adhérens étant excommuniés, elle vouloit se choisir des gouverneurs catholiques. Enfin on paroissoit déja résolu de créer un chef, c'est-à-dire un empereur.

Luitprand s'empare de Ravenne, & de plusieurs autres villes.

Les papes, déja très-puissans à Rome ;

Quoique Rome fût gouvernée par des ducs, qui dépendoient des exarques de Ravenne, les papes y avoient alors la principale autorité. Ils

en étoient redevables, moins à leurs grandes richeſſes, qu'au reſpect que la religion inſpiroit pour leur ſiège, & à la confiance qu'on avoit en leur perſonne. Saint Grégoire avoit négocié & traité avec les princes dans pluſieurs affaires d'état. Ses ſucceſſeurs partagèrent leurs ſoins entre les objets de l'épiſcopat & ceux de la politique. Pouvoit-il en être autrement, dès que les fonctions ſpirituelles ſe joignoient à des intérêts profanes? Également intéreſſés à s'affranchir de la domination des empereurs, & à réſiſter aux entrepriſes des rois d'Italie, les papes cherchèrent tous les moyens de remplir ce double objet. Ils employèrent l'adreſſe & la religion: ils y gagnèrent une monarchie. De tous les ouvrages humains, c'eſt ici peut-être le plus digne d'une curioſité attentive, soit par ſa nature, ou par ſes progrès, ou par ſes ſuites prodigieuſes.

& occupés d'objets politiques.

Grégoire II, craignant ſur-tout un voiſin tel que Luitprand, ſe déclara pour l'empereur Léon, & réclama le ſecours des Vénitiens. Cette république, née en quelque ſorte de la terreur qu'avoit répandue Attila, avoit acquis des richeſſes & de la puiſſance, à force de courage & d'induſtrie. Les Lombards furent chaſſés de Ravenne. Mais Léon n'en parut pas moins animé contre

Grégoire II fait chaſſer de Ravenne les Lombards.

le pontife ni contre les images. Ses violences déterminèrent les Romains à la révolte : ils ne reconnurent plus d'autre chef que le pape. Toujours ennemi des Lombards, Grégoire II s'efforça d'armer contre eux Charles-Martel, qui étoit leur allié. La négociation ne réussit point. Grégoire III la renoua en faisant des offres plus avantageuses, & gagna enfin le héros. Mais la mort de Charles suspendit l'exécution de l'entreprise. Luitprand céda aux instances du nouveau pape Zacharie. Il lui rendit même quatre villes du duché de Rome, dont il s'étoit emparé. Il finit en paix, l'an 744, un règne aussi long que glorieux.

Grégoire III & Zacharie suivent ses vues.

Fin de Luitprand.

Ratchis, son successeur, se fait moine, après une entrevue avec le pape.

Ratchis, son successeur, assiégeant Pérouse, se laissa encore désarmer par le pontife. Telle étoit l'influence de la dignité pontificale, que ce prince, après une entrevue avec Zacharie, non-seulement leva le siége, mais se livra tout entier aux impressions religieuses, jusqu'à prendre l'habit de moine. Cependant la situation de Zacharie, entre les Grecs & les Lombards, étoit toujours inquiétante & périlleuse. Il pensoit donc, comme ses prédécesseurs, à se ménager l'appui de la France, à suppléer par la politique aux ressources que la force ne procuroit point.

Les ressorts de la religion fortifioient ses espérances.

Dans ces conjonctures, l'ambitieux Pepin, qui, sans doute, connoissoit les desirs du pape, lui propose un cas de conscience, qu'on ne s'étoit pas encore avisé de soumettre au jugement de Rome. Il s'agissoit de décider, lequel devoit porter le titre de roi, ou un prince incapable du gouvernement, ou un ministre dépositaire de l'autorité royale, qu'il exerçoit avec honneur. Zacharie décide en faveur du sujet contre le roi légitime. Le clergé favorisoit Pepin, parce que Pepin lui restituoit une partie des terres dont Charles-Martel l'avoit dépouillé; les seigneurs le respectoient, parce qu'il étoit puissant & habile; la nation méprisoit des rois fainéans & obscurs, qu'elle connoissoit à peine de nom. Ainsi le jugement du pape ne laissa aucun scrupule. On rasa le roi Childéric, c'est-à-dire, on le dégrada. Il fut enfermé dans un monastère avec son fils. Pepin fut élevé sur le trône; & le fameux missionnaire des Germains, saint Boniface, évêque de Mayence, un de ses plus utiles partisans, le sacra solemnellement à Soissons.

750. Décision de Zacharie en faveur de Pepin, qui veut être roi.

Pepin détrône Childéric.

Cette cérémonie du sacre, empruntée des Juifs, inconnue jusqu'alors à la nation françoise,

Cérémonie du sacre, dont on abusera un jour.

parut imprimer au roi un caractère divin. Mais, comme l'ignorance abuse de tout, les évêques s'imagineront bientôt conférer la royauté en sacrant les princes, & cette opinion aura des suites dangereuses. Depuis long-temps les empereurs se faisoient couronner par les patriarches de Constantinople : les papes couronneront de même les empereurs d'occident. On supposera que le couronnement & le sacre sont nécessaires à la puissance souveraine, & d'une pieuse cérémonie, le clergé se fera un droit sur les couronnes. Il est bon de prévoir les choses dès l'origine.

752. Négociation hardie d'Étienne III avec Pepin.

Enfin le succès répondit à la politique des papes : le nouveau roi de France paya leur faveur avec usure. Aïstulf ou Astfole, successeur de Ratchis, s'empare de Ravenne, de tout l'exarcat, de la Pentapole, & menace le duché de Rome. Zacharie ne vivoit plus. Étienne III * demande en vain du secours à Constantin-Copronyme, uniquement occupé de la guerre contre les images. Cet empereur le charge de négo-

* Zacharie avoit eu pour successeur un autre Étienne, qui mourut trois jours après l'élection, n'étant pas encore consacré. Quelques auteurs ne le comptent point au nombre des papes, & donnent à celui-ci le nom d'Étienne II.

cier

cier avec Aſtolfe; ou, s'il eſt intraitable, de s'adreſſer au roi des François. Étienne part, arrive en France, ſacre de nouveau Pepin, qui peut-être avoit des remords & cherchoit à les calmer. Il le déclare, lui & ſes fils patrices de rome. Il obtient en récompenſe une donation de l'exarcat & de la Pentapole, pour l'égliſe romaine. » Voilà de ces faits, dit un » auteur eſtimable, dont il ſe trouve peu » d'exemples dans l'hiſtoire. Un ambaſſadeur, » chargé de négocier avec un prince étranger » la conſervation d'une partie des états de » ſon maître, fait deux lots de cette portion » d'états, & vend l'un à ce prince étranger, à » condition que ce prince lui donnera l'autre » quand il en ſera le maître ». (*Abrégé de l'Hiſt. d'Italie.*) Mais la première faute, on doit l'avouer, étoit du côté de l'empereur, qui abandonnoit les Romains.

Lettre artificieuſe du pape, pour l'engager à la guerre contre les Lombards

Pepin ſe hâte de franchir les Alpes. Aſtolfe demande la paix, l'obtient, la viole après le départ des François, & aſſiége Rome. Alors Étienne écrit cette fameuſe lettre, au nom de ſaint-Pierre, où il confond adroitement toutes les idées, le ſacré avec le profane, les biens de l'égliſe avec la nature de l'égliſe, l'intérêt des ames avec la fortune des paſteurs; & où,

pour prix d'une guerre politique, il promet le bonheur de ce monde & le bonheur éternel, non ſans menace de damnation, en cas qu'on lui refuſe des ſecours. Langage artificieux, qui ne devint que trop commun. Donner à l'égliſe, c'étoit donner à dieu ou à ſaint-Pierre ; diſputer quelque choſe à l'égliſe, c'étoit attaquer dieu, attaquer ſaint-Pierre. La crédulité & la ſuperſtition prêtèrent tant de force à de ſemblables ſophiſmes, qu'il en réſulta un bouleverſement énorme dans l'ordre naturel de la ſociété.

755.

Pepin donne au pape pluſieurs villes, dont Aſtolfe s'étoit emparé.

On revit bientôt Pepin en Italie. L'empereur offrit de lui payer les frais de la guerre, pourvu que les dernières conquêtes des Lombards fuſſent reſtituées à l'empire. Mais il répondit qu'il avoit fait à ſaint-Pierre une donation de ces provinces, & que pour tout l'or du monde il ne la révoqueroit point. Aſtolfe, aſſiégé dans Pavie, ſa capitale, ſouſcrit aux conditions qu'on lui impoſe. Pepin met le pape en poſſeſſion de Ravenne, Claſſé, Céſarée, Rimini, Fano, Péſaro, Césène, Sinigaglia, Comacchio, Urbin, Forli, &c. Il conſerve cependant la ſouveraineté ſur cet état, en qualité de patrice des romains. Naples gouvernée par un duc, Gaëte, preſque toute la Calabre, le pays des Brutiens,

Il conſerve la ſouveraineté comme patrice.

& quelques villes maritimes, demeurèrent ſous la domination de l'empereur. Le ſiège de Rome profita ainſi, à ſes dépens, de la querelle des images.

768. Mort de Pepin.

Après une ſuite continuelle de victoires ; après avoir ſoumis au tribut les Saxons & les Eſclavons, & le duc de Bavière au ſerment de fidélité ; après avoir réuni l'Aquitaine à la couronne ; également reſpecté au dedans & au dehors, Pepin mourut en 768, la dix ſeptième année de ſon règne. Jamais il n'avoit affecté un pouvoir trop abſolu. Il portoit les principales affaires aux aſſemblées de la nation, dont il étoit l'oracle par ſa prudence. Du conſentement des ſeigneurs, il avoit partagé l'état entre ſes deux fils, Charles & Carloman. Le premier va faire une grande époque dans l'hiſtoire. Arrêtons-nous encore quelques inſtans à conſidérer la ſituation de l'Europe.



CHAPITRE IV.

Obſervations générales.

I.

Tous les barbares, établis dans l'empire d'occident, ſe reſſembloient.

LES anciens Gaulois, les Germains, les Bretons, les Scandinaves, qu'on ſuppoſe avec vraiſemblance d'une origine celtique, avoient entre eux beaucoup de conformité par le fond du gouvernement, des mœurs, des opinions. Cette conformité paroît ſenſible dans tous les états que fondèrent les barbares, en démembrant le vaſte empire des Romains. La liberté & la guerre faiſoient leurs paſſions dominantes. Perſuadés que la force donne tous les droits, que la victoire eſt une preuve certaine de la juſtice, autant ils ambitionnoient de vaincre & de dépouiller leurs ennemis, c'eſt-à-dire, ceux qu'ils attaquoient, autant ils évitoient de ſe ſoumettre à la volonté abſolue d'un ſeul homme. Ils ſe maintenoient libres, juſques dans la ſoumiſſion.

Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire.

Leur gouvernement primitif fut une eſpèce de démocratie militaire, ſous un général qui avoit ordinairement le titre de roi. Cette dignité ne pouvoit être héréditaire: on ne penſoit qu'au

préſent, on vouloit un chef capable de conduire l'armée & d'inſpirer l'obéiſſance. Si on ne le trouvoit pas tel, on lui arrachoit bientôt le pouvoir dont on l'avoit revêtu. Lorſqu'un guerrier ſe diſtinguoit par des qualités éminentes, pluſieurs autres s'attachoient à lui : un engagement mutuel les obligeoit à combattre les uns pour les autres. Chacun ſe faiſoit un devoir de mourir pour ſon chef : c'étoit lâcheté que de lui ſurvivre. Ces aſſociations ſemblent avoir été le premier germe du gouvernement féodal.

Leurs rois ; leurs chefs.

Toutes les grandes affaires ſe décidoient dans les aſſemblées de la nation. Là, ces guerriers ſous les armes, ſentant leurs forces, abhorrant la contrainte, ne ſe rendoient qu'à la perſuaſion intime de l'utilité des choſes qu'on leur propoſoit, ou du moins ne cédoient jamais à l'autorité que par un conſentement libre. L'aſſemblée nationale s'appela en France, d'abord le *champ de mars*, parce qu'elle ſe tenoit en pleine campagne au mois de mars ; enſuite le *champ de mai*, parce que l'uſage de la cavalerie étant devenu commun, Pepin renvoya cette aſſemblée à un temps de fourages. On en tenoit une autre moins conſidérable en automne. Les peuplades devinrent des nations : les aſſemblées devoient prendre une forme différente.

Aſſemblées de la nation.

Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie.

Quand les barbares eurent des établissemens fixes, la démocratie se changea bientôt en aristocratie militaire. Les grands, avec des domaines & des richesses, eurent toutes sortes de moyens pour réduire les petits à la dépendance. Ils se réservèrent à eux-mêmes le pouvoir dont la nation en corps avoit joui. Le peuple fut négligé, méprisé : le roi & les seigneurs disposèrent de l'état ; & l'inégalité de fortune amena un nouvel ordre de choses. Cependant sous les deux premières races, en France, le peuple ou les hommes libres participèrent toujours, du moins par le droit, à la puissance législative : les lois se faisoient *du consentement du peuple*, suivant l'expression des capitulaires. Mais il paroît fort vraisemblable que ce consentement devint une pure formalité. Les maires du palais auroient-ils osé, auroient-ils pu supprimer les assemblées nationales, si l'ancienne constitution n'eût pas souffert des atteintes essentielles ?

Puissance législative dans le peuple.

Comment la puissance royale s'augmenta, sur-tout en France.

Comme toute autorité tend à s'agrandir, celle des rois, sur-tout dans la monarchie françoise, gagna promptement du terrain. Ce fut un effet de la conquête & des circonstances. D'un côté, les peuples vaincus, accoutumés au joug des empereurs, exercés par le christianisme à une obéissance continuelle, avoient des principes

très-favorables à l'autorité des princes. Leur mélange avec les conquérans devoit influer sur les opinions de ceux-ci, d'autant plus que la même religion leur devint commune ; & que les évêques, tous romains, avoient beaucoup d'empire sur les esprits & sur les cœurs. De l'autre côté, les rois, possédant de vastes domaines, en donnoient à titre de *bénéfice* aux seigneurs qu'ils vouloient s'attacher, & les retiroient quand ils le jugeoient à propos. Ainsi les grands ressorts du cœur humain, l'espérance & la crainte, concouroient aux vues de leur politique. On vit des rois, tels que Chilpéric I, exercer même une sorte de despotisme violent. D'ailleurs les François laissèrent toujours la couronne dans la famille de Clovis, quoiqu'ils ne connussent point un ordre rigoureux de succession, en faveur des aînés, ou des plus proches héritiers. Quel avantage pour les princes de cette maison ! Si les Mérovingiens (on donne ce nom à la première race) avoient soutenu leur dignité par le mérite ; s'il y avoit eu parmi eux des Pepin, des Charles-Martel, ils seroient devenus sans doute de puissans monarques, loin de tomber sous la dépendance des maires. Entre des mains sages & vigoureuses, l'autorité s'accroît pour le bien commun. Trois générations de grands

Bénéfices.

Succession à la couronne.

hommes élevèrent l'empire de Charlemagne; au lieu que par l'ineptie des fainéans, s'écrouloit le grand édifice que Clovis avoit fondé.

Les loix des barbares trop douces. Pourquoi.

Les lois s'accommodent au génie des peuples. Elles sont plus douces à proportion qu'ils sont plus libres : car une extrême liberté ne se soumet point à un joug qui la révolte. Trahison & lâcheté, c'étoient les seuls crimes ordinairement impardonnables. Au défaut de vindicte publique pour le meurtre, chacun se vengeoit lui-même, vengeoit ses proches, ou composoit avec le meurtrier. Ces peuples septentrionaux, toujours en guerre, prenoient un intérêt particulier à la conservation des individus. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient établi des peines pécuniaires, au lieu de peines capitales.

Le duel, au défaut de preuves judiciaires. Pourquoi.

Il ne faut pas s'étonner non plus qu'ils ordonnassent le duel, pour suppléer aux preuves judiciaires. C'étoit le fruit de l'opinion reçue, que la victoire prouve la justice; c'étoit dans leur systême & dans leur langage le *jugement de dieu;* c'étoit pour des barbares le plus court moyen de terminer les différends; c'étoit un aliment de cette vertu guerrière, qu'ils regardoient comme la première des vertus; ce fut aussi quelquefois un préservatif contre l'abus du

Gondebaud

serment. Gondebaud, roi de Bourgogne, qui

autorifa principalement le duel, en donne cette raifon dans fa loi : *afin que nos fujets ne faffent plus de ferment fur des faits obfcurs, & ne fe parjurent point fur des faits certains.* « Ainfi, dit Montefquieu, tandis que les eccléfiaftiques déclaroient impie la loi qui permettoit le combat, » la loi des Bourguignons regardoit comme » facrilége celle qui établiffoit le ferment ». Remarque vraie en un fens, fauffe dans fa généralité; car les Bourguignons admettoient quelquefois le ferment des enfans mêmes. Mais enfin la folie des combats judiciaires n'en étoit pas moins liée aux principes des nations germaniques. l'oppofe à l'abus du ferment.

Ce que nous venons d'obferver fur le duel, eft applicable aux épreuves extravagantes par lefquelles on pouvoit fe purger des crimes en juftice. L'opinion les avoit établies, l'opinion les foutint long-temps. Dès les premiers âges, on attachoit aux élémens une vertu miraculeufe, en les fuppofant animés par quelque intelligence qui en dirigeoit toujours l'action, & qui devoit néceffairement les faire fervir au triomphe de l'équité. On fe perfuada que le feu ne brûleroit point l'innocent, que l'eau rejeteroit le coupable. L'innocent devoit donc fans rifque manier un fer rouge, ou tremper fes mains dans l'eau bouillante : le criminel devoit furnager dans une Abfurdité des épreuves judiciaires; fondée fur l'opinion.

cuve d'eau, où il feroit plongé pieds & mains liés. Telles étoient les principales épreuves, qui fe nommoient *ordéal* en quelques pays.

Après l'établiffement du chriftianifme, la fuperftition les maintint encore.

Le chriftianifme ne put les détruire, parce que les barbares le plioient à leurs préjugés, plutôt que de foumettre leurs préjugés à fes principes. La fuperftition ne manqua pas de chercher des textes dans nos livres faints, pour autorifer une pratique contraire au bon fens. Elle crut en trouver; & les épreuves devinrent des cérémonies religieufes, que le clergé eut intérêt à foutenir. Sans parler des autres avantages qu'il en retiroit, elles le rendoient évidemment l'arbitre de beaucoup de caufes capitales. La croix, l'eau-bénite, l'euchariftie même fervirent à multiplier les épreuves. Des prêtres & des moines, quelquefois des laïques, accufés de crimes, fe purgeoient en prenant la communion, & des conciles autorisèrent un tel abus.

On étoit jugé par fes pairs.

Un point effentiel du droit public, dans les commencemens, étoit qu'on fût jugé par fes *pairs*, ou fes égaux. En France, il y eut des *centaines*, fubdivifées en *dixaines;* c'eft-à-dire, des efpèces de diftricts, compofés au moins de cent familles, & comprenant d'autres diftricts moins nombreux. Les chefs, *centeniers*, *dixai-*

niers, jugeoient les petites caufes. Le *comte* étoit dans chaque province le vrai juge. Il prenoit pour affeffeurs des échevins (*fcabini*), élus parmi le peuple, & tirés communément des meilleures familles. Le roi fe réfervoit le jugement des évêques, des abbés, des grands. La *Pairie* proprement dite, cette dignité attachée aux grands fiefs de la nation françoife, ne prit naiffance que lorfque les fiefs furent héréditaires.

Ordre de juridiction.

I I.

Sans doute, la religion chrétienne auroit changé les barbares en d'autres hommes, fi elle n'eût été bientôt infectée de fuperftitions, également abfurdes & pernicieufes. Sa morale bienfaifante, divine, fe trouva comme enveloppée d'une rouille groffière, qui la faifoit difparoître. C'étoit encore un effet inévitable des circonftances. Autrefois les druides avoient un empire abfolu fur les Gaulois; les prêtres germains n'avoient pas moins d'autorité *. En changeant

La religion devoit s'altérer parmi les barbares.

* Céfar femble dire le contraire : *Neque druides habent qui rebus divinis præfint, neque facrificiis ftudent.* (Bell. Gall. 1. 6.) Mais il ne connoiffoit qu'imparfaitement les Germains ; & ce que je dis de leurs prêtres eft fondé fur des témoignages inconteftables.

de culte, ces peuples n'en furent que plus ſoumis au ſacerdoce. Malheureuſement le clergé n'avoit alors ni aſſez de lumières pour les bien conduire, ni aſſez de vertu pour ne pas abuſer de ſon pouvoir. Comment auroit-il réſiſté, ſans un miracle, au torrent des mœurs publiques; ſur-tout lorſque les barbares entrèrent dans l'épiſcopat, & y portèrent leurs vices avec leur ignorance? Alors tout devoit dégénérer. De grands abus altéroient déja la pureté du chriſtianiſme: ils s'accrurent de jour en jour, & en produiſirent de plus grands.

On croyoit ſe ſauver en enrichiſſant l'égliſe.

Les empereurs chrétiens avoient enrichi l'égliſe, lui avoient prodigué les privilèges, les immunités; & ces avantages ſéduiſans n'avoient pas peu contribué au relâchement de la diſcipline, & aux déſordres, plus ou moins ſenſibles, qui altéroient l'eſprit du ſaint miniſtère. Sous la domination des barbares, le mal s'accrut avec une rapidité prodigieuſe. Comme ils étoient perſuadés que tous les crimes ſe rachetoient à prix d'argent, & qu'en donnant à l'égliſe, on gagnoit le ciel, plus ils ſe livroient à leurs brutales paſſions, plus ils ſe montroient prodigues pour cette eſpèce de bonnes œuvres. » On » croyoit en quelque ſorte, dit M. l'abbé de » Mably, que l'avarice étoit le premier attribut

» de dieu, & que les ſaints faiſoient un commerce de leur crédit & de leur protection. » De-là le bon mot de Clovis, que *ſaint Martin ne ſervoit pas mal ſes amis, mais qu'il ſe faiſoit payer trop cher de ſes peines* ». (Obſerv. ſur l'Hiſt. de France, ch. 4.) Ce mot de Clovis rend ſa piété un peu ſuſpecte. On trouve dans l'hiſtoire les plaintes de Chilpéric, ſon petit-fils, qui diſoit ſouvent : *Notre fiſc eſt pauvre; nos richeſſes ont paſſé aux égliſes; les évêques ſont les rois.* Quoique Chilpéric ſoit peint comme un impie, ſes plaintes avoient quelque fondement.

Plaintes de Clovis & de Chilpéric à ce ſujet.

En effet, les prélats étant devenus des ſeigneurs par l'acquiſition des terres, & ajoutant le pouvoir de la fortune au crédit que leur procuroit la religion, furent ſouvent les arbitres des états. Ils diſpoſoient du trône, ils régloient la légiſlation en Eſpagne, en France & ailleurs. Ils rédigèrent auſſi les lois, & ne ceſsèrent d'étendre leurs prérogatives. On avoit beſoin de les conſulter, puiſque le clergé ſeul ſavoit quelque choſe : leurs conſeils étoient des jugemens : ils parloient d'ordinaire au nom de dieu ; & ils agiſſoient en hommes.

Pouvoir exceſſif des évêques.

Comme l'intérêt des laïques ne s'accordoit point avec le leur, cette oppoſition fit naître de

Diſcordes du clergé & des laïques; effets

qui en résultent.

nouveaux désordres. Le clergé employa l'artifice contre des adversaires puissans ; on inventa des fables pour les effrayer & les soumettre ; on consacra les armes spirituelles à la défense des biens temporels ; on changea le doux langage de la charité en anathêmes épouvantables, & la religion sembla ne respirer que la terreur. Les conciles mêmes s'occupèrent souvent moins de la discipline, que des droits lucratifs qu'on vouloit établir ou conserver. On joignit à ces moyens le secours du glaive. Des prélats, guerriers par goût & par habitude, combattirent pour leurs domaines, quelquefois pour usurper ceux d'autrui, quelquefois pour résister au souverain. L'histoire offre mille exemples de pareils scandales. Les violences des laïques en étoient, sans doute, la première cause ; mais l'inimitié seule des deux ordres démontre qu'il y avoit d'étranges abus, profondément enracinés.

Les évêques deviennent redoutables aux rois mêmes.

Dès qu'une classe nombreuse de citoyens est exempte des charges communes, est affranchie des jugemens ordinaires ; qu'elle commande à l'opinion ; qu'elle suppose ses priviléges de droit divin, & que l'ignorance jointe à la superstition lui est favorable : elle peut tout entreprendre, si une fois elle se gouverne par l'ambition & l'intérêt. Les évêques parvinrent à un tel degré de

puiſſance, que l'impérieux & cruel Chilpéric, accuſant Prétextat de Rouen de conſpiration contre ſa vie, ſe jeta aux pieds des autres évêques pour les conjurer de le punir. Cette autorité des prélats ſervit, en pluſieurs circonſtances, de frein au crime. Alors elle étoit véritablement utile ; mais comme, ſelon le cours des choſes humaines, l'intérêt en devoit corrompre l'exercice, elle fut ſouvent très-dangereuſe.

Dangereuſe multiplication des moines en orient.

Les fondations monaſtiques, trop multipliées, influèrent beaucoup ſur le ſort des peuples. De temps immémorial, l'orient avoit vu un grand nombre d'hommes ſe vouer à une vie ſolitaire & contemplative. La chaleur du climat, la vivacité de l'imagination en inſpiroient aiſément le goût. Parmi les Juifs, les Thérapeutes & les Eſſéniens en avoient donné l'exemple aux chrétiens. Ceux-ci le ſuivirent avec d'autant plus d'ardeur, que la religion les détachoit davantage des choſes terreſtres. L'Égypte ſur-tout ſe peupla de moines. On en comptoit, au quatrième ſiècle, juſqu'à dix mille, & vingt mille religieuſes, dans la ſeule ville d'Oxyrinque en Thébaïde, où il y avoit plus de monaſtères que de maiſons. Cependant très-peu de perſonnes ſont appelées par la providence à un état ſi contraire à l'ordre naturel de la ſociété, & qui

exige des vertus ſi ſupérieures aux forces humaines. Le relâchement & le déſordre devoient donc s'introduire dans les cloîtres. Une infinité de moines vagabonds, fanatiques & séditieux, inondèrent l'orient, y troublèrent la paix de l'égliſe, y ébranlèrent le trône. L'empereur Valens ordonna par une loi, en 376, qu'ils ſerviroient dans les armées, n'imaginant que ce moyen de les réduire à l'obéiſſance. De pareilles lois tombent ſans exécution, & le mal augmente par le remède. La règle de ſaint Baſile établit une édifiante régularité, mais qui eut pour limites les murs de quelques monaſtères. Elle n'empêcha point que dans les diſſentions théologiques, les moines qui étoient en poſſeſſion de l'épiſcopat, ne jouaſſent le premier rôle.

Règle de ſaint Baſile.

On connoiſſoit déja des moines en occident, où ils avoient commencé à s'établir, lorſque ſaint Benoît fonda ſon ordre en Italie, au commencement du ſixième ſiècle. Le célèbre Caſſiodore, âgé de ſoixante & dix ans, quitta la cour pour embraſſer la nouvelle règle. Totila, ce grand prince, la rendit plus reſpectable en honorant le fondateur. Les vertus de l'ordre naiſſant, où la ferveur ſe ſoutenoit par le travail des mains, attirèrent des milliers de proſélytes. Les princes & les ſeigneurs prirent la dévotion du cloître, comme

Les moines s'établiſſent en occident. Saint Benoît.

comme la meilleure voie de ſalut; & cette dévotion ſe répandit de toutes parts avec la chaleur de l'enthouſiaſme.

Fonder à grands frais des monaſtères, & dans les villes & dans les campagnes; les enrichir par des offrandes, par des donations : ce fut un des principaux actes du chriſtianiſme des barbares. Les moines acquirent une partie conſidérable des terres : ils en défrichèrent pluſieurs; c'étoit un grand avantage pour le pays qu'ils habitoient. Mais en devenant trop riches & trop nombreux, ils perdirent inſenſiblement de vue la ſainteté de leur inſtitut : ils devinrent avides, vains, ambitieux, guerriers, ſeigneurs, comme le clergé ſéculier; ils contractèrent les vices du ſiècle; & les ſcandales ſortirent de l'aſyle même de l'auſtérité religieuſe. La pareſſe, la misère, les calamités publiques, ou une dévotion momentanée, ou le caprice des parens, faiſoient la vocation de la plupart de ceux qui ſe conſacroient au cloître. Pouvoient-ils dépouiller leur caractère en changeant d'habit? L'état perdoit donc beaucoup de ſujets, & gagnoit peu de bons exemples. On fut toujours ébloui des commencemens : jamais on ne voulut prévoir les ſuites, quoique l'expérience du paſſé annon-

Fondations de monaſtères

Les vices y pénètrent : pourquoi.

çât évidemment l'avenir. Le préjugé & l'habitude gouvernent les peuples.

Exemptions monaſtiques, avantageuſes aux papes.

Les moines étoient d'abord ſoumis aux évêques. Ils obtinrent bientôt des exemptions contraires au droit commun. On en demandoit aux papes : la reine Brunehaut, en demanda elle-même à ſaint Grégoire, pour des monaſtères qu'elle avoit fondés. Les papes trouvoient un double avantage en les accordant, celui d'étendre leur autorité ſur l'épiſcopat, & celui de s'attacher plus étroitement les corps monaſtiques. De-là naquirent pluſieurs inconvéniens, une altération notable dans la diſcipline, une oppoſition d'intérêts entre les évêques & les moines, un dévouement extrême de ceux-ci à la cour pontificale. Ils étoient les miſſionnaires des pontifes. Ils prêchoient, avec la religion, l'obéiſſance entière à leurs volontés; moins ils tenoient à l'ordre civil & politique, plus ils travailloient à étendre cette puiſſance étrangère, dont ils recevoient tant de prérogatives & de faveurs. C'eſt ainſi que l'Angleterre, comme nous le verrons ailleurs, & que d'autres pays tombèrent dans une ſorte d'eſclavage. Rome en eût été ſurpriſe elle-même, ſi elle eût comparé les anciennes règles avec ſon nouveau gouvernement.

Chefs de la hiérarchie, plus éclairés ordinairement & plus sages que le reste des évêques, les papes avoient été consultés souvent dans les affaires importantes & difficiles. Ils s'étoient peu-à-peu accoutumés à envoyer des ordres, parce qu'on respectoit leurs avis. Ils voulurent ensuite avoir des vicaires qui commandassent par-tout en leur nom; & non-seulement la liberté des églises, mais la puissance politique, reçurent de fréquentes atteintes, avant que d'être opprimées. Pepin & Carloman faisant la guerre en Allemagne, le prêtre Sergius, que le pape Zacharie avoit envoyé au duc de Bavière, leur ordonna de sa part, & au nom de saint Pierre, de se retirer, comme il auroit ordonné l'observation de quelque loi de l'église. Ils combattirent cependant, & furent vainqueurs. *Si saint Pierre*, dit Pepin à Sergius, *avoit jugé notre cause injuste, il ne nous auroit pas secourus.* Qu'on rapproche de ce trait les intrigues pour mettre Pepin sur le trône, pour chasser d'Italie les rois lombards, pour secouer le joug des empereurs : on verra de loin jusqu'où les papes devoient porter leurs entreprises, lorsque leur domination seroit plus solidement affermie.

Accroissemens de l'autorité pontificale.

Ordres qu'ils donnent sur ce qui ne les regarde point.

Je m'arrête malgré moi à ces objets désagréables, dont la connoissance est malheureuse-

La connoissance desabus en fait de re-

ligion, eſt eſſentielle.

ment néceſſaire. L'influence prodigieuſe du ſacerdoce, dans les affaires publiques, devint la ſource des principaux événemens. Deux claſſes, diviſées d'intérêts, diviſent les royaumes : leur rivalité, tantôt ſourde, tantôt éclatante, produira long-temps des troubles, qu'augmenteront encore les partis oppoſés dans chaque claſſe. Un pontife étranger aſſujettira les couronnes même par des préjugés de religion, tandis que la religion, défigurée & méconnue, ſervira de prétexte à mille cabales inteſtines. Enfin les maux de l'égliſe ſeront eſſentiellement liés à ceux de l'état, juſqu'à ce que la véritable ſcience diſſipe les ténèbres de pluſieurs ſiècles.

Ce qui augmenta l'ignorance.

Mauvaiſe politique du clergé.

Preſque tous les prêtres des fauſſes religions, nous l'avons vu dans l'hiſtoire ancienne, avoient concentré la ſcience au ſein de leur ordre : c'étoit le moyen de ſoutenir & d'étendre leur autorité. Ils vouloient qu'on ne ſût que ce qu'ils jugeoient à propos d'enſeigner eux-mêmes ; ils faiſoient un myſtère des choſes les plus importantes ; en un mot, ils tenoient la vérité captive. Les druides gaulois, dans cette vue, réprouvoient ſévérement l'écriture, & s'étoient mis en poſſeſſion de prononcer leurs oracles, ſans qu'il fût poſſible de les ſoumettre au moindre examen. Par un malheur trop naturel, le clergé

ſuivit chez les barbares une politique ſi pernicieuſe. Il entretint leur ſuperbe mépris pour les lettres *. Ce mépris étant devenu commun aux évêques, en général imbus des mœurs de la nation, on n'écrivit plus que dans les cloîtres. On y copia divers ouvrages des anciens : ce qui nous en a conſervé pluſieurs, dont la perte auroit été irréparable. Mais on s'y occupa plus à compoſer de mauvaiſes chroniques & des légendes fabuleuſes : ce qui a prodigieuſement altéré l'hiſtoire, la religion, & les principes & les droits de la ſociété.

Aveugle crédulité des hommes.

Une ſuperſtition groſſière forgea tous les jours aux hommes de nouvelles chaînes. Les faux miracles, les fauſſes reliques, les faux actes, les fraudes prétendues pieuſes ſe multiplièrent à l'infini. Il ne faut que jeter un coup-d'œil ſur les hiſtoriens du temps, pour être effrayé du ſtupide aveuglement des peuples. Bede & Grégoire de Tours adoptent pluſieurs abſurdités, comme des faits certains. Saint Grégoire, ce pape ſi digne d'éloges par ſes vertus, mépriſoit & haïſſoit la bonne littérature, qui forme l'eſprit & le jugement : ſes propres ouvrages prouvent qu'il auroit eu beſoin de la cultiver.

* V. *l'hiſt. des Celtes.*

Fausses idées de religion qu'on leur donnoit.

Les questions minutieuses que lui faisoit le moine Augustin, apôtre de l'Angleterre, & les réponses du pontife à ces questions, suffiroient pour faire sentir combien de fausses idées se mêloient alors à l'enseignement & aux pratiques du vrai culte. La correspondance de Boniface, le missionnaire des Germains, avec le pape Zacharie, rend ce point encore plus sensible. Zacharie lui marque dans une lettre, qu'il est ordonné aux chrétiens de s'abstenir de la chair des geais, des corneilles, des cigognes, des lièvres, &c. Il dit dans une autre lettre : « Vous » me demandez combien il faut garder le lard avant de le manger. Les pères n'ont rien pres- » crit là-dessus. Mon avis est cependant qu'on ne » devroit le manger que séché à la fumée » ou cuit au feu. Mais si on veut le manger » cru, il sera bon d'attendre que les fêtes de » pâques soient passées ». Que devient la religion, dont l'essence est d'adorer dieu *en esprit & en vérité*, suivant l'oracle de Jésus-Christ ; que devient-elle, lorsqu'on l'attache à des minuties méprisables, & même à des pratiques pernicieuses ?

Les maux devoient augmenter.

Sans études, sans art, sans commerce, sans politique, sans principes, presque tous les européens ne pouvoient que devenir plus bar-

bares & plus malheureux, à moins qu'une révolution ſingulière ne forçât, pour ainſi dire, la nature. Charlemagne ſera de grands efforts, aura de grands ſuccès; après lui tout retombera dans le chaos.



SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE,

ou

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASION DES NORMANDS.

Depuis la fin du huitième siècle, jusqu'au milieu du dixième.

CHAPITRE PREMIER.

Guerres de Charlemagne.

Commencemens du règne de Charlemagne.

LA monarchie françoise étoit partagée entre les deux fils de Pepin, Charles, appelé depuis Charlemagne, & Carloman. Ils se brouillèrent; & leur mésintelligence auroit eu des suites funestes, si la mort de Carloman en 771 n'avoit mis fin aux disputes. Le génie vaste & ambitieux de Charles, se trouvant en liberté, à la tête d'un puissant empire, forma bientôt des projets capables d'immortaliser son nom. Un règne de quarante-six ans, fécond en victoires,

Mort de son frère.

en institutions politiques, en événemens singuliers, va nous offrir, au milieu de la barbarie, des spectacles dignes de nous occuper.

Il restoit toujours en Italie un levain de troubles, entretenu par la haine mutuelle des papes & des Lombards. Les ducs de Spolète & de Bénévent avoient refusé de reconnoître Didier, successeur d'Astolfe. Ce prince, qui attribuoit leur révolte aux intrigues pontificales, avoit ravagé ce qu'on appeloit le *patrimoine de saint Pierre*. Il s'étoit ensuite accommodé avec le pape Paul I, dont la politique suivoit les traces de ses prédécesseurs. On conserve des lettres de Paul à Pepin, dans lesquelles il traite ce héros politique de nouveau Moyse, les François de nation sainte, & les Lombards d'ennemis de l'église & de la foi, quoique attachés comme les autres à la doctrine catholique. L'intérêt dictoit les éloges & les reproches.

Haine mutuelle des papes & des rois lombards.

Paul I & Didier.

Après la mort de Paul I, Constantin, fils du duc de Népi, ayant été mis à main armée sur le saint-siège, Didier avoit étouffé un schisme scandaleux, en favorisant l'élection d'Étienne IV. (772.) Celui-ci n'en recourut pas moins à la France, pour le forcer à la restitution de quelques biens de l'église. Il porta plus loin son ingratitude. Le projet d'un double mariage de

Ingratitude d'Étienne IV envers Didier.

772.

Charlemagne & de Carloman, avec deux filles du roi d'Italie, lui causoit de vives alarmes : il s'efforça de le rompre. Non-seulement il insista sur ce que les deux princes étoient déja mariés, mais il leur peignit les Lombards comme une nation digne de mépris & d'horreur, *de laquelle nous savons certainement*, dit-il, *que sont venus les lépreux.* Une imputation si outrageante n'empêcha point Charlemagne d'épouser Hermengarde, fille de Didier. Peu après, il la répudia ; peut-être avec le dessein de conquérir le royaume du père.

Charlemagne épouse la fille de ce roi, & la répudie.

Il détruit le royaume des Lombards, au gré d'Adrien I.

Didier, outré de cet affront, donne asyle à la veuve de Carloman, & à ses deux fils, que Charlemagne avoit privés des droits de leur naissance : il s'efforce ensuite de mettre dans ses intérêts le pape Adrien I. Ne pouvant y réussir, il attaque les terres de l'église. Alors, Charlemagne, dont Adrien connoissoit les dispositions, passe rapidement les Alpes, prend Véronne, où les fils & la veuve de Carloman étoient renfermés ; s'empare de Pavie après un long siège, en 774 ; & détruit la monarchie des Lombards, qui subsistoit depuis deux cents six ans. Didier mourut dans un monastère. L'histoire n'apprend pas quel fut le sort des neveux de Charlemagne. L'ignoreroit-on,

774.

s'il avoit été un ſujet d'éloges pour le vainqueur ?

Pendant le ſiège de Pavie, ce prince étoit allé à Rome. Tout le clergé marcha au-devant de lui, avec les bannières; Adrien le reçut pompeuſement dans l'égliſe de Saint-Pierre; le peuple chanta, *béni ſoit celui qui vient au nom du ſeigneur.* La donation de Pepin fut confirmée, ſelon les hiſtoriens. Cependant ni l'original ni aucune copie d'un acte ſi important n'ont paru depuis. De-là les doutes de certains critiques.

Son voyage à Rome pendant le ſiège de Pavie.

Quelque généreux qu'ait été Charlemagne envers le ſaint-ſiège, il ne négligea point ſes intérêts propres. Au titre de roi des Lombards, il ajouta, comme patrice des Romains, les droits de ſouveraineté dans Rome & dans les états accordés aux papes. On dit qu'Adrien lui accorda le privilège d'ordonner & de confirmer l'élection des pontifes; mais les princes oſtrogoths & les exarques avoient uſé de ce droit, comme appartenant aux ſouverains de Rome. A en juger par une monnoie d'Adrien, le pontife ſemble avoir joui de la ſuprême puiſſance: quand & comment? Cela ne peut s'éclaircir. Il ne négligea rien, ſans doute, pour obtenir de nouvelles conceſſions. D'un autre côté, tout donne lieu de

Ses droits & ceux du pape.

croire que Charles ne se dépouilla point de ses conquêtes.

Idée générale des guerres d'alors : simples expéditions.

Nous ne suivrons pas ce héros dans les expéditions qui signalent presque chaque année de son règne. La guerre se faisoit alors sans systême, sans suite d'opérations : il n'y avoit ni troupes réglées, ni fonds pour les subsistances : tout seigneur menoit ses soldats, & ne devoit servir qu'un certain nombre de jours. On étoit contraint d'ordinaire de finir après la campagne : on congédioit les troupes; on revenoit l'année suivante en cas de besoin; aussi la guerre entre les Saxons dura-t-elle trente ans, malgré des victoires continuelles. Contentons - nous de remarquer les faits mémorables.

Expédition d'Espagne contre Abdérame.

Abdérame ou Almanzor, ce prince Arabe dont j'ai parlé, régnoit glorieusement en Espagne. Les petits rois chrétiens des Asturies avoient sagement demandé la paix; mais les gouverneurs de Saragosse & d'Aragon se révoltent, appellent Charlemagne, le reconnoissent pour leur souverain. Il passe les Pyrenées en 778 : il soumet tout le pays jusqu'à l'Ebre, ou plutôt il y est reçu par les seigneurs, avec lesquels il avoit des intelligences. Au retour de cette expédition, le duc de Gascogne, maître du passage des Pyrénées, attaque par trahison & défait son arrière-

garde à Roncevaux. Là, périt le fameux Roland que les romanciers ont tant célébré, & qu'on ſuppoſe neveu de Charles. Les idées de chevalerie n'étoient pas encore telles qu'on ſe l'imagine d'après leurs fables.

En 788 mourut Abdérame. Sa mort, ſuivie de guerres civiles entre ſes enfans, procura aux chrétiens d'Eſpagne l'occaſion de ſe relever. La grandeur de ce monarque reſpire encore dans une ſuperbe moſquée, devenue la cathédrale de Cordoue; édifice de ſix cents pieds de long ſur deux cents cinquante de large, ſoutenu par plus de trois cents ſoixante colonnes d'albâtre, de jaſpe, de marbre noir. Nul autre peuple que les Arabes n'auroit pu concevoir ou exécuter de pareils ouvrages.

Mort d'Abdérame.

Moſquée de Cordoue ſubſiſtante.

Depuis long-temps les Saxons étoient en guerre avec la France. Ils conſervoient toute la férocité des mœurs germaniques, & l'amour de la liberté enflammoit encore leur courage. Soumis au tribut par Pepin, qui de plus les avoit forcés à recevoir des miſſionnaires, ils ne pouvoient ſupporter ni le tribut, ni une religion pacifique, ſi contraire aux paſſions humaines. Ces barbares ayant tué quelques miſſionnaires, l'abbé de Fulde, dans une aſſemblée de Worms en 772, excita le roi à prendre les

Guerre de trente ans avec les Saxons.

armes contre eux. Ils furent ſouvent battus, & toujours rebelles. Le célèbre Witikind, leur général, ne ceſſoit de réveiller dans leur ame l'ardeur des combats & l'amour de l'indépendance. En 782, il remporta une victoire complette ſur les François.

Maſſacre que fait Charlemagne.

Charlemagne ſe vengea cruellement par le maſſacre de Verden, où quatre mille cinq cents des principaux Saxons eurent la tête tranchée.

Witikind ſoumis.

Après de ſanglantes défaites, Witikind ſe ſoumit & embraſſa le chriſtianiſme. Quoique fidèle à ſes engagemens, il ne put jamais lui-même inſpirer à ſes compatriotes une docilité ſalutaire. Autant de ſoumiſſions de leur part, autant de révoltes. Ils furent enfin ſubjugués après trente ans de guerre, parce qu'on tranſplanta pluſieurs milliers de familles en Flandre & ailleurs. Les plus courageux portèrent dans la Scandinavie leur haine implacable pour le joug & la religion du François.

Violences pour l'établiſſement du chriſtianiſme en Saxe.

Le conquérant regardoit, avec raiſon, le chriſtianiſme comme le meilleur moyen de dompter un peuple féroce; mais il ignoroit que la force ne fait pas des chrétiens. Ses capitulaires pour les Saxons ſemblent preſque auſſi barbares que leurs mœurs. Il les oblige, ſous peine de mort, à recevoir le baptême; il leur

impose la dixme eccléſiaſtique, à laquelle les François même refuſoient de ſe ſoumettre; il condamne au dernier ſupplice les infracteurs de l'abſtinence du carême, en un mot, il ſubſtitue la violence à la perſuaſion. Ces premières lois Saxonnes révoltent l'humanité; cependant le peuple s'y accoutuma enfin, & les fit confirmer par l'empereur Conrad II. Des tribunaux ſanguinaires, appelés *cour Vehmique*, *juſtice Weſtphalienne*, exercèrent long-temps une horrible inquiſition, plutôt qu'une véritable juſtice. Sans forme de procédure, ils condamnoient ſur le témoignage de vils délateurs. Ils n'ont été abolis qu'au ſeizième ſiècle. Ce phénomène paroît inexplicable, ſi l'on ne ſuppoſe que la ſuperſtition avoit en quelque ſorte changé la nature.

Durée des lois ſaxonnes, quoique barbares.

Tout ce qui oſa remuer en Allemagne ſuccomba ſous les armes du héros François. Taſſillon, duc de Bavière, qu'on avoit forcé de recevoir l'inveſtiture, s'étant révolté de nouveau, fut dépouillé de ſon état. Les Eſclavons de Poméranie furent ſubjugués. Les Huns ou Abares, établis en Hongrie, furent chaſſés au-delà du Raab. Charlemagne n'avoit qu'à paroître pour diſſiper ſes ennemis. Nous le verrons encore plus grand parmi ſes ſujets.

L'Allemagne ſoumiſe à la France.

Ces guerres d'Allemagne, qui se renouveloient sans cesse, l'engagèrent à choisir Aix-la-Chapelle pour sa résidence. Il y bâtit un palais superbe, décoré des marbres d'Italie. C'est-là sur-tout que son génie embrassa tous les objets dignes du zèle d'un grand prince.



CHAPITRE

CHAPITRE II.

Concile de Francfort & affaires eccléſiaſtiques. — Charlemagne empereur. — Fin de ſon règne.

AU milieu de tant de guerres, Charlemagne s'occupoit du gouvernement, des lois[1], des mœurs, des lettres, de la religion. Il tenoit de fréquentes aſſemblées nationales, pour régler les affaires de l'état & de l'égliſe. Il examinoit tout, préſidoit à tout avec un zèle infatigable. Le concile de Francfort, où le culte des images fut condamné, offre à l'hiſtoire une matière intéreſſante qui fera connoître & les préjugés du ſiècle, & l'autorité du ſouverain, & les inconvéniens d'une théologie contentieuſe, & les remèdes au mal qu'elle peut produire.

Charlemagne étendoit ſes ſoins à tout.

794.

Fameux concile de Francfort.

Le premier objet de ce concile étoit de condamner la doctrine de Felix d'Urgel & d'Elipand de Tolède, évêques Eſpagnols, qui, pour réfuter l'imputation de polythéiſme, faite aux chrétiens par les Juifs & les Muſulmans, ſoutenoient que Jéſus-Chriſt étoit fils de Dieu ſeulement par adoption, & détruiſoient la Trinité en paroiſſant la défendre. Trois cents évêques, avec deux légats du pape, ſe rendirent aux

ordres du roi. Francfort devint une autre Nicée, où le dogme de l'église devoit triompher de l'héréſie.

Le roi y déploie ſon autorité.

Aſſis ſur un trône, Chârles ouvrit l'aſſemblée, & propoſa la condamnation. Dans une lettre adreſſée aux égliſes d'Eſpagne, il s'exprima en ces termes remarquables : *Vous me conjuriez de juger par moi-même ; je l'ai fait ; j'ai aſſiſté comme auditeur & comme arbitre à l'aſſemblée des évêques ; nous avons vu, &, par la grace de Dieu, nous avons arrêté ce qu'il faut croire.* Ni Conſtantin, ni les autres empereurs, trop jaloux de décider les matières théologiques, n'avoient pris un ton plus impoſant. Charles, loin d'en être blâmé, fut toujours comblé d'éloges. Son autorité & ſes bienfaits couvrirent, ſans doute, tous les défauts de ſa conduite.

Irène rétablit le culte des images.

Il montra encore plus de hauteur dans la queſtion des images. Léon IV, fils de Conſtantin-Copronyme, imitant la perſécution de ſon père, avoit exilé ſa propre femme Irène, parce qu'elle cachoit des images ſous le chevet de ſon lit. Cette princeſſe, dévote & ambitieuſe, parvint enſuite au gouvernement ſous ſon fils, Conſtantin-Porphyrogénète, empereur enfant, auquel on l'aſſocia. Elle vouloit établir un culte qu'elle

aimoit par goût & par politique. Taraiſe, ſecrétaire d'état, élu patriarche de Conſtantinople, fut l'inſtrument de ſes deſſeins. Le ſecond concile de Nicée, en 787, décida qu'on doit rendre aux images l'*adoration* d'honneur, non la véritable *latrie*, qui n'eſt due qu'à la nature divine. Des pièces fauſſes, des faits apocryphes, cités dans les actes de ce concile, prouvent bien l'ignorance des Grecs; mais ſelon la remarque de grands théologiens, n'infirment pas le jugement appuyé ſur des pièces vraies. Déciſion du concile de Nicée.

Malheureuſement la traduction des actes, que le pape Adrien envoya en France, étoit ſi défectueuſe, qu'on y liſoit: *Je reçois & j'honore les images, ſuivant l'adoration que je rends à la Trinité.* Il n'en falloit pas tant pour effaroucher les François, déja prévenus & contre les Grecs & contre leur culte; car on ne rendoit aucun honneur aux images dans la monarchie. Charles fit compoſer par des évêques, & publia ſous ſon nom les *livres Carolins* dont voici le titre: *Contre le concile qui a été tenu ſecrètement & arrogamment en Grèce pour faire adorer les images.* Ce titre ſeul donne quelque idée d'une rapſodie pleine d'injures & de ſophiſmes. Enfin, le concile de Francfort rejeta celui de Nicée avec le dernier mépris; & le roi envoya au pape Charles fait rejeter ce concile avec mépris. Livres Carolins.

ſes livres Carolins, ſi propres à échauffer la querelle.

Prudence & politique du pape Adrien.

Chez un peuple de ſophiſtes, tel que les orientaux, acharné aux controverſes de théologie, une affaire ſi délicate auroit eu infailliblement des ſuites fort dangereuſes. Elle n'en eut point, parce que le clergé national penſoit comme le prince, & que d'ailleurs la prudence d'Adrien ſavoit ſe plier aux conjonctures. Sa réponſe à Charlemagne eſt meſurée avec circonſpection : il y ſoutient la doctrine de Nicée ſans condamner celle de France. S'il a reçu le concile des Grecs, c'eſt dans la crainte, dit-il, qu'ils ne retournaſſent à l'erreur : il parle en général des projets qu'il forme *pour l'exaltation de l'égliſe Romaine & de la puiſſance royale*. Ces projets, apparemment, étoient ceux qu'on verra exécutés par ſon ſucceſſeur. Les papes haïſſoient l'empire de Conſtantinople ; ils éprouvoient combien la protection de la France leur étoit utile : un empereur françois, qui leur ſeroit redevable de ſa dignité, devoit s'intéreſſer davantage à *l'exaltation de l'égliſe romaine*. Le temps approche où Charlemagne recevra ce titre.

Ses projets en faveur de Charles, pour le ſaint-ſiége.

Il promet d'excommunier ſans autre raiſon que le temporel.

Il vouloit qu'Adrien excommuniât l'empereur grec ; perſuadé ſans doute que l'excommunication avanceroit ſes deſſeins. Le pape ne pouvoit

plus le faire à l'occaſion des images ; mais il promit (choſe étonnante !) de déclarer *hérétiques* Conſtantin & Irène, s'ils refuſoient la reſtitution de certaines terres de l'égliſe. L'intérêt temporel va donc régler l'uſage des armes ſpirituelles ! Quels orages ſe forment de loin contre les princes !

Léon III fugitif auprès de Charles.

Léon III, ſucceſſeur d'Adrien, en 796, ſe hâta d'envoyer à Charlemagne l'étendard de Rome, & le pria de députer quelqu'un pour recevoir le ſerment de fidélité des Romains : preuve ſenſible de ſes droits de ſouveraineté dans Rome, toujours reconnus. Trois ans après, deux hommes conſidérables du clergé, parens du dernier pontife, ennemis de Léon, non-ſeulement ſe portèrent pour accuſateurs contre lui, mais l'attaquèrent en pleine rue, l'accablèrent de coups, l'enfermèrent demi-mort dans une priſon monaſtique. Il s'échappe ; il va trouver Charlemagne, qui le renvoie comblé d'honneur, & ſe diſpoſe à le ſuivre en Italie.

800.

Ce prince juge le pape à Rome.

Ce prince, arrivé à Rome, eut pendant ſix jours des conférences ſecrètes avec le pape : il convoqua enſuite les évêques & les ſeigneurs, pour examiner les accuſations dont on le chargeoit. Les prélats s'écrièrent : *Le ſiège apoſtolique ne peut être jugé par perſonne.* Ce n'étoit pas

le sentiment de Symmaque, lorsqu'il demanda lui-même, sous Théodoric, à être jugé par un concile. Léon parla néanmoins en accusé; dit que le roi étoit venu *connoître la cause*; & se purgea par le serment.

Léon le couronne empereur.

Le jour de Noël Charlemagne va entendre la messe dans l'église de saint Pierre. Tout-à-coup, au milieu des cérémonies ecclésiastiques, le pape lui met sur la tête la couronne impériale, & l'*adore*, disent les auteurs du temps, ou se prosterne devant lui; le peuple s'écrie de toutes parts : *Vie & victoire à Charles, Auguste, couronné de la main de Dieu, grand & pacifique empereur des Romains.* Ce prince, si l'on peut en croire Eginhard son secrétaire, ne s'attendoit à rien de pareil : il témoigna sa surprise & même sa douleur. Mais, pour peu qu'on réfléchisse sur l'ambition de Charlemagne, sur sa politique & celle du pape, sur leurs entretiens secrets, sur les circonstances de l'évènement, on se défiera beaucoup de pareilles démonstrations. Du reste, quel droit les Romains, le pape en particulier, avoient-ils de proclamer un empereur? Quel droit ce titre, ainsi conféré, pouvoit-il donner au prince François? Aucun, peut-être, à en juger par l'état de Rome & de l'occident; mais les mots, bien ou mal-

Second empire d'occident: sur quoi fondé.

entendus, fixent les opinions. On crut donc que l'empire, dont il ne restoit plus de traces, étoit rétabli; & Charlemagne agit en successeur des Augustes.

Irène, qui avoit détrôné & fait mourir son fils Constantin pour régner seule, lui proposa de l'épouser, dans la crainte de perdre ce qu'elle avoit en Italie. Le mariage étoit conclu, quand le patrice Nicéphore conspira contre Irène, l'exila dans un monastère, monta sur le trône. Redoutant aussi la puissance de Charlemagne, il lui envoya des ambassadeurs: on régla les limites des deux empires. Par un nouveau traité, en 811, la Calabre, la Sicile, la côte maritime de Naples, la Dalmatie, Venise, demeurèrent sous la domination des Grecs. Il reste des preuves de la dépendance où étoit encore Venise; mais elle aspiroit à une entière liberté, la méritoit, & se la procura bientôt.

Irène détrônée par Nicéphore.

Traité avec l'empereur d'orient.

Venise encore dépendante.

La renommée de Charles s'étendoit jusques dans l'Asie. Il entretenoit correspondance avec le fameux Haroun-al-Raschid, vingt-cinquième calife, l'un de ceux qui contribua le plus à éclairer & à polir les Arabes. Aussi humain que guerrier, aussi savant que dévot, Haroun, même dans ses fréquens pélérinages de la Mecque, étoit toujours environné d'une foule d'hommes

Charlemagne en liaison avec Haroun-al-Raschid.

instruits, dont les lumières n'égaloient pas toujours les siennes. Selon Eginhard, l'amitié du roi de France lui paroissoit préférable à celle de tous les autres princes; il lui céda même, dit-on, la seigneurie de Jérusalem, ville où la dévotion attiroit déja beaucoup de chrétiens *. Parmi des présens curieux qu'il envoya, les François admirèrent sur-tout une horloge d'eau, faite de manière que des boules sonnoient les heures en tombant dans un bassin d'airain. Quelque effort que fît Charlemagne pour éclairer la nation, les savans de sa cour n'étoient pas même comparables au calife. Les Arabes pouvoient alors servir de maîtres à toute l'Europe, plongée dans les ténèbres de la barbarie. Disons un mot de ce phénomène si étonnant.

Les califes faisoient fleurir les sciences & les arts.

Les Abassides, étant remontés sur le trône, avoient transféré le siège de l'empire Musulman, de Damas à Caffa, & ensuite à Bagdad sur les bords du Tigre. C'est là que le calife Almanzor attira les sciences & les arts. Les Grecs en

* Cette donation, sans effet connu, ne fut probablement qu'une sorte de politesse officieuse; comme s'il eût dit à Charlemagne de disposer à son gré de Jérusalem, pour tout ce qui concernoit la dévotion des chrétiens. Voyez l'*hist. de Charlem.* par M. Guillard. T. II, p. 378, &c.

avoient donné l'idée & communiqué le goût à leurs barbares vainqueurs; eſpèce de triomphe réſervé aux peuples polis, dans leur aviliſſement même; triomphe conſolant, ſi quelque choſe peut conſoler de la ſervitude, après la ruine d'une glorieuſe liberté! Mahadi, ſucceſſeur d'Almanzor, cultiva ces ſemences précieuſes. Al-Raſchid, ſucceſſeur de Mahadi, augmenta leur fécondité par ſes travaux & ſes lumières. Sous Almamon, Motaſſem, Watik, elles fleurirent encore davantage, juſqu'à ce qu'enfin les diſcordes & les guerres civiles enlevèrent aux Arabes, comme à tant d'autres nations, les fruits du génie attachés pour l'ordinaire au bonheur & à la tranquillité politiques. On trouve dans tous les empires les mêmes révolutions produites par les mêmes cauſes; & rien ne mérite plus d'être obſervé, lorſqu'on étudie ſagement l'hiſtoire.

Partage de la monarchie françoiſe.

Une des cauſes de la chute des états fut toujours le partage entre pluſieurs princes. La coutume en étoit établie: Charlemagne la ſuivit en 806, par ſon teſtament, qu'il fit ſigner aux évêques & aux ſeigneurs: il l'envoya enſuite à Rome pour avoir la ſignature du pape. Ce teſtament porte qu'en cas de diſpute entre ſes

trois fils, on aura recours au jugement de la croix, afin de connoître la volonté de Dieu. (C'étoit une des épreuves judiciaires la plus ridicule : celui qui tenoit le plus long-temps ses bras en croix gagnoit sa cause.) En 813, Louis, roi d'Aquitaine, restant seul des trois frères, Charles se l'associa à l'empire, & lui ordonna de prendre la couronne sur l'autel, comme pour faire entendre qu'il ne la tenoit que de Dieu.

Louis associé à l'empire.

Famille de Charlemagne.

Ces trois frères étoient nés d'Hildegarde, troisième femme de Charlemagne. Il avoit eu de la première un fils de taille difforme, Pepin le bossu, qu'il n'aima jamais, qu'il destinoit à l'Église. Celui-ci, méchant par caractère, excité par des mécontens, se mit, en 792, à la tête d'une conjuration contre son père & ses frères. Le hasard fit découvrir cet affreux complot. Pepin fut rasé, & ses complices punis de mort. Fastrade, quatrième femme du roi, avoit, par ses violences & ses injustices, répandu ces semences de révolte. Après elle, il eut encore quatre concubines ou femmes du second ordre. Sous la première race, « le palais » (dit l'abbé le Gendre) étoit un sérail : » les rois avoient autant de femmes qu'ils » en vouloient ; ils en épousoient souvent

» plusieurs à la fois, & leur donnoient le » nom de reines, lorsqu'elles avoient eu des » enfans ». Faut-il s'étonner que les mœurs de ce grand prince ne soient pas à couvert de tout soupçon?



CHAPITRE III.

Obſervations ſur Charlemagne. — État de l'Angleterre, juſqu'à la fin de l'Heptarchie.

814. Fin de Charlemagne. LA gloire de l'empire François parut s'enſevelir avec Charlemagne. Il mourut à Aix-la-Chapelle, ſa réſidence ordinaire, âgé de ſoixante & onze ans. Il poſſédoit toute la France, toute l'Allemagne, une partie de la Hongrie, les Pays-Bas, le comté de Barcelone en Eſpagne, & le continent de l'Italie juſqu'à Bénévent. Pour ſoutenir une ſi vaſte puiſſance, il falloit un génie tel que le ſien.

Étendue de ſon empire.

Ses grandes qualités. Ce héros fut le prodige de ſon ſiècle par ſes talens, ſes exploits, ſes grandes vues; par ſon incroyable activité; par la ſageſſe de ſon gouvernement; par ſes vertus même, quoiqu'on puiſſe y obſerver pluſieurs taches. Il portoit ſon attention ſur une infinité de détails, en même temps qu'il méditoit & exécutoit les plus vaſtes entrepriſes. Sa maiſon étoit un modèle d'économie, & ſa perſonne un modèle de ſimplicité & de véritable grandeur. Ennemi du

luxe, ordinairement vêtu de peau de loutre sur une tunique de laine, il voyoit avec chagrin ses courtisans se parer d'étoffes de soie, de pelleteries précieuses, dont les Vénitiens faisoient déja un grand commerce. Un jour qu'ils étaloient cette parure, il proposa une chasse. Le temps étoit fort mauvais: les beaux habits en furent défigurés, au point d'être ridicules. Charlemagne, d'un ton de plaisanterie, fit remarquer l'avantage que lui donnoit le sien. Des lois somptuaires qu'il publia, valoient moins sans doute que cette leçon. Il établit l'excellent usage d'envoyer dans les provinces des commissaires pour examiner la conduite des ducs qui les gouvernoient, des comtes qui y rendoient la justice; pour recevoir les plaintes, réprimer les vexations, maintenir le bon ordre. Ces *envoyés royaux* faisoient leur visite tous les trois mois. On en vit souvent à Rome, où les pontifes respectoient leur autorité.

Envoyés royaux, qu'il établit.

Le clergé ayant seul quelques connoissances, il n'est pas surprenant que Charlemagne, ami du savoir ainsi que de la religion, l'ait toujours comblé de faveurs. Il employa les évêques dans toutes les affaires; il les associa aux comtes pour l'administration de la justice; il fit avec eux & avec les seigneurs ces capitulaires trop

Ce qu'il fit en faveur du clergé.

nombreux, dans lesquels se trouvent des abus mêlés à de bonnes lois. Il prescrivit la dixme en compensation des terres qu'on retenoit à l'église, impôt qui excita long-temps des murmures. Mais d'un autre côté, il ordonna que les évêques cessassent de porter les armes; qu'ils s'appliquassent à l'étude & au ministère de pasteurs; en un mot, il s'efforça de remettre en vigueur la discipline ecclésiastique; & s'il ne put en venir à bout, c'est la plus forte preuve que le mal étoit incurable. La soumission du clergé à ses ordres n'est pas une moindre preuve de son talent pour régner.

Il se piquoit trop de théologie.

Nous avons vu jusqu'où ce prince portoit son autorité dans les matières de religion, sans que les évêques ni les papes lui fissent la moindre résistance. On en voit un nouvel exemple dans la fameuse dispute sur la troisième personne de la Trinité. Le symbole de Nicée disoit que le Saint-Esprit *procède du père*. Depuis le septième siècle, les Espagnols & les François ajoutoient, *& du fils* (*filioque*). C'étoit un scandale horrible aux yeux des Grecs; c'étoit une nouveauté blâmable, aux yeux de l'église romaine, qui désapprouvoit aussi l'usage de chanter le symbole. Le roi convoqua, en 809, le concile d'Aix-la-Chapelle, pour confirmer l'addition. Il la soutint

Affaire du *filioque*, ajouté au symbole.

en docteur, dans une lettre dogmatique, tiſſue de textes compilés : il envoya cette lettre au pape Léon III. Léon ne décida rien, juſtifia ſeulement l'uſage de Rome, & conſeilla de faire tomber peu-à-peu celui de France. Sans la condeſcendance du pontife, le *filioque* auroit peut-être occaſionné un ſchiſme entre les Italiens & les François, comme entre les Grecs & les Latins. C'eſt un des phénomènes de ce règne, que le prince ait pu s'expoſer aux périls de la controverſe en matière de religion, ſans que l'égliſe ni l'état en aient été dangereuſement agités. Quel empire avoit-il donc ſur les eſprits! ou quelle force l'autorité avoit-elle entre ſes mains!

Léon III prévient un ſchiſme par ſa prudence.

Si Charlemagne ſe piquoit de théologie, à l'exemple des empereurs de Conſtantinople, du moins ſon génie n'étoit pas reſſerré dans un cercle de vaines ſubtilités : il tendoit au grand & à l'utile en tout genre. Quelques-unes de ſes lois annoncent un génie ſupérieur aux préjugés. Le droit d'aſyle fut reſtreint ; l'âge de la profeſſion religieuſe, pour les filles, fixé à vingt-cinq ans. Il défendit d'enterrer dans les égliſes, de prendre de l'argent pour la réception des moines, d'exercer aucune divination, de faire l'aumône aux mendians en état de travailler. Il

Projets & établiſſemens de Charlemagne.

créa une marine, pour s'oppoſer aux incurſions des Normands, pirates terribles, qui inſultoient déja le royaume, & qui le ravagèrent après lui. Il entreprit de joindre l'océan à la mer noire, par un canal de communication entre le Rhin & le Danube. Projet admirable, mais dont l'exécution exigeoit des connoiſſances ſupérieures à la capacité de tous les François.

Son goût pour les lettres.

Le prince raſſembla autour de lui des gens de lettres, & forma dans ſon palais une eſpèce d'académie, dont il étoit membre. Il pouvoit en être quelquefois l'oracle. Avide d'inſtruction, il ſe faiſoit lire pendant ſes repas. La grammaire, l'aſtronomie, la poéſie, occupoient agréablement ſes loiſirs. Il compoſoit même des vers latins. Diſſiper l'ignorance publique, fut un des principaux & des plus nobles objets de ſes ſoins. Il établit des écoles dans les cathédrales & les monaſtères. On y enſeignoit la grammaire, l'arithmétique, le chant de l'égliſe, pas autre choſe : encore étoit-ce beaucoup, puiſque des conciles avoient ſeulement exigé que les prêtres puſſent comprendre l'oraiſon dominicale.

Ecoles; ce qu'on y apprenoit.

Largeſſes pour l'égliſe.

Je paſſe ſous ſilence les largeſſes dont Charlemagne combla les égliſes, ſur-tout celle de Rome, où Eginhard eſt étonné qu'il n'ait fait que *quatre voyages de dévotion :* tel fut l'eſprit dominant

dominant de plusieurs siècles. Les trésors des Huns & des Lombards fournissoient aux besoins publics, & à ce goût de pieuses prodigalités. Il paroît singulier que reprochant aux ecclésiastiques l'amour des richesses, Charles ait continué de les enrichir. Trois grosses abbayes furent la récompense d'Alcuin, savant anglois, qu'il avoit attiré en France, dont il admiroit le mérite, & dont les ouvrages ne peuvent plus trouver de lecteur. On reprochoit au puissant abbé d'avoir vingt mille esclaves. Le peuple étant serf, ses trois abbayes pouvant contenir vingt mille sujets; le reproche n'étoit pas sans fondement: il nous donne du moins quelque idée de l'opulence ecclésiastique. Ajoutons à la louange, ou à la décharge de l'abbé, que tant de richesses lui parurent un fardeau, & qu'il obtint d'en remettre une partie.

L'Abbé Alcuin, savant enrichi.

La patrie d'Alcuin commence à mériter une place dans l'histoire. Depuis que les Romains avoient abandonné la Grande-Bretagne, pour défendre le reste de l'empire contre les barbares, elle étoit devenue la proie des Saxons, qui, appelés au secours des Bretons contre les Pictes & les Écossois, avoient fini par les subjuguer. Les Saxons avec les Angles, ou Anglois, (originairement le même peuple,) fondèrent vers le

Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons.

milieu du cinquième siècle les sept petits royaumes qu'on nomme Heptarchie *. Le christianisme fut introduit dans celui de Kent par la reine Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, & femme du roi Éthelbert. C'est alors que Grégoire le Grand envoya le moine Augustin, pour prêcher la foi à ces barbares. Une reine de Northumberland & une de Mercie imitèrent le zèle de Berthe. La vraie religion pénétra partout. On retourna de temps en temps aux idoles, parce que le peuple mal instruit, presque sans principes, suivoit les caprices des princes. Les idoles disparurent enfin pour toujours. Si l'Angleterre fut extrêmement assujettie au siège de Rome, c'est que les moines missionnaires, ou leurs successeurs, en firent un des principaux devoirs de religion.

Comment le christianisme s'y établit.

Le roi Offa va chercher l'absolution à Rome.

Offa, le plus célèbre des rois de Mercie, monta sur le trône en 755, après avoir assassiné le roi d'Estanglie, & envahi ses états; il alla chercher l'absolution à Rome. Il la reçut du pape Adrien I. Il établit le *denier de saint Pierre*, espèce de taxe d'un denier par mai-

Denier de saint Pierre.

* Royaumes de Kent, de Sussex, d'Essex, de Wessex, de Mercie, d'Estanglie & de Northumberland.

ſon, (environ trois livres d'aujourd'hui, (que les papes exigèrent depuis comme un tribut. En un mot, il effaça le ſouvenir de ſes crimes par de ſomptueuſes fondations, qu'un état pauvre ne pouvoit guère ſoutenir. Ce prince étoit lié avec Charlemagne, & lui envoya le fameux Alcuin, révéré comme un prodige de ſcience, parce qu'à peine on ſavoit lire.

Egbert réunit les ſept royaumes de l'Heptarchie.

L'Heptarchie finit en 827. Egbert, roi de Weſſex, ſeul reſte des anciennes familles royales, la réunit en un ſeul royaume. Perſécuté dans ſa jeuneſſe, il avoit trouvé à la cour de Charlemagne un aſyle & des leçons. Il y avoit dépouillé la férocité ſaxonne, pour prendre des mœurs plus douces & plus polies: car l'hiſtorien Malmesbury dépeint les François comme le modèle des peuples d'occident, quoique les François eux-mêmes fuſſent encore bien près de l'ancienne barbarie. La ſageſſe & la valeur d'Egbert, ſauvèrent le royaume, attaqué par les Danois. Ces pirates devenoient tous les jours plus redoutables. On les verra bientôt établis, ſoit en Angleterre, ſoit en France. Une partie des Saxons, fuyant les cruautés religieuſes & politiques de Charlemagne, s'étoient réfugiés parmi eux, & leur avoient inſpiré le deſir de la vengeance, avec la haine

Incurſions des Danois.

du chriſtianiſme. Revenons à la monarchie françoiſe, qui ſera long-temps, dans l'hiſtoire de l'Europe, une eſpèce de centre commun, où doivent ſe réunir les rayons tirés de la circonférence.



CHAPITRE IV.

Règne foible & malheureux de Louis le Débonnaire. — Partage de son royaume.

Sous le fils de Charlemagne, Louis, surnommé le Débonnaire, tout annonce une prochaine décadence. La dévotion pusillanime du prince, la foiblesse de son caractère, la petitesse de son génie, devoient succomber sous le fardeau d'un si vaste empire. Il donna sa confiance à un moine pieux, mais qui n'étoit propre qu'à gouverner de bons moines. Il se rendit odieux au clergé par des projets de réforme, sans prévoir que ce corps puissant n'auroit pas pour lui la même soumission que pour son père. Les Évêques, vêtus & armés comme les Seigneurs, ne pouvoient souffrir d'être dépouillés d'un appareil profane. Enfin, il pensa beaucoup à se sanctifier, & peu à régner : comme si la sainteté ne consistoit pas à remplir ses premiers devoirs; comme si les pratiques du cloître suppléoient aux fonctions du trône ! 814. Foiblesse & dévotion de Louis.

Une des grandes fautes de Louis fut de partager la monarchie à ses enfans, & d'affoiblir encore par-là une autorité, déja si foible 817. Ce prince partage imprudemment la monarchie.

par l'ineptie du gouvernement. Il donna l'Aquitaine à Pepin, la Bavière à Louis, & il s'associa pour l'empire Lothaire, l'aîné des trois princes. Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne, est indigné de ce partage. En qualité de roi d'Italie, & comme fils d'un aîné de l'empereur, il s'attribue des droits incompatibles avec l'association de Lothaire. Ses flatteurs, & en particulier quelques prélats, le poussent à la révolte. Il lève des troupes contre son oncle, au mépris de la dignité impériale. Ses troupes l'abandonnent. On l'arrête prisonnier; on le juge, on le condamne à mort. Louis commua la peine, & lui fit crever les yeux. Le jeune prince mourut trois jours après. Pour prévenir de nouveaux troubles, on enferma, dans un cloître, trois fils naturels de Charlemagne.

Révolte de Bernard, roi d'Italie.

Sa punition.

Après ces rigueurs, cruellement agité de remords, se reprochant d'être le meurtrier de son neveu & le tyran de ses frères, entretenu dans ses scrupules par des moines & des prélats, ou imprudens, ou ambitieux; Louis s'accusa lui-même dans une assemblée générale, & pria les évêques de l'admettre à la pénitence publique. On parut édifié de cette démarche; mais on apprit combien il seroit facile de

Louis s'humilie mal-à-propos.

ſubjuguer un eſprit foible, dont la dévotion mal entendue humilioit la majeſté du trône.

829. L'impératrice Judith trouble la famille royale.

L'ambition de Judith de Bavière, ſeconde femme de l'empereur, fit éclore toutes les ſemences de révolte. Ce prince, dévot à l'âge de 42 ans, ayant trois fils d'Ermengarde, qu'il venoit de perdre, avoit eu la foibleſſe de céder aux ſeuls attraits de la beauté. Judith ne fut pas plutôt ſa femme, qu'elle le gouverna avec empire. Son fils Charles (depuis roi, ſous le nom de Charles-le-chauve) ſembloit exclu de la ſucceſſion par le partage réglé entre les enfans du premier lit. Pour lui aſſurer un état, elle engage Louis à faire un nouveau partage. Elle obtient le conſentement de Lothaire, plus intéreſſé que tout autre à s'y oppoſer, & qui ne tarda point à ſe repentir de ſa complaiſance. Les trois princes forment un parti redoutable.

L'abbé Vala, chef des factieux.

Un moine de haute naiſſance, autrefois en crédit à la cour de Charlemagne, diſgracié & mécontent, mais reſpecté comme un ſaint; Vala, dis-je, abbé de Corbie, ſe met à la tête des factieux, entraîne par ſon exemple & ſes diſcours un grand nombre de prélats. On invente des prodiges pour animer le peuple crédule. On déclame contre le gouvernement, contre l'impératrice en particulier; on l'accuſe d'un

commerce d'adultère avec le comte Bernard, ministre ferme & detesté. Enfin, Louis tremble, s'humilie ; sa femme est reléguée dans un cloître ; il se voit presque forcé lui-même de prendre le froc : car on vouloit l'y réduire ; & il ne conserve la couronne que par les intrigues d'un moine, qui sème la discorde entre les princes. Les moines devenoient en occident ce qu'ils étoient depuis plusieurs siècles en orient.

Louis est presque détrôné.

Il s'étoit soumis à la censure des évêques.

Avant que la rébellion éclatât, Louis avoit assemblé quatre conciles, & avoit soumis à leur censure sa conduite, celle de ses enfans, tous les abus, par conséquent, toute l'administration. Dans les actes du concile de Paris, les seuls qui subsistent, on lui donne des avis outrés en faveur de la dignité épiscopale; on met dans la bouche de Constantin ces étranges paroles, adressées aux Evêques : *Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger, mais vous ne pouvez être jugés par les hommes. Dieu vous a établis sur nous comme des dieux, & il ne convient pas que l'homme juge des dieux. Cela n'appartient qu'à celui dont il est écrit : Dieu s'est assis dans la synagogue des dieux, & il les juge.* Voilà peut-être la meilleure explication des entreprises du clergé contre les couronnes. En partant de tels principes, jusqu'où ne

Etrange discours sur la dignité épiscopale.

devoit pas se porter l'audace, dès que les princes n'auroient ni prudence, ni vigueur?

Tant de preuves de foiblesse, suivies encore d'un pardon général, n'étoient propres qu'à augmenter l'insolence des séditieux. Louis veut maintenant agir en maître; nouveau moyen de soulever les sujets. Il rappelle Judith, qui, délivrée du voile monastique, rapporte à la cour son ambition aigrie par une soif de vengeance. Il exile Vala, dont le châtiment doit irriter le fanatisme de ses admirateurs. Il déclare Lothaire déchu de l'empire; il déshérite, en faveur du jeune Charles, le roi d'Aquitaine, coupable d'une seconde révolte; & par là il enflamme la haine de ses fils dénaturés. Il se rend odieux même au comte Bernard, son ministre, en se livrant aux conseils d'un moine, & le ministre devient son ennemi.

Fautes multipliées, source de révolte.

Bientôt la guerre civile est allumée. Lothaire, Pepin & Louis rassemblent leurs troupes en Alsace, contre un père qu'ils méprisent & qu'ils regardent comme un oppresseur. Le pape Grégoire IV se joint à eux, sous prétexte de pacifier les esprits. Mais le bruit se répand qu'il vient excommunier l'empereur. Des évêques fidèles lui reprochent de trahir son souverain; le menacent de lui rendre excommunication pour excommu-

832.

Grégoire IV se joint aux princes rebelles.

nication, de le déposer même, s'il persiste dans le parti des rebelles. Agobard de Lyon, le plus célèbre des prélats françois, suit des principes tout différens. Mandé à la cour, il refuse d'obéir au prince, & soutient qu'on doit obéir au pape.

Agobard pour le pape.

Fausses décrétales, dont on abusoit.

La source de ces égaremens étoit dans les fausses décrétales, fabriquées du temps de Charlemagne, pour étendre sans mesure l'autorité des pontifes. Jamais imposture n'a eu des suites plus contagieuses. Ces prétendus décrets, attribués aux papes des quatre premiers siècles, quoique évidemment contraires à la discipline des premiers siècles, ont passé pour lois inviolables de l'église, ont infecté la législation de tous les états, & conserveroient encore leur influence, si la critique moderne n'en avoit démontré la fausseté. Une compilation de textes, tirés en partie d'une source si corrompue, ouvrage de Vala & du moine Ratbert, son disciple, persuada à Grégoire qu'il avoit droit de tout juger, & qu'il étoit au-dessus de tout jugement. Aussi sa réponse aux évêques royalistes respire-t-elle une hauteur inouie jusques alors.

Louis est trahi, & se livre aux re-

Cependant l'empereur marche avec des troupes. Il se plaint qu'on abuse contre lui de l'au-

torité pontificale. L'artificieux Lothaire lui envoie le pape, comme pour négocier l'accommodement. On ignore ce qui se passa entre eux; mais on sait que Louis fut tout-à-coup abandonné, que la désertion fut générale, & qu'alors il se livra entre les mains des rebelles. Une assemblée tumultuaire le déposa, & conféra l'empire à son fils. Le pape reprit alors le chemin de Rome.

belles qui le déposent.

833.

Les évêques se servent de la pénitence pour l'exclure du trône.

Pour affermir cette révolution, pour enchaîner à jamais le malheureux empereur, voici l'étrange moyen que fournirent les prélats. Un pénitent, disoient-ils, doit être exclu de toute fonction civile : un roi pénitent sera donc incapable de régner : soumettre Louis à la pénitence publique, sera donc lui fermer le retour au trône. Ebbon, qu'il avoit élevé de la condition d'esclave au siège de Reims, fut le principal instrument de cet infâme complot. Après avoir invectivé contre son maître dans une assemblée générale, il le fit condamner à la pénitence publique pour toute sa vie.

Circonstances ignominieuses de cette cérémonie.

On va dire au prince dévot, qu'ayant perdu sa dignité, il ne doit penser qu'à son salut. Loin de témoigner de l'indignation, il respecte encore ces perfides, indignes du saint ministère. Il étoit prisonnier dans le monastère de Saint-

le baudrier *par l'autorité & le jugement des évê-ques*. Attribuant cette grace aux mérites de Saint-Denis, il invitoit le moine à composer l'histoire de son protecteur. Hilduin composa en effet une vie de ce premier évêque de Paris, ou plutôt un roman, qui le confond avec Denis l'Aréopagite, & qui le peint, après le martyre, ramassant sa tête coupée & la portant dans ses mains. Ces fables furent long-temps respectées, faute de lumières.

devoir la couronne aux évêques, & à saint Denis.

Vie fabuleuse du saint.

Un concile de Thionville, auquel Louis porta sa plainte contre les évêques les plus coupables, (on ne croyoit pas qu'ils pussent être jugés autrement) cita trois fois Agobard de Lyon, & le déposa sur un troisième refus de comparoître. Ebbon, qui étoit prisonnier, évita la honte d'une procédure : il fit une confession secrète, & se démit lui-même de l'épiscopat. Tout fut bientôt oublié. L'empereur rétablit Agobard; ne montra que du respect pour Grégoire IV ; reçut des avis du concile de Thionville, où fut inculqué de nouveau le prétendu discours de Constantin, que j'ai rapporté. Docile aux vues de cette assemblée, il obligea Pepin de restituer des biens ecclésiastiques, qu'on réclamoit. Enfin il s'occupa de dévotions, tandis que les Normands faisoient leurs courses ordi-

Procès des évêques les plus coupables.

Louis toujours foible.

naires dans les provinces, & que les désordres ruinoient l'état.

Nouvelles fautes, suivies d'une révolte.

Les mêmes fautes se renouvelant, produisoient toujours les mêmes malheurs. Pepin mourut : l'impératrice Judith fit dépouiller ses enfans de la succession, en faveur du prince Charles, à qui elle venoit de procurer la Neustrie. Lothaire, déja remis en possession du royaume d'Italie, eut part à la dépouille de Pepin, & jura de soutenir à ce prix, l'enfant de Judith. Le roi de Bavière, choqué d'un partage dont il se voyoit exclu, prit encore les armes contre son père. Le plus indulgent des pères, le plus doux des princes, étoit toujours attaqué comme un tyran, parce que les vices de la foiblesse peuvent révolter comme les coups de la tyrannie.

840.

Mort de Louis le Débonnaire.

En allant combattre ce fils rebelle, l'empereur dévoré de chagrin, effrayé d'une éclipse de soleil qu'il prit pour un présage de mort, tomba malade près de Mayence : il expira dans la vingt-huitième année de son règne. Il avoit de l'érudition, les vertus d'un particulier & celles d'un moine : il ne sut jamais être roi.

Rétablissement des élections canoniques.

Dès le commencement, il avoit rétabli la liberté des élections canoniques, dont le clergé étoit fort jaloux, mais difficiles à concilier avec

l'intérêt de la couronne. Outre les brigues & les ſcandales qu'elles avoient ſouvent occaſionnés, tout rendoit les évêques & les abbés trop puiſſans dans une monarchie, pour que l'on s'en rapportât ſur le choix au caprice des électeurs. Auſſi les rois de la première race nommoient ils eux-mêmes, ou déſignoient-ils les ſujets qu'il falloit élire. Louis le Débonnaire n'éprouva que trop combien la ſureté du prince dépendoit alors de la ſoumiſſion du clergé. Le luxe, l'orgueil, l'eſprit de domination, les goûts profanes des ſeigneurs eccléſiaſtiques, les préjugés de ceux dont les mœurs étoient irréprochables, devinrent d'autant plus funeſtes, que parlant au nom de dieu, ils ſavoient preſque toujours ſe faire obéir.

Convenoient-elles à la ſureté de la couronne?

Un capitulaire de 816 déclara nulles les donations faites à l'égliſe, au préjudice des enfans & des proches parens du donateur. Cet abus, déja condamné par Charlemagne, augmenta cependant de jour en jour.

Donations à l'égliſe, au préjudice des enfans.

Les papes, ſi habiles à profiter de toutes les occaſions, ſentirent l'avantage qu'ils pouvoient prendre ſur un prince ſcrupuleux & puſillanime. Étienne V, élu en 816, n'attendit pas que ſon élection fût confirmée : il envoya faire des excuſes, pour la forme. Il vint enſuite ſacrer

Les papes profitèrent de la foibleſſe de l'empereur.

l'empereur, qui ſe proſterna trois fois à ſes pieds, au lieu qu'Adrien s'étoit proſterné devant Charlemagne. Quel fut le motif du voyage d'Étienne ? peut-être il regarda la cérémonie du couronnement comme un titre pour nommer à l'empire ; & ce fut un droit que s'arrogea la cour romaine. Paſcal I ſuivit l'exemple d'Étienne V : il prit poſſeſſion du pontificat ſans l'agrément de l'empereur ; il en fit de même des excuſes.

Cependant il exerçoit la ſouveraineté à Rome.

On voit cependant Louis & Lothaire exercer dans Rome la ſouveraineté, y envoyer leurs officiers rendre la juſtice. On voit les papes leur faire prêter ſerment de fidélité par le peuple. Mais cette clauſe du ſerment, *ſauf la fidélité promiſe au ſeigneur Apoſtolique* (au pape), décèle des vues politiques, dont le ſuccès doit naître des circonſtances. Eugène II & Valentin furent conſacrés en préſence des commiſſaires. Grégoire IV voulut attendre la confirmation de l'empereur, & ne lui en fut pas moins infidèle enſuite.

Les Saraſins en Sicile, &c.

Sous ce dernier pontificat, les Saraſins ayant ſubjugué la Sicile, infeſtèrent la mer de Toſcane. L'Italie étoit menacée de leurs armes. Grégoire, dans la crainte qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres du Tibre, & ne vinſſent attaquer Rome, fit

fit rebâtir & fortifier Oſtie. Saraſins au midi, Normands au nord, périls de toutes parts ; au dedans, misère, confuſion, diſcordes, crimes affreux & guerres civiles : tel eſt le fond de l'hiſtoire pour un long eſpace de temps. Les malheurs de la France méritent ſur-tout notre attention.



CHAPITRE V.

Troubles & guerres civiles sous Charles le Chauve.

841. Enfans de Louis le Débonnaire, brouillés.

UN mauvais fils ne deviendra point un bon frère ; car les sentimens de la nature étant une fois étouffés, les passions maîtresses du cœur ne respectent aucun devoir. Il faut donc s'attendre à voir les enfans de Louis le Débonnaire armés les uns contre les autres. L'empereur Lothaire, oubliant d'abord ses sermens en faveur de Charles le Chauve, entreprit de le dépouiller ; il forma en même temps des projets contre le roi de Bavière. Ces deux cadets, unis par un intérêt commun, défirent leur aîné à Fontenai en Bourgogne. Peu de batailles ont été aussi sanglantes : la haine fraternelle y déploya toutes ses fureurs.

Bataille de Fontenai.

Le clergé donne les états de Lothaire à ses frères.

Il ne manquoit à Louis & à Charles que de s'assurer les états d'un frère vaincu & fugitif. C'est au clergé qu'ils s'adressent, avec une confiance d'autant mieux fondée, que Lothaire, pour avoir des troupes, avoit promis aux Saxons la liberté d'abjurer le christianisme, ou, si l'on veut adoucir les termes, la liberté de conscience. Plusieurs évêques assemblés à Aix-

la-Chapelle, après l'examen de la mauvaiſe conduite de l'empereur, demandent aux deux princes, s'ils veulent ſuivre ſon exemple, ou gouverner conformément à la loi de dieu. Leur réponſe eſt facile à deviner. *Recevez donc ce royaume par l'autorité divine*, ajoutent les prélats; *nous vous y exhortons, nous vous le commandons.* Le commandement auroit eu ſon plein effet, ſi Lothaire l'avoit reſpecté comme ſes frères.

Mais ce prince étoit encore aſſez redoutable pour rendre difficile l'uſurpation. Par un nouveau traité de partage, on lui laiſſa l'empire avec l'Italie, & les pays ſitués entre le Rhône & les Alpes, la Meuſe & le Rhin. Charles conſerva la Neuſtrie & l'Aquitaine; Louis, ſurnommé le Germanique, eut toutes les provinces au-delà du Rhin, & quelques villes en-deçà.

Nouveau partage entre eux.

La fin de la guerre civile ne fut qu'un malheur de moins. Les incurſions des Normands, dont je parlerai ailleurs; les entrepriſes des Saraſins, qui faiſoient trembler l'Italie; l'indépendance des ſeigneurs, accoutumés depuis le dernier règne à mépriſer le prince & les lois; le mécontentement du clergé, en butte aux entrepriſes des ſeigneurs: tout préſageoit de fatales révolutions, tout inſpiroit des alarmes.

La monarchie menacée de toutes parts.

Dans une aſſemblée de Merſen ſur la Meuſe,

Fameuſe

Assemblée de Merfen.

les trois monarques occupés en commun de leurs intérêts, convinrent que les enfans hériteroient de la couronne des pères, pourvu qu'ils euſſent pour leurs oncles le reſpect convenable. Cette précaution, quoique inſuffiſante, pouvoit empêcher des guerres civiles. Mais d'autres réglemens de Merſen portèrent atteinte à l'autorité royale, qui avoit beſoin d'être étayée. On convint que les vaſſaux ne ſeroient plus obligés de ſuivre le roi que dans les guerres générales, en cas d'invaſions étrangères. On convint que tout homme libre pourroit choiſir, entre le roi & ſes vaſſaux, qui il voudroit pour ſeigneur. Le premier article augmenta l'indépendance des vaſſaux, le ſecond augmenta leurs forces; car une infinité de ſujets aimèrent mieux dépendre immédiatement d'un grand, dont ils eſpéroient la protection, que du ſouverain dont ils eſpéroient moins de ſecours.

Réglemens funeſtes à l'autorité royale.

855.

Mort de Lothaire; partage entre ſes trois fils.

Peu d'années après, Lothaire mourut en habit de moine: dévotion commode, par laquelle de méchans princes croyoient devenir ſaints à l'article de la mort. Il avoit partagé ſes états entre ſes fils, & en vertu du traité de Merſen, ſes dernières volontés s'accomplirent. Louis eut donc l'Italie, avec le titre d'empereur; Lothaire II, les provinces entre le Rhône, la Saône,

la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin : on les appela de ſon nom le royaume de Lorraine, (*Lotharingia.*) Charles eut le royaume de Provence, entre le Rhône, la Méditerranée & les Alpes. Ces partages continuels mettoient en lambeaux la monarchie de Charlemagne : ce n'étoit pas encore le plus grand mal.

Le déſordre & la terreur ſe répandent partout, principalement dans les états de Charles le Chauve, prince auſſi foible que ſon père, & auſſi remuant que ſa mère. Les Normands portent le fer & le feu au ſein du royaume, juſqu'à Rouen, juſqu'aux portes de Paris. Le jeune Pepin, fils du dernier roi d'Aquitaine, raſé par force, rebelle par vengeance, eſt uni avec les pirates. Noménoë, duc de Bretagne, uſurpe le titre de roi. Loin de prendre de ſages meſures, Charles tient alors des conciles, ſe mêle dans une diſpute de moines & d'évêques ſur la prédeſtination, fomente les diſcordes inteſtines, & ſemble abandonner l'état aux ennemis. Le clergé s'agite contre les ſeigneurs, qui le dépouillent. Il réclame ſes biens, les *biens de Dieu*, le *patrimoine des pauvres*, tellement expoſés au brigandage, que des femmes du monde poſſédoient même des abbayes d'hommes. Il menace, il excommunie, & voit avec

Charles le Chauve, ſans prudence dans les périls.

Diſſentions entre le clergé & les ſeigneurs.

O ij

horreur qu'on le méprife. D'un autre côté, les feigneurs déclament contre le clergé ; le dépeignent comme l'auteur des troubles & l'ennemi de la couronne. Ils viennent à bout, dans une affemblée générale d'Épernai, où les évêques ne font point admis, de réduire les canons des derniers conciles à un petit nombre de réglemens, qui n'ont de rapport qu'à la difcipline eccléfiaftique. En cette occafion le roi fit deux fautes effentielles : il favorifa les feigneurs, ennemis de la royauté ; il irrita les évêques, capables de détrôner un prince foible avec les armes de la religion.

Triomphe des derniers à Épernai.

858.

Louis le Germanique, appelé contre fon frère.

Comme on éprouvoit tous les jours des maux fans remède, l'efprit de révolte devint prefque univerfel. Quelques factieux vont inviter Louis le Germanique à envahir le royaume de fon frère. Il arrive, à la tête de fes troupes ; il reçoit l'hommage de la plupart des feigneurs. Vénilon, archevêque de Sens, l'un des principaux conjurés, s'empreffe le plus à favorifer fon entreprife. Charles le Chauve étoit perdu, fi les évêques des provinces de Rouen & de Reims, n'euffent refufé de fuivre cet exemple. Le célèbre Hincmar écrivit en leur nom une lettre à l'ufurpateur, pleine de reproches, où cependant on découvre moins de courage que

Lettre remarquable qu'Hincmar lui écrit.

de politique. *Quand nous aurons vu*, difent les prélats, *fi dieu a réfolu de fauver l'églife par votre moyen, & de mettre le royaume fous votre domination, nous tâcherons de faire fous votre fage gouvernement ce que nous jugerons le plus convenable; car dieu peut donner une bonne fin à ce qui a mal commencé.*

Quoique ces paroles n'annoncent pas une fidélité à toute épreuve, les prélats des deux provinces firent beaucoup pour le roi, en ne fe déclarant point contre lui. Il gagna du temps, affembla une armée, & chaffa le Germanique. Alors une députation du clergé de France alla porter à ce dernier des ordres terribles, comme fi leur juridiction avoit pu s'étendre fur l'Allemagne. Sommé par eux de fe foumettre à la pénitence, & aux conditions les plus dures, Louis fe contenta de répondre qu'il ne pouvoit prendre fon parti qu'après avoir confulté les évêques de fon royaume. Ainfi la foibleffe paroît jufques dans fa réfiftance.

On chaffe Louis; & les évêques françois lui envoient leurs ordres.

Sa réponfe foible.

Une fingularité non moins étonnante, c'eft la conduite de Charles le Chauve à l'égard du traître Vénilon. Il affemble pour le juger un concile à Savonnières, près de Toul. Il y préfenta requête contre lui. Il dit dans fa requête : *Je ne devois pas être dépofé, ou du moins je*

Procès de Vénillon de Sens.

Requête du roi Charles.

devois auparavant être jugé par les évêques qui m'ont donné l'autorité royale; j'ai toujours été soumis à leur correction, & suis prêt encore à m'y soumettre. Vénilon échappa au jugement, en faisant sa paix avec le prince; & les évêques du concile s'obligèrent par un canon à demeurer unis, *pour corriger les rois, les grands & le peuple.*

Les évêques se croyoient maîtres de disposer de la couronne.

Tous les monumens démontrent que le clergé se croyoit en droit de disposer de la couronne; qu'il fondoit ce droit sur le sacre des souverains; qu'il faisoit remonter jusqu'à Clovis cette cérémonie du sacre, instituée en faveur de Pepin; qu'il employoit des fictions & des sophismes pour se rendre indépendant; qu'il refusoit le serment de fidélité, *parce que des mains sacrées ne pouvoient, sans abomination, se soumettre à des mains impures;* que des prétentions si insoutenables s'enracinoient par l'habitude. Un premier pas en amenoit un autre; un abus faisoit un droit; une équivoque paroissoit une loi divine. L'ignorance autorisoit tout. Et que ne devoit-on pas conclure des honteuses paroles de ce prince, qui reconnoît dans un concile que des évêques peuvent le déposer? Il faut convenir que les excès du clergé furent en grande partie la faute des laïques, également

Comment leurs prétentions se fortifioient.

aveugles & vicieux. Nos hiſtoires eccléſiaſtiques ne diſſimulent aucun des faits que je rapporte; c'eſt un grand témoignage en faveur du clergé même, quand il condamne ce que l'opinion ſembloit conſacrer autrefois. (Voyez *Fleury* & l'*Hiſt. de l'Égl. Gallicane.*)



CHAPITRE VI.

Entreprises des Papes. — Divorce de Lothaire & ses suites. — Fin de Charles le Chauve.

Les papes devenus plus indépendans.

Trait de Sergius II.

SI les évêques réussissoient à établir leur systême d'indépendance, c'étoit un préjugé bien favorable à celui de la cour de Rome. Sergius II, successeur de Grégoire IV, en 844, avoit pris possession du siège sans l'agrément de Lothaire, alors empereur. Lothaire indigné envoya son fils Louis avec des troupes & des prélats. Le pape ayant conduit ce prince à la porte de saint Pierre : *Je vous permets d'entrer si vous avez de bonnes intentions*, lui dit-il, *sinon, je ne le souffrirai point.* Il fit même fermer les portes de Rome à l'occasion de quelques violences des François. On se plaignit : Sergius fut cité dans un concile, y comparut, se justifia. Léon IV, célèbre par le courage avec lequel il défendit Rome contre les Sarasins, & Benoît III, élu malgré l'empereur, furent en paix avec les couronnes ; mais Nicolas I, plus hardi qu'aucun de ses prédécesseurs, se rendit le juge des rois comme des évêques, & réalisa la chimère des fausses décrétales.

Les principes consignés dans ses lettres & consacrés par sa conduite, sont, que l'autorité du saint-siège approuve ou rejette tous les écrits, (d'où il s'ensuivroit que tout ce que les papes ont écrit ou approuvé est vrai, que tout ce qu'ils ont rejeté est faux : cela iroit prodigieusement loin.) Qu'on peut appeler au pape de toutes les causes ecclésiastiques, & qu'il peut envoyer par-tout des légats, assembler par-tout des conciles pour les juger; (c'étoit s'ériger dans tous les pays un tribunal supérieur à tout autre.) Que même hors du cas d'appel, on doit s'en rapporter à son jugement : (Il seroit donc proprement le seul juge dans l'univers.) Que les canons doivent l'emporter sur les lois, quand les lois sont contraires aux canons : (ce qui affoibliroit beaucoup la puissance législative.) Qu'on doit être soumis aux princes, pourvu qu'ils se comportent bien, & qu'ils gouvernent bien leurs sujets : *Autrement*, dit-il, *on doit les tenir pour des tyrans plutôt que pour des rois*, & *leur résister au lieu de leur obéir en favorisant leurs vices.* Le vrai sens de cette maxime, telle qu'on l'a souvent pratiquée, est qu'un mauvais prince, sur-tout un prince désobéissant à l'église, perd ses droits à la couronne. Cependant saint Pierre ordonnoit d'obéir au roi *comme étant au-*

Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes.

dessus de tout; & il parloit de Néron. Mais depuis faint Pierre tout étoit changé.

862. Lothaire répudie fa femme & époufe fa concubine.

Il fe préfenta au pape une grande occafion d'exercer en France l'autorité qu'il s'attribuoit. Lothaire, roi de Lorraine, répudia fa femme Teutberge, fauffement accufée d'incefte. Elle s'étoit d'abord juftifiée par l'épreuve de l'eau bouillante. Elle fut enfuite convaincue par fon propre aveu, fi un aveu involontaire, effet de la violence & de la crainte, peut fervir de conviction. Un concile d'Aix-la-Chapelle autorifa Lothaire à époufer Valdrade, fa concubine. Il refpiroit uniquement pour ce mariage : un amour criminel l'avoit entraîné au précipice : le fcandale étoit énorme. Nicolas faifit l'affaire, & veut forcer le prince à reprendre fa première époufe. Ce pontife devoit fans doute l'avertir, l'exhorter en père commun des fidèles; mais pouvoit-il le juger & le contraindre?

Idée du mariage; coutume du divorce.

Jufqu'alors le mariage avoit été envifagé, moins comme facrement, (quoique l'églife le confidérât fous ce rapport,) que comme le plus effentiel des contrats civils. Les empereurs chrétiens en avoient réglé les conditions; les lois Romaines, qui permettoient le divorce, s'étoient maintenues long-temps après Conftantin; le double divorce de Charlemagne n'avoit point

eu de ſuites fâcheuſes; les conciles de Verberie & de Compiégne, au milieu du huitième ſiècle, avoient même publié des canons favorables au divorce. Telle étoit la force des mœurs & des coutumes, contre la doctrine de l'indiſſolubilité du mariage. L'entrepriſe du pape étoit donc d'autant plus extraordinaire, qu'un jugement eccléſiaſtique coloroit la faute du roi, & que le pape alors protégeoit Baudouin, comte de Flandre, raviſſeur d'une fille de Charles le Chauve.

Cependant Nicolas ordonne aux évêques de tenir à Metz un concile, avec ſes légats, d'y citer Lothaire & de le juger. Le concile ayant confirmé le divorce, contre l'attente du pontife, il dépoſe les évêques de Trèves & de Cologne, qu'on avoit chargés de lui en préſenter les actes. Ces prélats vont porter leurs plaintes à l'empereur Louis. Auſſi-tôt l'empereur ſe rend à Rome, déploie toute ſon autorité, ſemble réſolu de réprimer la puiſſance pontificale; mais il tombe malade: une crainte ſuperſtitieuſe le ſaiſit; & il ſe retire après avoir approuvé la conduite de Nicolas; celui-ci en devient plus impérieux. Inutilement Lothaire s'humilie, juſqu'à promettre de venir ſe juſtifier en perſonne. Le pape veut que Valdrade ſoit

Nicolas veut juger le roi de Lorraine, &c.

Il eſt inflexible, malgré toutes ſortes de ſoumiſſions.

chassée auparavant. Enfin un légat menace le roi d'une prompte excommunication, s'il persiste dans la désobéissance. Ce prince intimidé se soumet, rappelle Teutberge, consent même que le légat emmène Valdrade à Rome; espèce de triomphe trop peu décent. Valdrade s'échappe en chemin, & reprend bientôt sa place de reine & de maîtresse. L'infortunée Teutberge, sous le poids de la persécution, demande elle-même la permission de se séparer de Lothaire; elle proteste que son mariage est nul, que celui de Valdrade est légitime; rien ne peut fléchir Nicolas.

Ses entreprises sur d'autres objets.

Il venoit de remporter une victoire sur le clergé de France, en rétablissant Rothade de Soissons, déposé par un concile provincial. Il recevoit l'appel de tous les ecclésiastiques mécontens de leurs évêques. Il accoutumoit ainsi les peuples à reconnoître un tribunal suprême, hors de leur patrie, & par conséquent une domination étrangère. Il donnoit des ordres pour la succession du roi de Provence, que Charles le Chauve disputoit à l'empereur Louis, frère du mort. *Qu'on n'empêche pas l'empereur*, écrivoit-il, *de gouverner les royaumes qu'il tient d'une succession confirmée par le saint-siège & par la couronne que le souverain pontife a mise sur sa tête.*

On lui reproche de se faire empe-

Quand les évêques de Trèves & de Cologne lui

reprochèrent, dans une invective, de se faire *empereur de tout le monde*, cette expression trop dure étoit-elle sans fondement? On peut regarder Nicolas I comme le précurseur de Grégoire VII; & dans les mêmes circonstances, il eût vraisemblablement commis les mêmes excès. Il mourut en 867. reur de l'univers.

869. Ses principes avoient si fort prévalu, qu'Adrien II, plus modéré, desirant la paix, crut faire beaucoup en permettant au roi de Lorraine de venir à Rome, ou pour se justifier, ou pour recevoir la pénitence. Charles le Chauve & Louis le Germanique attendoient avec impatience l'excommunication de leur neveu, persuadés qu'ils auroient droit alors de lui enlever ses états. Ainsi l'aveugle ambition des princes favorisoit les entreprises, dont ils devoient sentir pour eux-mêmes le danger. Lothaire partit, employa tous les moyens imaginables de fléchir le pape. Il reçut de sa main la communion, après avoir juré qu'il n'avoit eu avec Valdrade aucun commerce criminel, depuis la défense de Nicolas, & qu'il n'en auroit aucun dans la suite. Revenant de Rome, il mourut à Plaisance. On ne douta point que ce ne fût une punition divine de son parjure; & cet accident rendit l'épreuve de l'eucharistie plus imposante.

Lothaire va se justifier à Rome.

Il est absous.

Sa mort.

Adrien II menace le roi de France comme usurpateur.

L'empereur Louis II, frère de Lothaire, devoit légitimement lui succéder. Mais occupé contre les Sarasins, qui étoient maîtres de Bari & de Tarente, qui ravageoient l'Italie, il ne pouvoit soutenir ses droits par les armes. Adrien voulut y suppléer en menaçant d'excommunication les usurpateurs. *Les armes que Dieu nous met en main*, écrivit-il, *sont préparées pour sa défense.* Charles le Chauve ne laissa pas d'envahir la succession. Les seigneurs, sur-tout les évêques du royaume de Lorraine, se soumirent volontairement à lui. Son frère le Germanique partagea une si belle dépouille.

Fameuse lettre d'Hincmar au pape.

C'est alors que le fameux Hincmar de Reims adressa au pape des remontrances vigoureuses, où, lui rappelant le souvenir du respect & de la soumission des anciens pontifes à l'égard des Princes, il lui fait entendre que sa dignité ne lui donne aucun droit sur le gouvernement des états; qu'il ne peut être tout ensemble évêque & roi; que c'est aux peuples à choisir leurs souverains; que les anathêmes mal appliqués n'ont aucun effet sur les ames; que des hommes *francs* ne se laisseront point asservir par un évêque de Rome, &c.

Entreprise d'Adrien contre Charles le Chauve.

Adrien, loin de se rendre à ces raisons, fait éclater sa colère, & contre le roi & contre Hincmar.

Hincmar. Il prend le parti de Carloman, fils de Charles le Chauve, diacre, abbé de plusieurs monastères, devenu rebelle & chef de brigands. Il ordonne au roi de le rétablir dans ses biens & ses honneurs; il défend aux sujets, sous peine de damnation, de porter les armes contre lui; il se déclare avec la même animosité en faveur de l'évêque de Laon, neveu d'Hincmar, ennemi du souverain & de son oncle. Mais ensuite le pape change de ton au gré des conjonctures. Voyant l'inutilité de ses menaces, & voulant s'attacher le roi de France, parce que l'empereur alloit mourir, il écrit à Charles une lettre pleine d'éloges : il admire sa piété & sa sagesse; il lui promet de ne reconnoître que lui pour empereur, quand on l'en voudroit détourner *par des boisseaux d'or.* C'est la dernière lettre d'Adrien II, aussi entreprenant que Nicolas, mais plus souple & plus politique.

Il finit par le flatter publiquement.

875.

Jean VIII donne l'empire à ce prince.

Son successeur, Jean VIII, exécuta son projet en faveur de Charles. L'empereur mourut sans laisser d'enfans mâles. Louis le Germanique étoit menacé d'une mort prochaine, & ses trois fils devoient affoiblir son royaume en le partageant. Charles le Chauve, n'ayant qu'un fils, paroissoit plus capable de protéger la cour de Rome; titre certain de préférence. Il passa les

Alpes avec une armée; il reçut la couronne impériale, comme un présent du pontife. Dans une assemblée de Pavie, les évêques, les abbés & les seigneurs Italiens le reconnurent en ces termes : *Puisque la bonté divine, par les mérites des saints apôtres, & par leur vicaire le seigneur Jean, vous a élevé à l'empire, selon le jugement du Saint-Esprit, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur & seigneur.* Ces formules sont très-remarquables par les conséquences qu'il est facile d'en tirer.

Comment les Italiens le reconnoissent.

Il tâche d'établir un vicaire du pape en France.

Charles avoit prodigué ses trésors & comme acheté l'empire. Il rapporta un ordre du pape qui créoit l'archevêque de Sens vicaire du saint-siège, avec pouvoir d'assembler des conciles & de régler les affaires. Il s'efforça de le faire exécuter dans un concile de Ponthyon; mais il ne put obtenir de l'assemblée que cette réponse : *Nous obéirons au pape selon les règles, comme nos prédécesseurs ont obéi aux siens.* Hincmar de Reims & les autres évêques savoient du moins défendre quelquefois la liberté de leurs églises. Un vicaire du pape seroit bientôt devenu leur maître.

Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique.

Après la mort de Louis le Germanique, Charles le Chauve, toujours ambitieux & imprudent, voulut s'emparer d'une partie de la

ſucceſſion, & n'y gagna que la honte d'être battu. Ses trois neveux, Carloman, Louis & Charles, conſervèrent leur héritage. Le premier avoit la Bavière, le ſecond la Saxe, & le troiſième la Souabe.

Tandis que tout ſe démembre & s'affoiblit, les Saraſins continuent leurs courſes : ils ſaccagent Comachio. Le pape Jean réclame le ſecours de l'empereur, & l'invite à ſe ſouvenir de la main qui lui a donné l'empire, *de peur*, ajoute-t-il, *que ſi vous nous mettez au déſeſpoir, nous ne changions peut-être de ſentiment.* Quoique la France fût inondée de Normands, quoique Charles ne pût leur réſiſter, il entreprit de combattre les Saraſins. A peine arrivé en Italie, il reçut la nouvelle que Carloman, ſon neveu, s'avançoit pour lui enlever la couronne impériale. Trahi par les ſeigneurs, il s'enfuit, tomba malade, & mourut dans une chaumière à l'âge de cinquante-quatre ans, empoiſonné, dit-on, par Sédécias, médecin Juif, qui le gouvernoit avec une ſorte d'empire. La princeſſe Judith, fille de Charles le Chauve, avoit été enlevée par Baudoin, ſeigneur Flamand, dont l'attentat, après des excommunications inutiles, fut récompenſé du comté de Flandre. Le duc

877.

Le pape l'appelle contre les Saraſins.

Mort de Charles en Italie.

Boſon, beau-frère du roi, enleva de même la fille de l'empereur Louis II, & l'épouſa. Une fille de l'empereur Lothaire étoit devenue, par un enlèvement ſemblable, la femme d'un ſeigneur François nommé Gilbert. Ces déſordres nous paroiſſent incroyables; ils ne tenoient que trop aux mœurs du temps. Les filles de Charlemagne, la plupart abbeſſes, menoient une vie ſi déréglée, que Louis le Débonnaire les rélégua dans leurs abbayes, & donna ordre d'arrêter leurs amans. On creva les yeux à l'un; on en tua un autre qui ſe défendoit. La licence dut augmenter ſous Charles le Chauve, puiſque tout empiroit de jour en jour.

Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.

Un capitulaire de la dernière année de ſon règne permet aux ſeigneurs de tranſmettre leurs emplois à leurs fils ou à leurs parens. C'eſt une des principales ſources du gouvernement féodal, qui s'établit ſur les ruines de la royauté; mais depuis la mort de Charlemagne, tout conduiſoit à l'anarchie. Je traiterai ce ſujet dans les obſervations générales à la fin de la troiſième époque. J'ajoute ſeulement ici que, la nation étant diviſée, les ſeigneurs laïques formant un parti, les

eccléſiaſtiques un autre ; ſans que le peuple eût d'influence, & ſans que l'autorité royale pût balancer les forces contraires ; il étoit impoſſible que les convulſions inteſtines ne déchiraſſent tout le royaume.



CHAPITRE VII.

Incursions des Normands en France & en Angletèrre. — Règne d'Alfred le Grand.

Idée générale des Normands.

JUSQU'ICI nous n'avons fait qu'indiquer les entreprises des Normands, dont les pirateries infestoient l'Europe, & annonçoient de nouvelles révolutions. Il importe de se former une idée de leur caractère & de leurs expéditions sanglantes. On appela Normands (*hommes du nord*) les peuples de l'ancienne Scandinavie, aujourd'hui la Suède & la Norwège, auxquelles il faut joindre le Danemark. C'est de-là que tiroient leur origine plusieurs des nations Germaniques, établies dans l'empire Romain. Ces peuplades conservoient les mœurs des premiers Celtes, les mêmes que celles des Scythes, mœurs simples, dures, féroces, qui en firent toujours de redoutables conquérans. Leur religion étoit digne de ces mœurs. Ils adoroient Odin, le Dieu suprême que les Saxons nommoient Woden. Ils le peignoient comme le *Dieu terrible*, *l'auteur de la dévastation*, *le père du carnage*, *l'incendiaire*, &c. On lui immoloit des victimes hu-

Leur religion féroce.

maines ; on croyoit que ſes récompenſes étoient pour ceux qui tuoient le plus de guerriers dans les combats ; on aſpiroit au bonheur de s'enivrer de bière dans ſon palais. Les cranes des ennemis qu'on auroit tués, étoient les coupes précieuſes qui devoient ſervir à ces feſtins éternels.

Ce qu'ils eſpéroient dans l'autre vie.

Comment des nations innombrables ont-elles pu transformer le père de la nature, l'Être infiniment bon, en un tyran ſanguinaire & deſtructeur ? C'eſt que les hommes, quand ils ſont plongés dans l'ignorance, ſe forgent une divinité de leur goût : ils lui prêtent leurs paſſions. Si quelqu'un raiſonnoit parmi ces barbares, ne pouvant admettre des monſtres pour divinité, n'ayant pas l'idée d'un eſprit pur & infini, il ſe précipitoit dans l'athéiſme. On voit un guerrier dire à Olaüs, roi chrétien de Suède, au onzième ſiècle : *Mes compagnons & moi nous n'avons de confiance qu'en nos forces, c'eſt notre ſeule religion, c'eſt à notre avis tout ce qu'il faut.*

Athéiſme de ceux qui raiſonnoient.

Le grand principe des Celtes, des Scandinaves en particulier, étoit que la force fait le droit, & que la victoire prouve la juſtice. Ils rapportoient tout à la guerre ; ils ne reſpiroient que les combats ; ils couroient d'une entrepriſe à l'autre pour amaſſer du butin. De-là ces fréquentes émigrations, attribuées fauſſement à

Leurs principes ; leurs émigrations.

une population extrême ; (car le pays étoit presque sans art & sans culture,) émigrations qui ne venoient que de leur audacieuse rapacité, & qui dépeuploient nécessairement ces terres sauvages.

Leur courage commun aux femmes.

Les fatigues, les blessures, les armes, servoient en quelque sorte de jeux à l'enfance & à la jeunesse. Il fut même défendu de prononcer le nom de la peur dans les plus terribles dangers. Les femmes, ainsi que les hommes, méprisoient la mort. Les *Scaldes*, leurs poëtes, dont plusieurs naquirent dans l'Islande, enflammoient l'enthousiasme guerrier par des chants dignes de ces barbares. Non-seulement ils savoient mourir avec intrépidité, mais ils affectoient souvent de le faire avec des signes de joie. L'éducation, les préjugés, les mœurs, l'exemple, l'habitude de souffrir, tout domptoit en eux la nature. Il ne leur manquoit que la discipline militaire pour être surs d'asservir les nations policées. Par elle seule, Marius avoit triomphé des Cimbres, voisins de la Scandinavie. Mais au temps dont nous parlons, il n'y avoit plus de Romains.

Mépris de la mort.

Irruptions des Normands, depuis Charlemagne.

Charlemagne prévint les irruptions des Normands, en établissant une marine qui gardoit les embouchures des fleuves. Sous Louis le Dé-

bonnaire, ils jetèrent l'alarme en France. Ils firent d'affreux ravages ſous Charles le Chauve. Leurs flottes, compoſées de barques légères, bravoient les tempêtes de l'océan, pénétroient par-tout. On les voyoit fondre ſur les côtes, dans l'intérieur des provinces, ſans que rien pût les arrêter. Le gouvernement ne ſavoit prendre aucune précaution, & les peuples délaiſſés n'avoient que de la terreur. De tous côtés le carnage & l'incendie marquoient les pas de ces brigands. Avec leur butin, ils enlevoient les enfans, dont ils faiſoient enſuite des pirates; ce qui ſuppléoit à la population. A peine retirés, ils revenoient avec de nouvelles forces. Enfin ils pillèrent deux fois Rouen, ils ſurprirent & brûlèrent Paris en 845; ils mirent à feu & à ſang l'Aquitaine & d'autres provinces, & réduiſirent le roi aux dernières extrémités. Leurs ravages.

Retranché à Saint-Denis, lorſque ſa capitale étoit en proie aux barbares, Charles ne penſoit guère, comme le peuple, qu'à ſauver les reliques. Au lieu de combattre, il acheta, ou crut acheter la paix, pour une ſomme de ſept mille livres peſant d'argent. C'étoit donner aux ennemis le moyen & leur inſpirer l'envie de recommencer bientôt la guerre. Les ſermens ne leur coûtoient rien à violer. Les prodiges, que Paix achetée par Charles le Chauve.

les moines ont racontés depuis, les touchoient peu. Un capitaine Normand pilla l'église de Saint-Germain: il fut, selon les chroniques monacales, renversé d'une manière miraculeuse, en s'écriant que le saint le meurtrissoit de coups. Cependant on pilla toujours, & principalement les églises.

Contributions ordonnées pour les Normands.

Pour comble d'infamie, Charles le Chauve, allant au secours du pape la dernière année de son règne, publia un capitulaire pour régler les contributions qu'on payeroit aux Normands. Ce tribut étoit d'un sou pour chaque maison de seigneur; les hommes libres, les serfs étoient taxés à proportion; les évêques avoient ordre de faire contribuer leurs prêtres. C'est ainsi que le roi & la nation savoient se défendre. Les Sarasins d'Espagne firent mieux: ils forcèrent les pirates, qui les attaquoient, à se retirer.

L'Angleterre étoit aussi dévastée.

Si l'Angleterre sentit le même fléau, du moins elle trouva son salut dans un grand prince. Sous Ethelwolf, successeur d'Egbert, les Danois firent beaucoup de ravages, parce que le roi négligeoit les soins du gouvernement pour des pratiques de dévotion. Trois de ses fils régnèrent avec aussi peu de gloire. Alfred, leur cadet, monta heureusement sur le trône en 871; homme admirable dans le siècle des horreurs.

Alfred monte sur le trône en 871.

Toujours armé contre les Danois, il avoit remporté ſur eux pluſieurs victoires. Mais comme de nouveaux eſſaims de pirates venoient ſans ceſſe joindre les premiers, ſes troupes découragées l'abandonnèrent. Il fut contraint de ſe déguiſer en payſan; il vécut quelques mois chez un berger; il ſe retrancha enſuite au fond d'un marais, faiſant des courſes ſur l'ennemi, & attendant l'occaſion de le vaincre. Ses malheurs.

Enfin il apprend qu'un ſeigneur Anglois a battu les Danois dans une rencontre. A cette nouvelle, il ſort de ſon aſyle, contrefait le joueur de harpe, entre avec ſécurité dans leur camp, les amuſe, les trompe, examine tout, reconnoît leur indiſcipline & leur aveugle confiance, forme ſon plan d'attaque & ſe retire pour l'exécuter. Bientôt il fait avertir & raſſemble ſes meilleurs ſujets qui le croyoient mort. On accourt ſe ranger ſous ſes étendards. Ayant défait les ennemis, il penſe à en faire des ſujets : il leur permet de s'établir dans le Northumberland & l'Eſtanglie, pays dépeuplé, à condition qu'ils embraſſeront le chriſtianiſme. Cette douce politique paroît la meilleure que permiſſent les circonſtances. L'agriculture & la religion pouvoient adoucir les mœurs des pirates; ils pouvoient devenir les défenſeurs d'un état où ils ſe trouveroient

Comment il défait les Danois.

Il leur permet de s'établir dans des provinces dépeuplées.

fixés ; ils devoient chérir & respecter un roi bienfaisant, dont ils connoissoient la valeur & les ressources. Toutes les conditions furent acceptées, & l'Angleterre enfin respira.

Sagesse de son gouvernement.

L'essentiel étoit de prévenir de nouveaux désastres. Alfred en chercha les moyens & les mit en œuvre. Les places réparées, une milice régulière répandue dans les provinces ; une marine considérable formée en très-peu de temps ; les Anglois exercés à la navigation, qu'ils avoient négligée jusqu'alors ; un gouvernement plein d'équité & de sagesse, veillant sur tous les besoins publics : tels furent les premiers fruits de la paix. C'étoient les gages de la sureté & de la victoire. Une terrible irruption des Danois, en 895, renouvela les maux de la France, mais ne fut qu'un orage passager pour l'Angleterre : Alfred dissipa bientôt les ennemis.

Ses institutions pour la justice & le bon ordre.

Il consacra le reste de son règne à des travaux politiques, dignes de son génie & de sa grande ame. Il perfectionna les lois, rendit lui-même la justice & la fit rendre par-tout. Il établit les *jurés* pour l'examen des crimes : c'est sur le rapport de ces jurés, *pairs* de l'accusé, que les juges prononcent la sentence. Il divisa le royaume en comtés, les comtés en *centaines*, *dixaines*, ou en petits districts, de manière que

l'ordre, l'harmonie, la ſubordination ſe maintenoient aiſément. La liberté publique réſultoit de l'empire des lois ſur chaque particulier. Alfred vouloit que les Anglois fuſent libres en obéiſſant aux lois; il régnoit par elles, en leur obéiſſant lui-même.

La ſcience, qui éclaire la raiſon pour former les mœurs, lui parut un des moyens les plus propres à rendre heureux ſes ſujets. Il attira les ſavans, il établit des écoles; il fonda la célèbre univerſité d'Oxford, & récompenſa toujours le mérite. Il donnoit l'exemple de l'étude, & écrivoit ſur la morale. Les arts, l'agriculture, le commerce, rien n'échappa au zèle actif qui l'animoit. Il répandit toutes les ſemences du bonheur & de la vertu. Trop d'obſtacles malheureuſement les empêchoient de prendre racine: elles furent preſque étouffées ſous les règnes ſuivans. Ce roi, ſi digne d'admiration, & peut-être ſupérieur à Charlemagne par ſon mérite, mourut en 901, dans la cinquante-troiſième année de ſon âge.

Il excite à l'étude & donne l'exemple.

Sa mort.



CHAPITRE VIII.

Décadence totale de l'empire françois.

Louis le Bègue, comme soumis à ses sujets.

LE continent de l'Europe n'offre que calamités, désordres & anarchie. On voit Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, acheter en quelque sorte, la couronne, aux conditions que les évêques & les seigneurs osent lui imposer. Il n'est reconnu qu'après avoir promis aux premiers, que le clergé jouiroit des biens & des priviléges dont il jouissoit sous Louis le Débonnaire. Hincmar de Reims avoit exigé de Charles le Chauve une promesse de même nature. Les souverains se trouvoient réduits à traiter avec des sujets, trop peu zélés pour la nation.

878.

Jean VIII vient commander en France, quoique fugitif.

Jean VIII vient tenir un concile à Troies en Champagne, pour excommunier Lambert, duc de Spolète, & Adalbert, duc de Toscane, qui attaquoient l'état ecclésiastique. Un canon de ce concile porte : *Que les puissances du monde n'auront jamais la hardiesse de s'asseoir devant les évêques, s'ils ne l'ordonnent.* Le pape fugitif fait en France des lois générales, affecte de maîtriser les souverains, couronne le roi, & demande des troupes sous peine de la ven-

geance divine. Il suffit d'indiquer ces traits, pour qu'on juge de l'état d'une monarchie.

A Louis le Bègue succédèrent en 879, Louis III & Carloman, ses deux fils, nés d'une première femme qu'il avoit répudiée. Le duc Boson, beau-père de Carloman, leur procura la couronne. Ils partagèrent, & vécurent unis. Mais la monarchie n'en fut pas moins démembrée par les sujets. Un concile de Mante en Dauphiné donna *par l'inspiration divine*, selon ses termes, le royaume d'Arles ou de Provence, à ce duc Boson, seigneur ambitieux, adroit, dont les intrigues avoient gagné le pape & le clergé : ils trahirent sans peine la maison de Charlemagne. L'Italie étoit au pouvoir de Carloman, roi de Bavière, qui se fit encore céder une partie de la Lorraine. Déja les seigneurs possédoient la plupart des terres ; & un roi de France n'avoit presque rien.

Un concile fait Boson roi de Provence.

Démembrement.

Les deux fils de Louis le Bègue étant morts ainsi dépouillés, leur frère Charles, depuis surnommé le Simple, devoit être leur successeur par le droit de la naissance. Mais comme il n'avoit que cinq ans, & qu'il falloit un roi capable de résister aux ennemis, on élut Charles le gros, fils de Louis le Germanique, déja

884.

L'empereur Charles le Gros, élu roi de France.

empereur, & héritier de ses deux frères. Il réunit alors sur sa tête tout l'empire françois, excepté le royaume de l'usurpateur Boson. C'en étoit trop pour une tête sans génie & sans courage. Charles s'étoit déshonoré en achetant la retraite des Normands, dont l'Allemagne éprouvoit aussi la fureur. Après leur avoir cédé la Frise, & leur avoir promis un tribut, il les irrita par une perfidie, en même temps qu'il leur paroissoit méprisable par sa lâcheté. Plus furieux que jamais, ils se jetèrent sur la France: ils pénétrèrent jusqu'à Pontoise, brûlèrent cette ville, & assiégèrent ensuite Paris.

Sa lâcheté & sa perfidie irritent les Normands.

886.

Fameux siège de Paris.

Ce siège est célèbre dans notre histoire. De part & d'autre, on fit des prodiges. Eudes, comte de Paris, que nous verrons sur le trône, son frère Robert, l'évêque Goslin, & ensuite l'évêque Anschéric, l'abbé Eble, neveu de Goslin, signalèrent sur-tout leur patriotisme & leur vaillance. Les assiégés se défendoient depuis plus d'un an, & Charles le Gros ne paroissoit point.

Charles renvoie les ennemis à force d'argent.

Appelé au secours de sa capitale, il arrive enfin avec une armée nombreuse. Presque sûr de la victoire, il n'ose combattre: il préfère une honteuse négociation; il s'engage de payer aux ennemis une grosse somme d'argent pour prix

prix de la paix, & il leur permet d'aller attendre le payement en Bourgogne, c'eſt-à-dire, de continuer leurs ravages.

Les Normands avoient fait une écurie du monaſtère de Saint-Germain; ils avoient exigé des moines quatorze cents marcs d'argent pour ſe racheter de l'incendie. Les moines attribuèrent enſuite au ſaint la délivrance de Paris. Égliſe de Saint-Germain pillée.

888.

Tous les peuples de la domination françoiſe, indignés de l'infâme conduite de l'empereur, ne reſpiroient que la révolte. Les Allemands ſe ſoulèvent les premiers. Charles s'étoit attiré parmi eux la haine des ſeigneurs, en voulant abolir l'hérédité des fiefs; & la haine des prélats, en faiſant le procès à Luitward, évêque de Verceil, ſon premier miniſtre, accuſé d'un commerce criminel avec l'impératrice. Luitward excite les mécontens. L'empereur eſt dépoſé dans une diète, il eſt réduit à vivre des libéralités de l'évêque de Mayence. On lui donne pour ſucceſſeur Arnoul, bâtard de Carloman, roi de Bavière. L'Italie ſe ſoumet à Bérenger, duc de Frioul, & à Gui, duc de Spolète, tous deux de la maiſon de France par leurs mères: tous deux amis auparavant, ils devinrent des rivaux armés pour déchirer l'Italie. Le comte Eudes qui avoit ſauvé Paris, & dont le Révoltes contre Charles. En Allemagne. En Italie. En France.

père, Robert le Fort, duc de France, avoit été de même un héros, Eudes est élu roi; mais il semble n'accepter la couronne qu'en qualité de tuteur de Charles le Simple. Ces grands hommes sont les ancêtres de Hugues Capet, en qui commencera la troisième race.

Eudes élu roi.

Il partage avec Charles le Simple.

De nouveaux démembremens, outre les usurpations continuelles des seigneurs, affoiblirent la France, malgré le courage & les talens du roi. Un parti s'étant élevé en faveur de l'héritier légitime, Eudes lui céda une portion du royaume. Le comte Raoul ou Rodolphe, s'établit roi de la Bourgogne Transjurane, où étoient compris le Bugei, la Savoie, Genève & une partie de la Suisse. On appeloit Bourgogne Cisjurane (relativement au mont Jura), le royaume d'Arles, qu'un concile assura au fils de Boson, comme un concile l'avoit donné au père. L'histoire deviendroit un chaos, si elle embrassoit les détails de ce que la violence & l'artifice produisirent par-tout dans l'anarchie. On ne voyoit que fiefs arrachés à la couronne.

Royaume de Bourgogne Transjurane.

902.

Charles le Simple cède aux Normands.

Eudes mourut en 898, sans avoir pu remédier aux plaies de l'état. Charles le Simple, trop digne de son surnom, ne pouvoit que les augmenter par sa foiblesse. Les seigneurs, aspirant tous à l'indépendance, s'acharnèrent les uns

contre les autres. Les Normands profitèrent de l'occaſion pour s'établir. Rollon, un de leurs plus illuſtres chefs, après avoir porté la terreur en Angleterre, vient s'emparer de Rouen, & en fait une place d'armes. Il ſe rend ſi redoutable, que le roi lui envoie offrir ſa fille en mariage, avec le pays maritime que les pirates dévaſtoient. Un évêque chargé de la négociation, demande ſeulement que le Normand ſe faſſe chrétien, & pour l'y engager, il le prêche ſur l'enfer & le paradis. L'intérêt décide Rollon. Après avoir conſulté ſes ſoldats, que la religion touchoit peu, il promet de conclure, pourvu qu'on lui cède encore la Bretagne, juſqu'à ce que l'autre province ſoit cultivée. On y conſent : il rend hommage à la couronne, moins en vaſſal qu'en conquérant.

Rollon, duc de Normandie.

Ce guerrier méritoit bien de fonder un état. La Normandie, qui prit ſon nom des pirates, devint heureuſe & floriſſante ſous ſes lois. Il dompta la férocité de ſes Normands ; il fit ſuccéder l'agriculture au brigandage ; en un mot, il réprima entièrement le vol parmi des barbares accoutumés à vivre de rapines. Tant les lois ont de pouvoir, quand l'agriculture inſpire le goût de la ſociété ! C'eſt ainſi que les

Il fait le bonheur de ſes ſujets.

deſtructeurs de l'empire romain avoient d'abord cimenté leur puiſſance.

Révolte contre le roi Charles.

L'imbécille Charles, gouverné par Haganon, miniſtre odieux, fut le jouet des ſeigneurs, comme le jouet des Normands. Robert, frère du roi Eudes, forma une conſpiration. Au lieu de raſſembler des forces, Charles eut recours à un concile, & fit excommunier d'avance ceux qui ſe révolteroient. La révolte, quelque temps ſuſpendue, éclata en 922. On contraignit Charles de congédier ſon miniſtre; on promit, à cette condition, de lui obéir encore un an. Mais au bout de ſept mois, l'archevêque de Reims, qui lui avoit donné aſyle dans ſon diocèſe, le trahit & couronna Robert. Celui-ci fut tué dans une bataille. Hugues le Grand ou l'Abbé, ſon fils, pouvoit prendre la couronne. Il aima mieux la mettre ſur la tête du duc de Bourgogne, Raoul, ſon beau-frère. Ce fut en prodiguant ſes domaines, que le nouveau roi s'attacha les grands.

Il eſt dépouillé de ſes états & détrôné.

929.

Il meurt en priſon.

Herbert, comte de Vermandois, avoit attiré Charles le Simple, ſous prétexte de le défendre. Il le retint priſonnier. Il lui rendit la liberté, mais pour le trahir encore, au prix du comté de Laon que Raoul abandonna. Charles mourut en priſon la même année.

Sous son règne déplorable, la maison de France perdit l'Allemagne avec l'empire. Le pape Étienne VI avoit couronné l'empereur Gui, duc de Spolète, ennemi de Bérenger, & ensuite Lambert, fils de ce duc ambitieux. Le pape Formose avoit couronné Arnoul, bâtard de Carloman, après l'avoir engagé à se rendre maître de Rome. Louis IV, fils d'Arnoul, enfant de sept ans, lui avoit succédé dans le royaume d'Allemagne. Un autre Louis, roi d'Arles, fils de l'usurpateur Boson, s'étoit fait donner la couronne impériale, par Benoît IV. Mais Bérenger, l'ayant surpris à Vérone & lui ayant fait crever les yeux, étoit remonté sur le trône d'Italie. Ces révolutions en annonçoient de plus grandes.

Révolutions en Italie.

Bérenger reste roi.

Après la mort de Louis IV, en 911, l'Allemagne appartenoit de droit à Charles le Simple. Les Allemands le méprisoient trop pour le reconnoître, & sa foiblesse ne lui permit pas même de réclamer la succession. Les états élurent d'un consentement unanime Otton, duc de Saxe, qui, refusant la couronne à cause de sa vieillesse, proposa lui-même Conrad, duc de Franconie. Conrad fut roi d'Allemagne, par les suffrages de la nation. Bérenger fut couronné

La maison de France ne règne plus en Allemagne.

Conrad, duc de Franconie,

roi par élection.

empereur en 916, par le pape Jean X. Ainſi, la race de Charlemagne perdoit ſucceſſivement tous les fruits de la politique & des victoires de ce héros, parce qu'aucun de ſes ſucceſſeurs ne s'étoit montré digne de lui.

Ravages des Huns ou Hongrois.

Un fléau imprévu renouvela les horreurs dont l'Europe gémiſſoit depuis ſi long-temps. L'empereur Arnoul ayant appelé à ſon ſecours, contre un roi de Moravie, les Huns ou Hongrois, avoit renverſé des retranchemens conſtruits par Charlemagne, le long du Raab, pour arrêter leurs incurſions. Auſſi féroces que leurs ancêtres, ils furent bientôt les deſtructeurs de ceux qu'ils étoient venus ſecourir. Dès l'an 901, ils ravagèrent la Bavière, la Souabe, la Franconie. Toute l'Allemagne ſe vit enſuite expoſée à leur avide fureur. Louis IV s'étant ſoumis à un tribut annuel pour s'en délivrer, ils fondirent ſur l'Italie, & la mirent pluſieurs fois au pillage. Ils dévaſtèrent encore l'Allemagne, ſous Conrad I, qui s'obligea de même au tribut. Ils pénétrèrent en Lorraine & juſques en Languedoc, ſaccageant le pays, maſſacrant les hommes, n'épargnant rien.

Fanatiſme avec les malheurs.

On ne doit pas s'étonner que tant de malheurs enfantaſſent le fanatiſme. Chacun voyoit la fin

du monde approcher. Chacun se dépouilloit de ses biens en faveur des églises & des monastères. Les désordres se multiplioient parmi le peuple, & dans le clergé, & dans la noblesse, & dans les gouvernemens. La déraison, l'ignorance la plus profonde, caractérisent le dixième siècle. C'étoit donc aussi le siècle des crimes ; car il n'y avoit aucun frein pour les passions.

Raoul étant mort, Hugues le Grand, qui possédoit plusieurs riches abbayes avec le comté de Paris & les duchés de France & de Bourgogne, dédaigna encore le titre de roi, ou craignit de paroître l'usurper. Il rappela Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, réfugié en Angleterre, où sa mère l'avoit conduit pendant les troubles. Ce roi ne le fut que de nom, comme tant d'autres. Il voulut commander ; mais Hugues devint alors son ennemi, l'arrêta, & ne lui rendit la liberté qu'en se faisant céder le comté de Laon, auquel se réduisoit presque tout le domaine. 936. Hugues le Grand fait prisonnier le roi Louis d'Outremer.

Otton I de Saxe, roi d'Allemagne, après Henri l'Oiseleur, son père, fut le médiateur de la paix entre le souverain & le vassal. Des conciles, le pape lui-même avoient excom- Singularités déplorables.

munié Hugues. Une armée des évêques lorrains avoit secouru Louis. On s'étoit encore battu plusieurs années, au sujet de l'archevêché de Reims, que le comte de Vermandois avoit fait donner à son fils, âgé de cinq ans, pour le posséder au nom de cet enfant. L'histoire n'offre qu'une suite uniforme d'extravagances & de brigandages.

954. Lothaire, successeur de Louis.

Louis d'Outremer laissa en mourant une ombre de royauté à Lothaire, son fils; ou plutôt Hugues le Grand voulut bien lui accorder le titre, en conservant le pouvoir. Ce seigneur, aussi redoutable que les anciens maires, mourut deux ans après. Son fils, Hugues Capet, hérita de ses abbayes comme de ses dignités & de sa puissance. Lothaire ne manquoit pas d'activité & de courage. Il entreprit de recouvrer la Lorraine, dont les rois allemands s'étoient rendus maîtres. Observons ici d'avance que l'empereur Otton II eut l'adresse de lui opposer un compétiteur, en cédant la basse Lorraine à Charles, frère du roi, qui la reçut à titre de vassal. Mécontent de ce traité, le roi se jeta sur la Lorraine, surprit l'empereur & le mit en fuite. Il fut battu à son tour; il fut encore une

Il perdit le royaume de Lorraine.

fois vainqueur. Enfin il renonça au royaume de Lorraine, partagé entre Otton & le prince Charles. La fortune des Ottons va nous occuper, & mérite de faire époque.



TROISIÈME ÉPOQUE.

OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX ALLEMANDS.—LA FRANCE SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

DEPUIS le milieu du dixième siècle, jusqu'au temps de GRÉGOIRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

La maison de Saxe parvient à la royauté & à l'empire.---Règnes des Ottons.

Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, roi par l'élection des états.

UNE puissance formidable s'étoit élevée en Allemagne, & avoit réuni la dignité impériale avec la royauté. C'est ici le lieu de considérer cette nouvelle révolution. Conrad, duc de Franconie, fut élu roi, comme nous l'avons dit ailleurs, au refus & par le conseil du duc de Saxe. Il mourut sans enfans mâles, en 919, après avoir désigné aux états pour son successeur, Henri, fils de ce duc Otton, auquel

il étoit redevable de sa couronne. Les états composés *du clergé*, *de la principale noblesse & des chefs de l'armée*, élurent effectivement Henri l'Oiseleur. (On le nommoit ainsi, parce qu'il se plaisoit à la chasse des oiseaux.) Ce prince vaillant & sage soumit des vassaux rebelles, discipline les troupes, bâtit des forteresses & des villes, refusa le tribut aux Hongrois, les tailla en pièces, & mit son royaume en sureté.

Quoique ses troupes lui eussent conféré le titre d'empereur, on ne voit pas qu'il l'ait jamais pris. On voit que dans un acte de 932, il se qualifie seulement *avoué de Rome*, c'est-à-dire, défenseur du temporel de l'église romaine : qualité qui désignoit ordinairement un officier de l'église.

Il se qualifioit *avoué* de Rome, quoique les troupes l'eussent nommé empereur.

Otton I, son fils, lui succède en 936, par l'élection des états. Il triomphe de plusieurs rebelles; il soumet au tribut le Danemarck & la Bohême : il devient le plus grand prince de son siècle.

Otton I, le plus grand prince de son siècle.

L'Italie partagée entre des tyrans désunis, déchirée de factions & de guerres continuelles, toujours exposée aux ravages des Sarasins, qui en occupoient une partie, étoit un des pays les plus malheureux de l'Europe. Raoul ou Rodolphe II, roi des deux Bourgognes Transjurane

& Cisjurane, avoit détrôné Bérenger; & avoit été détrôné par Hugues, marquis de Provence, dont le fils Lothaire fut de même détrôné par Bérenger II.

On aimoit trop à changer de maître.

Les Italiens n'étoient jamais contens de leur roi, & le changement agravoit toujours leurs infortunes. Quelques papes ſcandaleux, livrés à des femmes impudiques, fomentèrent les diviſions. On appeloit les étrangers en Italie; on cherchoit, en quelque ſorte, le joug, pour ſe délivrer des oppreſſeurs; on ſe repentoit, on ne vouloit point obéir, & l'on faiſoit des rois au haſard. Les révolutions ſont d'ordinaire les fruits de la diſcorde. Ces troubles procurèrent l'empire aux Allemands.

Otton laiſſe le royaume d'Italie à Bérenger II.

En 952, Otton paſſe en Italie, où l'appeloit Adelaïde, veuve du roi Lothaire, que Bérenger II tenoit captive dans un château. Il délivre cette princeſſe & l'épouſe. Il reçoit le ſerment de Bérenger, & lui laiſſe le royaume. Il va enſuite réprimer des rebelles en Allemagne. Rome lui avoit fermé ſes portes : un pape, quelques années après, les lui ouvrit.

961.

Jean XII le rappelle contre Bérenger.

Jean XII avoit été mis ſur le ſaint ſiège à l'âge de dix-huit ans. Petit-fils de la célèbre Marozie, concubine de Sergius III, il joignit aux mœurs corrompues de ſon ſiècle,

un caractère hardi & entreprenant. La tyrannie de Bérenger & de son fils Adalbert excitant par-tout l'esprit de révolte, ce pontife conjure Otton, *pour l'amour de Dieu & des saints apôtres, de venir délivrer l'église romaine des griffes de deux monstres qui la déchirent.* Le roi d'Allemagne se rend à ses vœux. On dépose Bérenger & son fils, on couronne à Milan Otton roi d'Italie. L'année suivante, il est couronné empereur à Rome, par Jean XII; & il confirme les donations des princes François, si intéressantes pour la papauté.

On le couronne roi & empereur.

Bientôt le pape oublie ses engagemens. Uni avec Adalbert contre l'empereur, il rassemble même des troupes. Mais se voyant trop foible pour résister, il prend la fuite. Les Romains prêtent un nouveau serment de fidélité, par lequel ils s'engagent à n'élire & ne consacrer aucun pape, sans le consentement de l'empereur ou de son fils. Un concile fait le procès à Jean, accusé de crimes énormes. On le cite deux fois; on ne reçoit d'autre réponse que des menaces d'excommunication. On le dépose enfin; on élit Léon VIII, simple laïque, mais homme vertueux. Le pontife déposé ne perd point courage. Il fait révolter les Romains; il entre dans la ville; il tient un concile où Léon est déposé

Le pape le trahit.

Jean déposé fait révolter les Romains.

à ſon tour. La mort ſubite de Jean XII n'éteignit point la ſédition. Benoît V fut élu pour le remplacer; car les Romains ne penſoient déja plus à leur ferment. Ce peuple, ſelon Luitprand, évêque de Crémone, Lombard d'origine & auteur contemporain, étoit alors ſi mépriſé, quoique toujours fier, qu'on déſignoit par le ſeul nom de Romain un homme perfide, lâche & infâme.

Idée qu'on avoit de ce peuple.

964.

Otton I ſubjugue Rome.

Tant d'audace contre un grand prince eut l'effet des entrepriſes inſenſées. Otton qui venoit de prendre Bérenger dans Montéfeltro, aſſiège Rome, & la réduit aux abois. Les Romains obtiennent grâce en ſe ſoumettant. Benoît comparoît en préſence d'un concile, s'avoue coupable, ſe dépouille des habits pontificaux. Léon VIII, avec *tout le clergé & tout le peuple Romain*, fait un décret célèbre qu'on regarde comme loi fondamentale de l'empire, portant » qu'Otton & ſes ſucceſſeurs au royaume d'I» talie, auront à perpétuité le pouvoir de ſe » choiſir un ſucceſſeur, de nommer le pape, » & de donner l'inveſtiture aux évêques ».

Fameux décret de Léon VIII.

Muratori & d'autres ont attaqué l'authenticité de ce décret, qui ſe trouve par extrait dans Gratien; mais on obſerve que la forme peut en être fauſſe, ſans que le fond en ſoit moins vrai,

Si ce décret eſt faux.

puiſque Luitprand raconte le fait conformément à l'acte même. « La collection de Golbaſtus, » dit M. Pfeffel, eſt remplie de lois & de » conſtitutions pareilles, dont le fond eſt incon- » teſtablement vrai, & qui cependant ſont de » franches impoſtures ».

A peine l'empereur avoit quitté l'Italie, que les Romains, par un nouvel attentat, chaſsèrent Jean XIII, qu'on avoit élu en préſence des commiſſaires impériaux après la mort de Léon VIII. Juſtement irrité, Otton vient pour la quatrième fois, & punit ſévèrement les ſéditieux. Il exile les conſuls, fait pendre les tribuns, fait fouetter par les rues le préfet de Rome. Les anciennes dignités ſubſiſtoient de nom; vaine pâture de l'orgueil d'un peuple auſſi foible que turbulent.

Nouvelle révolte des Romains, punie.

L'empereur Grec, Nicéphore, avoit reconnu la dignité impériale d'Otton; il avoit fiancé ſa fille au fils de ce prince; & cependant il fit aſſaſſiner les ambaſſadeurs qui devoient emmener la princeſſe. La guerre s'alluma entre ces deux empereurs. Les Allemands attaquèrent la Pouille & la Calabre. Une armée Grecque fut battue; les priſonniers furent renvoyés à Conſtantinople, le nez coupé. Nicéphore ayant été tué par ſes ſujets, Jean Zimiſcès, ſon ſucceſſeur, conclut la paix avec Otton, en lui cédant la

969. Guerre d'Otton avec les Grecs.

ſouveraineté ſur Capoue. Otton mourut en 973.
Sa mort. Le ſurnom de Grand n'étoit point pour lui un hommage de la flatterie : il le méritoit à pluſieurs égards.

Il imitoit Charlemagne. Imitateur de Charlemagne dans ſes entrepriſes, comme lui il aima les lettres ; & Brunon, archevêque de Cologne, ſon frère, lui inſpira le goût d'une eſpèce d'académie. Comme Charlemagne, il eut fort à cœur la converſion des barbares qu'il vouloit ſoumettre, & fonda pluſieurs évêchés dans le nord, où le chriſtianiſme étendoit ſes branches. Il rendit le clergé trop puiſſant. Soit dévotion à la mode, ſoit mauvaiſe politique, il rendit le clergé d'Allemagne trop puiſſant, en lui conférant des duchés & des comtés, avec les droits des autres ſeigneurs ou princes. Mais pour contrebalancer ce pouvoir, il établit des *avoués*, à la nomination de l'empereur, leſquels devoient partager le gouvernement avec les prélats. Les prélats ſe délivrèrent bientôt de ces avoués. Otton, comme Charlemagne, ou ne prévit point aſſez l'avenir, ou fut entraîné par les circonſtances.

Hérédité des fiefs établie. L'hérédité des fiefs, autre principe de déſordres, s'établit preſque généralement en Allemagne. L'empereur fit décider par le duel une des grandes queſtions qui puſſent exercer la Droit de repréſentation. ſagacité des juriſconſultes : il s'agiſſoit de ſavoir ſi

si la repréſentation devoit avoir lieu en ligne directe; ſi, par exemple, un petit-fils, repréſentant le fils, devoit ſuccéder préférablement à ſes oncles. Le droit des neveux prévalut, parce que leur champion fut vainqueur : la loi ſubſiſte toujours. Sous le règne ſuivant, une diète ordonna que les cauſes douteuſes ne ſeroient plus décidées par le ſerment, mais par le duel. Du moins les lâches perdirent l'avantage qu'ils pouvoient tirer du parjure.

Le duel décide.

973.

Otton II.

Otton II, n'ayant que dix-huit ans, ſuccède à ſon père, qui l'avoit fait élire dès 961; précaution néceſſaire pour aſſurer la couronne dans une famille. Sa jeuneſſe occaſionna des troubles qu'il eut la force de diſſiper. Rome ouvrit un théâtre à ſa juſtice par de nouveaux crimes. Creſcentius ou Cincius, fils de l'impudique Théodora, qu'on dit avoir été concubine de Jean X, ayant formé le projet de rétablir la république Romaine, ſouleva le peuple, & fit périr dans une priſon le pape Benoît VI, à qui les factieux donnèrent pour ſucceſſeur Benoît VII. Une autre faction élut Boniface VII, une autre Jean XIV, dont Boniface fut le meurtrier. Ces horreurs ſe ſuccédoient ſi rapidement que les hiſtoriens ne s'accordent point ſur les noms ni ſur les dates. Le pape des uns eſt l'antipape des autres.

Troubles de Rome.

Papes & antipapes en grand nombre.

L'empereur meurt en Italie.

J'ai parlé, sous la dernière époque, de la guerre de France au sujet du royaume de Lorraine, qu'Otton partagea politiquement avec le frère du roi Lothaire. Cette guerre finie, l'empereur se rendit à Rome & réprima les séditieux. Il voulut ensuite prendre la Calabre sur les Grecs; mais les Sarasins, leurs alliés pour le moment, taillèrent son armée en pièces. Il mourut à Rome, où il faisoit de nouveaux préparatifs.

983.

Crescentius renouvelle à Rome les révoltes.

Son fils Otton III, déja élu, lui succède à l'âge de trois ans. L'aïeule & la mère de l'empereur enfant se disputent l'autorité; une régence orageuse trouble l'Allemagne. Rome vit bientôt renaître les factions & les scandales. Crescentius y mit tout en feu par son fanatisme de liberté. Jean XV appela l'empereur. Otton parut en Italie en 996. Le pape étant mort, il mit à sa place Grégoire V, & se fit couronner par ses mains. Grégoire étoit proche parent de l'empereur. Crescentius ne laissa pas de le chasser, établit un autre pontife, sous le nom de Jean XVI, & persuada encore aux Romains qu'ils étoient libres.

Otton III le punit enfin.

Mais en 998 Otton entre à Rome. Il assiège le château Saint-Ange où le rebelle étoit enfermé; il l'emporte d'assaut, ou, selon les auteurs Italiens,

y entre par capitulation; enfin, il fait trancher la tête à Crefcentius. Les Romains avoient crevé les yeux à leur antipape. Grégoire V porta la vengeance jufqu'à le faire promener fur un âne, dont la queue lui fervoit de bride. Qu'on juge des mœurs publiques par celles des chefs de la religion, qui malheureufement entraînés par le torrent de ces mœurs perverfes, y ajoutoient la force d'un exemple contagieux.

Aridité de l'hiftoire, en paffant.

Nous marchons ici à travers les ronces de l'hiftoire. Les objets fe confondent, fe reffemblent, & n'offrent prefque aucun détail intéreffant. C'eft ce qui nous force à indiquer feulement les faits principaux, jufqu'à ce que les matières fe prêtent à un développement plus agréable. Ces premiers pas font néceffaires pour arriver dans les campagnes enrichies par la culture. Nous trouverons toujours, en avançant, quelques fruits à moiffonner, & c'eft alors que les détails deviendront utiles.



CHAPITRE II.

Hugues Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. --- Henri I.

987. Hugues Capet veut s'approprier la couronne de France.

TANDIS que la maison de Saxe possédoit l'Allemagne & l'Italie, démembrées de l'empire François, la maison de Charlemagne perdit la couronne de France, qui n'étoit presque plus qu'un titre sans réalité. La mort du roi Lothaire fut bientôt suivie de celle de Louis V, son fils. Hugues-Capet, aussi illustre par son mérite que par sa naissance & son pouvoir, saisit l'occasion de s'approprier cette couronne, qu'avoient porté Robert, son aïeul, & Eudes, son grand-oncle. Elle appartenoit par le droit du sang à Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire. La qualité de vassal de l'empereur parut un titre légitime pour l'en exclure. On le décria comme un lâche, indigne de son sang, traître à sa patrie.

Comment il avoit gagné le clergé & les moines.

Hugues avoit mis le clergé & les moines dans ses intérêts, en renonçant aux abbayes qu'il avoit héritées de son père. Une extrême dévotion, réelle ou apparente, pour les reliques, lui attiroit leurs suffrages & la vénération du peuple.

Saint Riquier, dont il avoit porté la châſſe nuds pieds, étoit cité comme lui ayant promis la couronne: & ce bruit, répandu à propos, lui en préparoit les voies. Enfin, l'adreſſe & la force contribuèrent au ſuccès de ſon ambition. Il ſe fit reconnoître dans une aſſemblée nationale; il ſe fit ſacrer à Reims; il eut la précaution de s'aſſocier Robert ſon fils. Charles entra dans le royaume, s'empara de Laon, enſuite de Reims, par la trahiſon de l'archevêque Arnoul. Mais trahi lui-même par l'évêque de Laon, il tomba entre les mains de ſon rival, & mourut priſonnier en 992.

Il eſt ſacré au préjudice de Charles, duc de Lorraine.

Ce fut une grande affaire d'état, que le procès de cet Arnoul de Reims, accuſé de trahiſon envers ſon bienfaiteur, envers un roi qu'il avoit reconnu, & à qui il avoit prêté ſerment. Il étoit fils naturel du roi Lothaire, & par conſéquent neveu du prince dont il avoit embraſſé le parti; mais il n'en paroiſſoit pas moins criminel, ſur-tout étant redevable au roi d'une place ſi importante. On aſſemble un concile pour le juger. Ses partiſans ſoutiennent que ſa cauſe doit aller à Rome. Arnoul d'Orléans, un des plus reſpectables évêques du royaume, prouve le contraire. Après avoir dépeint vivement les ſcandales dont le ſaint ſiège étoit déshonoré, il

Procès d'Arnoul de Reims, traître au roi.

Diſputes ſur la juridiction du pape.

dit : *Si le pape eſt recommandable par ſa ſcience & ſa vertu, nous n'avons rien à craindre de ſa part : encore moins devons-nous le craindre, s'il s'égare par ignorance ou par paſſion.* On reconnut enfin que le concile pouvoit juger. Le roi vint en perſonne preſſer la ſentence. Le coupable ſe jeta humblement à ſes pieds, ſe dépouilla des marques de ſa dignité, & donna ſon acte de démiſſion. Hugues promit de lui épargner la vie, s'il ne commettoit un nouveau crime digne d'être *puni par le glaive.* Le fameux Gerbert fut mis à ſa place.

Gerbert, archevêque de Reims.

Gerbert, homme ſans naiſſance, élevé par ſon génie, avoit été moine d'Aurillac. En butte à la haine jalouſe des autres moines, qu'il mépriſoit, il s'étoit retiré en Eſpagne, où il avoit étudié les ſciences des Arabes. Comme mathématicien & philoſophe, il étoit ſorcier aux yeux du peuple. Mais il avoit percé dans les cours ; il étoit devenu précepteur d'Otton III, enſuite de Robert, fils de Hugues Capet. Le roi ne pouvoit mieux le récompenſer qu'en lui donnant le ſiège de Reims.

Jean XV veut le dépoſer.

Sa fortune & ſon mérite l'expoſoient trop. Des évêques envieux écrivirent à Jean XV, que la dépoſition d'Arnoul étoit nulle, puiſqu'elle s'étoit faite ſans le pape. Cette raiſon

parut décisive à la cour de Rome. Malgré les remontrances respectueuses du roi, Jean ne balança point à interdire tous les prélats du concile. Alors Gerbert, emporté par l'ardeur naturelle de son esprit, invectiva contre le souverain pontife, dans une lettre adressée à l'archevêque de Sens. « Ne donnons pas lieu à nos adversaires, » dit-il, de croire que le sacerdoce soit tellement soumis à un seul, que si cet homme se laisse corrompre ou séduire par argent, par faveur, par crainte, par ignorance, on ne puisse plus être évêque sans employer auprès de lui de pareils moyens ». Jean XV fut le plus fort. La cour vouloit le ménager, parce qu'il attaquoit aussi le mariage du roi Robert avec Berthe. Un légat vint de sa part donner des ordres, tenir des conciles. Arnoul fut rétabli, Gerbert déposé. Mais le premier resta en prison jusqu'à la mort de Hugues Capet; & le second, ayant trouvé un asyle auprès d'Otton III, son élève, devint archevêque de Ravenne, ensuite pape sous le nom de Silvestre II.

Sa lettre contre le pape.

Gerbert déposé.

Dès que Robert eut succédé à son père, il se vit lui-même d'autant plus exposé aux entreprises de la cour de Rome, qu'il joignoit à un caractère foible une dévotion scrupuleuse & peu éclairée. L'église avoit étendu les empêchemens du ma-

996

Grégoire V casse le mariage du roi Robert.

riage jusqu'au septième degré. Il étoit parent au quatrième de Berthe, son épouse, tendrement chérie & digne de sa tendresse. Leur mariage avoit été autorisé par plusieurs évêques. Grégoire V entreprend de le rompre; & dans un concile de Rome, sans examen de la cause, sans entendre les parties, avec l'autorité la plus despotique, il publie un décret foudroyant qui ordonne au roi & à la reine de se séparer, sous peine d'excommunication; & qui interdit tous les évêques, complices de leur prétendu crime, jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au saint-siège.

Effets de l'excommunication de ce bon prince.

Retenu par l'amour conjugal, Robert ne se pressa point d'obéir: il se tint pour excommunié. Selon le récit du cardinal Pierre Damien, les courtisans évitèrent tout commerce avec lui; deux domestiques seulement lui restèrent, & portoient la superstition jusqu'à purifier par le feu la vaisselle dont il s'étoit servi à table. Cet auteur crédule ajoute que la reine accoucha d'un monstre qui avoit un cou & une tête d'oie; punition évidente de l'inceste. Robert, converti par ce prodige, ou plutôt craignant une révolte & cédant aux terreurs superstitieuses, répudia Berthe, épousa Constance, fille du comte d'Arles: il se donna un tyran, au lieu de l'é-

Il se soumet.

poufe aimable qu'on le forçoit de renvoyer. Grégoire l'obligea encore de rétablir le traître Arnoul fur le fiège de Reims. Que n'annoncent pas des fcènes fi étranges ? On verra les foudres du Vatican embrafer bientôt toute l'Europe, ébranler tous les trônes, & rompre les plus forts liens de la fociété.

Il refufe la couronne d'Italie.

Cependant Robert auroit pu devenir fouverain des papes, s'il avoit eu de l'ambition & de la vigueur. Après la mort de Henri II, fucceffeur d'Otton III, & le dernier empereur de la maifon de Saxe, les Italiens, dégoûtés de la domination Allemande, lui offrirent leur couronne & l'empire. Il eut la prudence de refufer. La maifon de Franconie remplaça celle de Saxe, dans la perfonne de Conrad II, dont le règne commence en 1024.

Factions dans ce pays.

Sous celui de Henri II, Ardoin, marquis d'Ivrée, avoit porté le titre de roi d'Italie, & foutenu la guerre contre le monarque Allemand. Pavie tenoit pour l'un, Milan pour l'autre. Une haine implacable s'éleva entre ces deux villes. Toute l'Europe étoit pleine de factions; mais nulle part elles n'étoient auffi orageufes qu'en Italie. On peut croire que l'état violent de Rome, partagee entre les empereurs, les papes & l'amour de la liberté, imprimoit au refte le

mouvement, ou donnoit plus d'activité à l'inquiétude nationale.

Robert tyrannisé par sa femme.

Pour revenir à Robert, son second mariage fut une source de chagrins & de malheurs. La reine Constance dominoit avec une hauteur insupportable. Elle voulut régler la succession. N'aimant pas le prince Henri, l'aîné de ses fils, elle remua tout pour que le roi s'associât le cadet, nommé Robert. Irritée d'un refus, elle persécuta les deux frères, unis par une sincère amitié. Elle fut cause qu'ils prirent les armes contre leur père, dont elle dictoit presque toujours les volontés. Heureusement ils rentrèrent bientôt dans le devoir.

Hérétiques d'Orléans.

Rien n'est plus propre à donner l'idée de cette princesse, & des mœurs du siècle en général, que l'affaire des hérétiques d'Orléans. Une femme Italienne avoit dogmatisé en secret, & séduit plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvoient des ecclésiastiques de réputation. Leur hérésie attaquoit les dogmes & les usages de l'église : on les mit en prison. Examinés dans un concile, où ils disputèrent avec les évêques, on les condamna au feu. Constance étoit à la porte de l'église, quand ces malheureux passèrent pour être conduits au bûcher. Avec une baguette, elle creva l'œil à l'un des principaux, qui avoit

Trait de cruauté de la reine.

été son confesseur : elle s'en applaudit vraisemblablement comme d'un effort de zèle & de vertu.

Henri I, que Robert avoit fait sacrer de son vivant, lui succéda en 1031. Constance arma son autre fils contre ce frère, dont il s'étoit montré l'ami jusqu'alors. Le roi, d'abord fugitif en Normandie, dissipa peu de temps après la sédition, & donna le duché de Bourgogne au rebelle. Le trait le plus singulier de son règne, c'est qu'il épousa en secondes noces la fille de Jarodislas, czar ou prince de Russie. Les empêchemens du mariage étoient si multipliés, & l'exemple de son père si effrayant, qu'il crut sans doute devoir chercher une femme dans ce pays inconnu, pour ne pas courir les risques de l'excommunication. Telle étoit la confusion de toutes choses dans l'ordre civil, qu'un roi même ne savoit comment se marier !

1031. Règne de Henri I.

Le mariage, très-difficile par les empêchemens.

On ne peut dépeindre les désordres que l'anarchie produisoit d'ailleurs. La *paix* & la *trève de Dieu*, imaginées comme un remède, donneront du moins quelque idée du mal. En 1033, les évêques publièrent un décret, qu'ils supposoient d'inspiration divine, par lequel tout laïque étoit obligé de ne plus porter les armes, de ne pas exiger la restitution d'un bien usurpé,

Paix de Dieu ordonnée par les évêques.

de ne pas venger la mort de ses parens, de pardonner aux meurtriers, de jeûner le vendredi au pain & à l'eau, & de s'abstenir de chair le samedi. Quiconque refuseroit de s'y obliger par serment, devoit être excommunié & privé de la sépulture.

Un sage prélat s'y oppose seul.

Un seul évêque osa blâmer cette ordonnance : il représenta qu'il n'appartenoit qu'aux rois d'ordonner la paix ou la guerre ; qu'un tel serment ne serviroit qu'à multiplier les parjures ; que la prudence ne permettoit point d'imposer des obligations insupportables au plus grand nombre. On le regarda comme l'ennemi de la paix, jusqu'à ce qu'il eût suivi l'exemple des autres.

Cette paix se détruit d'elle-même.

Mais l'expérience démontra bientôt la sagesse de son avis. Les guerres privées, les violences recommencèrent après un court accès de dévotion, & les scrupuleux furent nécessairement les victimes. Chaque petit seigneur étoit alors le tyran de sa terre, l'ennemi de ses voisins ; chaque grand seigneur étoit un plus terrible tyran. Il ne restoit ni lois ni justice : les armes décidoient de tout.

On la change en trève aussi inutile.

Voyant l'inutilité de leurs censures, les évêques changèrent la paix de Dieu en trève, vers l'an 1040. On ordonna que depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, les voies de fait se-

roient interdites, ſous peine d'amende & d'excommunication: c'étoit encore trop. On reſtreignit ce réglement à l'eſpace depuis le ſamedi au ſoir juſqu'au lundi matin; de ſorte que, tout le reſte de la ſemaine, le meurtre & le brigandage pouvoient paroître autoriſés. Un gouvernement de ſauvages n'offre rien de ſi mauvais. C'eſt le tableau de la ſituation des François ſous le règne de Henri I, qui ne finit qu'en 1060. Jetons un coup-d'œil ſur les autres peuples, dont il ſuffit pour le préſent d'avoir une idée générale. Nous verrons par-tout les mêmes principes de calamités.



CHAPITRE III.

L'Angleterre, l'Espagne, l'empire des Arabes & l'empire de Constantinople, sous les deux dernières époques, depuis Charlemagne.

L'ANGLETERRE.

Depuis Alfred, tout empire en Angleterre.

DEPUIS le grand Alfred, l'Angleterre perdit de jour en jour les fruits de ses admirables institutions, que les troubles, les guerres & la barbarie empêchoient de s'affermir dans le royaume. Édouard l'Ancien, son fils, fut sans cesse armé contre les Danois. Trois fils d'Édouard, Athelstan, Edmond I & Edred, régnèrent successivement avec peu de tranquillité. Sous le dernier, les moines de l'ordre de saint Benoît s'établirent comme des réformateurs; attaquèrent le clergé & les autres moines, dont le déréglement étoit public; gouvernèrent l'esprit du roi; occasionnèrent une révolte contre Edwy, son successeur, qui n'avoit pas le même systême; devinrent plus puissans sous Edgar, dont ils ont vanté les vertus, quoique souillées de beaucoup de taches; & régnèrent en quelque sorte sous Édouard le Martyr. Le célèbre abbé

Les Bénédictins y deviennent trop puissans.

L'abbé Dunst.

Dunſtan, évêque de Worceſter & de Londres, archevêque de Cantorbery, poſſédant à la fois ces trois ſièges, avec la réputation de ſaint, fut l'ame de tous les mouvemens en faveur des moines. Il y attachoit la gloire & le ſervice de Dieu. L'empire étonnant qu'il leur procura, ſervit à augmenter celui que prenoit la cour de Rome.

tan, auteur de leur crédit.

Ce n'étoit pas le moyen de repouſſer les Danois, dont les irruptions recommencèrent en 991. Éthelred, prince ſans génie & ſans courage, excita leur avidité, en achetant leur retraite. Swenon, roi de Danemarck, & Olave, roi de Norwège, fondirent ſur l'Angleterre. Ils gagnèrent une bataille, & vendirent pour ſeize mille livres peſant d'argent une paix honteuſe, qui annonçoit de nouvelles hoſtilités. Les Anglois, comme la plupart des autres Germains, avoient dégénéré de leur ancienne valeur, & de cet amour de la liberté qui bravoit la mort. Ils ſe ſoumirent à Swenon, en 1013. Canute le Grand, ſon fils, monta ſur le trône en 1017. Ce prince affermit ſon pouvoir, conquit la Norwège, & poſſéda trois royaumes. Il finit ſon règne dans les exercices de dévotion, pélerin à Rome, fondateur d'égliſes en Angleterre. Ses deux fils, Harold & Canute II, ne ſoutinrent point ſa gloire. Leur règne fut court.

Invaſion des Danois, ſous Éthelred.

Ils ſubjuguent le royaume.

Canute le Grand, règne après Swenon.

Édouard le Confesseur succède aux Danois.

Après la mort du dernier, en 1041, les Anglois secouèrent le joug étranger ; ils appelèrent Édouard le Confesseur, prince de l'ancienne maison royale, réfugié en Normandie. Il régna en prince foible. Ayant rendu son mariage stérile, par un vœu indiscret de virginité, il laissa l'Angleterre exposée à l'ambition du fameux Guillaume, duc de Normandie, comme on le verra sous l'époque suivante.

L'ESPAGNE.

Les chrétiens persécutés par leur faute dans le royaume de Cordoue.

L'Espagne, plus agitée que l'Angleterre, ne présente qu'un tableau confus de grands désordres, de petits combats & de petites révolutions. Les chrétiens se firent persécuter dans le royaume de Cordoue, en outrageant par leurs discours le mahométisme ; ce que les lois défendoient sous peine de mort. Un sage évêque déclara en vain qu'on ne devoit pas regarder comme martyrs, ceux qui, sans nécessité, venoient maudire Mahomet ; en vain un concile que Mariana traite de conciliabule, défendit en 852, cet excès de zèle : on en vit encore de nombreux exemples, célébrés comme des actions héroïques.

Ils agran-

Le foible royaume des Asturies, fondé par Pélage,

Pélage, unique rejeton des rois goths, s'accrut par la valeur & la ſageſſe d'Alphonſe III, ſurnommé le Grand. Garcias-Ximenès, qu'on dit françois d'origine, fondoit en même-temps le royaume de Navarre, qui, dans la ſuite, devint le plus conſidérable des états chrétiens du pays. Les Maures ou Arabes poſſédoient cependant encore le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoſe, & l'intérieur des provinces, juſqu'au-delà des montagnes de Saragoſſe & de la Caſtille ; c'eſt-à-dire, plus des trois quarts de l'Eſpagne, & les plus fertiles contrées.

diſſoient le royaume des Aſturies, & fondoient celui de Navarre.

Les Maures poſſédoient plus des trois quarts de l'Eſpagne.

Parmi eux, une foule de ſeigneurs trop puiſſans affectoient l'indépendance ; le ſouverain avoit à combattre les ſujets. Mais les chrétiens n'étoient pas entre eux plus unis. Toujours en guerre avec les Maures, ils ſe déchiroient encore mutuellement. Le règne d'Alphonſe le Grand fut plein de conſpirations & de révoltes. Sa propre femme, ſes deux fils, furent des rebelles. Il remit la couronne à Garcias l'aîné ; il combattit même généreuſement ſous ſes ordres ; il mourut en 912, avec la gloire d'un héros. Les hiſtoriens Eſpagnols célèbrent ſes pieuſes fondations, ſur-tout le temple de Saint-Jacques de Com-

Diviſions entre les chrétiens, même ſous Alphonſe le Grand.

poſtelle. On a de lui une chronique, qui remonte juſqu'au règne de Wamba.

Ramire II défait les Maures à Simencas.

Un autre héros de l'Eſpagne, Ramire II, roi de Léon & des Aſturies, remporta en 938, la célèbre victoire de Simencas ſur les Maures, dont quatre-vingt mille furent tués. Il avoit promis à ſaint Jacques, dans un pélerinage de Compoſtelle, que, s'il étoit vainqueur, tous ſes ſujets donneroient chaque année une certaine meſure de blé à cette égliſe. L'égliſe s'enrichit, & le nom de ſaint Jacques devint le cri de guerre des Eſpagnols. On trouve par-tout quelque trait ſemblable : par-tout la confiance qu'ils ont inſpirée a quelquefois produit de grands ſuccès.

Son vœu à ſaint Jacques.

Almanzor, vainqueur des chrétiens, vaincu enſuite.

Cependant le brave Almanzor, vice-roi de Cordoue, ennemi célèbre des chrétiens, les tailla en pièces en 995. Il prit Léon d'aſſaut l'année ſuivante, ſaccagea enſuite Compoſtelle, pilla les tréſors de Saint Jacques dont il fit tranſporter les portes à Cordoue, ſur les épaules des vaincus. Une maladie épidémique l'ayant forcé à la retraite, les chrétiens, ne doutant pas que le ciel ne fût leur vengeur, ſe réunirent enfin, & battirent Almanzor, en 998. Ce général, qui les avoit, dit-on, vaincus dans plus de cinquante combats, qui joignoit les

vertus politiques à l'héroïſme militaire, qui gouvernoit les Juifs & les chrétiens avec autant d'équité que les Muſulmans, ne put ſurvivre à ſa défaite, & ſe laiſſa mourir de faim.

Mort de ce grand homme.

Peu d'années après, deux ſeigneurs Maures ſe diſputent le trône d'Hiſſem II, dernier roi du ſang d'Abdérame. Les comtes de Barcelone & d'Urgel, avec trois évêques, prennent les armes pour l'un contre l'autre; & les trois évêques ſont tués en combattant. Quel pouvoit être le motif de ces chrétiens, unis à des infidèles malgré la haine de religion? ſans doute le deſir de profiter de leurs guerres civiles, peut-être auſſi le goût de chevalerie & la paſſion des aventures, que les Saraſins inſpiroient par leur exemple.

Trois évêques tués en combattant pour des Maures.

Dès le commencement du onzième ſiècle, le royaume de Cordoue fut démembré par l'ambition d'une foule de ſeigneurs qui, à la faveur des troubles, uſurpèrent le titre de rois. Tolède, Valence, Saragoſſe, Séville, Orihuéla, preſque toutes les grandes villes eurent des rois indépendans. Les provinces ſe changèrent en royaumes. Les royaumes ſe multiplièrent de même parmi les chrétiens. Sanche III, roi de Navarre, ſurnommé le Grand, parce qu'il fit des conquêtes ſur les Maures, eut l'imprudence

Le royaume de Cordoue diviſé en pluſieurs royaumes.

Même diviſion des royaumes parmi les chrétiens.

en 1034, de partager ses états entre ses quatre fils. Il y eut des rois de Léon, des rois de Navarre, des rois de Castille, des rois d'Aragon. Ces rois sortis de la même tige devinrent ennemis; car c'étoit le fruit des partages. En un mot, l'ancienne histoire d'Espagne est toujours moins intéressante & plus ténébreuse, à mesure qu'elle se subdivise en plus de branches entrelacées. On n'y voit guère qu'un ramas confus de crimes, que la discorde produit ailleurs avec plus d'éclat.

Ce qui rend l'ancienne histoire d'Espagne fatigante.

Une chose vraiment digne d'attention, c'est que le peuple étant par-tout esclave & opprimé, la noblesse d'Aragon lui procura de grands privilèges dans ce royaume, & s'unit à lui par intérêt contre la puissance royale. Sanche le Grand, dont je viens de parler, laissa l'Aragon à Ramire, son fils naturel, qu'on obligea de faire de nouvelles concessions. Les *Ricos hombrès*, élus par le peuple, formèrent un tribunal très-redoutable à la couronne. A leur tête étoit le grand-justicier. Il recevoit le serment du roi; & lui tenant une épée nue sur le cœur, il prononçoit ces paroles : *Nous qui valons autant que vous, nous vous faisons notre seigneur & roi, à condition que vous maintiendrez nos privilèges & libertés; sinon, non.* En cas de violation

Les Ricos hombrès d'Aragon.

Autorité du grand-justicier à l'égard du roi.

des privilèges, le juſticier avoit droit de le citer devant les états généraux, & de le faire dépoſer. Il étoit l'interprète, l'arbitre des lois, le juge ſuprême. Pierre I, en 1094, fit abolir cette cérémonie du ferment, ſi étrange & ſi terrible. Vers le milieu du 15e. ſiècle, s'eſt formé un tribunal, à la nomination des états, pour juger en cas de beſoin le grand-juſticier. Il lui falloit des éphores. Cette magiſtrature n'a commencé que ſous Philippe II, à perdre de ſon autorité : aujourd'hui ce n'eſt qu'un titre.

L'EMPIRE DES ARABES.

Le grand empire des Arabes éprouvoit auſſi les révolutions que produiſent la diſcorde & la guerre, & qui renverſent tôt ou tard les trônes les mieux affermis. Après Watik, vers le milieu du neuvième ſiècle, s'obſcurcit la gloire du califat. Sous des princes foibles ou méchans, les gouverneurs ſecouent le joug de l'autorité. Alger, Tunis, Tripoli, forment des états particuliers. Bientôt les querelles de religion augmentent le déſordre, arment les ambitieux. La ſecte des Fatimites ſe relève avec la fureur du fanatiſme. Elle fonde un Empire

Diſcordes funeſtes à l'empire des Arabes.

Secte des Fatimites.

Calife du Caire.

en Égypte. Le Caire, capitale de cet empire, devient en même temps le siège d'un nouveau calife, & une ville de commerce très-florissante.

Troisième calife en Afrique.

D'autres fanatiques, persuadés que le relâchement introduit dans la religion de Mahomet, demandoit une réforme, se livrant aux transports de l'enthousiasme, s'attirent des persécutions & des anathêmes, acquièrent des forces parce qu'ils sont persécutés. Ils se révoltent, remportent des victoires, s'emparent des côtes occidentales de l'Afrique. Enfin, leur chef unissant, comme les deux autres califes, le sacerdoce & la royauté, gouverne sous le nom de Miramolin ce nouvel empire, détaché d'un corps immense.

Les Turcs, appelés par les califes de Bagdad, les dépouillent bientôt.

Les Califes de Bagdad avoient reçu, pour troupes auxiliaires, les Turcs ou Turcomans, de la race des Huns, peuple sorti de la Tartarie, ne respirant que la guerre & les conquêtes. Ces auxiliaires saisirent l'occasion de subjuguer ceux dont ils étoient les défenseurs. Ils se rendirent maîtres des provinces de l'Asie, ils dépouillèrent les Califes de l'autorité royale, en révérant leur dignité pontificale: car ils se soumirent avec prudence à la religion du pays. On vit naître plusieurs états sous des monarques, appelés sultans, qui prenoient l'investiture du Calife,

mais qui avoient grand ſoin de ne pas lui laiſſer prendre trop d'autorité. Le roi pontife, vers le milieu du onzième ſiècle, étoit déja comme les rois de l'Europe : plus il avoit de vaſſaux, moins il avoit de pouvoir.

L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

L'empire de Conſtantinople, ſur le penchant de ſa ruine, offre toujours un ſpectacle de foibleſſe, de folie, de ſuperſtition, de crimes & de ſoulèvemens. Nicéphore, que nous avons vu détrôner Irène, fut un tyran exécrable. Les Saraſins lui enlevèrent l'île de Chypre; & les Bulgares, fléau de la Thrace, le tuèrent dans une bataille, en 811, après avoir détruit ſon armée. Tout fait pitié ou horreur à Conſtantinople. Nicéphore.

Staurace, ſon fils, ſe rendit ſi odieux dès le commencement de ſon règne, qu'une révolte générale l'engagea à ſe faire moine. Staurace.

Michel Rangabé refuſa de faire la paix avec les Bulgares, parce qu'un moine décida qu'on ne pouvoit pas en conſcience rendre les tranſfuges. Alors les Bulgares défirent entièrement les Grecs; l'empereur prit la fuite; les officiers indignés proclamèrent Léon l'Arménien, qu'il avoit comblé de bienfaits, & qui vouloit le Michel Rangabé.

détrôner. *Je ne veux pas*, dit Michel, *qu'il en coute une goutte de ſang pour me conſerver l'empire.* Il prit le froc, après avoir envoyé la couronne au perfide Léon, en 813.

Léon l'Arménien, iconoclaſte.

Celui-ci veut faire aſſaſſiner le roi des Bulgares, qui ſe venge en ſaccageant les fauxbourgs de Conſtantinople. L'empereur les défait à ſon tour. Il avoit du courage, aimoit l'ordre & la juſtice, s'appliquoit aux affaires; mais il ſe livre au deſir violent de détruire l'idolâtrie, c'eſt-à-dire, les images. Il commande une nouvelle perſécution, & on le maſſacre en 820, dans une égliſe.

Michel le Bègue.

Michel le Bègue, qu'il venoit de condamner à mort, qui le méritoit par de noires perfidies, devient ſon ſucceſſeur. Soldat groſſier, ſans inſtruction, borné à la connoiſſance des chevaux, ignorant & mépriſant les affaires théologiques, il tolère d'abord le culte des images, enſuite il change de ſyſtême; il perſécute, il veut même qu'on obſerve le ſabbat, & qu'on célèbre la pâque comme les Juifs. Les Saraſins profitent de ſes fautes, pour prendre l'île de Crète (aujourd'hui Candie); ils s'emparent de preſque toute la Sicile; ils envahiſſent la Pouille & la Calabre. Michel, en apprenant que la Sicile étoit perdue, dit à un de ſes miniſtres:

je vous félicite, vous voilà débarrassé d'un grand fardeau. Quel prince! Il mourut en 829.

Sous Théophile, son fils, quoique plus digne de régner, la persécution redouble, & les Sarasins étendent leurs conquêtes. Après sa mort, en 842, l'impératrice Théodora, régente pendant la minorité de Michel III, rétablit le culte des images, comme l'avoit fait Irène. Elle veut ensuite convertir les manichéens par la terreur; elle en fait égorger des milliers. Ceux qui échappent aux supplices vont grossir les troupes des Sarasins, & l'empire a pour ennemis ses propres sujets. Des cabales de cour augmentent les maux publics. Michel relègue sa mère dans un couvent, se livre à tous les crimes, épuise les finances pour des folies, met sa gloire à bâtir une écurie superbe, dont les murs sont incrustés de marbre & de porphire; porte l'impiété jusqu'à faire une farce des cérémonies ecclésiastiques : enfin, il est assassiné en 867, par Basile, qu'il s'étoit associé, & qu'il vouloit imprudemment déposer.

Théodora, semblable à Irène.

Michel III.

Basile, mendiant autrefois, se trouve empereur. On vante sa vertu & sa justice; mais il est la dupe du célèbre patriarche Photius, à qui il donne sa confiance après l'avoir exilé; & tandis qu'il occupe ses matelots & ses soldats à la construction d'un temple, les Sarasins

Basile.

assiègent Syracuse, qui leur avoit été reprise, & les secours arrivent trop tard pour sauver cette grande ville. Dans une chasse il est enlevé de cheval par un cerf; il mourut en 886, des suites de cet accident.

Léon le Philosophe.

Léon VI, son fils, compose des sermons, pendant que les Sarasins font des ravages, & prennent d'assaut Thessalonique, après un siège sanglant; il est cependant nommé le Philosophe, parce qu'il aimoit l'étude & favorisoit les savans. On a de lui une tactique, & d'autres ouvrages.

Constantin Porphyrogénète.

Constantin Porphyrogénète, fils de Léon, dont le règne commence en 912, & finit en 959, mérite des éloges, comme protecteur des sciences qu'il cultivoit. Des hommes du premier rang enseignèrent la philosophie, la géométrie, la rhétorique; mais les affaires de l'empire n'en allèrent pas mieux: Les Bulgares, les Hongrois, les Russes, menacèrent de près Constantinople.

Son fils Romain l'empoisonne.

Romain, fils de Porphyrogénète, empoisonneur de son père, fut le scandale de son peuple. Mais sous ce règne court, deux frères, bons généraux, Nicéphore & Léon Phocas, servirent glorieusement l'empire. Le premier reprit l'île de Crète aux Sarasins, & fut proclamé empereur en 963, après la mort de Romain, dont les fils étoient en bas âge.

Nicéphore-Phocas eut la gloire de vaincre encore les Sarafins, de leur enlever Antioche & d'autres conquêtes. Son avarice & fa tyrannie le firent cependant détefter; fa femme Théophano, veuve de Romain, fe mit à la tête d'une confpiration; on la poignarda dans fon lit. Nicéphore-Phocas.

Jean Zimifcès, un des affaffins, s'empara de l'empire. Les Ruffes y avoient pénétré: il les défit à Andrinople & en Bulgarie. Les Sarafins avoient réparé leurs pertes: il marcha contr'eux en Syrie, & reprit plufieurs places. L'eunuque Bafile, fon grand chambellan, enrichi de concuffions, craignant d'être puni & dépouillé, empoifonna ce vaillant prince en 976, & conferva fon crédit fous Bafile II, petit-fils de Conftantin Porphyrogénète. Jean Zimifcès.

Bafile ne fut qu'un guerrier féroce. Ayant vaincu les Bulgares, il fit crever les yeux à près de quinze mille prifonniers. Ses fujets, accablés d'impôts, ne pouvoient fe réjouir de fes victoires: il combattoit pour lui & non pour eux. Il fe montra dévot, mais feulement pour favorifer le clergé & les moines. Une maladie lente termina fes jours en 1025. Bafile II.

Sa mort fut fuivie de crimes fi noirs, qu'à peine en trouve-t-on ailleurs quelque exemple. La princeffe Zoé, fille de Conftantin, frère & Crime de la princeffe Zoé.

collègue de Basile, avoit épousé Romain Argyre, qu'on proclama empereur en 1028. Zoé devient amoureuse de Michel Paphlagonien, homme de basse naissance : elle empoisonne son mari pour donner le trône à son amant; & le poison n'agissant pas assez vîte, elle fait noyer Argire dans un bain. Le patriarche de Constantinople se montre d'abord difficile pour le mariage de l'impératrice avec Michel; mais cinquante livres d'or lèvent ses scrupules.

Elle fait mourir Romain pour épouser Michel.

En 1041, l'empereur Paphlagonien, accablé de maladies & dévoré de remords, meurt sous un habit de moine, après avoir épuisé, pour se guérir l'ame & le corps, toutes les pratiques d'une basse superstition. Zoé donne l'empire à Michel Calaphate, fils d'un calfateur de vaisseaux & d'une sœur de l'autre Michel. Elle l'avoit adopté; elle espéroit qu'il se laisseroit gouverner par elle, & que la reconnoissance prévaudroit sur les vices de son caractère. Ce nouvel empereur, jaloux du commandement, la relègue dans une île. On se révolte; on ramène l'impératrice avec sa sœur Théodora; on crève les yeux à Calaphate. Les deux sœurs règnent ensemble une année, & ne s'occupent que de bagatelles. Enfin le peuple voulant un prince, Zoé épouse Constantin Monomaque,

Elle épouse Calaphate, qui la relègue.

On crève les yeux à Calaphate.

Zoé épouse

un de ses anciens amans, & le fait couronner en 1042.

Monomaque, son ancien amant.

Ce nouvel empereur néglige sa femme pour une maîtresse nommée Selérene, ou plutôt Zoé consent à leurs amours, & même partage avec Selérene le titre d'Auguste; mais le peuple, furieux de la conduite de ce prince, l'arrête dans une procession, & déclare qu'il ne veut obéir qu'aux deux impératrices. On l'auroit mis en pièces, si les princesses n'avoient calmé les mutins. Monomaque, par sa rapacité, augmenta la foiblesse de l'empire. Les provinces frontières étoient chargées de se défendre contre les barbares, & exemptes d'impôts pour cette raison. Il voulut qu'elles payassent comme les autres, prenant sur lui le soin de les garder. Ces provinces furent très-mal défendues malgré les impôts. Des libéralités, faites à l'église, ne firent qu'agraver les maux de l'état. Monomaque mourut en 1054. La trop fameuse Zoé avoit fini depuis quelque temps sa longue carrière d'infamie.

Sédition contre ce prince.

C'en est assez pour faire connoître l'état de Constantinople. Si quelquefois on y trouve un prince habile & courageux, on y voit toujours le même esprit dominant. Isaac Comnène, un des meilleurs empereurs, proclamé en 1057, se fait haïr des moines, en appliquant aux besoins

L'Esprit de superstition domine toujours dans l'empire.

Isaac-Comnène se fait moine.

publics le ſuperflu de leurs richeſſes. Les moines crient à l'impiété, au ſacrilège. Le patriarche Cérularius, choqué de ne pas obtenir toutes les faveurs qu'il exigeoit de Comnène, lui dit un jour : *Je vous ai donné la couronne, je ſaurai bien vous l'ôter.* On eut du moins la force de l'envoyer en exil. L'empereur, malade d'une chûte de cheval, ſe livre à la dévotion, & ſe dépouille en faveur de Conſtantin-Ducas, pour prendre l'habit monaſtique en 1059.

Fautes de Conſtantin-Ducas.

Ducas, trop ami de la paix, tout occupé de minces détails & de petites dévotions, mauvais diſcoureur, & préférant ce qu'il appeloit éloquence à la gloire de gouverner un état, abandonne les provinces aux ravages des Turcs. Il fait ſes trois fils empereurs : il laiſſe le gouvernement à Eudocie leur mère, en exigeant qu'elle ne ſe remarieroit point : elle s'y étoit obligée par écrit. Bientôt elle réſolut d'épouſer Romain-Diogène, qu'elle venoit de condamner à mort, mais dont la bonne mine toucha ſon cœur. Sa promeſſe, dépoſée entre les mains du patriarche, lui cauſoit de l'embarras. Pour la retirer, elle feint de fixer ſon choix ſur Bardas, homme décrié par ſes débauches, mais frère du patriarche. Celui-ci approuve alors que l'impératrice ſe

Sa veuve trompe le patriarche, pour ſe remarier.

remarie ; il s'empresse à rendre l'écrit. Sur le champ Eudocie épouse Romain & lui procure l'empire. Les Grecs d'alors valoient-ils mieux que les barbares ? Et qu'apprendrions - nous d'utile en nous étendant sur les détails uniformes de leur histoire ? Ils perdirent alors le peu qui leur restoit en Italie. Une famille de héros Normands, dont je parlerai bientôt, s'y formoit de leurs débris un état puissant. La conquête de Bari, en 1071, consomma cette révolution singulière. Le siège dura près de trois ans. Romain-Diogène envoya une flotte au secours des assiégés. Elle fut mise en fuite par le fameux Roger, roi de Sicile, qui, dans sa première bataille navale, eut la gloire de vaincre ces Grecs, tant de fois battus sur terre par les Normands. L'empereur avoit de la bravoure. Il combattit plusieurs fois les Turcs, il les vainquit ; mais vaincu à son tour à Mantiziert sur l'Araxe, il tomba entre leurs mains. Le sultan AlpArslan le traita avec générosité. Ils firent la paix. Diogène revenant à Constantinople apprit qu'on lui avoit donné un successeur ; il perdit deux batailles contre les rebelles, fut réduit à changer sa pourpre en habit de moine, fut transporté dans une île, empoisonné, blessé, sans secours,

& expira bientôt ſans ſe plaindre de ſes injuſtes perſécuteurs. Michel Parapinece, qui lui ſuccéda en 1071, n'eut pour tout mérite qu'un vernis pédanteſque de littérature. Il fut détrôné par Nicéphore Botoniate, foible vieillard, qu'Alexis Comnène détrôna bientôt, & relégua dans un monaſtère.



CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Schifme des Grecs.

LE fchifme des Grecs, confommé dans le même fiècle, eft un objet de curiofité digne de l'hiftoire, indépendamment de fes rapports avec la religion. Il faut remonter à fon origine pour en fuivre les progrès. Ignace, patriarche de Conftantinople, ayant été dépofé en 857 par des intrigues de cour, on mit à fa place Photius, fimple laïque, d'une naiffance illuftre, d'un génie fupérieur, le plus favant homme de l'Europe, mais d'un caractère dangereux, intrigant, rufé, hypocrite, tantôt fouple avec fineffe, tantôt fier avec hauteur. En fix jours il parvint à la dignité patriarchale. Le premier jour il fut fait moine, car il falloit l'être chez les Grecs pour s'élever dans l'églife; le fecond jour, lecteur; le troifième, fous-diacre; le quatrième diacre; enfuite prêtre, enfin évêque & patriarche.

Le patriarche Ignace fupplanté par Photius en l'an 858.

Comme l'ancien & le nouveau patriarches avoient chacun leurs partifans, & que la difcorde troubloit l'état, Michel III s'adreffa au pape Nicolas I, qui ne demandoit pas mieux que d'être juge de l'églife Grecque, comme des

Concile, dont le jugement fut caffé par Nicolas I.

églifes d'Occident. Un concile de plus de trois cents évêques, préfidé par deux légats corrompus, confirma la dépofition d'Ignace & l'élection de Photius. Mais dans un concile de Rome, Nicolas, après avoir caffé la fentence de Conftantinople, excommunia Photius, *par l'autorité de Dieu, des apôtres, de tous les faints, des fix conciles généraux, & du jugement que le Saint-Efprit prononce par la bouche du Pontife.* Ce font les termes de la fentence.

Excommunication de Photius.

Vengeance du patriarche.

Furieux d'une démarche fi peu mefurée, Photius, en 866, tint de fon côté un concile, excommunia, dépofa le pape, & prit le titre de patriarche écuménique ou univerfel; titre que l'on ne pouvoit fouffrir à Rome. Selon le fyftême déja formé depuis long-temps, il prétendoit que la primatie étoit transférée à Conftantinople avec le fiège de l'empire. Il conçut le projet de rendre l'églife Grecque indépendante de la Romaine; & pour décrier celle-ci par des accufations capables de frapper le peuple, il lui reprocha de permettre le fromage & le lait pendant le carême; de fuivre le manichéifme en impofant le célibat aux prêtres; mais fur-tout d'ajouter au fymbole le mot *filioque*; impiété monftrueufe, difoit Photius, & deftructive du chriftianifme. Il condamnoit de même le jeûne du

Il prend le titre d'écuménique.

Reproches qu'il fait à l'églife romaine.

ſamedi, & l'uſage des clercs de raſer leur barbe. Un grand génie auroit imaginé, ſans doute, des griefs moins frivoles, s'il n'avoit voulu ſe conformer aux petites idées vulgaires.

Baſile, meurtrier & ſucceſſeur de Michel III, ſuſpendit la querelle en faiſant rétablir Ignace. Photius, qui lui avoit reproché courageuſement ſon parricide, fut chaſſé. On le foudroya dans un concile de Conſtantinople, (huitième concile général, en 869) où ſe trouvèrent trois légats d'Adrien II. La paix ſembla rétablie entre les deux égliſes rivales : elle ne pouvoit durer, parce que la rivalité ne pouvoit s'éteindre. L'intérêt occaſionna une autre rupture.

Baſile chaſſe Photius, & rétablit Ignace.

Le roi des Bulgares, dont la femme étoit chrétienne, avoit embraſſé le chriſtianiſme; & ſon exemple avoit, ſelon la coutume, entraîné une grande partie du peuple. La Bulgarie devoit-elle être ſoumiſe à la juridiction du pape ou à celle du patriarche de Conſtantinople? Ce fut la matière d'une fameuſe diſpute. Le concile de Conſtantinople décida en faveur du patriarche. Mais les légats d'Adrien réclamèrent contre la déciſion; & Jean VIII, ſon ſucceſſeur, menaça Ignace de l'excommunier, de le dépoſer, s'il ne rappeloit inceſſamment les prêtres & les évêques employés dans la Bulgarie. Ce royaume

Diſpute entre les deux égliſes, au ſujet de la Bulgarie.

Jean VIII menace d'excommunication Ignace.

étoit cependant un démembrement de l'empire Grec. Rome vouloit encore tout soumettre à son empire.

Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius.

Ignace étant mort, Photius ayant recouvré son crédit à la cour, le pape ayant besoin de Basile, (car les Sarasins l'avoient soumis à un tribut de vingt-cinq mille marcs d'argent,) tout changea bientôt de face. Jean VIII, résolu de reconnoître Photius, envoya des légats pour cet effet. Un concile de près de quatre cents évêques, assemblé à Constantinople, en 879, rétablit solemnellement le patriarche, & cassa les jugemens des autres conciles où il avoit été condamné. Le pape écrivit même une lettre par laquelle il traitoit de transgresseurs ceux qui avoient ajouté le *filioque* au symbole.

Mais il l'excommunie ensuite, au sujet de la Bulgarie.

Il ne doutoit point que Photius ne renonçât à la Bulgarie. Apprenant tout le contraire, il eut recours aux armes qu'il mettoit sans cesse en usage : il fulmina des excommunications. Ses successeurs refusèrent de reconnoître le patriarche.

Fin de Photius.

Celui-ci fut exilé, en 886, par Léon le philosophe, & laissa en mourant le germe d'un schisme éternel, où l'on ne peut trop déplorer l'influence de l'esprit de parti dans les affaires de religion.

Michel Cérularius renouvelle les dis-

La rupture fatale ne se fit qu'au milieu du onzième siècle. Le patriarche Michel Cérularius,

moins habile & aussi ambitieux que Photius, entreprit de secouer le joug des papes : il invectiva contre l'église latine. S'attachant à des minuties, il lui faisoit des crimes de tout. Manger des viandes étouffées & des animaux immondes, de la viande le mercredi, des œufs & du fromage le vendredi, jeûner le samedi, se servir du pain azime ou sans levain pour la messe, ne pas chanter *alleluia* en carême, c'étoient, selon lui, des abominations. Dans une réponse faite à Rome, il est dit que les Latins imposoient une rude pénitence à quiconque mangeoit du sang & des viandes étouffées, hors le péril de mourir de faim. Cette conformité de sentiment est remarquable sur un tel objet. La passion, bien plus que le préjugé, animoit Cérularius, & il ne cherchoit que des prétextes pour colorer son entreprise.

putes, au onzième siècle.

Petites choses dont il fait des crimes aux Latins.

Une lettre fort vive de Léon IX irrita la haine du patriarche. Léon reprochoit aux Grecs plus de quatre-vingt-dix hérésies, condamnées par l'église Romaine; il prouvoit la puissance temporelle des papes par la donation chimérique de Constantin. Ses raisons ne valoient guère mieux que celles de Cérularius. Celui-ci refusa de voir des légats envoyés à Constantinople. Alors ils déposèrent sur l'autel de sainte Sophie, en 1054,

Reproches de Léon IX aux Grecs.

1054.

Excommunication singu-

lière contre eux. un acte d'excommunication, portant *que Michel & ses sectateurs soient anathêmes, avec les simoniaques, les hérétiques, & avec le diable & ses anges, s'ils ne se convertissent pas.* Les Grecs sont accusés dans cet acte de rendre eunuques leurs hôtes, & de les faire ensuite évêques; de dire que la loi de Moïse est maudite; d'observer les purifications Judaïques; de retrancher du symbole la procession du Saint-Esprit, de permettre le mariage aux prêtres, & d'exiger qu'on porte la barbe & les cheveux longs; en un mot, de renouveler toutes les anciennes hérésies.

Cérularius de son côté, insulte les Latins.

Cérularius de son côté répondit aux légats par un décret injurieux: *Des hommes impies, sortis des ténèbres de l'occident, sont venus en cette pieuse ville, d'où la foi orthodoxe s'est répandue dans tout le monde, ils ont entrepris de corrompre la foi orthodoxe par la diversité de leurs dogmes.* Ce début seul fait voir combien les esprits s'échauffent dans la dispute, lorsqu'on s'éloigne des bornes de la modération. Les Grecs méprisoient souverainement les Romains. Ils les regardoient comme des barbares ignorans; ils étoient indignés de l'empire que vouloient prendre les papes sur tout l'univers; ils rendoient anathêmes pour anathêmes. Les empereurs de Constanti-

Le schisme se perpétue à jamais.

nople, ayant befoin des fecours de l'occident, s'efforcèrent quelquefois de réunir les deux églifes; mais les intérêts politiques n'étouffent pas les haines de religion. Le fchifme s'eft perpétué, quoiqu'il y ait eu quelque intervalle de paix apparente. Nous aurons encore occafion d'en parler.



CHAPITRE V.

Obſervations générales ſur les deux dernières époques.

Utilité des obſervations ſuivantes.

POUR connoître le prix & la néceſſité des lumières que la raiſon doit acquérir par l'étude, il importe de réfléchir ſur les égaremens de nos ancêtres. Pour ſentir les avantages d'un bon gouvernement, où l'autorité eſt revêtue de la force convenable, où la ſoumiſſion eſt fondée ſur le bien public, il importe de conſidérer les déſordres d'un gouvernement abſurde & odieux. C'eſt le double objet que je me propoſe dans les obſervations ſuivantes.

L'ignorance & l'anarchie produiſent des maux infinis.

Quels déſordres enracinés par-tout depuis Charlemagne ! que de maux accablent le genre humain ! L'ignorance & l'anarchie concourent au malheur extrême des nations. L'une anéantit les principes, l'autre anéantit les droits. La première, non-ſeulement abrutit les hommes, mais les rend eſclaves d'une infinité d'erreurs & de préjugés nuiſibles, dont les brutes du moins ſont exemptes : la ſeconde fait de la ſociété un aſſemblage monſtrueux de brigands acharnés à s'entre-détruire, de tyrans féroces & d'eſclaves

ſtupides ou furieux. Voilà ce qui caractériſe les derniers ſiècles, & ce qui demande quelques nouvelles obſervations.

I.

L'ignorance étoit ſi profonde en occident, excepté parmi les Maures d'Eſpagne, que très-peu de perſonnes ſavoient lire, encore moins écrire. Les clercs & les moines, reſtant ſeuls en poſſeſſion de cet important ſecret, devinrent néceſſairement les arbitres & les juges des affaires. Ils enveloppèrent dans leur juridiction les mariages, les contrats, les teſtamens, qu'ils avoient ſoin de conſidérer ſous quelque rapport myſtique. Ils s'ouvrirent ainſi de nouvelles ſources d'autorité & de richeſſes, pour ſe dédommager des biens que leur avoient ravis les ſeigneurs. Tout prit une couleur de religion; le civil ſe trouva confondu avec le ſpirituel : de ce mélange contraire à la nature des choſes, naquirent une infinité d'abus.

A la faveur de l'ignorance, les moines & les clercs s'emparent de l'autorité.

N'en citons pas d'autre preuve que le mariage même, le plus eſſentiel, ſans doute, de tous les engagemens de la ſociété, & celui, par conſéquent, ſur lequel les lois civiles doivent avoir le plus d'inſpection. Les empereurs chrétiens

Ils l'étendent particulièrement ſur le mariage.

avoient ſuivi, à cet égard, l'exemple des anciens légiſlateurs, ſans que perſonne réclamât. Mais le clergé, devenu preſque ſouverain, ne vit dans le mariage qu'un ſacrement. Il fit des empêchemens nouveaux de parenté, d'affinité, d'affinité même ſpirituelle; & les étendit ſi loin, qu'on ne ſavoit preſque où trouver une épouſe légitime; car il n'y en avoit point juſqu'au ſeptième degré. Les papes s'arrogèrent un droit ſpécial ſur ce grand objet, d'où dépendent tous les autres. Comment en usèrent-ils? Le pieux roi de France Robert fut forcé de quitter ſa femme, parce qu'elle étoit ſa parente au quatrième degré, quoique des prélats François euſſent autoriſé leur chaſte & tendre union. Henri, fils de Robert, pour éviter de pareilles violences, n'imagina rien de mieux que de faire venir une épouſe de Moſcovie.

Mais barbares eux-mêmes & ignorans, ils devoient abuſer de leur pouvoir.

Puiſque la religion ſeule pouvoit exercer quelque empire ſur des barbares ſans frein, le pouvoir de ſes miniſtres auroit été fort ſalutaire, s'ils avoient ſu en général l'employer avec ſageſſe; mais barbares eux-mêmes & ignorans, comment auroient-ils pu être de bons guides & de bons paſteurs? Les préjugés s'accumulèrent, la religion devint méconnoiſſable; & les motifs religieux qui régloient tout, s'éloignant du but

où il falloit tendre, devinrent ſouvent des principes d'égarement & de folie.

Au lieu des devoirs eſſentiels du chriſtianiſme, ſi propres à établir l'ordre & à inſpirer la juſtice, on attacha la vertu à des pratiques arbitraires qui s'allient aiſément avec le crime. La morale fut comme étouffée ſous un tas de dévotions. Avec des reliques, des pélerinages, des offrandes & des legs pieux, la porte du ciel parut ouverte aux plus méchans hommes. Autrefois la ſévérité de la pénitence contenoit les uns, corrigeoit les autres. On crut y ſuppléer par ces ſignes équivoques de piété, dont les cœurs corrompus ſe font quelquefois un titre pour être impunément vicieux. Ils ſe perſuadèrent en effet que Dieu n'exigeoit rien de plus, & ils achetèrent, en quelque manière, le droit de ſuivre ſans remords le penchant des paſſions.

Les pratiques & les formules ſubſtituées aux devoirs.

Si les prélats, en général, ignoroient l'eſprit du chriſtianiſme, ils ignoroient davantage les bornes de leur autorité. Au lieu de conſacrer au bien des ames les cenſures eccléſiaſtiques, il les conſacrèrent à la défenſe de leurs privilèges, à ſoutenir leurs prétentions. Le ſacerdoce, deſtiné principalement à bénir, fut exercé davantage à maudire. On excommunia ſouvent pour damner, non pour ſauver; on excommunia au gré de la

Abus énorme de l'excommunication.

politique & de la vengeance ; on excommunia les grands, les rois mêmes, qu'on vouloit ou dépouiller ou réduire en ſervitude ; & cette arme inviſible devint un inſtrument de guerres & de révolutions ſanglantes, comme nous le verrons bientôt.

L'eſprit de la religion oppoſé à ces excès.

Enfin, il n'eſt ſorte d'excès ni d'illuſions que l'ignorance ne conſacrât. L'hiſtoire de ces ſiècles fait l'opprobre de l'eſprit humain. La religion en ſeroit déshonorée elle-même, ſi l'on pouvoit lui imputer ce qu'elle condamne dans ſes propres miniſtres. Elle produiſoit toujours quelques grands exemples de vertu, malheureuſement abſorbés par le tourbillon des vices, mais propres du moins à confondre les vicieux.

Les mœurs du clergé, alors corrompues.

Un clergé ignorant, avide, qui s'érigeoit un tribunal univerſel ; qui regardoit comme une infamie de prêter le ſerment de fidélité au ſouverain ; qui prétendoit diſpoſer de la couronne ; qui en France, en Eſpagne & ailleurs, en diſpoſa réellement pluſieurs fois ; qui voulant tout juger, ne reconnoiſſoit aucun juge ; qui voyoit ces abſurdes prétentions conſacrées par les fauſſes décrétales, par les écrits de prélats vertueux & ſavans, d'un Agobard de Lyon, & même du célèbre Hincmar de Reims : un clergé qui ordonnoit la paix ou la guerre ; qui cependant,

toujours exposé aux violences des seigneurs, se servoit aussi souvent de l'épée que des censures : par quel miracle auroit-il eu les mœurs de son état ? A peine connoissoit-on les bienséances. Le scandale régnoit jusques sur le saint siège. On voyoit des évêques mariés publiquement, au mépris des canons sévères de l'église Romaine. Les prêtres, les anciens moines, avoient la plupart ou leurs femmes ou leurs concubines, sans honte & sans scrupule. Les biens de l'église servoient de patrimoine aux bâtards des bénéficiers. Plus souvent ils se vendoient à l'enchère ; & la simonie, sur-tout à Rome, étoit un négoce public, où la violence ne se méloit que trop aux manèges de l'intérêt. Les monumens méme ecclésiastiques ne laissent aucun doute sur des faits si déplorables. Faut-il s'étonner qu'on perde les mœurs, quand les vices sont autorisés par l'ignorance ?

La réforme de Cluni parut un remède au mal.

Comme il est impossible que le désordre extrême ne ranime des sentimens de zèle & de vertu ; comme d'ailleurs les calamités publiques, dont l'Europe étoit accablée, inspirent une ferveur religieuse ; la réforme monastique de Cluni prit naissance au commencement du dixième siècle, & ses progrès furent prodigieusement rapides. Un spectacle nouveau de sainteté frappa les peu-

ples. Des moines pieux & auftères parurent des anges venus du ciel pour fauver le genre humain. Plus ils méprifoient d'abord les richeffes, plus on s'empreffa de les enrichir. Tous les genres de malheurs contribuant à perfuader que la fin du monde approchoit, on fe mettoit peu en peine des befoins d'une famille. On s'imaginoit affurer à fes enfans & à foi-même le bonheur de l'autre vie, en donnant fes biens aux zélés ferviteurs de Dieu, que la fin du monde n'empêchoit pas de les recevoir. On ambitionna l'avantage d'être aggrégé dans leur corps. On méprifa des évêques, des prêtres, des moines, dont la conduite étoit réellement méprifable ; & les réformateurs acquirent autant de crédit & d'autorité, qu'on avoit pour eux de vénération & de confiance. De-là les rivalités, les querelles entre le clergé féculier & le clergé régulier, entre les anciens & les nouveaux moines. Ceux-ci dominèrent enfin, & ce fut encore une fource de défordres ; car cette domination, contraire à l'ordre par fa nature, étoit pour eux-mêmes l'écueil des vertus qui leur procuroient tant de pouvoir, & qui les rendoient fi refpectables.

On prodigue les richeffes aux nouveaux moines.

Mépris pour le clergé & les anciens moines ; fource de difcordes.

C'eft alors que la religion, déja fort déchue de fon antique fimplicité, fe vit furchargée de plufieurs pratiques du cloître. C'eft alors que

La religion furchargée de nouvelles pratiques monacales.

les prières vocales s'alongèrent à l'infini ; que les génuflexions & d'autres cérémonies acquirent un mérite ſupérieur ; que les dévotions particulières furent beaucoup plus reſpectées que les devoirs ; qu'on inventa des moyens étranges de ſoulager les morts, & d'expier les crimes des vivans ; qu'on prétendit, par exemple, ſatisfaire à la juſtice divine, non-ſeulement pour ſoi-même, mais pour autrui, en ſe donnant un certain nombre de coups de fouet, qui devoient racheter d'un certain nombre d'années de purgatoire. C'eſt alors qu'on remplit les vies des ſaints d'une infinité de fables, pour accréditer tout ce que l'on inſpiroit au peuple. Métaphraſte répandit ces fables chez les Grecs : les Latins, plus ignorans, devoient être encore plus crédules. En un mot, les écrits de ce temps fourmillent d'extravagances, parce que la ſuperſtition aveugle ou intéreſſée tenoit la plume ; & qu'autant les uns aimoient à tromper, autant les autres aimoient à croire. Les ſavans moines ou eccléſiaſtiques d'aujourd'hui reconnoiſſent tous ces abus, comme nous reconnoiſſons toutes les folies de nos ancêtres. (Voyez *Fleury*).

Fables légendaires.

Sur la fin du neuvième ſiècle, on ſe mêloit encore de raiſonner, après avoir déja perdu les règles du ſens commun. Il s'éleva donc en

Diſputes théologiques du neuvième ſiècle.

France quelques controverſes théologiques. Le moine Gotheſcalc crut éclaircir le myſtère de la prédeſtination ſuivant la doctrine de ſaint Auguſtin. Mais il trouva dans le fameux Hincmar de Reims un adverſaire terrible qui, ne pouvant le réduire par les argumens, le fit fuſtiger en préſence du roi Charles le Chauve. Le moine Ratbert exprima le dogme de la préſence réelle en termes ſi durs & ſi nouveaux, que deux autres moines, Raban & Ratram, parurent combattre le dogme, quoiqu'ils n'attaquaſſent que les expreſſions de Ratbert. Alors la curioſité ſe porta ſur la digeſtion de l'euchariſtie, ſur l'enfantement de la Vierge, ſur des matières que les théologiens ſages ne pourroient eux-mêmes toucher, ſans riſque de profaner les myſtères. Heureuſement toutes ces diſputes s'évanouirent dans le chaos du dixième ſiècle. Que ſeroit devenue la doctrine de l'égliſe, ſi l'ignorance la plus profonde n'avoit pas empêché de dogmatiſer encore?

Gotheſcalc fuſtigé.

Ratbert & d'autres moines oppoſés ſur l'euchariſtie.

Les études ſe renouvellent au onzième ſiècle; mais quelles études! Une fauſſe dialectique ſubtiliſe ſur les mots, & ne donne aucune idée des choſes. Elle confond tout en voulant tout analyſer; elle forme un jargon ſcientifique, capable lui ſeul d'anéantir toute ſcience; elle ouvre

Dialectique pernicieuſe du onzième ſiècle.

ouvre un champ de bataille aux esprits ardens qui vont, à l'exemple des Grecs, allumer avec leurs sophismes, le feu des controverses & des hérésies. Comme les nouveaux docteurs ne se donnent que pour théologiens, les matières théologiques sont le principal objet de leur travail, & comme ils ne connoissent ni l'histoire, ni l'antiquité, ni la critique, leur travail ne peut guère produire que des controverses dangereuses. Aussi, Bérenger, chanoine de Tours, en voulant expliquer la présence réelle, fera-t-il naître la dispute sur la *transsubstantiation*. Aussi le moine Lanfranc, son rival, en le faisant condamner par plusieurs conciles, en remuant contre lui & les évêques & les papes, exposera-t-il la transsubstantiation, sur laquelle on ne disputoit que dans une seule école, à être attaquée par des légions de sectaires.

Bérenger & Lanfranc opposés sur la transsubstantiation.

Le nombre des absurdités devoit s'accroître par les mauvaises études. Nous n'en verrons que trop d'exemples. Mais le plus frappant de tous est le pouvoir énorme que l'opinion donna aux papes. Ce fut principalement l'ouvrage de ces moines pieux, devenus les oracles de l'Europe. La cour de Rome leur prodiguoit des privilèges inouis, les exemptoit de toute autre juridiction que de la sienne, & se les attachoit par

Pouvoir infini attribué au pape par les moines.

tous les liens imaginables. D'ailleurs, accoutumés dès la jeunesse à recevoir les ordres absolus d'un supérieur, comme des ordres de la divinité, ils supposèrent aisément que le chef de l'église, le vicaire de Jésus-Christ, avoit une autorité sans bornes. Le préjugé & l'intérêt firent leurs principes ; l'ignorance & l'enthousiasme les consacrèrent. Un premier pas conduisit toujours à un autre plus hardi ; un succès parut bientôt un titre certain. Des sophismes & des faussetés tinrent lieu de démonstration. Enfin, les entreprises de Grégoire IV contre Louis le Débonnaire, de Nicolas I contre Lothaire, roi de Lorraine, d'Adrien II contre Charles le Chauve, de Jean VIII contre diverses puissances, de Grégoire V contre le roi Robert, ne sont rien en comparaison de celles que formera Grégoire VII, qui aura de zélés imitateurs.

Influence des idées religieuses.

Ainsi, la religion va servir plus que jamais de prétexte aux excès les plus étranges. Elle entrera dans toutes les grandes affaires ; elle sera le premier mobile des événemens. C'est donc une nécessité de connoître les erreurs & les abus qui la corrompoient. On doit les regarder comme essentiels à l'histoire de l'esprit humain, ainsi qu'à l'histoire politique, car les idées religieuses absorboient alors toute l'intelligence

des hommes, qui certainement ne connurent jamais si peu ni la politique, ni même la religion.

II.

Comment les fiefs se multiplièrent aux dépens de la royauté.

Un autre caractère distinctif de ces deux Époques, est l'anarchie née du gouvernement féodal. Les *bénéfices* ou *fiefs*, que les rois donnoient aux grands pour récompenser leurs services, & pour les mettre en état de servir, étant amovibles dans l'origine, devoient soutenir l'autorité royale, loin d'en sapper les fondemens, si les rois avoient tous été des Charlemagnes. Mais l'ambition & l'avarice des seigneurs surent profiter de la foiblesse des princes. Ils ruinèrent le domaine, en extorquant de nouveaux fiefs. Non contens d'être usu-fruitiers, ils voulurent devenir propriétaires; & l'hérédité fixa dans leurs familles les dépouilles de la couronne. Malheur inévitable, dès que les rois ne savoient plus régner, dès que les dissentions civiles & les périls toujours renaissans les forçoient d'acheter le secours, je dirois presque, la protection de leurs sujets; dès que les seigneurs eurent la force d'usurper ce qu'il étoit dangereux de refuser à leurs desirs. L'exemple de quelques-uns fut le titre & le droit des

L'hérédité les fixe dans les familles.

autres : une fois la digue rompue, le torrent se déborda de toutes parts.

Les seigneurs & le clergé s'emparent des villes & des terres.

Les ducs ou gouverneurs des provinces, les marquis préposés à la garde des frontières, les comtes même chargés de l'administration de la justice, auparavant officiers du roi, furent bientôt les maîtres de leurs duchés, de leurs marquisats & de leurs comtés. Les évêques, les moines, s'emparèrent comme eux & des villes & des terres, où ils se trouvoient les plus forts. En Allemagne, ils devinrent plus puissans qu'ailleurs, parce que la mauvaise politique des Ottons voulut s'en faire un parti contre les grands. On assure que ces princes donnèrent à l'église les deux tiers des biens du royaume. Ne devoient-ils pas prévoir que le clergé ayant les mêmes passions que les laïques, y ajouteroit l'art de les couvrir de tout ce que la religion a d'imposant & de formidable ?

En Allemagne, le clergé plus puissant qu'ailleurs.

Gouvernement féodal, établi partout.

Dans le neuvième & le dixième siècles, le gouvernement féodal jeta les plus profondes racines; presque tous les états modernes de l'Europe en adoptèrent la constitution, liée aux anciennes coutumes Germaniques. Le roi, comme *suzerain*, recevoit l'hommage & le serment de fidélité de ses vassaux, pour les fiefs qu'ils tenoient de la couronne, & qui, au défaut d'hé.

ritiers, devoient revenir à son domaine. Il avoit droit de les convoquer pour la guerre ; de les juger dans sa cour avec leurs *pairs* assemblés ; de confisquer leurs fiefs en cas de *félonie* ou de révolte ; mais du reste, les grands vassaux jouissoient chez eux des droits régaliens ; ils battoient monnoie, exerçoient souverainement la justice, faisoient des lois, avoient leur cour & leurs vassaux ; en un mot, ils étoient la plupart assez puissans pour faire trembler le monarque, si l'on peut donner ce nom à des princes sans autorité réelle.

Fiefs & arrière-fiefs multipliés à l'infini.

L'anarchie laissant un libre cours aux violences, & la protection immédiate des premiers seigneurs étant plus utile que celle du roi, le nombre de leurs vassaux augmenta de jour en jour. Chacun vouloit participer aux avantages du corps féodal. Les possesseurs des terres libres qu'on appeloit *franc-aleux*, les donnoient à quelque grand pour les recevoir de lui en fief : ils se faisoient un défenseur, en se rendant feudataires. De-là vint que les fiefs se multiplièrent à l'infini ; que des moulins & des fours en prirent le nom ; que des arrière-fiefs eurent sous eux d'autres arrière-fiefs ; & qu'il se forma une chaîne de droits respectifs, si compliqués

& si obscurs qu'on s'efforceroit en vain de les éclaircir.

Désordres affreux nés de l'anarchie féodale.

Du gouvernement féodal naissoient les plus horribles désordres. La force y décidoit de tout. Grands & petits seigneurs, toujours armés, ne pensoient qu'à envahir ou à se défendre. Nulle autorité ne pouvant punir le crime, les meurtres & les rapines se perpétuoient sans interruption. Les guerres privées étoient une sorte de droit public. La plupart des seigneurs, tyrans chez eux, brigands au-dehors, comptoient pour rien les principes de l'équité & les sentimens de la nature. Les hommes devenoient des bêtes féroces. Et il ne faut pas s'étonner que les évêques aient eu recours à des expédiens bisarres, aient imaginé la *paix de Dieu*, la *trève de Dieu*, pour mettre un frein à la fureur générale. De mauvais médecins vouloient guérir des maux sans remède, & les remèdes étoient une nouvelle source de maux.

Le service militaire, dû au souverain, se réduisoit à peu de chose.

Le service militaire, principale obligation des vassaux, n'avoit pas même de règles fixes, ni pour la durée de la campagne, ni pour la distance des lieux, ni pour le nombre des soldats, ni pour la nature des guerres. Il étoit limité à un espace de temps, soixante, quarante jours,

plus ou moins, ſuivant des conventions arbitraires qui ne pouvoient être ſolides. En certains cas, les vaſſaux, loin d'être obligés de ſervir le ſuzerain, étoient en droit de le combattre. Le ſouverain ſe trouvoit quelquefois le vaſſal de ſes vaſſaux. Tout dépendoit enfin des circonſtances, parce que le plus fort ou donnoit la loi, ou refuſoit de s'y ſoumettre. Les Scythes, errans avec leurs troupeaux, étoient certainement mieux gouvernés.

Il ſeroit inutile de peindre l'état déplorable du peuple : on l'imagine aiſément. L'eſclavage où il ſe trouvoit par-tout réduit, afflige encore moins l'humanité que les violences & les beſoins dont il étoit la victime. Abruti par l'oppreſſion & par les calamités publiques, mais capable de quelque retour ſur lui-même, ſa foible raiſon devoit mettre le comble à ſes maux. La ſeule remarque à faire ici, c'eſt qu'une grande partie du peuple s'étoit rendue volontairement eſclave, ſoit du clergé & des moines, ſoit des ſéculiers; tantôt par une dévotion ſtupide, tantôt pour ſe procurer du pain avec du travail, tantôt pour ſe ſouſtraire à une plus cruelle tyrannie. La ſervitude (qui le croiroit?) fut une reſſource dans ces temps d'horreurs.

Misère & ſervitude du peuple.

III.

Le goût de la chevalerie augmentoit la passion des armes.

Le goût de la chevalerie, déja fort commun, utile à quelques égards, devint funeste en augmentant la passion des armes & des aventures. Chez les anciens Germains, on armoit pour la première fois les jeunes gens avec de certaines cérémonies, propres à inspirer l'ardeur martiale; mais la chevalerie, considérée comme un ordre militaire & politique, étoit encore moderne au onzième siècle. On lit avec plaisir dans les mémoires de M. de Sainte-Palaye, (*Académie des Inscript. tom.* 20) les détails qui concernent cet établissement. On y voit la religion ou la dévotion tellement liée à la chevalerie, que des enthousiastes la transformoient en une espèce de sacrement, & la comparoient au sacerdoce, à l'épiscopat même : idée tout-à-fait digne des folies antiques. Après les jeûnes prescrits, la *veille des armes* passée en prières dans une église, la réception des sacremens, & plusieurs cérémonies religieuses où des prêtres & des parrains prêtoient leur ministère, le novice recevant l'épée & l'accolade, se vouoit solemnellement à la défense de la foi, à celle des veuves, des orphelins & des opprimés.

Religion mêlée à la chevalerie.

Les Maures d'Eſpagne avoient répandu une galanterie romaneſque qui devint un des principaux caractères de la chevalerie. Combattre pour l'honneur des dames, ſur-tout pour la gloire de celle dont on ſe déclaroit le chevalier, fut un devoir ſacré & inviolable. Des ſentimens généreux commençoient à naître : pouvoient-ils s'épurer au ſein des vices dominans ?

Galanterie romaneſque, empruntée des Maures.

Cette inſtitution s'accordoit trop bien avec les mœurs guerrières, pour ne pas inſpirer l'enthouſiaſme. La jeune nobleſſe, élevée dans les maiſons des chevaliers, apprit ſous eux le métier des armes, la religion & l'amour. Elle les ſervoit en qualité de pages, enſuite d'écuyers, aſpirant au rang ſuprême de la chevalerie, où l'on ne parvenoit qu'après des preuves éclatantes de valeur. Il réſultoit de-là deux avantages pour la nobleſſe. Celle qui étoit en poſſeſſion des fiefs, élevoit de braves guerriers attachés à ſon ſervice; celle qui étoit pauvre trouvoit des reſſources, une éducation & des moyens d'avancement. Mais toute idée de mérite ſe bornant aux objets de la chevalerie, l'ignorance, la ſuperſtition & la fureur des combats, devinrent plus que jamais le caractère diſtinctif de la nobleſſe.

Enthouſiaſme pour la chevalerie.

Avantages que la nobleſſe en retire.

Malgré les éloges que M. de Sainte-Palaye donne à la chevalerie, la vérité l'oblige de

Abus de la chevalerie.

convenir « que les ſiècles dans leſquels elle étoit
» la plus floriſſante, furent des ſiècles de débau-
» che, de brigandage, de barbarie & d'horreur,
» & que ſouvent tous les vices & tous les crimes
» ſe trouvoient réunis dans les mêmes chevaliers
» qu'alors on érigeoit en héros ». (*Cinquième Mémoire.*) « Les hommes ſont inconſéquens,
» ajoute ce ſavant judicieux, il y a toujours
» bien loin de la ſpéculation à la pratique. Dans
» les états les plus réguliers, le nombre de
» ceux qui vivent conformément aux règles eſt
» toujours le plus petit, ſi ce n'eſt peut-être
» dans les premiers commencemens. A meſure
» que l'on s'éloigne de l'origine, le temps in-
» troduit des abus, mais ces abus doivent être
» imputés aux hommes & non pas à la profeſ-
» ſion qu'ils ont embraſſée. La chevalerie eut,
» à cet égard, le ſort de tous les autres inſti-
» tuts; & d'ailleurs, pour ne rien déguiſer,
» ſa conſtitution même étoit inſéparable de di-
» vers inconvéniens. A la conſidérer même
» du côté de la guerre, avec quel déſordre
» ne devoit point combattre une milice im-
» pétueuſe, qui ne recevoit de lois que de ſon
» courage, & ſembloit chercher uniquement
» les moyens de multiplier les dangers; qui
» confondoit l'oſtentation avec la gloire, la

1°. Nulle diſcipline.

» témérité avec la valeur; & qui, dans l'ivresse » de ses faux préjugés, n'auroit jamais pu » croire qu'il y eût des peuples plus sages, tels » que les Lacédémoniens & les Romains, chez » lesquels l'excès du courage étoit puni comme » une lâcheté; une milice enfin presque incapa- » ble de se rallier, par conséquent de réparer » ses fautes & ses pertes?

— » Une religion toute superstitieuse, sem- » bloit être l'unique règle de leur conduite: ils » ne connoissoient que des pratiques extérieu- » res, recommandées par des prêtres, la plupart » aussi ignorans que ceux dont ils gouvernoient » les consciences. 2°. Superstition.

— » Comme il n'y avoit qu'un pas de la » superstition de nos dévots chevaliers à l'irré- » ligion, ils n'avoient aussi qu'un pas à faire » de leur fanatisme en amour, aux plus grands » excès du libertinage, &c. » On en voit des preuves trop fréquentes dans les ouvrages des Troubadours & dans les anciens romans de chevalerie. Je renvoie à ces fidèles peintures des mœurs ceux qui préconisent les mœurs du *bon vieux temps*. 3°. Débauche.

Sans nous arrêter à peindre les chevaliers errans de l'Espagne, ni les joûtes & les tournois que les Maures mirent en usage, observons Joûtes & tournois; passion des aventures.

ſeulement que ces jeux ſuperbes & meurtriers furent bientôt uſités chez les autres peuples, & que les chevaliers de tous les pays ſe livrèrent à la paſſion des aventures. Cette paſſion donna lieu aux conquêtes des Normands en Italie; elle fut une des principales cauſes des croiſades. Les entrepriſes de la chevalerie, mêlées à celles de la puiſſance pontificale, vont faire une époque très-intéreſſante.



QUATRIÈME ÉPOQUE.

GRÉGOIRE VII.

Guerres du sacerdoce avec l'empire. — Croisades.

Depuis le milieu du onzième siècle jusqu'au treizième.

CHAPITRE PREMIER.

État de l'église de Rome avant le pontificat de Grégoire VII. — Conquêtes des Normands en Italie. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume.

Les papes vont troubler le monde.

Nous touchons au temps où des souverains pontifes, oubliant les bornes & les devoirs de leur ministère de paix, allumeront l'incendie des guerres civiles, armeront les sujets contre les princes, & bouleverseront l'Europe entière par les terreurs de la superstition. Le célèbre Grégoire VII fut proprement l'auteur de ces maux; mais la matière étoit préparée de loin,

comme on a dû souvent l'obferver ; les faits qui précèdent de quelques années fon pontificat, annoncent encore mieux fes funeftes entreprifes.

Trois papes enfemble, qui ont acheté le pontificat.

Quoique le fcandale fût commun dans toutes les églifes, celle de Rome en étoit plus infectée que les autres. Benoît IX, fucceffeur de Jean XIX, mort en 1033, fe fit chaffer pour fes débauches & fa tyrannie. Étant remonté fur le faint-fiège, il vendit fa dignité à Grégoire VI, que le moine Glaber repréfente comme un faint. Silveftre III qui, après l'expulfion de Benoît, avoit de même acheté le pontificat, continuoit à prendre le titre de pape. Tous trois ne cherchoient que de l'argent; & ce Grégoire fi vanté adreffa une lettre circulaire aux chrétiens, pour demander de quoi foutenir fon rang avec honneur. Un hiftorien du fiècle avoit-il tort de comparer les dignités eccléfiaftiques à des marchandifes qu'on étaloit en plein marché ? On ne connoiffoit plus ni mœurs, ni décence, ni lois, ni principes.

L'empereur Henri III les fait dépofer.

L'empereur Henri III, fils de Conrad II, indigné de ces défordres, fe rend à Rome en 1046, & fait dépofer les trois papes. On élit Clément II, & après lui Damafe II. Leur pontificat fut très-court. Henri jette enfuite les yeux fur Brunon, évêque de Toul, fon parent, re-

commandable par des mœurs édifiantes. Une assemblée de Worms le nomme pape. Il passe en Italie, demande une élection canonique, est intronisé avec acclamation, & prend le nom de Léon IX. L'empereur lui cède Bénévent, pour racheter un tribut annuel de cent marcs, qu'on payoit depuis Henri II, en reconnoissance de ce que l'évêché de Bamberg avoit été soumis immédiatement au saint-siège. Les papes, en détruisant le droit commun, augmentoient donc leur trésor ainsi que leur juridiction, par la faute même des empereurs. Combien de graces achetées à Rome, qui n'étoient que des abus du pouvoir!

Élection de Léon IX.

1049.

Henri lui cède Bénévent, en échange d'un tribut.

Si Léon IX avoit eu autant de modération que de zèle, il auroit mérité davantage d'être mis au nombre des saints. Plein d'ardeur pour la réforme, & se croyant en droit d'employer tous les moyens d'autorité, à peine fut-il sur le trône de l'église, qu'il agit en maître absolu. Sans l'agrément du roi de France, Henri I, & même en dépit de ce prince, il vint tenir un concile à Reims, où il déposa quelques évêques & excommunia ceux qui avoient mieux aimé obéir au roi, que de se rendre au concile. Il retourne en Italie, déposant & excommuniant par les chemins quiconque lui paroît digne des censures.

Léon zélé pour la réforme, mais despotique.

Il brave le roi de France Henri I.

Dans un concile de Rome, il déploie avec plus d'éclat sa rigoureuse sévérité. Les anathêmes pleuvent sur les simoniaques, sur les concubinaires ; mais les mœurs ne changeoient point.

Un concile de Paris menace de faire marcher les troupes contre des hérétiques.

Un concile de Paris, de la même année 1050, condamna Bérenger & ses sectateurs, & déclara que s'ils ne venoient à résipiscence, toutes les troupes du royaume, ayant à leur tête le clergé en habits sacerdotaux, les poursuivroient jusqu'à ce qu'ils fussent soumis au dogme ou punis de mort. Les évêques François exerçant de cette manière la puissance spirituelle, il étoit difficile qu'un pape Allemand sût l'exercer avec la modération convenable. On le verra bientôt joindre l'épée aux censures, contre les princes Normands qui s'établissoient en Italie ; établissement remarquable par sa singularité comme par ses effets.

Voyages des Normands en Italie.

Selon la foule des historiens, quarante gentilshommes Normands, au retour d'un pélerinage de Jérusalem, sauvèrent, en 1016, la ville de Salerne, dont les Sarasins s'emparoient déja; ils refusèrent les récompenses que l'on offroit à leur courage héroïque ; & portèrent dans leurs pays, avec la gloire d'une si brillante expédition, l'enthousiasme guerrier qui devoit en produire de plus importantes. M. de Saint-Marc rejette ce fait

fait par des raisons très-plausibles. Il soutient que les premiers Normands vinrent au Mont-Gargan en pélerinage; que Mélo, vaillant capitaine Lombard, ennemi des Grecs, leur persuada de s'établir dans la Pouille; qu'en effet ils en inspirèrent le desir à leurs compatriotes; & que ce fut la véritable origine de leurs conquêtes.

Ils s'y battent, y obtiennent des terres & fondent Averse.

Quoi qu'il en soit, les Normands conservoient encore l'audace intrépide & l'ambition de leurs ancêtres. L'espérance de s'enrichir étoit aussi pour eux un puissant motif de combattre. Ils se jetèrent par troupes en Italie. Ils vendirent leurs bras à qui payoit mieux; tantôt alliés des Grecs & tantôt de leurs ennemis. Le duc de Naples, qu'ils avoient servi utilement contre le prince de Capoue, leur donna un grand territoire entre ces deux villes, où ils fondèrent Averse, en 1029.

Les fils de Tancrède, gentilhomme Normand, s'emparent de la Pouille.

Cet établissement attire de nouveaux aventuriers. Trois fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme de Normandie, dont l'un s'appèle Guillaume *Fier-à-bras* ou *Bras-de-fer*, jettent les fondemens d'une nouvelle domination pour leur famille. Après avoir enlevé la Pouille au Catapan, (c'étoit le titre du magistrat qu'envoyoit la cour de Constantinople,) ils partagent la conquête

entr'eux & les autres officiers. Bras-de-fer est comte de la Pouille par les suffrages de ses soldats. Son frère Drogon lui succède en 1046. Robert Guiscard, leur cadet, arrive avec deux de ses frères : cette famille, composée de douze héros, devient chaque jour plus redoutable.

1053.

Léon IX, qui les attaque, est fait prisonnier.

L'Italie, sans cesse inondée de sang, craignoit en eux de nouveaux ennemis. Léon IX, voyant les terres de l'église exposées à l'invasion comme les terres profanes, demande des troupes à l'empereur. Il forme une armée d'Allemands & d'Italiens, & la conduit en personne contre ces guerriers, après les avoir excommuniés. Les Normands, dont le nombre ne montoit guère qu'à trois mille hommes, lui envoient une députation respectueuse, offrant de lui faire hommage de leurs fiefs. Sur le refus du pape, ils taillent son armée en pièces, le font prisonnier, se jettent à ses genoux, reçoivent l'absolution & lui rendent la liberté.

Nicolas II leur donne en fiefs ce qu'ils pourront conquérir.

Ce qu'ils avoient offert à Léon IX, s'exécuta en 1059, sous Nicolas II. Robert Guiscard lui prêta serment de fidélité ; il reçut de lui en fief toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans la Pouille & dans la Calabre, & toutes celles qu'il pourroit faire encore, soit dans ce pays, soit en Sicile. Le pape accorda de même à Richard,

comte d'Averſe, l'inveſtiture de la principauté de Capoue, que Richard ne poſſédoit point. La politique romaine cherchoit alors à ſe faire un appui contre l'empereur. Elle donnoit aux Normands ce qu'elle ne pouvoit pas donner, mais ce qu'ils devoient conquérir. On s'attachoit par-là de puiſſans vaſſaux; on acquéroit des droits précieux de ſuzeraineté; & l'on ſe ménageoit de nouveaux moyens d'agrandiſſement.

Il cherchoit à s'attacher les Normands contre l'empereur.

L'auteur de cette politique ambitieuſe étoit le fameux Hildebrand, (depuis Grégoire VII) moine Italien, de baſſe extraction, mais auſtère, appliqué, habile, d'un génie hardi & d'un caractère indomptable; zélé pour la réforme de l'égliſe, & encore plus pour les prétentions de la cour romaine; capable de les porter au dernier excès, & de les ſoutenir avec la dernière violence. Ses panégyriſtes, en le comparant à Élie, s'imaginoient qu'un pape devoit faire deſcendre le feu du ciel, pour détruire tout ce qui s'oppoſoit à ſes volontés. Jeſus-Chriſt avoit enſeigné d'autres maximes, auxquelles on ne penſoit plus.

Hildebrand, auteur de cette politique.

Hildebrand gouverna long-temps l'égliſe de Rome, avant que d'en être le pontife. A la mort de Léon IX, en 1055, Les Romains l'envoyèrent en Allemagne, pour lui choiſir un ſucceſſeur.

Il gouverne déja l'égliſe ſous différens papes.

Il fixa son choix sur Victor II, qui le fit aussitôt légat en France, où il commença par déposer six évêques simoniaques. Étienne IX, abbé du Mont-Cassin, ayant succédé à Victor, Hildebrand devint cardinal-archidiacre. Après la mort d'Étienne en 1058, il eut le crédit de faire déposer un anti pape, & d'élever sur le saint siège Nicolas II, dont il dirigea toute la conduite.

Concile de Rome.

Dans un concile de Rome, Nicolas publie ce décret célèbre, en vertu duquel les Cardinaux doivent élire le pape; & le reste du clergé avec le peuple, donner son consentement à l'élection; *sauf l'honneur dû à notre très-cher fils Henri (IV), actuellement roi, & qui sera bientôt empereur, comme nous le lui avons accordé, & cet honneur passera à ceux de ses successeurs à qui le saint siège aura personnellement accordé le même droit.* Le droit de confirmer l'élection, est supposé ici n'être qu'un privilége personnel; droit fondé néanmoins sur tant de titres incontestables. Henri étoit fort jeune, & Hildebrand profitoit de tout.

Décret pour l'élection du pape.

Bérenger signe par force un formulaire, & le rétracte.

Bérenger, que Lanfranc ne cessoit de poursuivre, fut contraint dans ce concile de signer un formulaire, portant que le pain & le vin sont après la consécration le vrai corps & le vrai

ſang de Jéſus-Chriſt, *touchés & rompus par les mains des prêtres, & briſés par les dents des fidèles.* On crut avoir triomphé de l'hérétique ; mais ſa profeſſion de foi, rétractée avec éclat, devint la matière d'un nouveau ſcandale. Le zèle inquiet du moine Lanfranc, ſemblable à celui d'Hildebrand, marchoit à grands pas vers la fortune.

On foudroie de nouveau le concubinage des prêtres & la ſimonie. Il paroît ſingulier qu'en attaquant avec force les abus, le pape conſervât ſon archevêché de Florence. Léon IX avoit gardé de même l'évêché de Toul, & cet exemple avoit été ſuivi par d'autres. Quels droits n'attachoit-on pas au titre de ſouverain pontife, ou *d'évêque univerſel?* car ce dernier titre s'étoit introduit, ſans doute, pour l'oppoſer à celui de *patriarche écuménique*, dont on faiſoit un crime aux patriarches de Conſtantinople.

On foudroie la ſimonie ; mais les papes conſervoient leurs premiers ſièges.

1061.

Alexandre II élu ſans l'aveu de la cour.

Après la mort de Nicolas II, Hildebrand, qui venoit de rendre les princes Normands feudataires de l'égliſe romaine, fait élire Alexandre II, ſans daigner conſulter la cour. L'impératrice Agnès, veuve de Henri III, régente dans la minorité de ſon fils, veut réprimer cette entrepriſe. Cadaloüs, évêque de Parme, eſt élu par quelques évêques, ſous le nom

On lui oppoſe en vain Cadaloüs.

d'Honorius II. Des troupes allemandes arrivent pour le mettre en possession du pontificat. Mais les princes d'Allemagne changent tout-à-coup le gouvernement; l'archevêque de Cologne enlève le jeune Henri à sa mère; l'antipape est abandonné & jeté dans une prison.

Pierre Damien, légat; ses fausses idées sur bien des choses.

Le génie d'Hildebrand animoit le nouveau pontificat. Pierre Damien, son ami, ardent promoteur des nouvelles dévotions monastiques, se signala dans plusieurs légations. Il travailla sur-tout en France à cimenter les priviléges de Cluni, qui alloient jusqu'à défendre, sous peine d'excommunication aux évêques, même du diocèse, d'excommunier un moine. Il répandit le goût des flagellations volontaires, qu'on vit bientôt dégénérer en fanatisme. Ce pieux cardinal, excessivement austère pour lui-même, avoit des maximes commodes pour les pécheurs. Il supposoit qu'on pouvoit se charger pour eux de la pénitence. On lit avec surprise dans une de ses lettres à un prélat : *Vous savez que, lorsque les pénitens nous donnent quelque fonds de terre, nous diminuons de leur pénitence à proportion de leur présent.* Ses ouvrages sont un des monumens les plus singuliers des fausses idées & de la crédulité de son siècle. (Voyez *Fleury*.)

Comme les affaires politiques occupoient ſans ceſſe la cour romaine; les ordres, les décrets, les menaces, les foudres de Rome vont produire des événemens qui paroîtroient incroyables, ſi l'opinion ne pouvoit tout à la faveur de l'ignorance. La conquête même de l'Angleterre par les Normands vint en partie de cette ſource de révolutions. C'eſt un des événemens les plus mémorables du onzième ſiècle. La cour de Rome occupée d'objets politiques.

Nous avons vu Édouard le Confeſſeur, prince de la famille royale des Anglo-Saxons, ſuccéder aux Danois qui étoient montés ſur le trône. Sa dévotion lui interdiſant le commerce conjugal, il ſe trouvoit ſans poſtérité. Il avoit paſſé ſa jeuneſſe en Normandie: il chériſſoit le duc Guillaume, ſon parent: il eut envie de le déclarer ſon ſucceſſeur. Mais les Normands qu'il avoit attirés dans le royaume, y étoient devenus odieux par leur crédit. Les Anglois, jaloux juſqu'à la révolte, l'avoient même réduit à les chaſſer. Après ſa mort, la nation choiſit Harold, ſeigneur puiſſant & ambitieux, dont la politique ſe frayoit le chemin du trône depuis long-temps. Édouard, roi d'Angleterre, ne laiſſe point d'héritier. Les Anglois choiſiſſent Harold.

Harold eut pour concurrent un héros, non moins habile que brave. Le fameux Guillaume, duc de Normandie, bâtard du duc Robert, s'étoit 1066. Guillaume, duc de Normandie, veut

conquérir ce royaume.

maintenu contre les efforts du roi de France Henri I, & contre ses propres vassaux qui vouloient le dépouiller. Maître chez lui, il osa entreprendre de conquérir l'Angleterre. Un testament vrai ou faux d'Édouard fut son titre. Sa réputation, & celle de ses Normands, attirèrent sous ses drapeaux une foule de guerriers. Il se rendit favorable la cour d'Allemagne, & même la cour de France où le roi Philippe I, encore mineur, ne montroit aucune qualité digne du trône. Mais un des principaux secrets de sa politique fut de se ménager l'approbation du pape Alexandre, qui lui envoya l'étendard de saint Pierre, comme le gage d'une victoire juste & infaillible, après avoir anathématisé Harold comme un tyran.

Le pape le favorise.

Il réussit dans son entreprise.

Le duc débarque en Angleterre avec soixante mille hommes. Il fait vœu de bâtir un monastère sur le champ de bataille; il remporte une victoire décisive à Hastings, où Harold est tué; il force les Anglois à subir le joug, & règne par le droit des armes. Les anathêmes du pape ébranloient tellement les esprits, que le frère du roi avoit employé ce motif pour le dissuader de combattre. Si Harold eût suivi son conseil, l'hiver, la fatigue & la disette auroient probablement consumé les forces de l'ennemi. Les

conquérans doivent beaucoup aux fautes de ceux qu'ils attaquent.

Premier légat en Angleterre.

Alexandre II, ou Hildebrand qui gouvernoit, profita d'une conquête entreprise avec le sceau de l'autorité pontificale. L'Angleterre reçut pour la première fois un légat. Par le moyen des légations, le pontife étoit comme présent, & exerçoit sa puissance absolue dans tous les pays. Lanfranc, ce moine Italien que le desir de la fortune avoit attiré en France, placé sur le siège de Cantorbéry, primat du royaume, travailla efficacement à y enraciner les principes ultramontains.

Mais Guillaume tient le clergé dans la subordination.

Mais Guillaume, tout dévot qu'il paroissoit, ne l'étoit point assez pour soumettre les droits de la couronne à l'église. Il voulut que les canons des synodes & même les bulles du pape n'eussent d'effet qu'avec le sceau de l'autorité royale. Le clergé ne remua point sous son règne.



CHAPITRE II.

Pontificat de Grégoire VII. --- Ses démêlés avec l'empereur Henri IV.

1073. Hildebrand pape sous le nom de Grégoire VII.

ENFIN, Hildebrand est élu pape après la mort d'Alexandre, sans l'aveu de la cour impériale. Il diffère prudemment son sacre, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le consentement nécessaire; il l'obtient par cette marque de soumission. Le jeune empereur, Henri IV, ne prévoyoit pas les malheurs que lui causeroit un tel pontife. Grégoire VII (c'est le nom du nouveau pape) se montra bientôt l'ennemi de toutes les couronnes. Austère, entreprenant, inflexible, ses préjugés & son caractère le rendoient capable de bouleverser les états.

Son système de monarchie universelle.

On croira difficilement qu'un moine, devenu chef de l'église, ait prétendu à la monarchie universelle; qu'il ait regardé tous les rois chrétiens comme ses vassaux, & qu'il ait réellement entrepris de les soumettre en cette qualité à son empire. Cependant ses lettres même le démontrent. Quiconque d'ailleurs compare l'état ancien des pontifes, avec la puissance où ils étoient

déja parvenus, conçoit qu'un génie audacieux pouvoit enfanter ce projet, & peut-être en avancer beaucoup l'exécution, s'il avoit eu autant d'adresse que de vigueur.

Il prétend que l'Espagne appartient au saint siège.

Il débute par déclarer ses prétentions sur l'Espagne. Il ordonne qu'on lui paye un tribut pour les conquêtes qu'on y fera sur les Sarasins: *Car vous n'ignorez pas sans doute*, écrit-il aux Espagnols, *que le royaume d'Espagne, autrefois du domaine de saint Pierre, n'appartient encore à aucun mortel, mais seulement au siège apostolique.* Il leur défend de faire des conquêtes, s'ils ne veulent sincèrement payer le tribut; aimant mieux voir ce pays entre les mains des infidèles, que de voir l'église *traitée par ses enfans comme par ses ennemis.* Après une telle déclaration, rien n'est incroyable.

Il menace de faire révolter la France contre Philippe I.

Le roi de France, Philippe I, prince foible & vicieux, arrêtoit le sacre d'un évêque de Mâcon; il étoit de plus accusé de vendre les bénéfices. Grégoire écrit à l'évêque de Châlons-sur-Saône, que le roi changera de conduite, ou qu'il sera puni par l'autorité de saint Pierre; & que *les François, frappés d'un anathême général, refuseront de lui obéir, s'ils n'aiment mieux abjurer la foi chrétienne.* Philippe envoie des ambassadeurs l'assurer de son respect & de son obéissance.

Il envoie contre lui des ordres terribles aux évêques.

De nouvelles plaintes s'élèvent bientôt à l'occasion de quelques pélerins maltraités, de quelques marchands Italiens rançonnés dans une foire; C'en est assez pour que le pape écrive aux évêques : *Votre roi est un tyran & non un roi, lui qui a passé toute sa vie dans le crime & dans l'opprobre. S'il ne veut pas vous écouter, séparez-vous entièrement du service & de la communion de ce prince, mettez en interdit toute la France. Si l'anathême ne le corrige point, qu'on sache qu'avec le secours de Dieu, nous employerons toutes sortes de moyens pour délivrer le royaume de l'oppression.* Dans une autre lettre, il déclame contre le *crime inoui, détestable de Philippe, roi de France, ou plutôt loup ravissant & tyran inique.* Ce crime atroce est d'avoir pris une somme aux marchands Italiens.

Il livre la France au despotisme d'un légat.

Soit que Philippe se soumît, soit que les affaires d'Allemagne empêchassent Grégoire de le poursuivre, le *tyran* demeura sur le trône; mais la France fut livrée à un légat terrible, évêque de Die, François, qui devint le fléau de la nation, qui commanda en despote, tint des conciles malgré les défenses du roi d'y assister, déposa une foule d'évêques sans forme de procédures, exigea des troupes & de l'argent pour le pontife; en un mot, foula aux pieds tous les droits de l'épis-

copat & de la couronne. Grégoire prétendoit que la France devoit lui payer, comme l'Angleterre, le tribut d'un dénier au moins par maison, (environ un écu de notre monnoie.) S'il ne put la rendre tributaire, il parvint du moins à y établir solidement la primatie de Lyon, la seule qui ait triomphé des anciennes maximes du clergé national.

Il vouloit que le royaume lui payât tribut.

Toujours armé d'excommunications contre la simonie & contre les mariages des clercs, il éprouva que les vices étoient plus difficiles à subjuguer que les souverains. On défendoit d'entendre la messe des prêtres concubinaires, on leur interdisoit toute fonction ecclésiastique, on vouloit que le célibat fût religieusement observé. Ces lois, publiées dans un concile de Rome, parurent intolérables; tant l'usage avoit prévalu sur la discipline. Elles excitèrent des séditions. Grégoire fut traité d'hérétique qui altéroit la doctrine de Jesus-Christ & de saint Paul. *S'il persiste, nous aimons mieux renoncer à la prêtrise qu'à nos femmes, & il pourra chercher des anges pour gouverner les églises.* C'étoit, selon les historiens du temps, un langage très-commun. Lanfranc lui-même ne put mettre la loi en vigueur. Dans un concile de Winchester, il défendit bien aux chanoines d'avoir des femmes,

Il ne peut soumettre à la discipline les prêtres concubinaires.

Lanfranc est obligé de les tolérer en Angleterre.

mais il permit aux prêtres de la campagne de garder les leurs*, & ordonna seulement qu'à l'avenir personne ne seroit fait diacre ou prêtre, sans s'être engagé à la continence. Presque partout, une grande partie du clergé & du peuple ne regardoit plus alors le célibat ecclésiastique comme un devoir, malgré les anciens décrets des conciles *. On crioit donc en Occident à-peu-près comme on eût fait en Orient, si un patriarche de Constantinople avoit entrepris de soumettre le clergé Grec au célibat.

1075. Droit des princes, de donner l'investiture des grands bénéfices.

Le pontife n'avoit rien tant à cœur que de rendre le sacerdoce indépendant des princes, & par-là plus dépendant de Rome. Prétendre qu'il ait envisagé le célibat comme un moyen de parvenir à ce but, parce que des hommes sans famille ont peu de liens qui les attachent à la société politique; c'est une supposition hasardée par des écrivains suspects; mais on ne peut guère douter du motif qui suscita la querelle des investitures. Les évêques & les abbés, tenant leurs fiefs des souverains, devoient en recevoir

* Un capitulaire de Charlemagne, de l'an 769, ordonne de priver du sacerdoce les prêtres qui auront eu *plusieurs femmes*. Il semble que le mariage ne leur étoit pas alors absolument interdit.

l'investiture, ainsi que les autres seigneurs. Cette cérémonie les mettoit en possession du temporel des églises; & leur dépendance à cet égard paroît d'autant plus juste, qu'en qualité de seigneurs, ils étoient plus riches & plus puissans.

Dès le neuvième siècle, on voit la coutume établie en Allemagne de les investir par une crosse & un anneau que le prince leur remettoit. Certainement personne n'avoit eu l'idée de leur conférer de la sorte l'autorité spirituelle du ministère. Grégoire VII le supposa néanmoins, pour avoir un prétexte spécieux d'anéantir le droit des couronnes. Il traita l'investiture de simonie; & dans un concile de Rome, il défendit, sous peine d'excommunication, de la recevoir des laïques. Les évêques d'Allemagne, empressés de se soustraire à la domination des empereurs, devoient appuyer cette démarche avec ardeur: ceux des autres pays y étoient de même intéressés. Telle fut la source des guerres du sacerdoce & de l'empire; guerres d'autant plus affreuses, qu'elles apprirent à prodiguer le sang humain, sous prétexte de religion.

Grégoire VII suppose que c'est une simonie, pour rendre le clergé indépendant.

Comme la simonie réelle étoit commune en Europe, le faux zèle trouvoit des raisons pour colorer ses attentats. Des rois presque sans au-

La simonie réelle, alors très-commune, lui four-

nissoit des prétextes. torité, sans domaines, sans argent, tiroient volontiers parti des bénéfices. Ils ne se faisoient pas scrupule de les vendre quelquefois; & l'on ne s'en faisoit pas de les acheter. Les mœurs & les circonstances en étoient cause. Nous avons vu aussi la papauté vendue à un nombre d'acheteurs, par le clergé qui élisoit les papes. Où ne régnoit pas le désordre ? Un droit est-il nul, parce qu'on en fait une matière d'abus ?

Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faisoit la guerre aux Saxons.

Henri IV, que Grégoire vouloit sur-tout opprimer, jeune prince plein de courage, mais livré aux passions de la jeunesse, & trafiquant des bénéfices, combattoit les Saxons rebelles: leur insolence s'étoit portée jusqu'à lui offrir un duel pour décider s'il resteroit empereur ou non. Pendant cette guerre civile, Rome lui avoit déja donné de l'inquiétude, & il avoit eu la prudence d'user à son égard de ménagement. Il avoit même prié Grégoire d'excommunier les Saxons comme sacrilèges. Ceux-ci, s'adressant au même tribunal, l'accusèrent de simonie & d'autres crimes. Bientôt après, ils furent contraints de se soumettre; mais le pontife préparoit ses foudres contre l'empereur.

1076. Il le somme de comparoître. Henri le

Une diète venoit de régler les conditions d'accommodement, lorsque tout-à-coup arrivent deux légats, qui somment Henri de comparoître devant

devant le pape au jour marqué, pour répondre aux accusations de ses sujets. Il répond à cette insulte, en faisant déposer le pape dans un concile de Worms. Il lui marque ensuite qu'un souverain n'a que Dieu pour juge, & ne peut être déposé pour aucun crime, à moins qu'il n'abandonne la foi. (Restriction remarquable & bien hasardeuse; car on pouvoit aisément supposer le crime d'hérésie, contre un prince qui paroîtroit attaquer l'église dans la personne de son chef.) Alors le pontife prononce en plein concile, au nom de saint Pierre, l'anathême foudroyant, par lequel il ôte à Henri le royaume Teutonique avec celui d'Italie, déliant tous les sujets du serment de fidélité, & leur défendant de le reconnoître pour roi. Voilà, pour la première fois, un souverain déposé par un pape. Cette sentence servira de modèle à quantité d'autres.

fait déposer à Worms.

Le pape dépose Henri dans un concile.

Rien n'est peut-être plus étrange que de voir dans le concile de Rome, où elle fut prononcée, la célèbre comtesse Mathilde & sa mère Béatrix. Souveraines d'une grande partie de l'Italie, dévouées aveuglément à Grégoire, elles l'animoient & lui promettoient toutes leurs forces contre Henri, leur proche parent. Ce n'étoit pas le moindre motif de confiance pour le pape,

La comtesse Mathilde y assistoit.

inſtruit d'ailleurs de la diſpoſition des Allemands à la révolte.

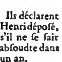
Sophiſmes de Grégoire contre les couronnes.

Il eut ſoin de juſtifier à ſa manière une entrepriſe ſi révoltante, par des ſophiſmes qui ſervoient de preuves. *Si le ſaint-ſiège* (écrivoit-il à l'évêque de Metz) *a reçu de Dieu le droit de juger les choſes ſpirituelles, pourquoi pas les temporelles ? Si les hommes ſpirituels ſont jugés quand il le faut, pourquoi les ſéculiers ne ſeront-ils pas punis de leurs crimes ? Ils s'imaginent peut-être que la dignité royale eſt au-deſſus de l'épiſcopale. Ils peuvent en connoître la différence par leur origine. L'une a été inventée par l'orgueil humain, l'autre inſtituée par la bonté divine : celle-là court après la vaine gloire, celle-ci n'aſpire qu'à la vie céleſte, &c.* De ces raiſonnemens on pouvoit conclure qu'il falloit abolir la royauté, & reconnoître le ſouverain pontife pour unique maître du monde.

Sa ſentence détermine les Allemands à la révolte.

Les lettres de Grégoire, ſes légats, & quelques dévots fanatiques envoyés exprès en Allemagne, firent valoir ſa ſentence comme ſi Dieu l'avoit rendue. Indignés de la vente des bénéfices, de quelques vexations du prince, & de ſa vie licencieuſe, les Allemands, ceux même qui avoient dépoſé le pape, ne tardèrent point à ſe déclarer contre l'empereur. Une aſſemblée de Tibur

délibéroit ſur les partis les plus violens. Henri s'humilia juſqu'à offrir de remettre le gouvernement aux ſeigneurs, & de ne garder que le titre, ainſi que les ornemens de roi. On décida que le pape ſeroit invité de venir à Augſbourg juger l'affaire; que ſi le roi n'étoit pas abſous de l'excommunication dans un an, il perdroit la couronne ſans retour; qu'en attendant il vivroit à Spire comme un excommunié, exclu de l'égliſe, & ne faiſant aucune fonction publique. On penſa dès-lors qu'une année entière d'excommunication entraînoit, *par le droit Teutonique*, la perte des fiefs & de tous les biens. Les Allemands ſembloient courir à l'eſclavage, lors même qu'ils enchaînoient leur ſouverain.


Ils déclarent Henri déposé, s'il ne ſe fait abſoudre dans un an.



CHAPITRE III.

Suite des démêlés de Grégoire VII avec l'empereur. — Fin de Guillaume le Conquérant.

1077. Henri va implorer la miséricorde du pape à Canosse.

HENRI, atterré par la disgrace, forcé de subir la loi des rebelles, craignant les suites du jugement qu'il ne pouvoit éviter, prend la résolution d'aller lui-même demander miséricorde au pontife, son oppresseur. Il arrive comme un humble pénitent. Il se rend à Canosse sur l'Apennin, place de la comtesse Mathilde, où Grégoire étoit enfermé avec elle. Une triple enceinte de murailles environnoit cette forteresse. On l'arrête dans la seconde enceinte. On l'y fait attendre trois jours, au cœur de l'hiver, nuds pieds & sans domestique, qu'il plaise au pape de lui donner audience. Il l'obtient après une si rude épreuve, à force de prières & de promesses.

Il est absous aux conditions les plus dures.

Il reçoit l'absolution ; mais en s'engageant à comparoître devant la diète d'Allemagne, à se soumettre au jugement du pape, à perdre la couronne si le pape l'ordonnoit, & à ne faire en

attendant aucune fonction de la royauté. Henri jure tout ce qu'on veut.

Alors Grégoire dit la meſſe; conſume une moitié de l'hoſtie pour prouver ſon innocence; lui préſente l'autre moitié, en l'invitant à ſe juſtifier de même. Le prince, ſoit par ſentiment de religion, ſoit par quelqu'autre motif, s'excuſe ſous prétexte que les abſens ne ſe contenteront point de cette preuve.

Épreuve de l'euchariſtie que le pape veut lui faire ſubir.

Cependant les Lombards, mécontens alors de Grégoire, ſe récrient ſur la foibleſſe & le déshonneur de Henri; ils menacent de le détrôner, de mettre ſon fils à ſa place. La circonſtance le ranime. Il viole ſes ſermens & regagne l'affection des Lombards. Mais les Allemands vengèrent le pontiſe en dépoſant le roi. Rodolſe, duc de Souabe, fut élu dans une diète.

Les Lombards font violer à Henri ſon ſerment.

Alors les Allemands le dépoſent & éliſent Rodolſe.

Grégoire n'oſant d'abord ſe déclarer pour l'un ni pour l'autre, donna à entendre qu'il décideroit en faveur de celui des deux qui ſeroit le plus ſoumis au ſaint-ſiège. Enfin, il voulut que ſes légats jugeaſſent l'affaire ſur les lieux, & menaça d'anathême quiconque leur réſiſteroit. *Nous le lions*, dit-il dans ſon décret, *non-ſeulement quant à l'eſprit, mais quant au*

Grégoire veut juger ces deux princes.

corps, & lui ôtons toute prospérité en cette vie, & la victoire à ses armes. On eût dit qu'il disposoit des élémens & de la fortune.

1080. Il porte un décret absurde & révoltant contre Henri.

Après des expéditions malheureuses, Rodolfe remporta enfin une victoire, qui fit pencher la balance de son côté. Aussi-tôt le fier Grégoire, dans un concile de Rome, prive de nouveau Henri IV du royaume de Germanie & d'Italie, le dépouille de toute puissance & dignité royale, défend à tout chrétien de lui obéir comme à son roi, le condamne à n'avoir aucune force dans les combats & à n'être jamais victorieux. Ce sont les propres termes du décret, où apostrophant saint Pierre & saint Paul, il finit en ces termes : *Faites donc voir à tout le monde que, si vous pouvez lier & délier dans le ciel, vous pouvez aussi sur la terre ôter ou donner à chacun, selon ses mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtes, & les possessions de tous les hommes.... Que les rois & les princes du siècle connoissent donc maintenant votre pouvoir ; qu'ils tremblent de mépriser les ordres de votre église ! Que votre justice s'exerce si promptement sur Henri, qu'on ne puisse douter qu'il ne tombe par votre puissance, & non par hasard !*

Son apostrophe singulière à saint Pierre.

Nous avons une ſeconde lettre à Hériman, évêque de Metz, qui achève de dévoiler les opinions de Grégoire, & les principes d'un deſpotiſme ſans exemple. Il y avance que le ſimple exorciſte a plus de pouvoir qu'aucun ſeigneur laïque; car l'exorciſte commande aux démons, dont les mauvais princes ſont eſclaves: Que les prêtres ſont évidemment au-deſſus des rois; car ils jugent les rois, & peuvent les abſoudre de leurs péchés: Que les bons chrétiens du plus bas rang doivent être regardés comme rois, plutôt que les princes vicieux; car les uns ſont membres de Jéſus-Chriſt, & les autres du diable: Qu'à plus forte raiſon, les papes ſont au-deſſus de tout; car la papauté rend impeccable, & depuis ſaint Pierre, on compte près de cent papes au nombre des plus grands ſaints. Comment, après les ſcandales infinis du dixième & du onzième ſiècles, oſoit-on faire de la ſainteté une eſpèce de privilége inhérent au pontificat? L'opinion a ſouvent la force de changer les abſurdités en principes. Enfin, des canoniſtes ont écrit que *le pape n'eſt ni un dieu ni un homme, mais un être mitoyen.*

Ses maximes ſur la ſupériorité des clercs & des pontifes.

Il ſuppoſe les papes impeccables.

Abſurdité de quelques canoniſtes.

Naturellement plus porté que Grégoire aux actes de violence, Henri, furieux des affronts

1081. Henri, vainqueur de Ro-

dolfe, marche contre Grégoire. qu'il essuyoit, franchit de son côté toutes les bornes. Il avoit fait déposer le pape dans un concile, & nommer à sa place Guibert, archevêque de Ravenne. Ayant vaincu Rodolfe, qui fut tué dans une bataille, il revint en Italie

Celui-ci défendu par Mathilde & par les Normands. avec son antipape & une armée. Grégoire s'étoit ménagé du secours. Outre la comtesse Mathilde qu'il gouvernoit, & qui avoit signalé son dévouement par une donation de ses états au saint siège, il pouvoit compter sur Robert Guiscard, duc de la Calabre & de la Pouille, & sur les autres Normands. Foudroyés auparavant de ses anathêmes, ils étoient traités alors avec tous les ménagemens de la politique. Une guerre sanglante s'alluma encore pour la cause du pontificat.

1084. On l'assiège; Robert Guiscard le délivre.

Après diverses expéditions & un long siège, Henri IV se rend maître de Rome. Guibert est intrônisé sous le nom de Clément III, & le couronne empereur. Grégoire, excommunié par un concile d'Utrecht, tient ferme dans le château Saint-Ange. Robert Guiscard vole à son secours & le délivre. Cependant, ne se croyant plus en sûreté à Rome, le pape se retire à Salerne, après avoir fulminé de nouvelles excommunications

Mort de Grégoire VII. contre l'antipape & l'empereur. Il mourut l'année

ſuivante 1085. Ses dernières paroles, empruntées de l'écriture, auroient été dignes du plus grand ſaint : *J'ai aimé la juſtice & haï l'iniquité : c'eſt pourquoi je meurs en exil.*

On peut excuſer en partie les entrepriſes de Grégoire VII, par les préjugés que les fauſſes décrétales avoient établis, & qui s'étoient accrus ſans ceſſe à la faveur de l'ignorance. Ils alloient ſi loin, par rapport à l'excommunication, qu'un excommunié ſembloit exclu entièrement de la ſociété civile. Quiconque communiquoit avec lui étoit excommunié lui-même de fait ; quiconque communiquoit avec ces derniers excommuniés, l'étoit également, & ainſi du reſte, par une progreſſion infinie. Or il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la communion eccléſiaſtique, il s'agiſſoit du commerce de la vie, des choſes même les plus indiſpenſables. Grégoire crut uſer d'une grande *miſéricorde*, en exceptant les femmes, les enfans, les ſerviteurs des excommuniés, & en permettant de donner le néceſſaire à ceux qui étoient ſous le joug de l'excommunication. Selon de tels principes, ſi différens des anciennes règles, un prince excommunié devoit être dépoſé.

Jusqu'où alloient de ſon temps les préjugés ſur l'excommunication.

Ce pape répète ſouvent dans ſes lettres les

Ses préten-

tions énormes sur tous les états.

paroles de Jérémie; *maudit soit celui qui n'ensanglante pas son épée.* Il les appliquoit fort mal, en perdant de vue les vrais principes de la religion & du sacerdoce. Mais où avoit-il pris que la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemarck, la Hongrie, la Dalmatie, la Pologne, la Russie même, &c. lui devoient des tributs, ou l'hommage & le serment de fidélité, comme il l'exigeoit? que la Saxe avoit été donnée à l'église Romaine par Charlemagne? que le roi d'Allemagne qu'on éliroit après Rodolfe, seroit obligé de se reconnoître pour son vassal, & de lui obéir en tout? que l'empire par conséquent, attaché à la couronne d'Allemagne, dût relever du siège de Rome, tandis que les empereurs avoient le droit incontestable de confirmer l'élection des pontifes? Si un tel systême avoit pu s'établir par la seule force de l'opinion & des armes spirituelles, le nouvel empire du sacerdoce eût effacé les conquêtes de cet empire Romain, autrefois si redoutable.

Guillaume le Conquérant avoit refusé de lui rendre hommage;

Le conquérant de l'Angleterre, par la vigueur de sa politique, se fit seul respecter d'un pape qui fouloit aux pieds les couronnes. Grégoire l'ayant sommé de lui rendre hommage, & de lui payer le tribut, (car il appeloit ainsi ce *denier*

de ſaint Pierre, que la dévotion du roi Offa avoit établi comme une offrande,) Guillaume répondit qu'il vouloit bien accorder le denier, ſelon la coutume; mais au lieu de rendre hommage, il défendit aux évêques d'aller à Rome pour un concile. Auſſi Grégoire ordonna-t-il à ſon légat de le ménager. » Quoiqu'il ne ſe comporte pas en certaines choſes, écrivoit ce » pontife, auſſi religieuſement que nous voudrions; cependant, comme il ne vend point » les égliſes, qu'il n'a pas voulu ſe joindre aux » ennemis du ſaint-ſiège, qu'il a même juré » d'obliger les prêtres à quitter leurs femmes, & » les laïques à ſe deſſaiſir des dixmes, il mérite » plus d'honneur que les autres rois. »

& l'avoit forcé de le ménager.

On peut juger par le trait ſuivant, de la conduite qu'auroit tenue Guillaume, en cas de révolte du clergé. L'évêque de Bayeux, ſon frère utérin, complotoit d'aller à Rome avec des tréſors, ſuivi d'un grand nombre de ſeigneurs, dans l'eſpérance de ſe faire pape. Le roi inſtruit du complot, après lui avoir reproché ſa trahiſon, commande aux ſeigneurs de l'arrêter. Perſonne n'oſant mettre la main ſur un prélat, il le ſaiſit lui-même. Le coupable réclamoit les immunités eccléſiaſtiques. *Je n'arrête pas l'évêque*,

Comment ce prince traite l'évêque de Bayeux coupable de trahiſon.

s'écria Guillaume, *j'arrête le comte.* Il avoit donné à son frère le comté de Kent.

Il régnoit despotiquement en Angleterre.

Ce monarque étoit l'oppresseur de l'Angleterre. Il y exerça jusqu'au bout le droit de l'épée, sur lequel étoit fondée sa couronne. Quelques soulèvemens des Anglois lui fournirent un prétexte pour les asservir; & peut-être n'avoit-il que ce moyen de les réduire à la soumission: tant les conquêtes attirent de malheurs sur l'humanité. Il les dépouilla de leurs biens en faveur de ses officiers; il s'efforça d'anéantir leurs lois, leurs coutumes, & jusqu'à leur langue. Dans les actes publics & dans les tribunaux, on n'employa que le françois. En un mot, il rendit sa domination odieuse, mais il sut la rendre durable. Sa politique fut celle d'un despote habile & courageux.

Il combat un de ses fils.

Robert, un de ses fils, auquel il destinoit la Normandie, voulut en jouir avant le temps, & se révolta, soutenu en secret par la cour de France. Guillaume poursuit le rebelle. Ils se battent dans un combat singulier, sans se connoître sous le casque. Le roi blessé tombe de cheval; le prince Robert le reconnoiss-

ſant alors, ſe jette à ſes pieds, & le fléchit avec peine.

Philippe I, roi de France, s'expoſa, par une raillerie indiſcrète, à la colère d'un ſi dangereux vaſſal, beaucoup plus puiſſant que lui. Guillaume irrité prit les armes, pénétra juſqu'à Mante, brûla cette ville, & auroit porté ſa fureur juſqu'à Paris, ſi une maladie mortelle ne l'eût arrêté. Au lit de la mort, il ſe reprocha d'avoir prodigué le ſang humain; mais, pour ſe raſſurer contre les terreurs de l'avenir, il fit le dénombrement de ſes bonnes œuvres: il ſe félicita d'avoir honoré l'égliſe; d'avoir élevé aux premières places Lanfranc, Anſelme, & d'autres moines illuſtres; d'avoir augmenté & enrichi dix abbayes fondées par ſes pères; d'avoir établi en Normandie dix-ſept nouveaux monaſtères d'hommes & ſept de filles. Il ordonna de diſtribuer ſes tréſors aux égliſes & aux pauvres. C'eſt ainſi qu'on croyoit devenir ſaint, après avoir été le fléau des hommes. Guillaume le Roux, ſecond fils du conquérant, lui ſuccéda en Angleterre par la force; Robert l'aîné, n'eut que la Normandie & le

1087. Il ſe venge d'une raillerie de Philippe I.

Ses ſentimens au lit de la mort.

Maine ; Henri, le cadet, qui d'abord n'eut presque rien, devoit s'emparer un jour de toute la succession.

Fin du Tome Premier.





TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE PREMIER VOLUME.

OBSERVATIONS

PRÉLIMINAIRES.

LA ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions. Cette révolution s'explique par les cauſes morales. Comment les Romains avoient acquis leur empire. Comment & à quel point ils ſe corrompirent. Quelques grands empereurs ne remédièrent au mal qu'en paſſant. Licence affreuſe des ſoldats. Vices & misère du peuple. État déplorable de l'occident, après la fondation de Conſtantinople. Brigandages publics. Révolutions continuelles. Trahiſons employées contre les barbares. Plus de vertu ni d'honneur. Haines de religion, après l'établiſſement du chriſtia-

nisme. Violences contre les païens. De-là les discordes & le fanatisme. Les chrétiens eux-mêmes divisés entr'eux. Empereurs théologiens & persécuteurs. Le clergé prenant trop d'empire. Acharnement des sectes. Mauvaises lois de Théodose & de ses fils. Les barbares bien supérieurs aux Romains de ce temps-là. Les Vandales sous Genséric. Alaric & les Visigoths. Attila, grand homme à plusieurs égards. Odoacre & Théodoric, conquérans de l'Italie. Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Justin. Clovis & les Francs. Révolution passagère sous Justinien. Fautes énormes de cet empereur. Les Lombards établis en Italie. Héraclius se conduit mal en orient. Mahomet & les Arabes. Leur conduite par rapport aux chrétiens. Tous les barbares devoient vaincre les Romains. Tristes effets de la révolution. Les lois romaines tombent. Abus des lois barbares. Mélange dangereux de ces deux espèces de lois. Gouvernement des barbares, beau en apparence. Inconvéniens qui en résultent. Avilissement du peuple. Indépendance des grands. Les fiefs. Gouvernement féodal. Anarchie féodale. Mœurs barbares. Pourquoi l'ancienne Rome avoit été vertueuse. Tout devoit empirer chez les nouveaux peuples. Leurs excès. Charlemagne tenta envain de les réformer. L'ignorance fomenta la barbarie. Cette ignorance devoit augmenter. Ce n'étoit pas comme à la Chine, où les Tartares se sont éclairés. Funestes effets de l'ignorance. Superstition aveugle. Pouvoir excessif du clergé. En Espagne, les évêques disposent de la couronne. En France, ils font aussi la loi. Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles. Autres abus. Entreprises des

HISTOIRE MODERNE.



PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE.

Depuis CLOVIS jufqu'à CHARLEMAGNE.

Efpace d'environ trois fiècles, à commencer à l'an 486.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

I.

I I.

résultent. Les évêques deviennent redoutables aux rois mêmes. Dangereuse multiplication des moines en orient. Règle de saint Basile. Les moines s'établissent en occident. Saint Benoit. Fondations de monastères. Les vices y pénètrent. Pourquoi. Exemptions monastiques, avantageuses aux papes. Accroissemens de l'autorité pontificale. Ordres qu'ils donnent sur ce qui ne les regarde point. La connoissance des abus en fait de religion, est essentielle. Ce qui augmenta l'ignorance. Mauvaise politique du clergé. Aveugle credulité des hommes. Fausses idées de religion qu'on leur donnoit. Les maux devoient augmenter.



SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE,

OU

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASION DES NORMANDS.

Depuis la fin du huitième siècle, jusqu'au milieu du dixième.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.



CHAPITRE III.



CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.



CHAPITRE VI.

LES papes, devenus plus indépendans. Trait de Sergius II. Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes. Lothaire répudie sa femme & épouse sa concubine. Idée du mariage; coutume du divorce. Nicolas veut juger le roi de Lorraine, &c. Il est inflexible, malgré toutes sortes de soumissions. Ses entreprises sur d'autres objets. On lui reproche de se faire empereur de l'univers. Lothaire va se justifier à Rome. Il est absous. Sa mort. Adrien II menace le roi de France comme usurpateur. Fameuse lettre d'Hincmar au pape. Entreprise d'Adrien contre Charles le Chauve. Il finit par le flatter publiquement. Jean VIII donne l'empire à ce prince. Comment les Italiens le reconnoissent. Il tâche d'établir un vicaire du pape en France. Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique. Le pape l'appelle contre les Sarasins. Mort de Charles en Italie. Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.



CHAPITRE VII.



CHAPITRE VIII.



TROISIÈME ÉPOQUE.

OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX ALLEMANDS. — LA FRANCE SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

DEPUIS le milieu du dixième siècle, jusqu'au temps de GRÉGOIRE *VII.*

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

L'EMPIRE DES ARABES.

L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

prodigue les richeſſes aux nouveaux moines. Mépris pour le clergé & les anciens moines ; ſource de diſcordes. La religion ſurchargée de nouvelles pratiques monacales. Fables des légendaires. Diſputes théologiques du neuvième ſiècle. Gotheſcalc fuſtigé. Ratbert & d'autres moines oppoſés ſur l'euchariſtie. Dialectique pernicieuſe du onzième ſiècle. Bérenger & Lanfranc oppoſés ſur la tranſſubſtantiation. Pouvoir infini attribué au pape par les moines. Influence des idées religieuſes.

I I.

Comment les fiefs ſe multiplièrent aux dépens de la royauté. L'hérédité les fixe dans les familles. Les ſeigneurs & le clergé s'emparent des villes & des terres. En Allemagne, le clergé plus puiſſant qu'ailleurs. Gouvernement féodal, établi par-tout. Fiefs & arrière-fiefs, multipliés à l'infini. Déſordres affreux nés de l'anarchie féodale. Le ſervice militaire, dû au ſouverain, ſe réduiſoit à peu de choſe. Misère & ſervitude du peuple.

I I I.

Le goût de la chevalerie augmentoit la paſſion des armes. Religion mêlée à la chevalerie. Galanterie romaneſque, empruntée des Maures. Enthouſiaſme pour la chevalerie. Avantages que la nobleſſe en retire. Abus de la chevalerie. 1°. Nulle diſcipline. 2°. Superſtition. 3°. Débauche. Joutes & tournois ; paſſion des aventures.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GRÉGOIRE VII.

GUERRES DU SACERDOCE AVEC L'EMPIRE. —CROISADES.

Depuis le milieu du onzième siècle, jusqu'au treizième.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

Fin de la Table des Matières du premier volume.



